

DESCRIPTION DES MALADIES DE LA PEAU

OBSERVÉES A L'HÔPITAL SAINT-LOUIS,

ET

EXPOSITION DES MEILLEURES MÉTHODES
SUIVIES POUR LEUR TRAITEMENT.

PAR J. L. ALIBERT,

Médecin de cet Hôpital et du Lycée Napoléon, Membre de la Société de l'École et de celle de Médecine de Paris, de l'Académie Royale de Médecine de Madrid, de l'Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Turin, du Collège Royal de Médecine de Stockholm, &c.

Scrutare tu causas, potes enim, quæ tanta miracula efficiunt; mihi abundè erit, si satis expressero quid efficitur.

PLIN. Liv. IV.

A PARIS,

CHEZ BARROIS L'AINÉ ET FILS, LIBRAIRES, RUE DE SAVOIE, N° 13.

M. DCCC. VI.

Gp M 56²

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

DESCRIPTION
DES
MALADIES DE LA PEAU
OBSERVÉES A L'HÔPITAL SAINT-LOUIS,
ET
EXPOSITION DES MEILLEURES MÉTHODES
SUIVIES POUR LEUR TRAITEMENT.

PAR J. L. ALIBERT,

Médecin de cet Hôpital et du Lycée Napoléon, Membre de la Société de l'École et de celle de Médecine de Paris, de l'Académie Royale de Médecine de Madrid, de l'Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Turin, du Collège Royal de Médecine de Stockholm, & c.

Scrutare **tu** causas, **potes** enim, **quae** tanta miracula **efficiunt** ; **mihi** abundè erit, **si satis** expressero
quid efficitur.

PLIN. Liv. IV.

A PARIS,

CHEZ BARROIS L'AINÉ ET FILS, LIBRAIRES, RUE DE SAVOIE,
N° 13.

M. DCCC. VI.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

PREMIÈRE SECTION.

Coup-d'œil général sur les Maladies qui sont le sujet de cet Ouvrage.

§. I^{er}. **J'ENTRE** dans une carrière presque déserte, où peu d'hommes ont pénétré avant moi, où aucun travail antérieur ne m'a servi de guide, où tout est nouveau pour l'observation, où tout est problème pour la pensée. J'ai frayé moi-même la route que je parcours. Qu'on juge des nombreux obstacles dont il m'a fallu triompher !

§. II. De toutes les parties intéressantes dont traite notre art, aucune sans doute n'a été plus négligée que celle dont je m'occupe. Les ouvrages que nous possédons, n'offrent que des idées incertaines, un amas immense de théories dangereuses ou du moins superflues. On y puise à peine quelques faits disposés sans méthode et sans ordre. On n'a pas même approfondi l'étude des objets qui sont journellement sous nos yeux. Je n'en veux pour

preuve qu'une multitude d'affections psoriques qu'on confond presque toujours au détriment des individus qui les éprouvent. Un médecin célèbre a eu raison de dire que, dans une semblable matière, les auteurs eussent mieux servi la science, s'ils s'étoient bornés à transcrire leurs propres découvertes, au lieu de copier servilement les erreurs commises par leurs devanciers.

§. III. Placé sur un théâtre où ces maladies se présentent et se renouvellent sans cesse, j'ai pu mieux qu'un autre débrouiller la confusion introduite dans les travaux des anciens ; j'ai pu suivre la marche, les périodes, le déclin, les recrudescences, les métamorphoses des divers exanthèmes. C'est dans les hôpitaux que leurs traits caractéristiques se prononcent avec plus d'évidence et d'énergie, parce qu'on les contemple dans toutes les époques de leur existence.

§. IV. J'ai eu besoin sans doute d'une patience infatigable pour démêler des faits aussi nombreux dans un champ si vaste pour l'observation médicinale. En effet, quelle inconcevable variété dans les dégradations de tout genre dont nos tégumens sont susceptibles ! Tantôt c'est l'épiderme seul qui s'altère, se résout en une substance farineuse, ou se détache en petites exfoliations furfuracées, semblables aux lichens ou aux mousses parasites qui souillent l'écorce des vieux chênes ; tantôt ce sont des lames écailleuses plus ou moins étendues, plus ou moins épaisses, plus ou moins dures, plus ou moins régulières ; tantôt cette même membrane est parsemée d'éruptions papuleuses ou pustuleuses, miliaires ou perlées, vésiculeuses ou phlycténoïdes, etc. Quelquefois c'est simplement le système dermoïde qui se décolore sans s'élever au-dessus de son niveau, et qui nous montre tour-à-tour des taches rouges, brunes, noires, jaunes, livides, ou d'une nuance verdâtre comme la chair des cadavres en putréfaction. D'autres fois aussi il se déprime dans certains endroits de sa surface, et présente des excavations profondes. Mais plus souvent les maladies cutanées laissent transsuder une matière ichoreuse ou purulente qui se concrète en une masse croûteuse, pour tomber, renaître, et pour tomber encore. Ces croûtes, dont la figure varie à l'infini, représentent des cercles, des losanges, des prismes, des

cylindres, des tubercules ou des mamelons proéminents qui simulent les sucs lapidifiques cristallisés. On en voit qui s'étendent insensiblement, et s'arrondissent en zones relevées par des bords affreux, ou qui rampent comme les serpents en lignes sinueuses et longitudinales. Mille autres accidents peuvent survenir. Il est des circonstances où la peau entière se gonfle, se tuméfie, se gerce ou se détériore entièrement dans sa texture, au point de présenter une consistance qui la fait ressembler à l'enveloppe de certains quadrupèdes. Dans ces effroyables déformations, les malades conservent à peine l'apparence humaine ils ont la physionomie terrible des lions ou la face hideuse des satyres, selon la remarque de l'immortel Arétée. Enfin, il est d'autres cas où la peau s'élève en tumeurs circonscrites, qui ont l'aspect des fruits, et étonnent les regards par leurs pédicules amincis, ou par une sorte de végétation bourgeonnée. Des caractères si divers et si frappants constituent sans doute autant d'espèces de maladies cutanées qui réclament tout l'intérêt et toute l'attention des Pathologistes.

§. V. Si l'on examine maintenant, sous d'autres points de vue, la série innombrable des affections dont le système dermoïde est la proie, quelle diversité dans le génie particulier de leur marche, dans le caractère propre de leurs phénomènes, dans le type de leurs paroxysmes, dans la durée de leurs phases, dans le mode de leur invasion et dans celui de leur issue ! Les unes attaquent tous les âges ; les autres n'arrivent qu'à une époque déterminée de la vie. Certaines éruptions dégradent la surface entière du corps humain ; certaines n'atteignent que quelques organes. Il en est un petit nombre qu'on n'a à redouter qu'une seule fois, tandis que plusieurs menacent à chaque instant notre existence. On en voit qui se manifestent avec des démangeaisons violentes et souvent intolérables ; on en voit aussi qui n'excitent pas le plus léger prurit. Le phénomène de leur maturation présente les mêmes contrastes. Tantôt ces éruptions suppurent avec vitesse, tantôt elles suppurent avec lenteur. Souvent elles n'offrent aucune trace de cette opération vitale ; enfin, on observe qu'elles marchent quelquefois avec l'appareil d'une fièvre brûlante ; et que, dans d'autres cas, elles se déploient avec calme et sans provoquer le moindre trouble dans l'économie vivante. Quel sujet inépuisable pour la réflexion !

§. VI. Aussi ne crains-je pas de l'avouer, dans ce vaste hôpital où tant d'objets appeloient à-la-fois ma curiosité et ma vigilance, mon esprit se fût souvent égaré, sans le pouvoir tutélaire d'une méthode rigoureusement analytique ; et cette méthode, préférable à toutes, a été celle des Naturalistes. J'ai commencé mon travail par la description des maladies du cuir chevelu, généralement indiquées sous la dénomination de *Teignes*. On sait que les Arabes ont principalement excellé dans l'étude de ces affections funestes qui attaquent l'homme à l'entrée de la vie. Mais combien de faits manquoient à leur histoire ! La Teigne faveuse n'a voit pas été signalée avec les vrais phénomènes qui la distinguent. Je puis porter le même jugement sur la Teigne granulée ou rugueuse, sur la Teigne furfuracée ou porriginieuse. La Teigne muqueuse avoit été confondue avec la croûte de lait. Enfin, toutes ces dégradations cutanées étoient soumises à des traitemens ineptes et barbares. Non-seulement j'ai tracé un tableau fidèle de leurs différentes espèces, en n'assignant à chacune d'elles que les attributs qui les séparent ; mais j'ai éprouvé, par des expériences décisives, les divers plans curatifs qu'on leur a opposés jusqu'à ce jour. J'ai fait des efforts pour pénétrer le mystère de leur contagion. Les résultats que j'ai obtenus, doivent dissiper les craintes du vulgaire, et rassurer les imaginations alarmées. Je n'ai pas borné là mes recherches ; j'ai suivi ces exanthêmes jusque dans le mécanisme de leur formation, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi : en sorte qu'après avoir enlevé, par des applications détersives, les croûtes et les écailles qui les constituent, je contemplois de nouveau les progrès de leur marche, à mesure qu'elles renaissoient. J'ai même interrogé, par les procédés analytiques de la chimie, la nature matérielle de leurs desquamations. En un mot, j'ai tâché de noublier aucun point de vue, pour arriver à la connoissance complète d'une affection si rebelle à nos moyens thérapeutiques.

§. VII. Je ne pouvois sans doute m'occuper des maladies qui intéressent les tégumens de la tête, sans porter en même temps mes regards sur la Plique , affection extraordinaire des cheveux et des poils, qui est spécialement endémique dans la Pologne, la Lithuanie et autres pays

circonvoisins. Les faits relatifs à cette affection doivent nécessairement trouver leur place dans l'ouvrage que je publie ; car les altérations que subissent les organes pdeux sont essentiellement liées à celles du système dermoïde, et leur histoire ne peut pas plus en être séparée, que la théorie de la végétation des plantes de celle du sol qui les fait croître et les nourrit. D'ailleurs, beaucoup de traits d'analogie rapprochent la Plique de la Teigne. Toutes deux, en effet, produisent des éruptions, des ulcérations sur la peau, des engorgemens glanduleux, des déformations unguiculaires, etc. Peut-être aussi que les dépurations qu'elles occasionnent, ont des points de contact que nous ne connoissons pas. Au reste, de tous les phénomènes rares et singuliers dont traite la Pathologie descriptive, aucun, j'ose le dire, n'offre plus de difficultés à éclaircir que la Plique . Cette maladie, qui est si redoutable dans les pays où elle sévit communément, et que j'ai eu occasion d'observer dans trois circonstances à Paris, m'a mis à même de mettre à profit les recherches particulières qu'ont bien voulu adresser les médecins qui pratiquent l'art dans ces contrées ; et je me plais à payer ici un tribut d'éloges à leur zèle, pour l'excellence des faits qu'ils m'ont communiqués avec tant d'empressement.

§. VIII. Il est une série nombreuse de maladies de la peau, sur lesquelles j'ai été plus à même de méditer, parce qu'elles sont plus fréquentes parmi les hommes, et qu'on les rencontre sous mille formes à l'hôpital Saint-Louis : ce sont les Dartres. Quelques espèces sans doute avoient été soigneusement déterminées par l'observation ; mais il en est une foule dont l'étude n'étoit pas même encore commencée, et dont la description ne se retrouve dans aucun auteur. On n'avoit pas retracé d'ailleurs d'une manière assez exacte les symptômes et la marche des Dartres déjà connues. On avoit, en outre, trop généralisé les principes de traitement pour toutes ces affections, qui ont tant de types différens, que tant de causes opposées développent, que tant de levains fomentent, qui s'exercent sur des tégumens dont la texture est si variée. Quel vide encore n'avois-je pas à remplir, touchant les éruptions herpétiques que suscitent souvent des maladies étrangères au système dermoïde, telles que la goutte, le rhumatisme, etc.! J'ai longuement exercé mes yeux à discerner, dans toutes les circonstances, les déplorables

empreintes des scrophules, du scorbut, et les ravages innombrables de la siphylis prothéiforme. Afin de ramener l'ordre dans une matière si embrouillée, j'ai décomposé les Dartres jusque dans leurs élémens les plus simples. Par une longue contention de mon esprit, et par une constance que rien n'a pu fatiguer, j'ai tenu le compte le plus fidèle de tout ce qui est relatif aux phénomènes de leur propagation, au caractère de leur mobilité, au danger de leur répercussion. et à l'espèce d'influence utile qu'elles conservent dans l'économie animale. L'examen approfondi de ce vaste ensemble m'a fourni, je puis l'assurer, des résultats inattendus et des points de doctrine infiniment utiles à la science.

§. IX. La Lèpre, l'Éléphantiasis, le Pian et autres fléaux de ce genre, sont très-rarement observés en Europe ; aussi les érudits disputent encore sur le vrai caractère de ces affections terribles, dont les anciens ont fait mention. Ce qui augmente sur-tout la confusion qu'ils ont introduite dans cette matière, c'est qu'ils se plaisent à dissenter sur des symptômes dont ils n'ont pas été les témoins. Ils compulsent les ouvrages des Grecs et des Latins ; ils en interprètent le texte diversement et à leur gré : c'est ce qui a donné lieu à une multitude d'erreurs. Mais, certes, si on s'accorde à peine aujourd'hui sur les attributs invariables des plantes décrites par les Botanistes de l'antiquité, comment s'accordera-t-on sur des maladies dont la physionomie spéciale a pu être modifiée par mille circonstances dans la durée des siècles ? Au surplus, il suffit souvent de quelques faits exactement exposés, pour détruire tant de discussions superflues qu'il importe de ne lire, que lorsque la contemplation fidelle de la nature a prémuni notre esprit contre les impressions fausses qu'il pourroit recevoir. Quoique les affections désastreuses dont nous venons de parler, ne se manifestent presque jamais en France, j'ai eu cependant occasion de voir plusieurs accidens qui leur appartiennent. L'hôpital Saint-Louis est, en quelque sorte, l'égout de toutes les contrées du monde. Les étrangers qui affluent dans une cité aussi vaste que Paris, y apportent quelquefois le germe des éruptions les plus extraordinaires, contre lesquelles ils viennent implorer notre secours. Je rapprocherai, en conséquence le peu de phénomènes qu'il m'a été possible de recueillir des phénomènes nombreux que des observateurs authentiques

ont été à même d'étudier, persuadé que les résultats de cette double expérience éclaireront beaucoup mieux notre jugement.

§. X. Je me suis occupé, avec l'attention la plus scrupuleuse, de quelques autres maladies de la peau, presque aussi rares que les précédentes : telle est, par exemple, l'Ictiosis, altération remarquable et singulière, dans laquelle les tégumens sont tellement rugueux et écailleux, qu'ils offrent une similitude frappante avec l'enveloppe des poissons ; telles sont pareillement certaines tumeurs aplaties, tantôt d'une forme oblongue, tantôt d'une forme quadrangulaire, ou plutôt certains boursoufflemens du système dermoïde, qui cachent un caractère éminemment pernicieux et opiniâtre. Ces sortes de congestions, dont la nature paroît être lymphatique, ont une structure cordiforme, qui n'a été décrite par aucun observateur, et qu'il est infiniment difficile de retracer. Des chirurgiens habiles ont vainement tenté de les faire disparaître par l'instrument tranchant. Mais à peine les excisions et les extirpations de ces tumeurs sont-elles exécutées, que celles-ci repullulent et se remontrent plus féroces que jamais. Elles jettent çà et là des racines profondes ; elles occasionnent des douleurs aiguës, lancinantes, assez analogues à celles que suscite le Cancer, dont j'offrirai aussi le déplorable tableau, pour qu'on puisse mieux apprécier les traits de différence qui distinguent deux affections aussi affligeantes dans l'histoire pathologique de l'homme. Il est une autre dégénération du système dermoïde non moins affreuse. Il se manifeste quelquefois sur la face, ou sur d'autres parties du corps, des tumeurs charnues qui ressemblent à des fruits à cause de leur forme ronde et granuleuse. Les anciens en ont fait des peintures hideuses et effrayantes. Ces tumeurs fongueuses se convertissent ordinairement en ulcères tellement fétides, qu'on ne peut approcher des malades sans éprouver une répugnance invincible. Aucun spectacle alors n'est plus repoussant que leur peau, qui, en proie à la suppuration, tombe dans une sorte de fonte et de décomposition générale. On verra toutefois, dans cet ouvrage, que je n'ai négligé aucune occasion de recueillir tous les cas rares que j'ai pu rencontrer, pour les présenter à la curiosité de mes lecteurs.

§. XI. En traitant des excroissances morbifiques qui dégradent le système dermoïde, j'ai cru qu'il importoit de ne pas perdre de vue celles qu'il faut, pour ainsi dire, considérer comme des végétations cutanées, qui se développent à la surface du corps humain, sans qu'aucune de ses fonctions en soit altérée ; qui n'ont qu'une existence d'emprunt, et sont, en quelque sorte, placées hors du domaine de la circulation et de la vie ; de ce nombre sont les cors, les verrues, les loupes, les callosités du derme, les accroissemens extraordinaires des ongles, etc. On a, ce me semble, trop négligé ces sortes de dégénérations, que les anciens médecins, tels que Celse, Avicenne, etc. avoient jugées dignes de leur attention. Ces affections sont certainement du domaine de la Pathologie cutanée, quoique la plupart tiennent à des causes purement mécaniques, comme, par exemple, à l'effet comprimant des chaussures étroites, aux frottemens divers que subit l'épiderme dans les marches forcées, etc. C'est mal-à-propos qu'on abandonne aux empiriques le soin de les guérir. Toutes les parties de notre art sont également honorables pour le praticien, et toutes méritent les regards de l'observateur philosophe. Qui sait d'ailleurs si l'étude de ces altérations ne peut pas conduire à des notions plus utiles !

§. XII. Quand j'ai commencé mes recherches cliniques à l'hôpital Saint-Louis, je n'ai pas tardé à m'apercevoir du désordre extrême qui régnoit dans l'histoire des maladies psoriques. On confondoit habituellement, sous le nom de *Gale*, des altérations du système dermoïde qui n'ont d'autre rapport avec cette affection, que de provoquer le développement d'une multitude de boutons papuleux qu'accompagnent des démangeaisons vives et constantes. Je me suis attaché dès lors à bien assigner les attributs distinctifs de ces nouvelles espèces d'exanthêmes, afin de trouver le traitement qu'il falloit leur adapter. J'ai démontré que les moyens de guérison qui s'appliquent à la Gale, ne conviennent pas toujours au Prurigo ; considération très-importante pour la médecine des prisons et des armées, où ces deux maladies peuvent quelquefois se montrer simultanément. Le Prurigo diffère essentiellement de la Gale par son caractère non contagieux. Souvent il est le triste résultat de la constitution physique des individus, et se transmet par des causes héréditaires ; souvent

aussi il est accidentel, et il est facilement contracté par l'habitude qu'ont certains individus de coucher dans les lieux humides sans quitter leurs vêtemens, par les veilles prolongées, l'abus des liqueurs spiritueuses, etc. La Gale, au contraire, se transmet par l'unique voie de la contagion. Les Naturalistes ont déjà classé l'insecte dévorant qui la propage. Elle a d'autres différences spécifiques que j'aurai soin de présenter. Je ferai voir également combien il importe de bien distinguer les boutons de la Gale, de ceux qui sont le produit d'une irritation secondaire de la peau, et que les frictions ne manquent jamais d'accroître et d'exaspérer. Dans ce cas, les onctions huileuses, les bains tièdes, etc. ne sont-ils pas préférables aux substances âcres que certains praticiens mettent en usage ? Je dois observer encore que la suppression des menstrues, des hémorroïdes, de la transpiration, etc. donne lieu à des éruptions prurigineuses dont il importoit de faire mention. Il y avoit, en outre, quelques faits à recueillir, relativement à des Gales diverses que les animaux domestiques peuvent communiquer à l'homme. Il y avoit enfin beaucoup d'incertitudes à fixer, relativement à l'affection vulgairement appelée *Pédiculaire*. Mais la propagation des poux sur les tégumens ne constitue pas proprement une maladie ; c'est un simple accident du prurigo, auquel j'ai cherché à remédier par divers topiques, dont la plupart ont eu des effets salutaires. Que de points de vue intéressans cette matière nouvelle m'a fournis !

§. XIII. Après avoir fixé mon attention sur des maladies qui se manifestent en produisant des élévations sur la peau, je me suis livré à l'étude des simples décolorations de cet organe. Le système dermoïde est sujet à des taches, à des maculations de tout genre, qui altèrent, tantôt une partie, tantôt l'universalité de sa surface ; certaines de ces taches sont passagères et fugitives, certaines sont immuables ou se perpétuent plusieurs années. On sent combien il m'en a coûté pour fixer leur nombre, qui est infini. Il en est beaucoup qui affectent une figure circulaire, et beaucoup qui n'ont point de forme déterminée. On voit des taches simples qui s'évanouissent, sans laisser après elles aucun vestige de leur apparition ; mais on en voit qui, en s'éteignant, donnent lieu à des desquamations furfuracées. Les unes n'occupent que l'épiderme ; d'autres ont un siège plus

profond : leur couleur n'est pas moins sujette à changer. On remarque des taches brunes comme des lentilles, ou violacées comme des piqûres de puce ; on en observe qui offrent le noir de l'ébène ou la blancheur du lait, etc. La plupart ternissent l'éclat de la peau, en lui imprimant une teinte jaune, livide ou terreuse, etc. Telles sont celles qui se développent dans l'Ictère, le Scorbut, et dans d'autres maladies dont eu occasion de suivre la marche à l'hôpital Saint-Louis. La connoissance approfondie de ces décolorations diverses m'a paru d'autant plus importante, qu'elle peut révéler des lésions intérieures et expliquer l'état pathologique du foie, de la rate, de l'utérus, etc. Ce rapport morbifique du système dermoïde avec les viscères de l'abdomen, a été mal étudié par les anciens, aussi bien que par les modernes,

§. XIV. Enfin, pour mettre le dernier complément à cet ouvrage, cru devoir le terminer par le tableau de tous les exanthèmes aigus. Plusieurs raisons m'ont porté à opérer ce rapprochement. En effet, ces éruptions, dont la marche est si rapide, produisent sur la peau les mêmes désordres que les exanthèmes chroniques ; elles donnent également lieu à des renouvellemens furfuracés ou squammeux de l'épiderme, à des exsudations qui se convertissent en croûtes, à des boutons pustuleux, à des vésicules, à des phlyctaines, etc. Elles affectent les mêmes systèmes d'organes ; elles rentrent, par conséquent, dans le même cadre, et se rattachent à la même théorie. D'ailleurs, j'ai souvent observé qu'il est des exanthèmes aigus qui ressemblent d'une manière si parfaite aux exanthèmes chroniques, qu'il n'y a que la seule présence de la fièvre concomitante qui puisse les faire distinguer. Or, comment la fièvre pourroit-elle constituer une différence notable, puisqu'on la remarque souvent dans la Lèpre l'Eléphantiasis, dans le Pemphigus et autres maladies cutanées qui tendent lentement à leur solution, et dont les périodes sont d'une très-longue durée ? Je dois ajouter qu'il est des exanthèmes chroniques qui finissent par revêtir un caractère aigu, ou qui prennent alternativement l'un et l'autre de ces caractères. Ne voit-on pas des Dartres qui affectent l'allure de l'Érysipèle, ou qui trompent la vue par une physionomie absolument analogue à celle de la Petite-Vérole, de la Rougeole, etc.? D'après cette considération, il importoit

infiniment de ne pas séparer l'histoire des exanthèmes aigus de celle des exanthèmes chroniques. Aussi suivrai-je la même méthode pour la traiter. Le pinceau du peintre retracera fidèlement chacune de ces affections, telle qu'elle existe lorsqu'elle est arrivée à son état parfait, et qu'elle n'a plus qu'à décliner et à décroître. J'imiterai le Botaniste exact, qui ne fait représenter la fleur à notre curiosité, que lorsqu'elle est entièrement épanouie, et que toutes les parties de la fructification sont formées.

§. XV. Ainsi la collection que je publie en ce jour comprendra la pathologie entière du système dermoïde. Qui ne voit déjà l'étendue des travaux que j'ai entrepris ! En effet, les maladies dont je traite, sont d'autant plus multipliées, que la peau qui en est l'objet, répond à tous les viscères, et participe, en quelque sorte, à toutes les fonctions du corps humain, Tapissée de nerfs, d'artères, de veines, de lymphatiques, peuplée de glandes, par-tout imprégnée du corps muqueux, sa structure se diversifie à chaque instant comme ses usages. Aussi essentielle à l'individu que l'écorce l'est à l'arbre, elle sert à l'ornement et à la conservation de l'homme. Non-seulement l'exhalation et l'absorption lui sont départies, mais elle est l'instrument suprême du toucher ; et, par ce double emploi dans l'économie animale, elle exerce à-la-fois la vie d'assimilation et la vie de relation, pour me servir du langage des Physiologistes. Aucun phénomène de l'organisme ne lui est, par conséquent, étranger.

DEUXIÈME SECTION.

Des modifications que l'âge, le sexe, le tempérament, les saisons et le climat impriment aux Maladies de la Peau.

§. XVI. JE viens d'indiquer succinctement à mes lecteurs les matières diverses dont je me propose de traiter dans le cours de cet ouvrage. Mais ces matières, considérées sous différens points de vue, semblent offrir un intérêt nouveau. C'est ainsi que j'ai pu contempler les maladies cutanées se modifiant selon l'âge, le sexe, le tempérament et les saisons, même selon le climat. L'hôpital Saint-Louis m'a fourni l'occasion de les étudier sous tous ces aspects, et j'en ai profité avec zèle. J'expose avec simplicité les détails utiles que j'ai rassemblés.

§. XVII. En premier lieu, on ne peut douter que l'âge n'entre pour beaucoup dans les modifications que peuvent subir les Maladies de la peau ; car cette enveloppe elle-même change selon les différentes époques de la vie. Elle a, comme les autres organes, des formes fugitives qu'elle revêt et quitte avec rapidité. A peine l'enfant a-t-il quitté le sein de la mère, que chez lui le système dermoïde devient la proie d'une multitude d'infirmités. Tout le cuir chevelu est tourmenté par un violent prurit, et se couvre de croûtes ou d'écaillés. L'épiderme se fend derrière les oreilles, et il en découle une sanie copieuse. Quelques nouveau-nés ont les bords intérieurs des deux lèvres souillés par des aphtes ; d'autres ont la face dégradée par des vésicules pleines d'une sérosité jaune ; c'est, en un mot, le temps des Gourmes, des Teignes, des Varioles, etc. Qui ignore que le travail de la dentition occasionne des éruptions brûlantes sur les joues, désignées par le nom vulgaire de *feux de dents* ? N'est-ce pas alors que la membrane muqueuse du pharynx, des intestins, etc. est plus spécialement irritée, et qu'il survient des engorgemens dans les glandes mézaraïques ? Mais l'enfance s'éloigne ; l'âge de puberté arrive : tout change alors dans

l'économie humaine. Le système dermoïde paroît embrasé d'un feu nouveau ; il perd l'odeur muqueuse qu'il avoit, et exhale une odeur, pour ainsi dire, séminale. Les affections qu'il éprouve ont quelque chose de plus inflammatoire. C'est alors que paroissent divers érysipèles ; la peau est marquée çà et là de boutons qui ont une apparence phlegmoneuse ; ces boutons sont tantôt réunis et agglomérés, tantôt isolés et solitaires. Ils sont accompagnés d'un sentiment de tension et d'âcreté qui annonce leur action purement dépuratoire. De là vient qu'ils ne cèdent qu'aux délayans et au régime antiphlogistique. Les années se multiplient ; les maladies du système dermoïde n'ont plus la même vivacité, comme dans la période ardente de la jeunesse. Cet organe, dans l'âge mûr, devient plus rude, moins sensible et moins perspirable. C'est chez les adultes que se manifestent les cors, les aspérités, les taches, les lichens, etc. Enfin, quand l'homme touche à la vieillesse, les vaisseaux cutanés se tuméfient, et deviennent variqueux. Le tissu cellulaire se dessèche ; la peau est dure, épaisse, tuberculeuse ; elle se résout quelquefois en écailles furfuracées. On voit alors se former différentes espèces de dartres, des phlyctaines, des ulcères, etc. A cette dernière époque de l'existence, le système dermoïde n'est point exposé aux révolutions qu'il éprouve dans les autres âges. Ses propriétés vitales sont dans un état de langueur et de dépérissement. Il faut moins compter sur la guérison. Au surplus, en continuant de considérer les maladies cutanées sous le même point de vue, on peut ajouter qu'elles suivent, en général, la direction des forces toniques dans l'économie animale. Dans l'enfance, elles viennent assaillir la tête ; dans la puberté, elles se portent à la poitrine ; dans l'âge mûr, elles occupent l'abdomen, le siège hémorroïdal, etc. ; dans la vieillesse, elles sont dans les extrémités inférieures.

§. XVIII. Après la considération des âges, celle des sexes s'est naturellement présentée à moi dans l'étude des Maladies de la peau. Ainsi, par exemple, on observe que le système dermoïde, chez les femmes, est plus abreuvé de sucs et doué d'une sensibilité plus exquise que chez l'homme. Cette double qualité peut influencer sur la nature de leurs éruptions cutanées. Combien d'ailleurs n'y a-t-il pas de ces éruptions qui ont les rapports les plus directs, soit avec la fonction menstruelle, soit avec la

fonction de l'allaitement ? La rétention des règles donne lieu à une multitude d'exanthèmes ; mais ce qui est sur-tout difficile à guérir, ce sont les altérations dermoïques qui se manifestent à la période critique qui constitue l'âge de retour, parce qu'alors on n'a plus l'espérance de rétablir le flux supprimé. J'ai remarqué en outre que lorsque ces mêmes altérations, déjà existantes, ne sont pas dissipées par la révolution organique qui s'opère à cette époque de la vie, elles éprouvent une sorte de recrudescence, et deviennent plus intenses qu'auparavant. Une interruption prématurée dans la sécrétion du lait, produit des désordres presque aussi considérables. J'ai vu naguère une dame qui, ayant sevré tout-à-coup son enfant, fut couverte soudainement d'une dartre croûteuse dans les membres torachiques et abdominaux. Elle reprit son nourrisson, et cette affection ne tarda pas à disparaître. Je dois ajouter que la redondance du liquide laiteux se marque souvent à la périphérie du corps de la femme par des taches d'un roux cendré, par des croûtes d'un blanc verdâtre, et que cette cacochimie rebelle entraîne parfois des abcès qu'on pourrait presque considérer comme caséeux ; il se déclare des douleurs vagues, mais très-vives, occasionnées par l'irritation générale du tissu cellulaire et des glandes lymphatiques ; il se manifeste des empâtemens, des tuméfactions, des gonflemens de ces organes, fort mal décrits jusqu'à ce jour. J'ai particulièrement approfondi cette intéressante matière à l'hôpital Saint-Louis, et j'airassemblé beaucoup de faits qui ont échappé aux auteurs qui ont médité avant moi ce même sujet.

§. XIX. Il falloit sur-tout apprécier l'influence des tempéramens sur la production des maladies cutanées. C'est ainsi que les individus doués d'une constitution lymphatique, dont les cheveux sont blonds, dont la peau est blanche, sont particulièrement sujets aux efflorescences scarlatines, aux dartres miliaires, dont la plupart se manifestent au scrotum, à la partie interne des cuisses, sur les joues, etc. C'est ainsi que la Dartre furfuracée est l'apanage des gens robustes et d'un tempérament bilieux-sanguin. Nous observons assez constamment dans l'ordre civil, que le système dermoïde s'embellit, pour ainsi dire, aux dépens de son énergie physique, et que la peau humaine qui flatte le plus agréablement la vue, n'est souvent, pour un Physiologiste attentif, qu'une peau malade ou étiolée. Mais il est un

tempérament spécialement remarquable par la foiblesse radicale de l'organe cutané, et qui appartient sur-tout aux personnes dont le teint est fleuri, dont la chevelure est d'un rouge ardent, dont les yeux sont bleus, etc. Or, il n'est pas rare de voir que, dans la vieillesse, ce tempérament est voué au supplice de l'opiniâtre prurigo ; c'est également celui que l'herpes farineux et la gale canine attaquent avec le plus de ténacité. Je pourrais alléguer d'autres faits non moins irréfragables ; ces faits prouveroient de concert que les tempéramens particuliers communiquent leur empreinte aux maladies cutanées, aussi bien qu'aux autres altérations du corps vivant. C'est encore ici un aperçu nouveau en pathologie, qui offre la plus grande latitude aux méditations des Médecins cliniques.

§. XX. L'état de l'atmosphère a une action aussi puissante sur le système dermoïde que sur le système nerveux. Hippocrate avoit déjà remarqué que les chaleurs humides déterminoient le développement des taches cutanées. C'est dans les saisons pluvieuses que les douleurs des cors aux pieds se raniment, que plusieurs sortes de dartres s'irritent et croissent en intensité. Il est certaines constitutions de l'air particulièrement favorables au développement de l'érysipèle. La petite-vérole et la rougeole n'ont-elles pas des saisons qui leur sont propres ? Les vapeurs mal-saines de l'automne font naître quelquefois sur la peau des exanthèmes de mauvais caractère, des anthrax, des pétéchies, etc. J'ai souvent vu le prurigo se cacher pendant les ardeurs brûlantes de l'été, pour reparoître pendant l'hiver. La desquamation furfuracée a principalement lieu pendant le printemps. Au surplus, nier l'influence des saisons sur les fonctions de la peau, ce seroit nier cette même influence sur les fonctions du système exhalant. Cette influence est, du reste, si manifeste, qu'on la remarque même chez la plupart des quadrupèdes et des volatiles, qui, comme l'on sait, sont sujets tous les ans à une sorte de mue cutanée. Pendant cet acte mystérieux de la nature, les animaux sont tristes, et tout annonce en eux la révolution organique qu'ils sont sur le point de subir. Le système dermoïde n'est donc pas le même dans toutes les saisons, et les changemens divers qu'il éprouve, doivent, sans contredit, modifier le traitement qu'on applique aux nombreuses infirmités qui l'assiègent.

§. XXI. Au milieu de cette variété infinie d'individus que l'indigence et le malheur rassemblent à l'hôpital Saint-Louis, j'ai pu même appercevoir une autre influence non moins intéressante : je veux parler de celle du climat, qui modifie généralement les maladies humaines, comme il modifie les plantes, les animaux et autres productions naturelles. Dans ce vaste hospice, des voyageurs malheureux viennent de toutes parts présenter à nos regards l'empreinte des lieux où ils ont reçu la naissance. Sans quitter l'enceinte de Paris, j'ai donc vu la Plique sur un Polonais, la Frambœsia sur un Américain et l'Eléphantiasis sur un infortuné Colon qui venoit de quitter le ciel impur de Cayenne. J'ai pu contempler un Ethiopien long-temps brûlé par les feux de la zone torride, victime encore de l'ancienne irritation qu'il avoit endurée, et chez lequel l'épiderme des mains se séparoit et se soulevoit en phlyctaines. Qui peut savoir si quelque jour des circonstances fatales à l'humanité, mais favorables à la science, ne transporteront point dans nos murs la Lèpre de l'Egypte, la Radesyge de la Norwège et la Pélagre du Milanais ? Mais la France sur-tout m'a offert des circonstances locales que les praticiens, doivent apprécier. Ceux qui habitent ses côtes maritimes, sont tourmentés de certaines dartres dont le caractère est très-opiniâtre ; et on peut porter le même jugement sur ceux qui vivent dans des provinces marécageuses, ou dans des villes basement situées sur les bords des grands fleuves. C'est une remarque intéressante, que chez tous les peuples qui descendent des anciens Celtes, et qui ont une physionomie analogue, tels que les Bas-Bretons, les Écossais, les habitans du pays de Cornouailles, etc. la peau est généralement infectée par des maladies prurigineuses, dont on augmente parfois les accidens par des frictions violentes et réitérées. Le règne de ces maladies, dans ces lieux, est sans doute entretenu par les rivages de la mer, où croupissent journellement une multitude d'insectes, de poissons, de coquillages, etc. Ainsi donc, toutes les affections cutanées qui souillent l'espèce humaine, arrivent et paroissent successivement sur un même théâtre pour les progrès de l'observation médicale.

TROISIÈME SECTION.

Des Causes diverses qui contribuent au développement des Maladies de la peau.

§. XXII. APRÈS avoir considéré les Maladies cutanées sous les points de vue les plus divers, j'ai cherché à me faire une idée juste de leurs causes physiques et manifestes. Parmi ces causes, il faut sur-tout assigner les alimens dont la mauvaise qualité affoiblit les propriétés vitales de la peau, et la dispose à tous les genres d'altération. Quand les alimens sont indigestes et mal-sains, la transpiration s'intercepte ; ; les vaisseaux halans tombent dans l'atonie. Nous recevons souvent à l'hôpital Saint-Louis des personnes du peuple qui ont long-temps enduré la famine, ou qui ne subsistent habituellement que d'une nourriture dépravée, lesquelles sont couvertes de la Dartre scabioïde, affection que l'on confond avec la Gale, et dont, malgré sa fréquence, on a peu encore étudié la nature. D'une autre part, les hommes livrés aux excès de la boisson, qui se gorgent de mets trop succulens ou trop épicés, ont le système dermoïde tourmenté par des éruptions inflammatoires. N'est-il pas d'expérience journalière que ceux qui abusent des liqueurs spiritueuses, ont le teint enflammé par des papules ou par des taches purpurines qui accusent le mauvais genre de vie auquel ils s'abandonnent ? Il paroît constant que les hommes qui font un emploi fréquent de poissons marins ou de viandes salées, sont particulièrement sujets à l'Éléphantiasis. Il est, en un mot, impossible de dire quelle dégénération peut imprimer au tissu cellulaire l'excès, le défaut ou le choix pernicieux des alimens. Dans le temps affreux de la terreur, où la disette fut une des nombreuses calamités de la France, on mangea beaucoup de chair

d'animaux morts. On observa qu'il en survint des hydropisies, des altérations cutanées de tous les genres.

§. XXIII. J' ai déjà démontré les modifications que peut imprimer aux Maladies cutanées l'action des saisons et du climat. On doit en conclure, ce me semble, que les diverses vicissitudes de l'air sont une des causes les plus ordinaires de ces maladies. Un froid humide diminue l'exhalation. Si cet effet arrive soudainement, la matière de l'excrétion stagne dans les petits vaisseaux de la périphérie du corps, suscite des affections herpétiques, des œdèmes, universels, etc. Nous avons fréquemment observé ce phénomène chez les individus qui dorment pendant la nuit dans les rues ou dans les champs. L'affection érythémateuse que l'on désigne ordinairement sous le nom *d'engelures*, n'est-elle pas le résultat du froid vif qui règne dans l'atmosphère ? On sait aussi que le système dermoïde des personnes qui s'exposent aux ardeurs du soleil, subit des altérations différentes. Les gens qui travaillent à la moisson, ou qui, pendant les chaleurs de l'été, vendent des subsistances dans les promenades publiques, contractent, à la face, une dartre croûteuse, qui a une sorte d'aspect érysipélateux, et que j'ai décrite avec le plus grand soin : ils éprouvent des pustules, des phlyctènes, etc. ; il leur survient différentes efflorescences sur la peau.

§. XXIV. Il est une troisième cause, qui influe d'une manière très-puissante sur la génération des maladies cutanées ; c'est le défaut d'exercice. Rien n'est plus propre à affaiblir le système dermoïde, qu'un repos excessif et prolongé. Les individus dont la vie est constamment sédentaire, tels, par exemple, que les gens de lettres, les savans, certains ouvriers, etc. sont sujets à mille affections herpétiques : plusieurs d'entr'eux ont des ceintures dartreuses très-rebelles aux moyens de guérison. Le système vasculaire s'affaiblit par le repos ; il se manifeste des varices aux jambes ; la peau de la face devient terreuse et bouffie, etc. J'ai constamment remarqué ce phénomène dans les hommes et les femmes qu'on nous envoie des maisons de force à l'hôpital Saint-Louis, pour subir le traitement que reclame leur état. C'est dans les prisons, en effet, que s'engendrent et s'entretiennent perpétuellement la Gale, le Prurigo, la Dartre scabioïde, et autres affections de cette nature.

§. XXV. Les veilles prolongées, les travaux immodérés, etc. ne sont pas moins funestes au système dermoïde. Les hommes épuisés par d'énormes fatigues, ont des ulcères qu'on ne vient à bout de guérir que par le secours d'un repos absolu. Cette remarque est constante. Ceux qui sont employés à la garde des villes, ou qui passent les nuits dans les édifices publics, contractent des Dartres inguérissables. On envoie très-souvent, dans les hôpitaux, des soldats affectés de certaines éruptions, qu'on prend mal-à-propos pour le résultat de la Gale, et que de simples bains émolliens parviennent bientôt à apaiser ; mais ces éruptions ne tardent pas à reparoître aussi-tôt que ces individus reprennent un exercice pénible.

§. XXVI. Le défaut de propreté occasionne ordinairement plusieurs maladies de la peau. En effet, les matières hétérogènes qui se déposent sur le système dermoïde, et qui, pour la plupart, proviennent du mucus animal destiné à le lubrifier, empêchent la transpiration de s'exécuter. Alors il se forme des croûtes ou des écailles sales sur les jambes, les cuisses, les épaules, etc. Les paysans pourtant ne sont pas sujets aux mêmes inconvénients que le peuple des villes ; ils sont contraints à un si grand exercice, et ils vivent tellement en plein air, qu'ils éprouvent moins les inconvénients de la malpropreté. Il seroit donc convenable que le peuple des villes fît un plus fréquent usage des bains, et les Législateurs ne devraient jamais perdre de vue ce point important d'hygiène publique.

§. XXVII. Dans les longues études que j'ai faites à l'hôpital Saint-Louis, j'ai eu occasion d'observer à loisir l'influence puissante des professions et des métiers, sur les affections déplorables qui sont l'objet de cet ouvrage. Il semble, en effet, que ce qu'il y a de plus utile dans l'ordre social tourne à notre détriment, et que l'homme trouve des écueils dans les moyens les plus féconds de son industrie. Combien de personnes se livrent à des professions mécaniques qui irritent physiquement le système dermoïde ! Beaucoup d'artisans manient, par état, des substances très – malfaisantes ; beaucoup travaillent dans des souterrains, et sont journellement exposés aux plus fatales émanations ; d'autres sont en proie au froid, à l'humidité, au feu, au

soleil ; certains font de grands exercices dans le marcher ; certains restent constamment dans les mêmes lieux. J'ai ajouté des faits inconnus à ceux recueillis par Ramazzini, qui avoit déjà traité ce sujet d'une manière très-philosophique.

§. XXVIII. Parlerons-nous de la contagion ! quelle source abondante de maladies pour la peau humaine ! mais aussi, que de phénomènes obscurs à dévoiler ! Chaque affection cutanée a, pour ainsi dire, sa voie de communication. J'ai expérimenté à l'hôpital Saint-Louis, que rien ne diffère davantage que la manière dont les exanthèmes se propagent. Si la Petite-Vérole et la Vaccine peuvent se développer par l'introduction du pus dans les vaisseaux absorbans, il n'en est pas de même de la Gale, que j'ai essayé vainement de faire naître par inoculation. Au surplus, le mécanisme de la contagion est particulièrement expliqué par l'état physiologique de la peau. On sait aujourd'hui que la gravité d'un exanthème, dépend plutôt de l'individu qui reçoit le virus, que de celui qui le donne ; en sorte qu'une peau saine et vigoureuse est souvent plus apte à l'infection, qu'une peau faible et sans énergie. On peut, par exemple, comparer le vaccin à un grain de blé, qui fructifie avec d'autant plus de force, qu'il est ensemencé dans un bon terrain. Faut-il s'étonner que la diathèse scorbutique nuise quelquefois à son développement dans l'économie animale ? Durant le cours des recherches que j'ai eu occasion d'entreprendre à l'hôpital Saint-Louis, j'ai éclairci d'autres points de doctrine non moins essentiels : j'ai prouvé que les Dartres les plus superficielles sont, en général, les plus contagieuses. Celles qui attaquent à-la-fois le système dermoïde et les viscères intérieurs, ou qui sont profondément invétérées dans l'économie animale, ne se transmettent point d'une personne à l'autre, ou du moins c'est avec une difficulté extrême ; et il faudroit d'ailleurs que leur invasion fût favorisée par des causes prédisposantes. On avoit cru également que le Prurigo se communiquoit par le simple contact : mes expériences ont bien démontré l'inexactitude de cette assertion. J'ai étudié la Teigne, la Plique et beaucoup d'autres maladies, sous le même aspect. J'avoue toutefois qu'il est une foule de problèmes relatifs au phénomène de la contagion, que je suis loin

d'avoir résolus : pour y parvenir, il faut des circonstances que je n'ai pas rencontrées.

§. XXIX. Les progrès de l'Histoire Naturelle, et son union intime avec la Médecine, font qu'on apprécie mieux, depuis quelque temps, l'action des insectes dans la production des maladies cutanées. On n'ignore pas, de nos jours, que beaucoup d'exanthêmes sont dus à l'irritation que peut causer leur présence dans le système dermoïde. On a presque entièrement reconnu la nature de *l'acarus*, qui provoque l'éruption de la Gale. Dans les temps chauds, il survient, dans l'atmosphère, des nuées de mouches qui donnent lieu à des phénomènes non moins redoutables. On a vu quelquefois la totalité de la peau acquérir une tuméfaction extraordinaire. Ce qui est fort remarquable, c'est que chaque animalcule exerce, pour ainsi dire, un genre d'altération qui lui est propre. Les mêmes effets ne sauroient résulter de la piquûre des abeilles, des frelons, des cousins, des chenilles, des scorpions, etc. Les insectes nuisent généralement à la peau, par la morsure qu'ils y opèrent, par le venin qu'ils y répandent, par les œufs qu'ils y déposent. On en voit qui se nichent et perpétuent leur séjour dans cet organe : c'est ce qui arrive, sur-tout dans les régions de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique, où la température brûlante de l'air se mêle parfois à l'humidité constante des lacs, et des fleuves bordés d'épaisses forêts. MM. Humboldt et Bonpland ont observé, dans la partie haute de l'Orénoque, une espèce *d'acarus*, qui laboure l'épiderme, en causant des démangeaisons insupportables : ils parvenaient à le détruire à l'aide d'une pommade faite avec les fleurs de soufre et la graisse de caïman. Je reviens aux faits que mon expérience particulière a recueillis. J'ai cru devoir diriger mes recherches sur le genre d'altération qu'impriment au système dermoïde, les poux qui se développent en nombre incalculable dans certaines maladies, sans que l'œil puisse assigner le siège de leur résidence, ou le lieu précis de leur sortie. Je me suis occupé de la nature de ces insectes, conjointement avec M. Latreille, l'un des plus exacts Entomologistes de Paris ; et j'ai déjà eu occasion de dire ce que je pensois de cet accident terrible de la nature humaine, vers lequel Cœlius-Aurelianus, et d'autres maîtres de notre art, a voient aussi porté leur attention. Je démontrerai que cette affection

n'attaque jamais les personnes robustes et vigoureuses, et que la génération de ces dégoûtans animalcules, tient à une foiblesse radicale et constitutionnelle de la peau, comme le développement des vers, dans le conduit intestinal, tient également à un défaut d'énergie dans les propriétés vitales de cet organe.

§. XXX. La triste influence des affections de l'ame sur les altérations du système dermoïde est trop manifeste, pour qu'on puisse la contester. On a dit judicieusement, que ces altérations étoient, le plus souvent, l'apanage des hommes flétris par des chagrins, ou abattus par de longues infortunes. Si les animaux sont moins sujets que nous aux maladies cutanées, c'est qu'ils sont exempts d'une multitude de causes qui les produisent et les fomentent : leurs passions ne sont exposées à aucun trouble qui les exalte d'une manière continue. Lorsqu'un individu est vivement agité par la crainte ou par la douleur, l'éclat de sa peau se ternit ; ses joues deviennent flasques, livides ou jaunes. Je publierai, dans ce Recueil, le portrait d'un malheureux serviteur, qui voyant son maître conduit au supplice ignominieux de l'échafaud, fut universellement couvert d'une Dartre furfuracée. J'ai vu une femme dont la peau fut soudainement marquée d'une éruption papuleuse, par la simple annonce d'une nouvelle fâcheuse. Dans ces occasions, il se déclare même des exanthêmes, dont on ne sauroit trop définir la nature, parce que leur aspect n'est pas toujours le même. On connoît les taches rouges qui déparent la face de ceux qui se livrent à des mouvemens habituels de fureur, etc. : j'offrirai en conséquence les différens traits que j'ai pu réunir à ce sujet.

§. XXXI. Quand on parcourt l'histoire des peuples, on trouve les plus grands rapports entre leurs maladies et leur genre de vie. L'influence des mœurs et des causes politiques, ne sauroit donc être méconnue par les praticiens philosophes. Si l'on jette un coup-d'oeil sur les nations civilisées, on verra que les anciens Grecs avoient à peine apperçu ces dégradations du système dermoïde, sans doute à cause de la sévérité du régime qu'ils observoient. Le célèbre M. Willan fait remarquer que, du temps d'Homère,

elles devoient être peu communes, puisque cet immortel poète n'en fait presque pas mention : il décrit seulement, d'une manière confuse, les excréments dégoûtantes qui souillent la peau des indigènes. Hérodote, Thucydide, Diodore de Sicile, ne parlent de ces maladies que comme de quelques fléaux rares, répandus çà et là, et qu'ils ne connoissoient que par tradition ou par renommée. Ils s'imaginoient qu'elles étoient l'apanage des Barbares, corrompus par le luxe : de là vient que les Perses en redoutoient si fort l'introduction dans leur pays. Les Romains, avec leur pureté austère, se croyoient également hors de leur atteinte. Ces honteuses éruptions étoient reléguées, chez eux, parmi les animaux et les esclaves. Mais la dépravation s'accrut : on négligea les exercices du Champ de Mars ; on s'abandonna à la paresse, à l'oisiveté, à la débauche, à l'ivrognerie ; et de là une source bien féconde de maladies cutanées. Ni les Germains, ni les Gaulois, ni les Bretons laborieux et guerriers, n'avoient contracté ces déplorables affections avant le commerce des Sarrasins. Les peuples, en se mêlant, ont fait un cruel échange de maux. On gémit sur le triste sort de l'humanité, quand on songe que le mal affreux qui attaque les plus précieux organes de la reproduction et de la vie, a dû peut-être son introduction en Europe à des circonstances politiques.

§. XXXII. A ces causes que je viens d'énumérer, on peut en joindre d'autres qui sont d'autant plus désastreuses, qu'elles se prolongent de génération en génération : telles sont, par exemple, celles qui tiennent à une disposition originelle. Des faits irrécusables prouvent que les familles humaines se dégradent, par le triste héritage des maladies qu'elles se transmettent dans la succession des siècles. J'ai observé, à l'hôpital Saint-Louis, que les différens virus peuvent se modifier à l'infini dans l'économie animale, et produire les altérations cutanées les plus extraordinaires. Une femme qui avoit éprouvé, pendant sa grossesse, une Petite-Vérole confluente, mit au monde un enfant mâle, lequel étoit recouvert d'une Dartre squammeuse, dont l'aspect étoit hideux. Un homme étoit en proie à la Goutte, et cette affection douloureuse avoit pris le caractère herpétique, chez deux filles auxquelles il avoit donné le jour. Il arrive souvent que les maladies cutanées passent des pères aux enfans, avec des symptômes

rigoureusement semblables. Nous avons sous nos yeux, un jeune homme qui a ainsi hérité d'un Cancer, lequel occupe les lèvres et une partie des fosses nasales. Les deux individus dont l'épiderme se convertit en écailles, et qui parcourent aujourd'hui l'Europe pour se montrer à la curiosité publique, ont reçu de leur aïeul, cette altération physique si extraordinaire, ainsi que le constatent les journaux scientifiques du temps. Concluons généralement qu'il n'est point de maladies qui se perpétuent plus facilement par des causes purement héréditaires, que celles qui intéressent la peau et le système lymphatique : telles sont les Dartres, les Scrophules, le Prurigo, le Vice Vénérien, etc. On verra plus bas, que rien n'est plus difficile à déraciner que ces dispositions morbifiques, ainsi transmises d'âge en âge, parce qu'elles s'identifient si énergiquement avec l'économie humaine, qu'elles constituent, pour ainsi dire, une seconde nature.

QUATRIÈME SECTION.

Des Phénomènes physiologiques que peut révéler l'étude des Maladies de la Peau.

§. XXXIII. S'il est vrai qu'il faille généralement considérer l'étude de la Physiologie comme une introduction nécessaire à celle de la Pathologie, on doit avouer que la Pathologie fournit, à son tour, des leçons très – étendues sur la Physiologie. Je n'ai donc pu diriger toute mon attention sur la nombreuse classe de maladies qui font le sujet de cet ouvrage, sans approfondir en même temps les notions qu'on a déjà acquises sur les propriétés vitales du système dermoïde. Aucun système, d'après mes remarques, n'est plus éminemment organisé pour l'exercice de la sensation : chaque point de sa surface a, pour ainsi dire, son mode de plaisir ou de

douleur. La portion de la peau qui est pourvue d'une plus grande quantité de nerfs, est aussi celle qui est le plus exposée aux éruptions morbifiques ; de là vient que les tégumens de la face humaine sont si souvent dégradés par les hideuses empreintes de la Petite-Vérole, des Dartres, des Scrophules, etc. Les personnes dont la peau est d'une susceptibilité très -irritable, sont aussi celles qui sont les plus sujettes aux Erysipèles, etc. Ne faut-il pas conclure de ces observations, que toutes les circonstances qui concourent à l'excitement des propriétés vitales du système dermoïde, doivent favoriser le développement de plusieurs maladies dans ce même système ? Les mouvemens de la dentition font naître, sur le visage des enfans, des papules d'une couleur rouge : les éclats de la puberté s'expriment par des boutons phlegmoneux. Chez les femmes naturellement très-sensibles, le phénomène de la conception ternit la peau, et la couvre de rousseurs que l'accouchement fait disparaître : ces femmes sont alors fréquemment assaillies par la fièvre miliaire ; et quelquefois il leur survient des efflorescences qui durent plusieurs années. Au surplus, ce qui prouve que les forces vitales ont une part très-active au développement des maladies cutanées, c'est que les éruptions des Dartres et celles de la Gale s'affaissent considérablement après la mort, ainsi que nous avons pu nous en assurer par un grand nombre d'autopsies cadavériques. D'une autre part, il importe de remarquer, que le système dermoïde subit une multitude d'altérations, lesquelles ne proviennent que d'un affoiblissement extraordinaire, introduit dans l'exercice de l'irritabilité et de la sensibilité : telles sont les ecchymoses, les taches scorbutiques, les pétéchies, et autres affections de ce genre. Les Dartres furfuracées ou squammeuses, que les vieillards éprouvent dans les extrémités inférieures, sont dues à l'état d'atonie générale qui existe dans leur économie. Un homme dont le travail consistoit à décharger le bois qui arrive sur la Seine, fut contraint, un jour d'hiver, de se plonger dans l'eau jusqu'à la ceinture. Frappé d'un engourdissement subit, il tomba, et fut ramené par ses camarades sur le bord de la rivière. Depuis ce temps, la peau de ses mains et de ses pieds est devenue roide et presque insensible ; il a perdu jusqu'à la faculté de se livrer aux plaisirs de l'amour, et son corps est parsemé de plaques violettes et bleuâtres, d'une forme très-variée. Cette affection singulière disparaît toutefois

momentanément, quand on soumet le système dermoïde à une douce chaleur, ou à des lotions tièdes et stimulantes. C'est par un mécanisme d'action analogue, qu'une violente fièvre, soudainement suscitée, fait souvent évanouir des Dartres chroniques, qu'on croyoit inguérissables. Cette double considération physiologique, que nous venons d'établir, touchant l'exaltation excessive ou la prostration extrême des forces vitales de la peau, donne, pour ainsi dire, la clef des procédés curatifs.

§. XXXIV. Dans les sciences physiques, beaucoup de vérités ne restent inconnues, que parce qu'on ignore les vérités intermédiaires. L'étude approfondie des maladies dont nous traitons, n'est donc pas uniquement propre à nous éclairer sur tous les faits relatifs à la sensibilité et à l'irritabilité de la peau ; elle parviendra peut-être quelque jour à nous révéler la physiologie entière des parties diverses qui constituent cette merveilleuse enveloppe, ou qui correspondent plus ou moins directement avec elle. Déjà, en suivant une méthode inverse de celle qui dirige communément les esprits dans l'apprentissage de notre art, par la contemplation des Teignes et de la Plique , nous sommes arrivés à des idées nouvelles sur les fonctions des tégumens de la tête et des cheveux : l'histoire des Dartres nous a initiés davantage dans l'action mystérieuse du tissu réticulaire et du corps papillaire ; celle des éruptions écailleuses nous a mieux fait apprécier la nature de l'épiderme. Déjà mes recherches sur les Scrophules m'ont conduit à des notions plus certaines sur l'économie vitale des Glandes et du système lymphatique. Qui sait enfin, si des méditations plus prolongées sur les symptômes affreux de l'Eléphantiasis, n'ajouteront pas à nos découvertes sur l'appareil cellulaire, et si un examen plus exact des exostoses et des caries vénériennes, ainsi que de tous les phénomènes qui leur appartiennent, ne résoudra pas quelque problème sur l'acte physiologique de l'ossification, qui a déjà coûté tant d'expériences !

§. XXXV. Toutefois, aucun phénomène ne me semble plus susceptible d'être éclairci par l'étude de la Pathologie cutanée, que celui de ces étonnantes sympathies, qui font continuellement correspondre les différens systèmes de l'économie animale. Ce sujet est toujours nouveau pour les Observateurs physiologistes ; la connexion la plus frappante est, sans

contredit, celle du système dermoïde avec les membranes muqueuses de l'estomac, dans les premiers paroxysmes de la Petite-Vérole : ce dernier organe se contracte dans cet exanthème, et est violemment irrité par des nausées ou par des vomissemens. L'appareil respiratoire n'est pas moins lié avec la peau, qui se couvre d'une efflorescence farineuse dans la troisième période de la Phthisie pulmonaire. Si l'on pou voit ignorer les sympathies du système dermoïde avec les parties génitales, il n'y auroit qu'à rappeler que l'infection syphilitique de ces parties, coïncide souvent avec les ulcérations de l'intérieur de la gorge. Mais le fait le plus remarquable que nous ayons découvert par la Pathologie cutanée, est celui d'une femme de mauvaise vie, atteinte d'une Dartre furfuracée qui occupoit tout le sein gauche : toutes les fois qu'elle grattoit long-temps le mamelon malade, elle étoit entraînée dans des pollutions voluptueuses. Un habitant d'Arras vint me consulter. Il avoit une émission de liqueur séminale, quand il cherchoit à apaiser le prurit violent qu'excitoit, à la marge de l'an us, la présence d'une Dartre miliaire. Lorry raconte qu'un sexagénaire éprouvoit une démangeaison insupportable à la cuisse, et qu'en se grattant, il ne tar do it pas à être affoibli par une éjaculation abondante. Qui ne sait pas que les appétences vénériennes deviennent souvent extraordinaires chez les individus affligés de certaines maladies de peau, sur-tout lorsque ces affections ont envahi la totalité du système dermoïde ? Quelquefois aussi, par l'atonie universelle de ce même système, il se manifeste un phénomène absolument contraire. J'ai cité naguère l'exemple d'un malheureux matelot, qui, pendant l'hiver, s'étoit plongé dans la Seine jusqu'aux reins, et chez lequel la peau, accidentellement frappée d'une rigidité morbifique, détermina une impuissance virile dont il ne s'est jamais rétabli. On verra dans le cours de cet ouvrage, que des maladies cutanées, parvenues à un degré d'intensité très-considérable, ont retardé la puberté dans les deux sexes, et ont radicalement énérvé l'appareil de la reproduction. Pallas, dans son *Voyage en Russie*, rapporte que les Cosaques du Jaik sont très-fréquemment attaqués d'une lèpre endémique dans les contrées qu'ils habitent. Cette lèpre, accompagnée de douleurs vives dans les articulations, attaque d'ordinaire ceux qui sont à la fleur de l'âge, et pourtant elle donne une aversion invincible pour les plaisirs de l'amour. Je m'abstiens

d'alléguer d'autres faits pathologiques, qui démontrent qu'en général, plus est important le rôle que joue un organe dans l'économie animale, plus ses relations avec les autres organes sont intimes et étendues. La peau est l'aboutissant commun de tous les nerfs, de tous les vaisseaux artériels, veineux et lymphatiques ; elle est le foyer le plus actif de la sensibilité humaine ; toutes les parties élémentaires du corps concourent à la former ; chacune de ces parties lui imprime, pour ainsi dire, des propriétés de sa façon. Faut-il s'étonner du nombre et du pouvoir de ses influences sympathiques, dans ses divers états de maladie ?

§. XXXVI. L'histoire physiologique des correspondances que la peau entretient avec les autres systèmes de l'économie vivante, jette nécessairement un jour nouveau sur les rétro pulsions des maladies cutanées. Quoiqu'on ne puisse pas dire rigoureusement que la matière, ou les humeurs particulières qui signalent extérieurement ces maladies, puissent se déplacer d'un organe à l'autre, il s'opère néanmoins des refoulemens et des transports manifestes de l'irritation morbifique, lorsqu'une issue quelconque lui est fermée. En général, nous avons observé que le phénomène des rétro pulsions étoit d'autant plus pernicieux, qu'il a lieu dans les exanthèmes que les Médecins cliniques regardent comme étant en quelque sorte *dépuratoires* : de ce nombre sont les Varioles, les Rougeoles, les Fièvres miliaires, les Erysipèles de divers genres, etc. Souvent, sans autre signe précurseur qu'un léger frisson métastatique, ces exanthèmes abandonnent soudainement la peau, pour se jeter sur quelque viscère important, et en détruire la vitalité : dès-lors l'acte de la coction est interrompu ; il survient de l'anxiété, une suffocation véhémence, des défaillances ; la mort arrive en quelques heures. Quelquefois pourtant la nature parvient à se débarrasser ; la crise se déclare aussi-tôt par des douleurs énormes dans les bras et dans les cuisses, par un flux d'urine plus abondant, ou par la formation d'un abcès. C'est ce dernier procédé que nous imitons, lorsqu'en pareil cas nous pratiquons des vésicatoires, des cautères et autres émonctoires. Pour ce qui est des exanthèmes chroniques, leur rétro pulsion ne s'exécute point communément d'une manière aussi

prompte : cependant il peut arriver que ces maladies reportent leurs effets irritans vers le cerveau, vers le poumon, ou vers d'autres parties non moins essentielles de l'organisation. J'ai vu à l'hôpital Saint-Louis, la répercussion de la Gale produire un accès de folie chez une femme ; une infiltration universelle du tissu cellulaire chez un enfant. J'ai vu les Dartres déterminer l'apoplexie, le catarrhe suffocant, etc. Une ouvrière en linge avoit une Teigne furfuracée, dont elle parvint à se délivrer par des lotions réitérées d'eau de saturne. Elle devint aveugle. Depuis cette époque, son triste état s'est un peu amélioré par les purgatifs. La Gourme muqueuse, par ses métastases, cause des diarrhées, des gonflemens dans les articulations et dans le bas-ventre des enfans ; par une action plus fatale encore, elle attaque les glandes du mésentère, et trompe les regards par une bénignité apparente. Il paroît que les rétrôpulsions des Maladies cutanées avoient été observées par les anciens maîtres de l'art, et qu'ils les regardoient comme très-redoutables. J'ai pourtant obtenu des succès dans leur traitement, par le secours des emplâtres vésicans ; quelquefois aussi, tous les moyens qu'on emploie, sont infructueux pour les combattre —, alors elles sont d'autant plus à craindre, qu'elles sont peu apparentes, et qu'on ne s'aperçoit que fort tard de leur danger ; il n'est pas rare de voir que les malades s'applaudissent de leur guérison, parce que l'affection ne donne plus aucun symptôme d'irritation et d'existence : cependant les viscères deviennent squirreux. Lorry se souvenoit d'avoir vu, à Lyon, un homme qui, d'après le conseil d'un charlatan, avoit opéré la répercussion d'une Dartre, à l'aide d'un topique astringent. Il n'éprouvoit aucune douleur —, mais son foie resta singulièrement endurci. Au surplus, j'ai eu occasion d'étudier, dans l'hôpital Saint-Louis, les signes précurseurs de la rétropulsion des Maladies cutanées. On doit juger qu'elle est sur le point de s'effectuer, lorsque le système dermoïde reprend la couleur qui lui est propre, et que l'individu n'entrepas néanmoins dans une complète convalescence ; quand les accidens intérieurs semblent augmenter aux dépens des accidens extérieurs ; lorsqu'il y a du trouble dans les fonctions naturelles ; lorsqu'il se manifeste des anxiétés précordiales, des vertiges, des douleurs articulaires, etc. : enfin j'ajouterai, comme un dernier résultat de mes observations cliniques, que les rétrôpulsions morbifiques sont

essentiellement subordonnées à la loi puissante des sympathies. C'est pourquoi les membranes muqueuses qui correspondent le plus directement avec le système dermoïde, reçoivent toujours les premières atteintes, etc. L'influence de l'âge détermine communément le lieu qui doit être spécialement atteint : dans les enfans, par exemple, les rétropulsions sont parfois suivies de l'hydrocéphale ou de la surdité ; chez les jeunes gens, on leur voit succéder la phthisie pulmonaire ou le catarrhe aigu ; dans les vieillards, c'est l'ascite, l'œdème des extrémités inférieures, l'ulcération de la vessie, etc. Il importe de ne pas négliger la considération du sexe et de la prédominance de l'organe utérin, qui donne lieu à des métastases irrémédiables, particulièrement à l'époque si orageuse de la cessation du flux menstruel.

§. XXXVII. En parcourant les divers points de vue physiologiques, qu'a pu m'offrir l'étude des Maladies de la peau, j'ai nécessairement appliqué mon attention au singulier rapport que ces maladies conservent avec l'intégrité des sécrétions et des excréctions habituelles. Quand la matière de ces sécrétions et de ces excréctions ne prend point sa route accoutumée, elle ravage le système dermoïde. La Dartre scabioïde des pauvres, tient presque toujours à une interception de la transpiration. Les saletés qui s'accumulent sur l'épiderme, y font naître des écailles, des Pustules, des Phlyctènes, etc. Le flux hémorroïdal, par exemple, peut appartenir à l'un et à l'autre sexe. Ce flux paroît nécessaire à l'économie animale, parce qu'il est favorable au dégorgement de la veine des portes. Il y avoit, à l'hôpital Saint-Louis, un infortuné maître d'école, dont le visage devenoit affreusement couperosé, quand ce flux salutaire lui manquait. On peut rapporter des phénomènes analogues à la suppression des menstrues. Nous avons vu quelquefois cette suppression suivie d'une éruption générale des papules. J'ai eu l'occasion de recueillir, dans l'intérieur de l'hôpital Saint-Louis, un grand nombre d'observations sur les Dartres causées par l'exubérance du lait, chez les femmes qui n'ont pas nourri, ou qui sèvent inopinément leurs enfans. Ces Dartres, qui tiennent à un désordre interne des glandes lymphatiques et du tissu muqueux, sont les plus rebelles aux moyens curatifs. Les bains, ordinairement si salutaires, redoublent quelquefois leur intensité ; elles sont

accompagnées de douleurs violentes, éparses çà et là dans l'économie animale, qui se dirigent tantôt vers la tête, pour troubler les fonctions cérébrales ou embarrasser l'exercice de l'ouïe ; tantôt vers la poitrine, pour opprimer la respiration ; tantôt vers les entrailles, pour provoquer des coliques nerveuses ou intercepter le flux des menstrues, etc. Je tracerai le tableau de ces douleurs extraordinaires, qui, ce me semble, ont échappé jusqu'à ce jour à la sagacité vigilante des Observateurs cliniques.

CINQUIÈME SECTION.

Considérations générales sur les procédés curatifs appliqués au Traitement des Maladies de la Peau.

§. XXXVIII. Après une étude si grande, si variée, des symptômes et du génie particulier des affections cutanées ; après un dénombrement exact de leurs causes et de tous les points de vue physiologiques qu'elles présentent, nous avons dû discuter, approfondir les règles relatives à leur traitement. Cette partie étoit, sans contredit, la plus essentielle de nos recherches, puisqu'elle est le terme unique que nous devons nous efforcer d'atteindre. Il ne suffit pas toutefois, pour y parvenir, de faire disparaître les empreintes morbifiques qui souillent l'extérieur du système dermoïde ; de nettoyer, en quelque sorte, cette grande surface sensible, en lui rendant l'éclat qu'elle a perdu ; il faut arriver à la source du mal, et agir quelquefois d'après une multitude d'indications différentes : tout se réunit pour rendre ce sujet difficile, et souvent même impénétrable. J'ai cru en conséquence, que pour établir d'une manière décisive la thérapeutique des Maladies cutanées, il falloit non-seulement détourner les causes sans nombre d'où elles dérivent,

mais apprécier plus profondément qu'on ne la fait avant nous, le travail particulier de la nature dans ces sortes de maladies. Voici encore une matière qui réclame les combinaisons les plus vastes et les méditations les plus soutenues.

§. XXXIX. L'homme qui s'est tissu des vêtemens, qui est en outre armé de ses puissantes mains, pour défendre et protéger la surface de ses tégumens contre les atteintes nuisibles des corps qui l'environnent, est cependant celui des êtres vivans dont le système dermoïde est exposé à un plus grand nombre d'altérations. Le premier devoir du Médecin qui cherche à y remédier, est donc de prévenir ou d'éloigner toutes les causes qui peuvent blesser la peau, et d'entretenir toutes celles qui favorisent son énergie et son activité. Des bains fréquens, des lotions réitérées, des frictions douces, etc. ne contribuent pas peu à remplir cette indication salutaire : la nature elle-même nous en montre la nécessité dans l'instinct des animaux. Les oiseaux, par exemple, dont la plupart sont destinés à voyager dans les régions brûlantes de l'air, ont les plumes enduites d'une matière onctueuse, à laquelle ils ont recours pour les lubrifier : les quadrupèdes se lèchent en se frottant contre les arbres, se plongent dans les fleuves, etc. Au surplus, l'humectation journalière de la peau humaine, n'a pas seulement pour effet de la purger des immondices qui la couvrent ; elle excite encore l'action des vaisseaux qui s'y distribuent, et favorise généralement toutes ses fonctions. On sait d'ailleurs que l'appareil tégumentaire est parsemé de glandes sébacées, d'où jaillit continuellement une huile destinée à la rendre plus souple et plus flexible. Cette liqueur abonde dans la jeunesse, diminue dans la vieillesse, et chez les adultes habituellement condamnés à un exercice violent : elle tarit pareillement chez les hommes qui habitent des pays très-chauds. Ne voit-on pas déjà combien seroit profitable à l'humanité rétablissement des bains publics, soit dans les villes, soit dans les campagnes, et combien ce grand moyen d'hygiène publique exige la surveillance des magistrats ? Les onctions pratiquées par les Anciens évitoient une foule de maladies cutanées.

§. XL. C'est en observant les affections de la peau sur un théâtre aussi étendu que l'hôpital Saint-Louis, que j'ai appris à étudier leur curabilité d'après la nature et l'intensité de leurs causes, qu'aucun voile n'a pu dérober à mes regards. Des maladies cutanées qui surviennent chez des hommes d'ailleurs bien portans, par des causes purement externes, comme, par exemple, par des lésions mécaniques, par la morsure des insectes, par la contagion, etc. cèdent aisément à nos procédés curatifs ; mais quand les maladies proviennent d'une disposition cachée dans le système lymphatique, et qu'elles tiennent à des causes très-anciennes, elles doivent redoubler d'intensité, toutes les fois qu'on les combat par des moyens foibles. C'est ainsi que je n'ai pas trouvé de causes plus difficiles à déraciner que les causes héréditaires. Leur résistance à toute guérison, vient de ce qu'il faudroit changer entièrement l'état physique habituel des individus, influencer d'une manière continue sur les qualités de leurs organes et sur leur mode de sensibilité et d'irritabilité, et introduire enfin les modifications les plus remarquables dans leur économie : les mêmes obstacles se rencontrent quand les causes sont nombreuses. Si des malades, profondément énervés par la Diathèse scrophuleuse ou scorbutique, contractent la Gale ; et si cette affection nouvelle n'est pas soudainement guérie, bientôt elle ne cède plus aux simples médicamens externes ; elle semble faire cause commune avec la maladie principale. J'ai souvent été le témoin d'un phénomène très-important en Pathologie cutanée : c'est que ceux qui sont déjà atteints du Scorbut, du Favus ou d'une Dartre quelconque, sont très-difficilement délivrés de l'infection vénérienne : n'est-ce pas parce que le système lymphatique, déjà affoibli par une altération primitive, reste sans énergie pour effectuer la réaction ?

§. XLI. On se demande aussi quelquefois, pourquoi des remèdes obtiennent des effets si différens, dans des affections qui, au premier coup d'œil, paroissent absolument identiques ? Cette opposition apparente tient, je le présume, à ce que le Médecin n'a point fait une étude assez sérieuse du travail particulier de la nature dans les Maladies cutanées. Rien sans doute n'étonne davantage l'imagination, que cette marche régulière et uniforme que suivent la plupart des exanthèmes à mesure qu'ils se développent ; que

ce tumulte qui s'excite sur la peau, par la simple insertion d'un virus contagieux ; que les secousses extraordinaires que subit cette enveloppe, lorsqu'elle se convertit en boutons, en pustules, en croûtes, en lamelles furfuracées. Deux mouvemens très-remarquables semblent généralement présider à cet étonnant phénomène ; l'un se passe dans le système vasculaire, l'autre dans le système dermoïde. Souvent rien n'est plus difficile à reconnoître que les progrès merveilleux de cette coction morbifique, sur-tout pour des yeux inexpérimentés. Quand la peau est sèche et rugueuse, elle annonce que l'éruption est encore dans sa crudité ; quand la peau est douce, et que les urines ainsi que les autres excrétiions sont chargées, la maladie touche à son déclin. Dans quelques maladies cutanées, comme, par exemple, dans la Petite-Vérole, la peau ressuscitée d'un premier naufrage, est exposée à un second danger, et court encore de nouveaux hasards. C'est ce qui arrive principalement quand des pustules, dispersées çà et là sur toute la surface du corps, subissent une suppuration laborieuse et prolongée. Quelles précautions ne faut-il pas prendre alors, pour préserver les viscères de ces foyers impurs ! Ce que nous venons de dire des exanthèmes aigus, peut se dire également des exanthèmes chroniques, parce que la plus grande analogie existe entre ces deux genres d'affection. En effet, quoique ces derniers perpétuent leur irritation pendant plusieurs années, ils ont cependant une période de crudité, dont tous les phénomènes se déroulent aux yeux de l'observateur qui a la patience de les contempler. Pendant toute cette période, les tumeurs de la peau ont une dureté particulière, qui n'offre aucun signe de terminaison. Cependant, après un long intervalle, il survient un changement heureux : la rougeur diminue, les tumeurs s'affaissent, les ulcérations s'améliorent, et il se déclare des symptômes qui annoncent que véritablement l'acte de la coction est terminé. Il en est donc des maladies chroniques comme de tant d'autres phénomènes que la nature n'exécute qu'avec une extrême lenteur, parce que le temps n'est rien pour elle, et qu'elle compte à peine les siècles pour l'accomplissement de ses desseins.

§. XLII. La naissance et le développement des affections cutanées, s'opèrent constamment d'après les mêmes lois ; mais il n'en est pas ainsi de

leur solution. Des mouvemens funestes à l'économie animale peuvent succéder à des mouvemens qui avoient été d'abord salutaires, comme cela s'observe quelquefois dans plusieurs Dartres rongeantes, dans certaines espèces de Lèpre, dans l'Éléphantiasis, etc. Dès-lors il n'y a plus rien à espérer de la nature, qui n'exécutant aucun effort heureux, finit par se nuire à elle-même, et se consume par sa propre activité. Si la dégénération est concentrée, comme dans le Cancer, on peut sans doute recourir au feu ou à l'instrument tranchant ; mais si elle gagne les viscères intérieurs les plus essentiels à la vie, les symptômes empiront et deviennent formidables par leur tenacité : tous les usages de la peau sont interceptés, et l'organisation entière est envahie par la matière de son infection. Le marasme, le scorbut, l'anasarque, etc. viennent compliquer une aussi fatale catastrophe : les malades succombent au milieu des horreurs et des tourmens inexprimables de la fièvre hectique.

§. XLIII. Ne voit-on pas déjà combien il est utile pour le Médecin clinique, de suivre la nature dans ses opérations, pour apprendre à imiter ou à diriger sa marche ? Mais une autre considération s'est présentée à moi dans le cours de mes recherches sur le traitement des Maladies cutanées. En méditant avec profondeur sur cette intéressante matière, je n'ai pu méconnoître le rôle avantageux que jouent la plupart de ces maladies pour la conservation humaine. Semblables aux orages de l'univers, qui purgent l'atmosphère en la troublant, elles sont envisagées, par le Pathologiste éclairé, comme des fermens purificateurs qui délivrent le corps vivant de quelque substance ennemie. Le vulgaire lui-même est souvent averti de cette vérité physiologique, par le spectacle fréquent des accidens qui succèdent à la suppression trop prompte de certaines affections dartreuses ; et personne n'ignore les vives alarmes qu'il témoigne, lorsqu'on fait des efforts pour en opérer la guérison. La peau devient donc, dans plusieurs circonstances, un centre de fluxion, qui fixe en quelque sorte le destin de l'économie entière. Un homme éprouvoit un catarrhe chronique de la vessie ; il en fut délivré par une éruption herpétique, qui se manifesta dans la main droite. Un littérateur cessa d'éprouver les accès d'une aliénation mentale, à laquelle il étoit sujet depuis trois ans, aussi-tôt qu'une Dartre

squammeuse se fut déclarée sur le cuir chevelu. M. Strambio observe que les individus atteints de la Pélagre, sont exempts des autres maladies régnantes. Lorry dit avoir vu des Glandes squirreuses diminuer considérablement de volume, par un exanthème inattendu. Mais le fait le plus remarquable, est celui d'une femme tourmentée par des douleurs lancinantes dans la région de l'utérus, qui lui faisoient redouter l'invasion très-prochaine du Cancer. A l'âge de retour, le système dermoïde a été universellement atteint d'une exfoliation furfuracée, et les symptômes intérieurs se sont dès-lors évanouis. Le fait suivant mérite une attention très-particulière. Un vieillard qui, dans sa jeunesse, avoit vécu dans le luxe et les grandeurs, et qui s'étoit immodérément livré aux liqueurs spiritueuses, étoit en proie, depuis l'âge mûr, aux paroxysmes d'une goutte violente, dont aucun procédé de l'art n'avoit pu pallier les tourmens. Près de huit mois de l'année étoient presque infructueusement employés à combattre les dégoûts, les nausées, le long supplice des insomnies, les spasmes nerveux, les catarrhes réitérés de la membrane muqueuse gutturale, la présence de vents dans le conduit intestinal, la constipation, l'embarras du flux des urines, les phlegmasies chroniques des entrailles irritées, et surtout la sensation horrible d'une sorte de déchirement dans les ligamens des pieds et des genoux, symptôme si fréquent dans le cours de cette désolante maladie. Métamorphose surprenante ; tant d'accidens qui se succédoient et s'enchaînoient pour ainsi dire réciproquement, disparurent d'une manière soudaine à l'époque fameuse où les troubles politiques commencèrent à agiter la France. Cet individu, doublement malheureux, perdit sa fortune et ses dignités ; et le vif chagrin qu'il en éprouva, produisit un changement incompréhensible dans son existence physique. Il cessa de souffrir ; mais tout son corps fut recouvert d'une éruption écailleuse dont l'aspect étoit hideux et repoussant : il perdit l'usage de ses doigts, qui étoient comme enduits d'une concrétion tophacée. Dès-lors plus de douleurs internes : les fonctions des viscères reprirent le calme et la vigueur de la santé ; l'appétit étoit vorace, et les digestions s'effectuoient avec une régularité inaltérable. Ce ne fut pas sans péril qu'on essaya, quelque temps après, de faire disparaître cette affection cutanée, par divers topiques qu'il seroit trop long de rappeler. On observa qu'à mesure que le système dermoïde se nettoyoit

et se purgeoit de la matière arthritique, qui paroissoit s'y être déposée, le bas-ventre se tuméfioit, et que la poitrine sur-tout éprouvoit une anxiété suffocante. On renonça aussi-tôt au projet qu'on avoit conçu de le guérir. Il semble donc qu'au milieu de cette association admirable de systèmes organiques, l'équilibre ne se maintienne que lorsque les uns servent, pour ainsi dire, d'émonctoire aux autres ; la peau sur-tout est l'organe que la nature choisit de préférence pour l'accomplissement des crises qui suivent la solution des maladies chroniques. Je connois un ouvrier qui a échappé aux progrès de la Phthisie pulmonaire, par une Dartre miliaire qui lui couvre la totalité de la face. Lingénieux Baillou, ce praticien d'immortelle mémoire, qui rappela dans les murs de Paris les beaux jours de la Médecine grecque, avoit profondément médité sur ce phénomène, et en tiroit des principes de la plus haute conséquence.

§. XLIV. Qu'on réfléchisse maintenant aux précautions sages que réclame la thérapeutique des maladies cutanées. Aussi ce n'est qu'après m'être longtemps livré à ces méditations préliminaires, que j'ai entrepris, avec quelques succès, différens essais de traitement. Je déclare donc avec cette assurance, ou pour mieux dire avec cette sorte d'autorité que me donne une longue application sur des objets aussi intéressans, qu'aucune partie de l'art n'offroit plus d'erreurs à détruire. Quels obstacles n'opposoit point à ses progrès, l'absurde doctrine des médicamens prétendus spécifiques, qui n'est que trop consolidée par les préjugés les plus anciens ? Mais, pour me servir de l'expression hardie du profond Stahl, c'est abuser de l'autorité que de ne se conduire que par elle. Je n'ai pas craint, en conséquence, de démontrer les fautes qu'avoit fait commettre l'ignorance des dogmes physiologiques : j'ai tout ramené aux principes fondamentaux qui dirigent le traitement des autres maladies : j'ai prouvé que les remèdes auxquels on attribue une action particulière sur les altérations de la peau, n'agissent, pour la plupart, qu'en influant sur l'activité des exhalans, qu'en provoquant l'action du système lymphatique, qu'en suscitant les évacuations alvines ou le flux des urines, ou enfin en modifiant, d'une manière quelconque, la puissance des propriétés vitales. Ainsi donc, rendre au système dermoïde l'énergie physique dont il jouit dans l'état ordinaire de santé, rétablir ses rapports

nombreux avec les autres systèmes de l'économie vivante, le mettre en harmonie avec toutes les fonctions, tel est le but que se propose le Médecin éclairé, comme on le verra dans le cours de cet ouvrage. Que deviennent dès-lors ces volumineuses compilations publiées par le charlatanisme ou la cupidité, touchant les vertus faussement attribuées à une foule de recettes insignifiantes ? Pour dissiper toute erreur, j'ai soumis à des épreuves nouvelles une foule de substances généralement employées, de nos jours, contre les maladies des végétaux. telles sont, parmi les végétaux, la dentelaire, la douce-amère, la morelle et autres plantes narcotiques ; parmi les minéraux, les préparations mercurielles, antimoniales, saturnines, cuivreuses ; l'oxide de manganèse, le sulfate d'alumine, le nitrate de potasse, le muriate de soude, le charbon, et particulièrement le soufre, auquel j'ai fait obtenir une prééminence qu'il n'avoit pas auparavant. J'ai cherché à apprécier justement les effets des graisses oxygénées, des fomentations huileuses, des bains, des eaux thermales et minérales, etc. : j'ai recueilli plusieurs faits sur les résultats favorables de la saignée, dans le traitement des Dartres, de la Gale, etc. : je n'ai pu méconnoître également l'utilité des escarotiques, qui imprimant un violent stimulus à la peau, changent l'ordre de ses mouvemens organiques, et détruisent l'espèce de sécrétion morbifique dont ce système a contracté l'habitude. On attache une grande confiance aux vésicatoires, aux cautères, aux sétons, à tous les ulcères artificiels : je présenterai des observations curieuses sur l'application de ces moyens. Je ne puis que les énoncer dans ce moment ; car le seul objet de ce Discours est de concentrer des vérités que je développerai avec beaucoup plus d'étendue, à mesure que je traiterai chaque point de la science.

SIXIÈME SECTION.

Exposition sommaire de la Méthode que ai suivie dans la confection de cet Ouvrage.

§. XLV. Il faut comparer celui qui entre dans une science nouvelle, à un voyageur qui arrive pour la première fois dans un pays solitaire, et que les hommes n'ont point encore fréquenté. Les différens lieux qu'il parcourt, bien loin d'être des sentiers battus, sont couverts d'obstacles et de précipices : de loin en loin seulement il rencontre quelques espaces qu'il peut parcourir avec facilité. Telle a été ma propre situation, au sein de l'immense carrière que j'ai suivie. J'avois commencé à peine l'étude particulière des altérations morbifiques de la peau, que cet organe, qui accomplit des fonctions si importantes et si immédiatement nécessaires à l'entretien de la vie, mais qui, d'une autre part, est le plus sujet aux maladies, et le plus ouvert aux levains et à tous les germes de la contagion rapide, a embarrassé en quelque sorte mon esprit, par des phénomènes et des points de vue innombrables. Afin de me garantir des fausses routes dans une matière aussi épineuse, j'ai adopté, comme je l'ai déjà dit en commençant ce Discours, la méthode exacte et rigoureuse, qui a tant favorisé les progrès de l'Histoire Naturelle dans ces temps modernes. Je ne chercherai point à relever ici, par des éloges, cette méthode ainsi que les grands avantages qu'elle présente. Qu'on examine seulement les résultats glorieux des voyages scientifiques où elle a brillé, et qu'elle a rendus si profitables ; qu'on se rappelle les productions infinies qu'elle a fait découvrir ; qu'on songe au chaos qu'elle a dissipé, à l'ordre qu'elle a mis dans la classification des êtres, à l'essor qu'elle a donné au génie et à la mémoire ; qu'on voie comme elle a assuré nos pas et agrandi nos conceptions ; qu'on admire enfin l'impulsion rapide qu'elle communique, de nos jours, à nos recherches et à nos découvertes, l'énergie extraordinaire qu'elle imprime à toutes les combinaisons savantes, et l'on sera soudainement convaincu qu'elle est le plus puissant levier dont puisse s'aider l'esprit humain.

§. XLVI. Une des grandes fautes auxquelles on s'expose, quand on entreprend l'étude des sciences naturelles, c'est de transiger avec une vitesse répréhensible sur le résultat des faits observés : aussi n'ai-je voulu arrêter encore aucune classification. Je me suis contenté de grouper les maladies à mesure qu'elles ont paru m'offrir des points d'affinité, ou les traits les plus frappans de leur analogie et de leur ressemblance. Une révolution dans une science, en entraîne nécessairement une autre dans le langage : j'ai été forcé par conséquent de rectifier, de perfectionner, de créer même la nomenclature dont je me suis servi dans la rédaction de cet ouvrage. Gomment exprimer en effet de nouvelles choses, sans recourir à de nouveaux mots ? Cette nomenclature s'est, du reste, naturellement composée dans mon esprit, à mesure que le champ de l'observation s'agrandissoit devant moi : mais je l'ai rendue aussi concise qu'il m'a été possible, persuadé que l'erreur se glisse constamment dans la diffusion. Il m'a paru convenable de qualifier les affections dont j'extrais, par le caractère physique de l'éruption dominante, selon qu'elles se manifestent, par des squammes, des croûtes, des pustules, des phlyctènes, etc. J'ai ajouté quelquefois une dénomination secondaire pour indiquer un attribut de plus. Telle est la disposition simple que j'ai donnée à mon ouvrage : cette disposition m'a paru préférable à une forme qui eût été plus dogmatique, dans l'état d'enfance où se trouve cette partie de la médecine humaine.

§. XLVII. Pour imprimer un plus grand sceau d'authenticité à ce que j'ai écrit, pour ajouter à l'énergie et à la puissance de mes discours, pour perpétuer et animer en quelque sorte tous mes tableaux, j'ai cru devoir recourir à l'artifice ingénieux du pinceau et du burin. J'ai voulu fortifier les impressions, par l'image physique des objets que je desirois offrir à la contemplation du Pathologiste : j'ai voulu enfin, par les couleurs effrayantes du peintre, instruire pour ainsi dire la vue par la vue, faire ressortir et contraster davantage les caractères des Maladies de la peau, fixer leurs moindres nuances, frapper en un mot les sens de mes lecteurs, et reproduire vivans devant eux les divers phénomènes qui avoient étonné mes regards. Ce nouveau secours peut sans doute introduire plus de précision dans la Médecine descriptive, et l'affranchir désormais du reproche qu'on

lui a fait, d'être une science conjecturale. Les moyens thérapeutiques deviennent plus certains, toutes les fois que les affections morbifiques sont plus fidèlement et plus exactement retracées : c'est alors seulement que la Médecine prend son véritable rang parmi les sciences physiques et naturelles.

§. XLVIII. C'est avec une persévérance peu commune, c'est avec une sorte de passion, que j'ai poursuivi le cours de cette longue et pénible étude ; et peut-être l'ouvrage que je mets au jour est-il digne de quelque renommée par la multitude et l'importance des laits qu'il renferme. Les Elèves nombreux qui sont venus s'essayer avec moi à ce nouveau genre d'observation, savent les dégoûts que j'ai surmontés, et par quel labeur j'ai acheté les vérités utiles que je publie. Toutefois, je ne me flatte point d'épuiser jamais une matière aussi étendue : mais si ma courte vie ne me permet pas de tout voir et de tout atteindre, j'aurai du moins signalé des routes qu'on pourra suivre : on n'aura plus qu'à partir du point où je me serai arrêté. Il suffit à ma jouissance d'avoir ouvert la carrière : qu'importe que je sois surpassé par ceux qui me succéderont !

§. XLIX. Au surplus, je ne saurois parler des difficultés sans nombre qui se sont opposées à mes travaux, sans faire mention en même temps des circonstances qui m'ont si heureusement secondé. L'hôpital Saint-Louis est, sans contredit, celui de l'Europe qui offre le plus de moyens pour l'étude approfondie des Maladies de la peau ; je dois même ajouter qu'aucun n'offre des ressources plus efficaces pour les guérir. En effet, quel théâtre offre des objets plus nouveaux à ceux qui procèdent d'après des méthodes philosophiques ? Quel spectacle laisse des impressions plus fortes, plus permanentes dans l'esprit des Observateurs ? Ce précieux établissement est, comme personne ne l'ignore, un modèle de construction en architecture : il eût été impossible de lui assigner une exposition plus salubre. Le génie semble avoir présidé à la distribution des salles, au placement des fenêtres qui laissent circuler librement l'air atmosphérique dans l'intérieur de ce bâtiment si vaste et si régulier. Des bains commodes viennent se joindre à ces moyens salutaires. La sagesse éclairée des Administrateurs, et le zèle actif d'un surveillant habile, ajoutent tous les jours à la perfection de cet

édifice. Puis-je en outre passer sous silence les lumières des savans collègues qui partagent avec moi les fonctions augustes qui me sont confiées, particulièrement de M. Delaporte, dont l'expérience plus mûre et plus âgée que la mienne, m'a été infiniment utile dans le cours de cette grande entreprise ; et de M. Richerand, dont les succès particuliers pour les recherches chirurgicales ont été constamment, pour moi, un puissant motif d'émulation et d'ardeur !

§. L. En publiant aujourd'hui ce fruit de tant de laborieuses recherches, je remplis un devoir envers la noble profession que j'ai embrassée. Si chacun de ceux qui l'exercent, prenoit à tâche de défricher les parties qui sont encore incultes, notre art feroit plus de progrès ; il acquerrait plus de certitude, et ne se traîneroit pas depuis tant d'années sur des répétitions fastidieuses. D'ailleurs, ce n'est pas assez, pour le Médecin, d'être utile à ses contemporains ; il doit aspirer à étendre ses bienfaits jusque dans l'avenir, en laissant des ouvrages qui puissent franchir les siècles futurs, prolonger la mémoire de son nom, et le rendre cher à la postérité reconnoissante. J'acquitte également la dette que j'ai contractée envers la société. J'aime à me rappeler ces paroles admirables de Platon, que la vie que nous respirons, ne nous a pas été accordée uniquement pour nous ; que nous en sommes redevables envers la patrie ; que le but suprême de la nature est de rendre l'homme utile à l'homme ; qu'il est ici-bas de la destinée des humains de commercer sans cesse de bons offices ; de donner, de recevoir, de mettre, pour ainsi dire, en commun leurs avantages. Cet échange réciproque de talens, de travaux, de services, forme l'industrie universelle ; elle est le plus fort lien des empires, et l'un des plus sûrs fondemens de la perfection sociale et de la félicité des peuples.

DESCRIPTION

DES

MALADIES DE LA PEAU.

LES TEIGNES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES TEIGNES.

I. Que trouve-t-on dans les auteurs, touchant la nature et le caractère spécifique des Teignes ? Des renseignemens incertains, des dissertations vaines, des détails vagues, toujours insuffisans. Il semble que les anciens aient écrit au hasard sur cet exanthème aussi repoussant qu'opiniâtre. Les modernes même n'ont pas détruit la confusion qui règne dans son histoire. Murray seul a su se guider dans ce labyrinthe inextricable, parce qu'il a suivi la marche rigoureuse et méthodique des sciences naturelles ; mais il a laissé de vastes lacunes à remplir.

II. J'élague de cet ouvrage les discussions futiles auxquelles se sont livrés mes prédécesseurs. Je transcris ce que j'ai observé, m'inquiétant peu de ce qu'on a dit avant moi. Quand on voit de si près la nature, quel besoin a-t-on

de recourir aux travaux des Grecs et des Arabes ? Tout étalage d'érudition ne seroit qu'un vain jeu de l'esprit, sans avantage pour la science.

III. Pour coordonner de la manière la plus convenable les faits divers que j'ai rassemblés, j'adopterai pour leur exposition une méthode absolument analogue à celle que j'ai suivie en les observant. Je commencerai d'abord par déterminer les symptômes caractéristiques de chaque espèce de Teigne en particulier. Je donnerai ensuite les résultats généraux qui concernent la nature, le siège, les causes et le traitement de cette affection.

IV. L'exanthème chronique, communément désigné sous le nom de *Teigne*, doit donc constituer en Nosographie un genre très-distinct des autres maladies cutanées. Ce genre comprend comme espèces particulières, 1°. la Teigne faveuse ou alvéolée, connue des anciens, mais inexactement décrite par eux ; 2°. la Teigne granulée ou rugueuse, dont nous avons rendu l'histoire plus complète ; 3°. la Teigne furfuracée ou porriginieuse, dont nous avons pareillement mieux fixé la marche et le caractère ; 4 . la Teigne amiantacée, qui s'offre rarement à l'observation, et dont aucun auteur n'a fait mention avant nous ; 5°. enfin la Teigne muqueuse, qu'il ne faut pas confondre, à l'exemple de quelques médecins, avec cette éruption utaire ordinairement désignée sous le nom de *croûte de lait*, quoique, dans certains cas, elle puisse être regardée comme une sorte de dégénération de cette excrétion naturelle du cuir chevelu. Quant a la croûte *laiteuse* proprement dite, je n'en traiterai qu'accessoirement dans le cours de cet ouvrage, parce qu'elle n'est point le produit d'un état maladif de l'économie animale ; et que, sous ce point de vue, elle n'a point dû se présenter souvent à mes recherches dans l'intérieur des hôpitaux.

PREMIERE PARTIE.

FAITS relatifs à l'histoire particulière des Teignes.

ESPÈCE PREMIÈRE.

TEIGNE FAVEUSE. *TINEA favosa*. Planche I.

Teigne dont les croûtes forment des tubercules de couleur jaune, tantôt isolés et circulaires, tantôt rapprochés les uns des autres et constituant de larges plaques sur le cuir chevelu, dont le centre est déprimé en godet, et dont les bords sont saillans et relevés, ce qui leur donne une sorte de ressemblance avec les alvéoles des ruches à miel.

TABLEAU DE LA TEIGNE FAVEUSE.

V. Le développement de la Teigne faveuse se fait communément par de très-petits boutons pustuleux qui provoquent une démangeaison plus ou moins violente sur le cuir chevelu. Ces boutons contiennent une matière purulente qui se dessèche, et donne lieu à la formation de plusieurs croûtes ou tubercules excavés dans leur milieu, et dont les dimensions augmentent successivement, en conservant toujours la forme circulaire qui leur est propre.

Comme quelquefois ces tubercules se manifestent en grand nombre sur les différentes régions de la tête ils se joignent par leurs bords, au point de former, par leur agrégation, des plaques d'une étendue considérable ou l'œil

distingue néanmoins avec facilité le godet qui fait le caractère principal de la Teigne faveuse. Ce godet ne ressemble pas mal aux alvéoles d'une ruche à miel, ou aux cupules des lichens qui couvrent le tronc de certains arbres.

Quand cet exanthème chronique n'est pas très-ancien, les croûtes sont d'une couleur jaune, quelquefois d'une couleur fauve. Mais à mesure que ces mêmes croûtes vieillissent et se dessèchent, elles deviennent blanchâtres, s'usent, se brisent, se détachent du cuir chevelu ; et dès-lors on n'aperçoit plus sur la tête que les débris des tubercules faveux qui cessent d'affecter une forme régulière.

Les tubercules de la Teigne faveuse ont leur base profondément enchâssée dans le système dermoïde et ornement adhérente à ce système. En effet, j'ai souvent voulu séparer de la peau quelques-uns de ces tubercules, afin de les conserver (comme j'ai coutume de le pratiquer pour plusieurs maladies cutanées) ; mais je n'ai pu y parvenir, sans intéresser vivement le cuir chevelu, et sans produire un écoulement plus ou moins considérable de sang.

Aussi la Teigne dont il s'agit porte-t-elle ses ravages bien avant dans le cuir chevelu, qui se gerce les crevasses qui résultent des progrès de l'altération, laissent suinter une matière, tantôt ichoreuse, tantôt purulente, qui détruit la peau, et qui corrode même, dans quelques circonstances, jusqu'à la substance osseuse du crâne. Toutefois, ce dernier cas est extraordinairement rare.

Il est des individus chez lesquels les croûtes du favus ne se bornent pas uniquement à occuper la tête. J'en ai vu paroître au front, aux tempes, sur les épaules, et à la partie inférieure des omoplates, aux coudes, aux avant-bras ; j'en ai vu s'étendre depuis le haut des lombes jusqu'au sacrum, sur le devant des deux genoux, au tiers externe et supérieur des jambes, & c. En un mot, il semble qu'elles puissent se manifester dans tous les endroits où le tissu cellulaire est plus serré et plus dense.

Les démangeaisons itées par la Teigne faveuse sont en raison du nombre des tubercules. Elles sont quelquefois intolérables. Dès-lors les enfans sont portés à se gratter, et la sensation de prurit ou de cuisson est si vive, qu'ils trouvent une sorte de jouissance voluptueuse à s'écorcher le cuir chevelu de leurs ongles. Les poux qui pullulent en si grande quantité sous les croûtes,

viennent ajouter encore à ce genre de torture. Toutes les cavités en sont pleines, et la surface du cuir chevelu en est tellement recouverte, que la masse entière des tubercules et de la peau semble agitée de leur mouvement.

L'odeur exhalée par le favus est aussi dégoûtante que son aspect. Cette odeur, qui a plus ou moins d'énergie, conserve toujours le même caractère. J'ai souvent fait observer à mes élèves qu'elle se rapprochoit infiniment de celle de l'urine de chat ou de celle des appartemens que les souris ont longtemps infectés de leur présence. Lorsqu'on fait tomber néanmoins les croûtes laveuses à l'aide des cataplasmes émolliens, cette odeur change de caractère, et a quelque chose de fade et de nauséabond.

Indépendamment des tubercules faveux que nous avons déjà décrits, on voit que, dans les intervalles qui les séparent, la surface du cuir chevelu se recouvre continuellement d'écaillés furfuracées, lesquelles sont produit de l'irritation générale du système dermoïde de la tête.



Teigne Favouse

Nous avons souvent procédé à l'examen du cuir chevelu, après la chute des croûtes ramollies par l'effet réitéré des lotions et des cataplasmes. C'est alors que l'on voit tout le tissu réticulaire rouge et érythémateux. L'épiderme a disparu, et des ulcérations nombreuses laissent suinter çà et là un liquide jaunâtre, visqueux et fétide. On apperçoit aussi une quantité plus ou moins considérable de petits abcès épars, non proéminens et du niveau

du cuir chevelu, affectant une forme lenticulaire, et paroissant être comme autant de centres particuliers d'inflammation.

Mais un des symptômes remarquables de la Teigne faveuse, lorsqu'on néglige de l'attaquer par des moyens convenables, et qu'on l'abandonne à ses propres progrès, est l'alopecie, que j'ai vu devenir presque totale chez certains individus. Dans les endroits où les cheveux ont été déracinés, la peau reste lisse et luisante dans toute sa surface. On y apperçoit néanmoins çà et là quelques cheveux rares, altérés dans leur tissu, ainsi que dans leur couleur, et offrant une apparence lanugineuse.

J'aurois pu faire mention de quelques symptômes concomitans du favus, tels que l'engorgement des glandes cervicales, le gonflement du tissu cellulaire, la tuméfaction de la peau dans certains endroits, & c. Mais, outre que ces symptômes ne sont pas constans, ils sont communs aux différentes espèces de Teigne. Je ne dois donc pas m'écarter de la précision que je me suis imposée, en surchargeant ce tableau de détails superflus.

Observations relatives à la Teigne faveuse.

VI. *Première Observation.* – Le nommé Isidore Lignon, âgé de cinq ans, étoit né de parens sains. Ayant été nourri par sa mère, il jouissoit d'une santé excellente. Celle-ci, pour vaquer plus librement à des occupations domestiques, le confia aux soins d'une vieille femme, laquelle étoit atteinte, dit-on, d'une Teigne faveuse très-ancienne. L'enfant vécut près d'un an auprès de cette femme, coucha même avec elle. Au bout de ce temps, il lui survint, sur diverses parties de la tête, des croûtes ou tubercules jaunes, circulaires, déprimés dans leur centre, relevés par leurs bords. Cette maladie s'accrut, au point que les tubercules se réunirent, et ne formèrent plus qu'une seule calotte croûteuse qui couvroit tout le cuir chevelu. Chaque tubercule présentait la forme d'un petit godet, et dans les endroits même où ils étoient le plus rapprochés, leur confusion et leur multiplicité n'empêchoient pas de distinguer tous les vrais caractères du favus. Dans les petits espaces qui n'étoient point couverts de croûtes, la peau étoit rouge et enflammée. La démangeaison étoit considérable ; et lorsque l'enfant se livroit avec ardeur au plaisir qu'il avoit à se gratter, il enlevait les

tubercules, au-dessous desquels on appercevoit une sanie rougeâtre et fétide. Au bout d'un certain temps, la maladie reparoissoit.

Deuxième Observation. – M. Gallot et moi avons recueilli à l'hôpital Saint-Louis l'observation suivante sur deux petites filles, Virginie et Julie Calandini, italiennes d'origine. L'une avoit atteint sa septième année, l'autre sa cinquième. Elles jouissoient d'une constitution très-forte, ainsi que leurs parens. Lorsqu'on nous apporta ces deux enfans, leur tête étoit couverte de tubercules faveux circulaires, d'une couleur très-jaune, creusés en godet dans leur milieu, offrant des bords proéminens, tels en un mot que nous venons de les décrire dans le cas précédent. On observoit une régularité parfaite dans les tubercules ; mais la plupart d'entr'eux étoient cohérens et disposés par plaques sur le cuir chevelu. Au milieu de cette masse croûteuse, devenue informe dans quelques endroits de la tête par les progrès de la maladie, on appercevoit des sillons et des crevasses d'une profondeur considérable. Le cuir chevelu y étoit sanguinolent et presque détruit par l'effet terrible de l'ulcération existante. Il y avoit des croûtes brisées qui tomboient en petits grains au travers des cheveux. Mais il est sur-tout impossible de dire quelle quantité de poux infestoit la tête de ces deux malheureux enfans. Ces animalcules dévorans étoient cachés en nombre infini sous les croûtes ; ils excitoient un prurit intolérable. Cette éruption dégoûtante exhaloit en outre une odeur de souris difficile à supporter. Au surplus, la Teigne dont il s'agit, n'avoit pas seulement son siège dans le cuir chevelu. Il est à remarquer que les deux sœurs avoient des plaques faveuses dans des parties absolument analogues du reste du corps, comme aux sourcils, aux tempes, au bas des épaules, aux lombes, sur la région du sacrum, à la partie externe et supérieure des cuisses, à la partie moyenne des jambes. Ces deux petites filles ont été guéries par les procédés mis en usage à l'hôpital Saint-Louis, et dont nous ferons mention plus bas.

Troisième Observation. – Antoine Fondaneige, né à Paris, et doué d'un tempérament lymphatique, fut abandonné dès l'enfance par ses parens. Il n'avoit jamais eu d'autre maladie que la petite-vérole, lorsqu'à dix ans il sortit de Paris, sans guide, sans destination. Après quelques jours de marche, il se trouva à Amiens, où il fit le métier de mendiant. Pendant trois

années, il parcourut les campagnes de la Picardie ; il couchoit dans les granges et les lieux humides. Un jour, en se peignant, il sentit trois tubercules à la partie supérieure et moyenne de la tête ; il prit le parti de les arracher : mais ils ne tardèrent pas à renaître, et, plusieurs jours après, d'autres endroits s'en trouvèrent pareillement couverts. Toute la tête en fut garnie. Il parut de semblables croûtes sur l'abdomen, la poitrine, les cuisses, les jambes et les bras. Antoine Fondaneige se détermina alors à venir à Paris, pour se faire traiter à l'hôpital Saint-Louis. Il y arriva le 29 février 1804. Lorsqu'il se présenta à nous, tout son corps étoit semé de croûtes faveuses jaunâtres, dont les unes étoient cavées dans leur centre et relevées vers leurs bords, ce qui leur donnoit une certaine ressemblance avec les semences du lupin, et les autres, brisées par des frottemens réitérés, ne présentoient plus que des tubercules informes au-dessus du niveau de la peau. Il ne s'en écouloit aucune humeur. Le malade exhaloit une odeur de souris très-énergique. Il étoit exténué de maigreur, et avoit un appétit dévorant. Cet enfant est sorti de l'hôpital parfaitement guéri. Cette observation et la précédente prouvent que le favus peut attaquer d'autres parties que le cuir chevelu.

Quatrième Observation. – Souvent la Teigne faveuse épargne la tête, et se porte uniquement sur d'autres parties. Le fait suivant en est une preuve. Jean-Jacques Dedoïtil, homme âgé de trente ans, robuste et de moyenne stature, avoit toujours joui d'une bonne santé. Il lui survint une Teigne faveuse au côté de la cuisse qui se propagea insensiblement aux jambes et aux bras. La tête resta saine et intacte. Cette Teigne commença d'abord par des boutons petits, relevés en pointe, et recouverts d'une pellicule blanche. Bientôt un cercle inflammatoire se forma autour de ces boutons, qui s'agrandirent. Les croûtes devinrent jaunes, épaisses, s'élargirent considérablement, présentèrent une surface lisse, creusée dans son milieu, en sorte qu'elles figuroient par leur agrégation les cellules d'une ruche à miel. Elles étoient profondément enfoncées dans l'épaisseur de la peau. A mesure que la maladie avançoit dans ses progrès, les croûtes tomboient, et laissoient après elles sur la peau une teinte d'un rouge violet ; mais, peu de temps après, il s'en formoit de nouvelles. La maladie sévissoit sur-tout

pendant le printemps. Durant l'hiver, elle s'éclipsoit, du moins en partie. Il n'est pas inutile de rappeler que le malade éprouvoit des nausées et des vomissemens complets, principalement pendant les chaleurs de l'été.

Cinquième Observation. – Qui croiroit que la Teigne faveuse peut attaquer les vieillards ? C'est-là pourtant ce que nous avons observé à l'hôpital Saint-Louis. Angélique Delamalle, âgée de soixante-huit ans, fileuse de laine, née à Paris de parens sains, n'avoit éprouvé, jusqu'à l'époque de l'invasion de la maladie qui fait le sujet de cette observation, aucun accident qui mérite d'être rapporté. La Teigne dont il s'agit lui survint spontanément et sans cause connue. Elle manifesta tous les caractères du vrai favus ; même couleur, même excavation des tubercules, même odeur, & c. La tête n'étoit pas la seule partie affectée. On observoit des croûtes faveuses aux bras, aux cuisses, principalement dans les endroits qui répondoient à des aponévroses considérables.

Sixième Observation. – Geneviève Fesson, âgée de vingt ans, née à Rouvre, département de la Sarthe, d'un tempérament lymphatique, n'ayant jamais eu la petite-vérole, éprouva, à l'âge de neuf ans, une maladie qui dura trois mois, et dont elle conserve à peine le souvenir. A douze ans, nouvelle maladie, qui étoit caractérisée par un état de foiblesse continuelle, de douleurs vagues dans tous les membres, par le gonflement et la suppuration des glandes lymphatiques situées sous la mâchoire inférieure, et par tous les autres symptômes qui annoncent l'existence du vice scrophuleux. On lui prodigua les remèdes ; mais il paroît que la maladie a sur-tout été guérie par l'apparition menstruelle, qui arriva vers l'âge de quatorze ans, et marcha ensuite régulièrement. A dix-neuf ans, Geneviève Fesson se trouvant en voyage, fut obligée de traverser une rivière dans le moment de ses règles, et cette imprudence donna lieu à leur suppression. A vingt ans, il parut sur différentes parties du corps des pustules rougeâtres, auxquelles succédèrent des croûtes épaisses, d'un jaune blanchâtre, enfoncées dans le milieu, relevées à la circonférence. Ces croûtes se desséchèrent peu à peu, devinrent alors blanches, et tombèrent en poussière ; il resta au-dessous une tache rougeâtre, avec dépression de la peau. Il survenoit continuellement de nouveaux boutons ou tubercules, de

manière que la malade n'en étoit jamais entièrement débarrassée. Depuis cette éruption, la menstruation ne s'étoit point rétablie. Enfin, la malade entra à l'hôpital Saint-Louis au mois de décembre 1803, dans un état de foiblesse excessive, accablée par la maigreur, conservant néanmoins son appétit ordinaire. Les fonctions de tous les organes, hormis celles de l'utérus, s'exécutoient assez bien. On voyoit dans toutes les parties de son corps des croûtes ayant le caractère décrit ci-dessus. On appercevoit aussi beaucoup de cicatrices et de taches rougeâtres dans les endroits où les croûtes avoient existé. Les soins curatifs que nous lui administrâmes parvinrent à la guérir.

VII. Je me borne à l'exposition de ces faits ; j'aurois pu sans doute les multiplier bien davantage, puisque la Teigne faveuse est la plus commune de toutes, et qu'elle s'offre perpétuellement à notre observation. Il me suffira de dire que cette affection singulière et intéressante est une des espèces les plus tranchées du genre dont nous traitons. On doit être surpris que les auteurs ne l'aient pas décrite jusqu'à ce jour avec plus de détail et d'exactitude.



Teigne Granulée

ESPÈCE DEUXIÈME.

TEIGNE GRANULÉE. *TINEA granulata*. Planche II.

Teigne dont les croûtes forment des petits tubercules ou des grains d'une couleur tantôt grise, tantôt brunâtre, d'une figure très-irrégulière et très-inégale. Ces tubercules ou grains n'ont ni excavation ni enfoncement à leur sommet ; ce qui les distingue manifestement de l'espèce précédente.

TABLEAU DE LA TEIGNE GRANULÉE.

VIII. LA Teigne granulée n'envahit pas ordinairement un aussi grand espace de cuir chevelu que la Teigne faveuse ; le plus souvent, elle se place à la partie supérieure et postérieure de la tête. Elle se compose de petites croûtes brunes ou d'un gris obscur, ressemblant quelquefois à des fragmens de mortier grossièrement brisé, ou à du plâtre tombé des murs et sali par l'humidité et la poussière. Ces granulations n'ont, dans aucun cas, leur surface creusée en godet. Elles sont bosselées, anguleuses par leurs bords, comme les semences de certaines plantes ; en un mot, d'une irrégularité extrême. Souvent elles sont très-dures, et ont une consistance comme pierreuse que les cataplasmes ne peuvent ramollir.

Comme le cuir chevelu des enfans, hérissé de ces tubercules, présente des aspérités considérables au toucher, nous l'avions d'abord désignée sous le titre de *Teigne rugueuse*, de concert avec M. Gallot, médecin très-recommandable, qui a suivi long-temps mes leçons cliniques à l'hôpital Saint-Louis. Mais cette dénomination est bien vague. Celle de *Teigne granulée*, que j'ai cru devoir adopter en dernier lieu, est plus convenable pour exprimer le genre d'affection que je me propose de faire connoître. Le peuple appelle vulgairement *galons*, ces tubercules crouteux épars sur la région postérieure de la tête.

Ces boutons, qui sont d'ordinaire assez distans les uns des autres, ne sont point aussi profondément enchâssés dans le système dermoïde que ceux de la Teigne faveuse ; mais ils sont quelquefois environnés, comme dans celle-ci, d'une assez grande quantité d'écailles minces, sèches et furfuracées, lesquelles ne sont ici qu'un symptôme accessoire provenant de l'irritation du cuir chevelu.

La Teigne granulée a une odeur nauséabonde qui se rapproche beaucoup du beurre ranci, et quelquefois du lait qui commence à se putréfier. Cette odeur est particulièrement sensible, quand les croûtes sont encore humides, et qu'il s'opère un suintement considérable à la surface de la tête ; mais elle disparoît à mesure que ces mêmes croûtes arrivent à une exsiccation complète et acquièrent une dureté qui les fait ressembler à une matière gypseuse ou crétacée.

Les démangeaisons produites par la Teigne granulée sont très-vives. Quand on sépare les croûtes du cuir chevelu, les endroits qu'elles occupoient, restent rouges et érythémateux. Ils sont lisses et polis, souvent tuméfiés. On apperçoit çà et là de très-petits abcès blanchâtres qui ne dépassent pas le niveau de la peau, et qui fournissent un liquide visqueux, incolore, peu abondant, ou un pus blanchâtre qui s'épaissit, se dessèche par le contact de l'air, et fait ainsi renaître des croûtes nouvelles absolument analogues par leur forme et leur couleur à celles qui sont déjà tombées.

La Teigne granulée n'est guère susceptible d'attaquer les diverses parties du corps, comme le favus ; elle peut tout au plus atteindre le visage. Je l'ai vue, dans certains cas, occuper le front près des cheveux, les sourcils et les parties latérales du nez, ce qui néanmoins est fort rare. Je remarquerai en outre que cette maladie est peu familière aux adultes. Je l'ai cependant observée chez deux jeunes filles qui avoient déjà passé l'époque de la puberté.

Observations relatives à la Teigne granulée.

IX. *Première Observation.* — Adélaïde Bonne, âgée de quatre ans, d'un tempérament mélancolique, ayant la peau brune, née à Paris de parens inconnus, eut la petite-vérole, et n'éprouva pas de gourme dans les premiers

mois de sa naissance. Elle a été atteinte, à l'hôpital Saint-Louis, d'une affection du cuir chevelu qui présentait les caractères suivans : croûtes d'un gris-brunâtre, spécialement fixées au sommet de la tête et à la partie postérieure du col. Ces croûtes, tantôt isolées, tantôt rapprochées et pour ainsi dire confondues, inégales et irrégulières dans leur forme, ressembloient à des fragmens de mortier noirci. Il y avait des grains de cette matière collés et pour ainsi dire suspendus à la partie moyenne ou supérieure des cheveux. Dans les autres endroits de la tête se remarquoient des écailles ou des croûtes minces. Au bas de l'occipital, il suintait une humeur visqueuse qui colloie les cheveux. Son odeur étoit fade comme du lait ou du fromage gâté, mais n'avoit aucune analogie avec celle du favus.

Deuxième Observation. – Une autre petite fille, âgée de sept ans et demi, d'un tempérament bilieux, ayant des cheveux châtons tirant sur le noir, la peau brune et sèche, jouissant d'ailleurs de la meilleure santé, fut affectée presque subitement de la Teigne granulée, et sans qu'aucune cause apparente y eût donné lieu. Cette Teigne attaqua d'abord le sommet de la tête, puis la partie inférieure et postérieure de l'occiput. Elle se répandit ensuite sur tout le cuir chevelu, au point de l'envahir entièrement. Elle étoit caractérisée par de petites croûtes brunâtres, friables, de diverse grandeur, de diverse forme, dont la plupart s'étoient détachées de la peau de la tête pour se coller le long des cheveux. Ces granulations sèches ressembloient assez bien à des fragmens de manne vieillie et noircie dans les boutiques. Le cuir chevelu présentait d'ailleurs sous le doigt une surface très-rugueuse et très-inégale. Cette Teigne faisoit éprouver un prurit très-considérable. Elle étoit accompagnée d'une odeur fade et repoussante. Il y avait engorgement des glandes cervicales.

Troisième Observation. – François-Benjamin Breton, âgé de onze ans, né à la Guadeloupe, d'une constitution bilieuse, ayant la peau basanée et verdâtre, est affecté depuis long-temps d'une Teigne granulée. Il a plusieurs frères, dont il est le plus jeune, et tous ont eu la même maladie, mais à un degré bien moindre. Chez celui-ci, la Teigne dont il s'agit a commencé par une très-forte démangeaison. L'enfant s'est gratté avec violence, pour éteindre cette sensation douloureuse. Alors le cuir chevelu s'est excorié.

Des croûtes brunes se sont bientôt formées sur cette partie de la tête. Ces croûtes sont devenues épaisses, rugueuses et granulées ; elles sont séparées par des intervalles : elles se brisent facilement sous le doigt, lorsqu'elles ne sont point abreuvées par le pus ; et quand on les froisse, elles s'enlèvent du cuir chevelu par fragmens inégaux, ronds et plus ou moins volumineux. D'autres fois, elles adhèrent avec une telle force, et elles sont si sèches et si dures, qu'on ne peut parvenir à les détacher. On diroit qu'elles ont la tenacité du plâtre appliqué sur les murailles. Lorsque la tête suppure, la matière de l'ulcération suit le trajet des cheveux, et forme, dans quelques circonstances, des croûtes étendues d'une surface assez uniforme. A la partie supérieure de la tête, où la maladie est plus intense, le cuir chevelu est tuméfié et éraillé. Cette Teigne n'a point l'odeur fétide des précédentes.

Quatrième Observation. – Angélique Brunet étoit âgée de dix-huit ans, bien réglée ; elle étoit douée d'un tempérament bilieux, et jouissoit d'ailleurs d'une très-bonne santé. Il y a environ dix-huit mois, qu'en se faisant peigner, elle sentit qu'on lui excorioit la tête. Il survint, sur cette partie de la tête, quelques légères croûtes qui ne tardèrent pas à disparaître ; mais bientôt après, par des circonstances fâcheuses, ayant négligé les soins de propreté, et ressenti beaucoup de chagrin par la mort de sa mère, elle éprouva une Teigne granulée, qui se manifesta d'abord vers la partie moyenne et supérieure de la tête, et s'étendit ensuite à la partie inférieure de cet organe. Les croûtes étoient d'une couleur brune, et très-sèches. Dans un seul endroit, il y avoit une exsudation de matière ichoreuse, qui n'avoit pas lieu dans certains jours. Ces mêmes croûtes dont j'ai parlé, étoient d'ailleurs petites, de forme lenticulaire, très-friables, collées aux cheveux, qu'elles tenoient fortement appliqués les uns aux autres. Le cuir chevelu étoit épaissi et très-irrité.

Cinquième Observation. – Rose Merville, ayant atteint sa douzième année, ayant la peau brune, les yeux et les cheveux très-noirs, avoit éprouvé la gourme à deux ans, et la petite vérole à huit. Depuis six mois, elle est attaquée de l'affection suivante : croûtes proéminentes, granulées, isolées, inégales, d'un brun légèrement verdâtre, sous lesquelles le cuir chevelu fournit une humeur épaisse ; prurit continu, qui s'augmente par la

présence d'un grand nombre de poux. Les parens attribuent cette éruption à l'usage d'un peigne mal-propre ; ils prétendent observer, que lorsque la Teigne est plus sèche que de coutume, et qu'il ne se fait aucune exsudation par la tête, les urines sont chargées et très-fétides. Ce fait, du reste, est analogue à d'autres que j'ai eu occasion d'observer dans l'intérieur de l'hôpital Saint-Louis.

Sixième Observation. – Jean Leroux, âgé de six ans, est affecté, depuis quinze mois, d'une Teigne granulée, laquelle se complique d'une dartre squammeuse, répandue dans différentes parties du corps. Ces deux maladies lui sont survenues pendant qu'il étoit confié aux soins d'une nourrice malsaine. (Ses frères, tous nourris par leur propre mère, n'ont jamais eu aucune affection de la peau.) La tête de celui-ci est en partie couverte de croûtes d'un blanc grisâtre, très-minces depuis qu'on lui applique la calotte ; car, auparavant, elles étoient fort épaisses, arrondies, bosselées, abreuvées d'un liquide ichoreux. Les deux oreilles et les deux tempes sont couvertes de dartres vives d'où s'écoule beaucoup de sérosité fétide. Le corps est parsemé de petits boutons très-nombreux, sur-tout aux épaules. Il est des temps où ils disparaissent presque entièrement ; alors ils sont remplacés par des écailles qui s'enlèvent facilement, et la maladie se dissipe ainsi pour se manifester bientôt avec la même intensité qu'auparavant. Le malade éprouve tant à la tête que sur les autres endroits du corps une démangeaison que les bains même ne peuvent apaiser ; et lorsqu'il se gratte avec l'avidité que nécessite la force du prurit qui le tourmente, ses ongles sont baignés de sang.

X. Que doit-on conclure des observations ci-dessus énoncées ? Ne prouvent-elles pas d'une manière irréfragable que la Teigne granulée a des caractères constans qui la séparent de la Teigne faveuse, puisqu'elle en diffère à la fois, et par la forme, et par la couleur, et par beaucoup d'autres phénomènes ? Après tant de traits de dissemblance, quel pathologiste pourroit encore les confondre ? Quelques anciens et quelques modernes ont marqué, du reste, cette distinction, quoiqu'ils ne l'aient ni établie ni exprimée convenablement.



Teigne Furfuragée

ESPÈCE TROISIÈME.

TEIGNE FURFURACÉE. *TINEA furfuracea*. Planche III.

Teigne ne formant point des croûtes, mais des écailles furfuracées, blanches, plus ou moins épaisses, tantôt humides et adhérentes aux cheveux à l'aide d'un suintement visqueux et fétide, tantôt sèches et friables, et se détachant de la tête avec la plus grande facilité.

TABEAU DE LA TEIGNE FURFURACÉE.

XI. CETTE Teigne désignée encore sous le nom de *porrigineuse*, et que nous avons observée avec la plus sévère attention, commence par une desquamation légère de l'épiderme de la tête, qu'accompagnent souvent des démangeaisons assez vives. Il suinte en même temps de tout le tissu réticulaire enflammé, une matière ichoreuse qui s'attache, et forme, en se desséchant sur les cheveux, une quantité plus ou moins considérable d'écailles. A mesure que la maladie prend un nouvel accroissement, elle envahit une étendue plus grande de cuir chevelu. Les couches des écailles superposées s'épaississent, ces écailles sont à leur extérieur d'une couleur blanche, quelquefois roussâtre, en sorte qu'elles ressemblent à un amas de son ou de farine grossière. Quand la Teigne furfuracée ou porrigineuse est sèche, les écailles tombent au moindre frottement que l'on exerce sur la tête. Toutes les fois que nous avons dépouillé le cuir chevelu des écailles qui le recouroient, nous avons observé qu'il étoit dénué de son épiderme, qu'il avoit une couleur rosée, et offroit une surface lisse, polie, luisante, comme vernissée.

La Teigne furfuracée, ou porrigineuse, n'est pas très-commune dans les hôpitaux : de-là vient sans doute que plusieurs auteurs se refusent à admettre son existence. Comme on a vu des écailles compliquer plusieurs

fois de leur présence la Teigne granulée et la Teigne faveuse, on a pensé que la Teigne furfuracée pourroit bien n'être qu'un degré moins avancé de ces Teignes. Mais les écailles qui caractérisent cet exanthème, ont une disposition entièrement différente pour un homme habile à l'observation : d'ailleurs, elles collent les cheveux et forment des couches qu'on ne remarque dans aucune autre espèce. Lorsqu'on appuie un doigt sur ces couches, elles cèdent mollement à la pression.

Dans quelques circonstances, la Teigne furfuracée n'attaque pas uniquement le cuir chevelu. Je l'ai vue, chez certains enfans, s'avancer jusque sur le front, et y former des plaques qui ressembloient à des monceaux de son, et souvent même qui égaloient la neige, par la blancheur de leurs molécules : elles s'étendoient jusqu'aux sourcils. Des Médecins, qui ont traité de la Teigne porriginieuse dans leurs ouvrages, prétendent avoir observé qu'elle attaquoit toutes les parties du corps ; mais c'est une erreur, qui vient de ce qu'ils ont confondu cette affection avec la dartre furfuracée ou avec la dartre squammeuse.

La Teigne furfuracée excite un prurit considérable sur le cuir chevelu, et entretient communément une grande quantité de poux. Elle est accompagnée d'une certaine phlogose, qui donne lieu à la formation de petites vésicules sur la peau, ou à de petites ulcérations ; alors elle est humide, et exhale une humeur glutineuse qui a l'odeur du lait aigri ou corrompu : d'autres fois elle est sèche, et absolument inodore.

Je n'ai jamais observé que la Teigne furfuracée attaquât les adultes ; mais on peut dire qu'elle survient fort souvent chez les enfans qui ont franchi leur premier septénaire d'années, quoiqu'on ait avancé une opinion contraire.

Observations relatives à la Teigne furfuracée.

XII. *Première Observation.* – Lucie Colin avoit atteint l'âge de six ans, lorsqu'elle éprouva la Teigne porriginieuse. Elle est douée d'un tempérament bilieux-sanguin ; sa peau est blanche, ses cheveux sont châains. La maladie affecta la partie antérieure et postérieure de la tête : c'étoit un amas d'écaillés furfuracées d'un blanc jaunâtre, d'autres fois

grisâtre, et tellement sèches, que le plus simple attouchement suffisoit pour en faire tomber un certain nombre sur les épaules de l'enfant : cet exanthème ne rendoit d'ailleurs aucune odeur fétide. Il y avoit une démangeaison forte, qui étoit à-la-fois occasionnée, et par la présence des squammes, et par celle des poux, qui abondent aussi dans cette affection. Les endroits de la tête dégarnis d'écaillés, étoient lisses, rouges et très-irrités.

Deuxième Observation. – Thérèse Linet, ayant les cheveux blonds, d'une constitution lymphatique, a été atteinte de la Teigne furfuracée à sept ans. Quand elle s'est présentée à mon observation, on remarquoit, sur la région de l'occiput, des écailles roussâtres, épaisses, irrégulières, amoncelées sur le cuir chevelu, collant les cheveux, au point qu'il eût été impossible de les démêler. Ces couches d'écailles un peu humides se déprimoiént, quand on y appuyoit le doigt : on observoit à la nuque un suintement qui étoit d'une extrême fétidité.

Troisième Observation. – Le sujet de cette observation est une jeune fille de quatorze ans (Pauline Armand) ; mais elle n'étoit point encore réglée. Elle avoit les cheveux bruns, la peau olivâtre, et étoit d'une maigreur extrême. On voyoit çà et là sur sa tête des écailles furfuracées, tantôt isolées, tantôt confondues. Quand ces écailles tomboient spontanément, ou qu'on les enlevait par des cataplasmes, le cuir chevelu offroit une teinte rouge rosée. Cette éruption a été long-temps rebelle ; divers traitemens ont échoué. Des applications émollientes l'ont guérie après dix-huit mois de soins assidus.

Quatrième Observation. – Le caractère de la Teigne furfuracée s'est déclaré d'une manière très-complète chez Adélaïde Bertrand, âgée de quatre ans. Le tempérament de cette jeune fille étoit spécialement marqué par la prédominance lymphatique. Ses cheveux et sourcils étoient d'un châtain clair. Elle étoit née à Paris de parens sains. La maladie occupoit tout le cuir chevelu, une partie du front et les oreilles. Une humeur ichoreuse qui sembloit fournie par exhalation, se concrétisoit par l'action de l'air, offroit des squammes légères, aplaties, d'une foible consistance, et colloïtoit à peine

les cheveux. Dans d'autres portions de la tête, c'étoient des écailles blanches, furfuracées, que le plus simple frottement faisoit tomber. A cette éruption s'en joignoit une autre, caractérisée par une multitude de petits boutons répandus sur les autres parties du corps, qui donnoient le sentiment d'une vive démangeaison ou plutôt d'une cuisson presque intolérable. Cette maladie sembloit avoir débuté presque en même temps que la première, et n'offroit point d'écaillés furfuracées. D'ailleurs toutes les fonctions s'exécutoient chez la jeune malade avec la plus parfaite régularité.

Cinquième Observation. – Eugénie-Victorine Bodier, âgée de huit ans, d'un tempérament sanguin et bilieux ; d'une constitution forte, ayant les cheveux châtons, eut une Teigne furfuracée qui s'étendit à tout le cuir chevelu, et qui fut marquée par les caractères suivans : écailles furfuracées jaunes ou grisâtres, plus ou moins prononcées, collant un peu les cheveux, rapprochées et par plaques, d'autres fois distinctes et isolées, tombant par la plus simple agitation des cheveux, laissant appercevoir à leur place une teinte rougeâtre, avec quelques dépressions du cuir chevelu inégalement situées, fournissant un liquide visqueux d'une odeur caséuse et nauséabonde.

Sixième Observation. – Enfin j'ai vu la Teigne furfuracée se manifester avec tous ses caractères chez la nommée Joséphine Argon, parvenue à sa douzième année, ayant les cheveux très-rouges, la peau très-blanche, comme c'est le propre de ce genre de tempérament, mais parsemée de taches de rousseur, sur-tout à la figure et à la poitrine. Elle avoit deux sœurs douées d'une constitution différente, et qui toutes les deux avoient éprouvé la Teigne faveuse. La plupart des écailles étoient tellement collées par couches les unes aux autres à l'aide d'un liquide visqueux et fétide, qu'elles offroient l'aspect d'une croûte informe. Cette Teigne avoit été plusieurs fois combattue, et toujours infructueusement ; sans doute parce qu'on avoit discontinué par intervalles l'application des topiques employés pour la guérir. La jeune malade n'étoit point tourmentée par les poux, et disoit ne pas éprouver de grandes démangeaisons. Je dois néanmoins ajouter qu'elle avoit, par intervalles, les glandes cervicales engorgées. Mais ce gonflement se dissipoit assez vite, lorsque l'écoulement teigneux étoit plus abondant

que de coutume. Ce n'est pas, du reste, l'unique fois qu'un pareil phénomène s'est présenté à mes yeux.

XIII. Nous croyons avoir établi par un nombre de faits assez positifs, que l'affection ci-dessus décrite, et communément désignée par les auteurs sous le nom de *porrigo*, appartient véritablement au genre des Teignes ; en sorte que ceux qui ont cru devoir l'en séparer dans leurs ouvrages, ne l'ont point envisagée sous son aspect véritable. Cette méprise vient, ainsi que je l'ai déjà dit, de ce qu'on l'a trop légèrement confondue avec des altérations cutanées, qui ont au premier coup d'œil des caractères physiques analogues. Mais l'exactitude analytique introduite de nos jours dans l'étude de la Nosographie, dissipera cette confusion.



Teigne Amiantacée

ESPÈCE QUATRIÈME.

TEIGNE AMIANTACÉE. *TINEA asbestina*. Planche IV.

Teigne n'offrant jamais de croûtes, mais des écailles luisantes, argentines, qui, par leur concrétion, enduisent et unissent les cheveux par paquets et dans toute leur longueur, dont l'aspect soyeux et chatoyant a une analogie frappante avec celui de l'amiante.

TABLEAU DE LA TEIGNE AMIANTACÉE.

XIV. CETTE Teigne, que j'ai observée et que je décris le premier, est une de celles qu'il est le plus aisé de reconnoître ; mais comme elle est très-rare, il n'est pas étonnant qu'elle ait échappé aux recherches de mes devanciers : on doit, du reste, présumer que si quelques Médecins ont eu occasion de la voir, ils l'auront confondue avec la Teigne furfuracée, d'après un examen superficiel.

Elle occupe ordinairement la partie antérieure et supérieure de la tête. Elle est spécialement caractérisée par de petites écailles très-fines, d'une couleur argentine et nacrée, lesquelles entourant les cheveux et les suivant dans tout leur trajet, ne ressemblent pas mal à cette pellicule mince et transparente, dont les plumes des jeunes oiseaux sont environnées, lorsqu'ils sont encore dans leur nid, ou plutôt à cette substance que les naturalistes appellent *amiante*.

Tels sont les principaux caractères physiques de la Teigne amiantacée. Quand on coupe avec des ciseaux les cheveux ainsi enduits de cette matière écailleuse, la peau paroît sillonnée : elle est rouge et enflammée ; mais bien moins que dans les Teignes précédemment décrites. Les démangeaisons sont peu considérables. Comme cette Teigne est presque toujours sèche, elle n'exhale aucune odeur sensible. Les observations qui suivent, serviront de complément à ce tableau.

Observations relatives à la Teigne amiantacée.

XV. *Première Observation.* – Le nommé Bard, âgé de vingt-trois ans, d'une constitution délicate, étoit né d'une mère qui portoit sur sa tête une maladie semblable à celle qui va être décrite. Dans son enfance, il n'avoit eu ni la gourme, ni la croûte de lait. De quatre frères qu'il avoit, trois jouissoient d'une bonne santé ; le quatrième seulement, qui étoit le plus jeune, éprouvoit une affection analogue. Il y a cinq ans qu'il contracta la gale ; il fut traité par un charlatan, qui lui fit des frictions avec une pommade dont il ignore la composition. Il fut guéri assez promptement. Mais depuis cette époque, il ressentait à tous les changemens des saisons un prurit plus ou moins vif, principalement aux environs des grandes articulations. Cet état duroit quelques semaines. Il y a près de quinze mois qu'il essuya des chagrins violens, et qu'il fut tourmenté par deux passions également fortes, la jalousie et l'amour. Dans l'hiver de l'an 1805, tous les matins, en sortant du lit, il se lavait la tête avec de l'eau froide. Un jour il se manifesta plusieurs boutons sur la région du vertex, lesquels occasionnoient par intervalles d'assez vives démangeaisons. Toutes les fois qu'il se grattoit, il excorioroit ces boutons, et alors il en suintoit une humeur grisâtre, qui, par son dessèchement à l'air, se convertissoit en croûtes écailleuses. A mesure que ces écailles étoient arrachées, elles étoient remplacées par des écailles nouvelles. Pendant trente jours, le malade fit usage des pilules de Belloste ; il prit aussi une purgation ordinaire. Néanmoins, l'affection dont nous parlons fit des progrès rapides. Tel étoit son état, lorsqu'il s'offrit pour la première fois à nos regards : la Teigne occupoit toute la partie supérieure de la tête ; d'avant en arrière, elle s'étendoit depuis le sinciput jusqu'au front ; et transversalement, elle se propageoit d'un tempe à l'autre. En divers endroits, on remarquoit des croûtes jaunâtres, que l'on parvenoit assez difficilement à arracher ; elles laissoient alors appercevoir le cuir chevelu ulcéré. Dans tout le reste de l'étendue qu'occupoit la maladie, les cheveux étoient couchés dans le sens de leur direction naturelle ; ils étoient réunis, collés pour ainsi dire les uns aux autres, de manière à former une espèce de calotte. Voici la disposition qu'elle affectoit. De la base des cheveux il

s'élevoit comme de petites lames, d'une longueur plus ou moins grande, d'un blanc argenté, séparées les unes des autres par des espèces de stries. Lorsqu'on enlevait plusieurs de ces lames, et qu'on mettoit la peau à découvert, on y appercevoit des sillons plus ou moins profonds. Ajoutons que l'ensemble de ces lames chatoyantes, ainsi séparées du cuir chevelu, présentait au naturel l'aspect de l'amiant (*asbestinum*) : la ressemblance étoit si frappante, que presque tous les spectateurs s'y trompoient. Le malade fut guéri par l'application d'un mélange de soufre et de cérat. Il fallut continuer ce topique pendant plusieurs mois.

Deuxième Observation. – Anne Durand, âgée de trente-six ans, habituellement mélancolique, ayant le teint et les cheveux très-bruns, après avoir essuyé des peines morales très-vives, a été atteinte de la Teigne amiantacée. Cette affection s'est absolument manifestée comme dans le cas que nous venons d'exposer. Elle a commencé par de petits boutons, qui sont survenus à la partie supérieure de la tête. Il suintait, du cuir chevelu, une humeur qui ne tarde pas à se dessécher. Cette concrétion blanche, légère, qui enduisoit les cheveux par paquets, avoit une ressemblance merveilleuse avec la production naturelle que l'on désigne sous le nom d'*amiant*. Il est à observer que la matière de cette éruption, disparoissoit par intervalles, et qu'alors les glandes cervicales s'engorgeoient. Il ne faut pas oublier de dire que la malade éprouvoit aussi de temps en temps, des battements et des douleurs pulsatives par toute la tête, spécialement par derrière ; ses yeux étoient rouges et gorgés de sang ; elle se plaignoit des vertiges qui l'empêchoient de se livrer à aucune occupation sérieuse.

Troisième Observation. – Nous avons vu, à l'hôpital Saint-Louis, Pierre Roblatre, âgé de quarante-huit ans, d'un tempérament bilieux, jouissant d'une très-foible santé, et qui étoit affecté depuis plusieurs mois de la Teigne amiantacée. Le malade étant d'abord à l'Hôtel-Dieu, en convalescence d'une pleurésie qu'il venoit d'essuyer, vit tout-à-coup ses mains devenir rouges, enflées ; son dos étoit pareillement couvert d'une éruption qui étoit comme érysipélateuse. Presque en même temps, il se manifesta à la tête de petits boutons pustuleux, ou clous, qui s'élevoient en pointe et suppuroient. Quand le malade les enveloppoit avec des linges secs,

ces linges étoient aussi-tôt abreuvés d'une sérosité ichoreuse. Mais cette affection changea de face. Le cuir chevelu fut bientôt recouvert d'une couche d'un blanc argentin, formée d'écailles, plus épaisses dans certains endroits que dans d'autres. La peau, mise à nu, paroissoit tuméfiée. Partout, cette maladie avoit un aspect chatoyant, comme l'amiante. L'exsudation écailleuse suivoit les cheveux, réunis par paquets, distincts dans toute leur longueur, et s'en détachoit avec la même facilité que ces membranules qui sont autour des plumes des jeunes oiseaux, et qu'ils enlèvent avec leur bec. Cette Teigne n'attaquoit que la superficie des tégumens. Lorsqu'on vouloit l'enlever, on voyoit qu'elle ne pénétoit point très-profondément, et qu'elle n'étoit, pour ainsi dire, qu'appliquée sur la peau, où elle étoit fixée et retenue par les cheveux. Quelques parties seulement étoient dénuées d'épiderme. Le malade n'éprouvoit aucune douleur, et n'étoit tourmenté par aucune démangeaison.

Quatrième Observation. — La Teigne amiantacée a aussi atteint Marguerite Ferrant, âgée de vingt-huit ans, d'un tempérament marqué par la prédominance bilieuse ; son teint étoit pâle et jaunâtre, et ses cheveux d'un très-beau noir. Cette femme avoit eu neuf enfans. Son avant-dernière couche s'étoit terminée aussi heureusement que les précédentes ; mais, trois jours après, un polype, un peu moins volumineux que la tête d'un enfant, se détacha spontanément de la matrice, et sortit par la vulve. Le jour suivant, elle éprouva sur toute la surface du corps une éruption de petits boutons rouges qui causoient un grand prurit, et qui disparurent après une quinzaine de jours. Alors la malade ne tarda pas à avoir, sur diverses parties du cuir chevelu, des espèces de clous qui suppurèrent, et furent remplacés par des écailles, qui, depuis ce temps, ont constamment persisté à se reproduire, lorsqu'on les détruisoit. Ces écailles, blanchâtres, argentines, environnant les cheveux en forme de tuyaux, ont une forme oblongue, et sont séparées latéralement par de petites lignes ou sillons peu apparens. Cette femme éprouvoit les plus vifs chagrins par les mauvais traitemens de son mari, et même de ses enfans, qui avoient imité l'exemple du père. Lorsqu'elle étoit un peu tranquille, alors les parties affectées fournissoient une suppuration abondante ; les croûtes se détachent et la Teigne paroissoit guérie.

Lorsqu'au contraire ses chagrins étoient plus vifs, les croûtes étoient sèches, et elle éprouvoit de fortes douleurs à la tête. Dans cet état, la moindre contradiction occasionnoit des emportemens qu'elle ne pouvoit modérer, et mettoit même du trouble dans ses idées.

XVI. Il est évident que les phénomènes exposés dans les quatre observations précédentes, sont absolument identiques ; que le même tempérament, que peut-être les mêmes causes, que les mêmes circonstances du moins, ont favorisé la production de ce singulier exanthême. On s'apperçoit aussi que les caractères physiques qui le décèlent, tels que la disposition roulée des écailles, leur couleur constamment blanche et argentée, leur aspect chatoyant, la division par paquets de cheveux enduits de la matière de l'exsudation morbifique, et les sillons presque imperceptibles qui les séparent, & c. tout concourt à signaler irrévocablement une espèce nouvelle de Teigne dont on n'avoit encore aucune notion, et qui, par ses attributs distinctifs, doit prendre sa place dans les classifications nosographiques.



Teigne Muqueuse

ESPÈCE CINQUIÈME.

TEIGNE MUQUEUSE. *TINEA muciflua*. Planche V.

Teigne offrant des croûtes jaunes, qui se détachent facilement du cuir chevelu, ou fournissant une matière muqueuse qui enduit et colle les cheveux en masse et par couches. Cette Teigne n'attaque pas seulement le cuir chevelu ; elle se répand quelquefois sur le front, sur la face, sur la région des tempes et des oreilles.

TABLEAU DE LA TEIGNE MUQUEUSE.

XVII. CETTE Teigne a été fort inexactement décrite par les auteurs qui m'ont devancé. La plupart d'entre eux l'ont confondue avec la croûte de lait. Mais elle en diffère visiblement par ses caractères extérieurs et par la plus grande intensité des symptômes qui l'accompagnent. En effet, l'affection connue sous le nom de *croûte laiteuse*, n'est d'ordinaire qu'un amas de squammes ou de croûtes furfuracées, blanchâtres, le plus souvent sèches, rarement humides. Elle n'attaque que les enfans à la mamelle¹. La Teigne muqueuse, au contraire, a un degré de violence si considérable par les accidens qu'elle entraîne, qu'elle cesse d'être dans l'ordre de la nature, et qu'il seroit dangereux de ne point en modérer les progrès. Elle peut se déclarer pendant les deux premières années de la naissance ; et je l'ai vue fréquemment liée aux phénomènes d'une mauvaise lactation, ou à ceux d'une dentition imparfaite et laborieuse. Je l'ai observée aussi chez les enfans qui étoient nés de parens scrophuleux, ou qui étoient sujets à d'autres maladies du système lymphatique ou du système cutané.

Cette affection, dont j'offre ici le tableau, est ordinairement caractérisée par des ulcérations superficielles qui dégradent d'une manière spéciale le cuir chevelu des enfans, mais qui peuvent se porter aussi au front, aux tempes, aux oreilles, et quelquefois s'étendre jusqu'au tronc, aux bras et

aux cuisses, ainsi que j'en ai fait la remarque à l'hôpital Saint-Louis. Ces ulcérations, d'une nature très-humide, fournissent une matière muqueuse qui suinte de toutes parts, et qui ressemble à du miel corrompu. Dans quelques cas, ces ulcérations se dessèchent entièrement par le contact de l'air ou par l'influence de la chaleur, et forment des croûtes d'une couleur cendrée, jaunes comme de la cire, souvent même offrant une nuance verdâtre.

Ces ulcérations, que j'ai contemplées dans leur origine, commencent d'une manière très-diverse. Tantôt ce sont des pustules petites ou larges ; tantôt ce sont des vésicules aiguës qui renferment un liquide transparent, lequel est coloré d'un blanc jaunâtre ; quelquefois ce sont des abcès qui occasionnent la fièvre, et déterminent une distension si douloureuse dans le cuir chevelu, que j'ai été obligé de les faire ouvrir par le bistouri, pour faciliter la sortie du liquide qu'ils contiennent. Les pustules ou vésicules se rompent spontanément, ou par l'action de l'enfant qui se gratte ; la liqueur tenace qu'elles fournissent se convertit en croûtes molles, d'un jaune paille, mêlé souvent d'une teinte rougeâtre. Mais une humeur nouvelle s'écoule à chaque instant des mêmes sources, et vient accroître ce foyer impur. Nous avons vu même, dans une circonstance, le mucus nasal s'écouler en si grande abondance des fosses nasales, que la respiration de l'enfant en étoit opprimée.

Il est des endroits de la tête où le cuir chevelu ne présente point ces ulcères particuliers dont nous avons déjà fait mention, mais où le tissu cellulaire turge et s'élève au point d'offrir des inégalités et des bosses plus ou moins considérables. Ces gonflemens s'affaissent insensiblement par la rupture des vésicules voisines, ou donnent lieu à différentes suppurations. Quelquefois même cette tuméfaction celluleuse et cutanée parvient à un tel degré d'intensité, que les oreilles acquièrent le double de leur volume ordinaire.

C'est alors sur-tout qu'un état de phlogose, de rougeur et de tension extrême se manifeste le long des joues, et presque sur toute la face. Les enfans sont en proie à une démangeaison dont rien ne peut exprimer la violence, et cette démangeaison redouble encore quand on leur découvre la tête et qu'on l'expose à toute l'activité de l'air. Alors ils agitent ardemment

leur tête contre leurs épaules ; pour peu que leurs mains soient libres, ils s'empressent de se gratter avec une vivacité qui exprime les délices que leur procure cette opération.

Par l'effet de cette irritation générale, la tête se dégarnit souvent de cheveux dans la plus grande partie de sa surface. Le cuir dénudé offre une couleur d'un rouge rosacé ou amaranthe ; mais le mouvement inflammatoire qui s'y produit, paroît moins profond que dans les Teignes que j'ai déjà décrites. Le tissu de la peau est luisant, parce qu'il est constamment humide, et souvent souillé par un mucus d'une apparence caséeuse. Aussi l'odeur qui s'en exhale, a-t-elle quelque analogie avec celle du lait qui commence à s'aigrir ou à se putréfier. Cette odeur, du reste, est d'autant plus fétide, que la Teigne muqueuse est plus étendue et plus intense dans ses symptômes.

J'ai observé plusieurs changemens dans la manière d'être des enfans, pendant le stade de la Teigne muqueuse. Lorsque les croûtes se dessèchent, et qu'elles cessent d'être baignées de mucus, ils sont mornes, taciturnes, inquiets, mal portans. Dans le cas contraire, quand cette matière excrémentitielle coule avec abondance, quand elle arrose et pénètre de toutes parts le cuir chevelu, la joie paroît sur leur physionomie ; leurs fonctions s'exécutent avec la plus parfaite régularité. On verra, dans mes considérations générales, les conclusions qu'il faut tirer de ce fait. J'ai vu pourtant la Teigne muqueuse faire de tels progrès, et causer des symptômes si graves, que les enfans tomboient dans une sorte de consommation, qu'ils étoient accablés de maigreur, que leurs yeux devenoient concaves, et qu'enfin la prostration des forces étoit à son comble. Alors la maladie peut se compliquer d'aphtes dans l'intérieur de la bouche, ou d'autres ulcérations non moins dangereuses.

Observations relatives à la Teigne muqueuse.

XVIII. *Première Observation.* — J'ai eu occasion d'observer, à l'hôpital Saint-Louis, Joseph Buisseret, âgé de vingt mois, et atteint d'une Teigne muqueuse. Cette affection se manifesta à une époque où sa nourrice venoit d'éprouver les peines les plus vives. Son mari avoit été enlevé auprès d'elle pour être conduit en prison ; elle fit alors une maladie très-grave, éprouva

même quelques accès de manie qui, à la vérité, ne durèrent pas long-temps. Malgré cet accident funeste, elle continua de nourrir son enfant jusqu'à ce que son fait fût entièrement supprimé. Presqu'aussi-tôt, cet enfant eut la tête couverte de croûtes jaunes, épaisses, n'ayant aucune forme déterminée, humectées par une quantité considérable d'humeur ichoreuse très-fétide, laquelle découloit de petits ulcères dont le cuir chevelu étoit parsemé. Ces croûtes s'enlevoient facilement quand on employoit des lotions émollientes ; alors la tête étoit rouge, saignante, dénuée de son épiderme. Ce petit enfant éprouva une maladie causée par l'éruption des dents : pendant ce temps, la Teigne muqueuse disparut entièrement.

Seconde Observation. – Pierre Cruilly, âgé de quatre mois, né d'une mère forte et bien constituée, est atteint depuis six semaines d'une affection qui offre les caractères suivans : larges plaques croûteuses répandues sur plusieurs parties de l'enveloppe cutanée, mais spécialement fixées au cuir chevelu et sur les parties latérales de la face. Ces croûtes varient plus ou moins par leur forme et leur grandeur. Le plus souvent c'est une large croûte jaunâtre, tantôt inégale et déprimée, tantôt lisse et unie, recouvrant et embrassant les cheveux suivant leur longueur. Lorsque l'affection commence à paroître, elle s'annonce par une rougeur qui est bientôt suivie de nombreux boutons coniques, par lesquels suinte un liquide jaune, filant et comme muqueux. La dessiccation de ce liquide donne lieu à la formation des croûtes, qui se réunissent à d'autres, se confondent avec elles, et constituent enfin des plaques d'une étendue considérable. Ces croûtes, soit qu'elles tombent par l'excès des démangeaisons qui contraignent l'enfant de se gratter, soit par leur dessèchement total, semblent se détacher par fragmens squammeux, et ne laissent pour toute trace qu'un peu de rougeur et de tension sur le cuir chevelu, lequel ne tarde pas à se recouvrir de vésicules pour donner de nouveau naissance à la maladie.

Troisième Observation. – Emilie Gossé, âgée de quatre ans, d'un tempérament sanguin, ayant les cheveux blonds, un peu châains, éprouva la Teigne muqueuse un an après sa naissance. Cette affection avoit disparu pendant six mois ; mais elle revint au bout de ce temps, parce qu'on perça les oreilles à l'enfant pour y suspendre des boucles d'or. Lorsque j'eus

occasion de l'observer, elle s'étoit répandue sur toute la tête, particulièrement à la partie postérieure de cet organe ; on la voyoit aussi au front et sur les pommettes. Mais c'est sur-tout sur les oreilles que la maladie exerça son action ; elles se gonflèrent, s'élargirent et s'accrurent dans tous les sens d'une manière si prodigieuse, que la mère en fut effrayée ; elles étoient d'un rouge érysipélateux. Les démangeaisons étoient très-grandes, et il fusoit de tout le cuir chevelu une mucosité épaisse, visqueuse, qui formoit des croûtes jaunes ou blanchâtres.

Quatrième Observation. – Alexis Lataille avoit à peine sa deuxième année, quand il fut pris de la Teigne muqueuse. Cet enfant appartenoit à des gens pauvres, qui n'avoient pris aucun soin de lui. Il avoit tété un très-mauvais lait. L'affection dont je parle existoit depuis six mois, lorsque j'eus occasion de l'examiner. Diverses parties de sa tête étoient recouvertes de croûtes jaunâtres, épaisses et très-humides. Les glandes cervicales étoient engorgées. C'est particulièrement sur le front que l'éruption existoit avec le plus d'énergie. Les tempes et les pommettes étoient souillées d'un amas d'écailles légères, blanches et transparentes. Il en découloit de toutes parts un fluide épais, de consistance syrupeuse, qui imbiboit les linges en très-peu de temps. Comme l'enfant se grattoit avec une ardeur démesurée, la peau étoit par-tout rouge et enflammée. Toute la tête exhaloit une odeur fade et insupportable.

XIX. Le tableau de la Teigne muqueuse que je viens de tracer, et les observations qui l'accompagnent, doivent la distinguer, ce me semble, de cette affection légère qui porte communément le nom de *croûte laiteuse*. Cette dernière, en effet, n'est familière qu'aux enfans à la mamelle, et ne se prolonge pas au-delà de la lactation ; elle n'est caractérisée que par de légères squammes furfuracées, d'une couleur blanche. La Teigne muqueuse, au contraire, se manifeste par des croûtes étendues, jaunes, cendrées ou d'un rouge brun, très-consistantes, et couvrant la tête en manière de calotte ; elle excite un prurit bien plus violent que la *croûte de lait*, et exhale une odeur plus fétide. D'une autre part, la Teigne muqueuse diffère des autres espèces de Teigne, en ce qu'elle attaque moins profondément le cuir chevelu, en ce qu'elle paroît rarement au-delà de la quatrième année, et que

ses ulcères sont presque toujours humides, phénomène qui nous paroît justifier complètement la dénomination que nous avons cru pouvoir lui imposer.

SECONDE PARTIE.

Des Faits relatifs à l'histoire générale des Teignes.

XX. LES phénomènes dont nous allons maintenant entretenir nos lecteurs, sont communs aux différentes espèces qui constituent le genre des Teignes. La plupart de ces phénomènes peuvent même être considérés comme le résultat général des faits particuliers que nous avons précédemment établis.

ARTICLE PREMIER.

Des Phénomènes généraux qui caractérisent la marche des Teignes.

XXI. EN général, les individus qui sont atteints de telle ou de telle espèce de Teigne, commencent par ressentir un prurit plus ou moins violent à la tête. Le cuir chevelu, dans certains points de sa surface, devient rouge, se fend, ou souvent même se tuméfie. Quelquefois les glandes, soit cervicales, soit occipitales, se gonflent, et sont douloureuses au contact ; quelquefois aussi, mais plus rarement, une grave céphalalgie accompagne cette affection cutanée.

XXII. Les démangeaisons augmentent de jour en jour ; alors on aperçoit entre les cheveux, ou sous le doigt de l'enfant qui se gratte, des pustules ou des vésicules environnées d'une aréole enflammée. Dans quelques cas, on

ne distingue aucune trace d'ulcération. On croit voir des petits canaux dilatés, ou les conduits de plusieurs follicules glanduleux, d'où s'échappe lentement une humeur visqueuse et rougeâtre. Il peut également arriver, surtout dans la Teigne muqueuse, que la peau s'élève en tumeurs circonscrites, pisiformes ou coniques, assez dures à leur base, ayant leur sommet mou et blanchâtre, lequel contient une liqueur flavescente. Cette liqueur se répand avec fétidité, soit qu'on lui donne issue avec l'instrument, soit que ces tumeurs crèvent spontanément, après qu'on a provoqué leur suppuration par des cataplasmes.

XXIII. Bientôt les cheveux sont inondés de cette matière impure, qui les agglutine les uns aux autres, en se coagulant par l'action de l'air et de la chaleur. Les flots de cette humeur visqueuse qui coule d'une source abondante, et qui ressemble quelquefois à de la résine fondue, se succèdent et se chassent, pour ainsi dire, réciproquement. De là proviennent une multitude de couches croûteuses ou squammeuses, qui forment, par leur réunion, un couvercle horrible et hideux sur la tête. Mais sous ce couvercle réside une sanie putride, qui attaque la peau, qui ronge les cheveux jusque dans leurs bulbes, qui consume le tissu muqueux voisin, qui menace jusqu'à la substance osseuse du crâne. Quelques malades sont en proie à des douleurs nocturnes et atroces. Quelques autres tombent dans une maigreur funeste qui arrête les progrès de leur accroissement.

XXIV. C'est sur-tout lorsque les Teignes se sont manifestées dès la naissance, ou lorsqu'on a négligé long-temps les moyens applicables à leur curation, que leurs ravages sont considérables. C'est alors qu'on voit des abcès se former dans le cuir chevelu ; c'est alors qu'on voit survenir des engorgemens glanduleux à l'occiput, au col, aux épaules, sous les aisselles ; les oreilles parfois s'enflent et se tuméfient d'une manière monstrueuse ; les paupières irritées sont rouges et larmoyantes. Une odeur repoussante s'exhale des pustules, qui insensiblement sont devenues voisines et confluentes. Les anciens cheveux tombent déracinés. Ceux qui les remplacent sont blancs, mous, s'alongent à peine ; leurs touffes claires et fines ressemblent à une matière lanugineuse. L'esprit n'est apte à aucun travail intellectuel ; le corps n'est propre à aucun exercice physique. Enfin,

j'ai vu quelquefois cette effroyable maladie attaquer radicalement les plus précieuses sources de la conservation humaine, et retarder long-temps le développement organique de la puberté. C'est ce que j'ai particulièrement observé chez le nommé Hilaire Frévin, menuisier de profession. Ce jeune homme parcourt maintenant sa vingt-unième année, et n'a encore aucun des signes qui caractérisent la virilité. Ses parties génitales sont d'un très-petit volume ; elles ne sont point couvertes de poils. Sa voix est claire et analogue à celle d'un enfant qui n'auroit que douze ans. Sa taille a presque la même disproportion. Hilaire Frévin est né avec la Teigne faveuse, et son père en étoit atteint. Il est à remarquer qu'un phénomène absolument identique s'est manifesté sur deux filles, dont l'une étoit âgée de seize ans, et l'autre de vingt. Toutes deux paroissent n'en avoir que dix. Elles étoient dans un état d'amaigrissement déplorable, n'étoient point encore réglées, & c. Il y avoit des plaques faveuses sur différentes parties du corps ; les glandes cervicales étoient engorgées, et cette affection s'étoit développée en elles presque aussitôt après leur naissance.

XXV. Les Teignes coexistent quelquefois avec d'autres altérations, qui se manifestent ailleurs que dans le cuir chevelu. Celle qui mérite sur-tout une grande attention de la part des pathologistes, c'est la difformité qui survient dans les ongles chez certains individus atteints du favus, sur-tout lorsque cette maladie se continue long-temps après la puberté. Il se présenta à Murray une jeune fille atteinte d'une difformité remarquable et de la décoloration de l'ongle du petit doigt de la main gauche. En coupant cet ongle avec un couteau, on en faisoit sortir une humeur glutineuse, semblable à celle qui s'échappoit de sa tête. Plusieurs auteurs ont noté ce singulier phénomène, qui paroît avoir quelque analogie avec ce qui se passe dans la plique. Ce n'est pas, du reste, le seul point de contact que ces deux maladies ont entr'elles, ainsi que j'aurai occasion de le démontrer, ce qui les rapproche naturellement dans les distributions nosologiques.

XXVI. Les diverses Teignes que nous avons décrites, attaquent rarement les enfans pendant la lactation ; j'en excepte pourtant la Teigne muqueuse. Il est constaté que le plus grand nombre des individus qui éprouvent ces affections, ont atteint leur deuxième année, et qu'elles exercent leurs

ravages jusqu'au premier septénaire ; elles se prolongent quelquefois au-delà de ce terme, mais plus rarement. Il arrive néanmoins que quelques espèces de Teigne se remarquent dans l'âge avancé. Telle est principalement la Teigne faveuse ; la Teigne amiantacée n'est familière qu'aux adultes. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter les observations que nous avons recueillies.

XXVII. Il n'en est pas des Teignes comme de beaucoup d'autres éruptions qui se perpétuent dans l'économie animale, quand on néglige de les combattre, et qui ne s'éteignent jamais d'une manière spontanée. La nature, qui provoque ces exanthèmes pour des fins qui ne sont point encore parfaitement connues, les fait ordinairement disparaître au développement de la puberté, souvent même avant cette époque, alors même que l'art n'y a apporté aucun secours.

XXVIII. J'ai déjà dit que l'apparition des Teignes étoit accompagnée de l'engorgement de certaines glandes. On ne peut assurer si cet engorgement est la cause ou l'effet de ces éruptions cutanées, ou s'il n'est qu'un symptôme concomitant, attendu que tantôt il précède, tantôt il ne fait que suivre leur développement. Souvent la tuméfaction glanduleuse est tellement liée aux Teignes, qu'elle disparoît lorsqu'on parvient à les guérir. Il ne faut, du reste, confondre cette tuméfaction ni avec l'engorgement scrophuleux, ni avec l'engorgement vénérien, et elle cède à des moyens tout différens.

XXIX. J'ai souvent cherché à déterminer, dans l'intérieur de l'hôpital Saint-Louis, le nombre relatif des différentes espèces de Teignes, et M. le docteur Gallot m'a fréquemment aidé dans ce calcul. La Teigne faveuse est celle qui s'est le plus fréquemment présentée à nos regards. Sur cent individus que nous soumettions à notre examen, il y en avoit au moins quatre-vingt-dix qui en étoient affectés. La Teigne granulée fait à-peu-près la dixième partie des observations que j'ai pu rassembler. Nous avons vu plus rarement encore la Teigne furfuracée, ce qui provient peut-être de ce que cette espèce, moins incommode et moins alarmante que les précédentes, ne force point les malades à venir réclamer les secours de l'art

dans les hôpitaux. La Teigne amiantacée paroît être la plus rare, et c'est pour cela, je pense, qu'aucun auteur n'avoit jusqu'à ce jour songé à la décrire. Quant à la Teigne muqueuse, elle abonde à l'excès dans les grandes villes ; mais comme elle survient d'ordinaire pendant la durée de l'allaitement, ou dans les deux premières années de la vie, on sépare rarement de leur mère ou de leur nourrice les enfans qui en sont atteints.

ARTICLE II.

Des Causes organiques qui influent sur le développement des Teignes.

XXX. JE ne rapporterai point les opinions des anciens sur les causes organiques qui favorisent l'éruption des différentes espèces de Teigne. Les uns l'attribuent à une bile dégénérée, les autres à des humeurs acides, alcalines, âcres, & c. Certains accusent un sang vicié et corrompu qui existoit, soit dans les parens, soit dans les nourrices. Mais, dans un ouvrage consacré à des vérités exactes, il faut mettre de côté le verbiage scolastique. Les phénomènes morbifiques dont il s'agit, s'expliquent facilement par les loix naturelles de la vie ; car si la Teigne muqueuse disparoît ordinairement quand l'acte de la dentition est terminé, si les autres Teignes s'éteignent pour la plupart, quand la puberté se déclare, sur quel fondement pourroit-on attribuer une telle origine à ces sortes d'exanthèmes ? Les considérations qui suivent, contribuent, comme semble, à éclairer davantage ce problème physiologique.

XXXI. Qui ignore, en effet, que chaque époque de notre existence est spécialement destinée au développement de certains systèmes de l'économie animale ? C'est ainsi que la nature, ayant sur-tout réservé le temps de l'enfance au perfectionnement de la tête et du viscère important qu'elle renferme, y entretient pour cet objet le foyer d'une vie plus active et plus énergique. Ajoutons que tous les phénomènes organiques coopèrent au même but. Le sang circule avec plus de rapidité dans l'intérieur du cerveau,

et il paroît s'y faire un plus grand afflux d'humeurs et de sucs nutritifs. D'ailleurs, c'est à cet âge que s'effectue l'acte de la dentition : de là vient que la chaleur de la tête doit singulièrement s'accroître, comme le prouvent manifestement la rougeur et l'inflammation des joues, l'abord d'une quantité plus considérable de salive et de mucus dans les fosses gutturales, & c. A cette cause purement organique se joint l'influence puissante des habitudes physiques. Les enfans sont à peine sortis du sein de leur mère, que leur tête est soigneusement recouverte de plusieurs bonnets. Le corps est serré par des langes qui font fuir les liquides vers les extrémités supérieures, & c. Peut-être aussi que les phénomènes intellectuels concourent pour quelque chose à augmenter l'action vitale dans l'appareil cérébral ; car, c'est à cette même époque de la vie, que tous les sens sont diversement exercés, que la mémoire s'enrichit et s'éclaire, & c. Il n'est donc pas surprenant que cette partie de l'organisation soit alors plus sujette que les autres aux affections morbifiques, et qu'alors, par conséquent, les altérations du cuir chevelu soient les plus fréquentes. C'est encore cette extrême susceptibilité du système lymphatique de la tête pendant la durée de l'enfance, qui donne lieu à l'hydrocéphale et à d'autres maladies qui ont le même siège.

XXXII. Les considérations que je viens d'exposer dans le paragraphe qui précède, ont été souvent établies par les physiologistes modernes, et entr'autres par M. Cœtinger, qui a disserté pour savoir si l'on pourroit tenter l'inoculation de la Teigne muqueuse par imitation de celle du virus variolique, à l'effet de préserver ou même de guérir les enfans de certaines maladies rebelles. L'idée particulière de ce praticien est fondée sur la nécessité générale d'un exanthème quelconque dans le cuir chevelu a cette période de la vie, et sur les avantages qui en résultent pour la conservation de la santé. M. Lhomme, qui exerce notre art a Oulchy-le-Château, paroît sur-tout l'avoir appréciée, lorsqu'il a heureusement communiqué une éruption de cette espèce à un enfant de trois ans, pour remédier aux symptômes d'une entérite chronique, qui l'entraînoient de jour en jour dans un dépérissement extrême. Cet enfant n'avoit jamais éprouvé de gourme. Son médecin crut, en conséquence, qu'il étoit salulaire de déplacer

l'irritation fixée aux viscères du bas-ventre, et de la transporter sur le cuir chevelu. Il trempa pour cet objet le bout d'une lancette dans le fluide ichoreux fourni par la Teigne muqueuse, et l'inocula par six piqûres au front du petit malade. Pour mieux assurer le succès de cette expérience, tous les soirs on enveloppoit sa tête d'un linge imbibé de la même matière. Dix jours après, la face et le front furent masqués de croûtes humides. L'apparition de cet exanthème apaisa, d'une manière surprenante, les accidens de l'entérite. La sensibilité de l'abdomen diminua de jour en jour : la diarrhée fut moins considérable à mesure que l'éruption se manifesta. L'enfant recouvra peu à peu son appétit et ses forces. Il ne resta de cette affection qu'un léger dévoiement et un goût dépravé pour les substances terreuses ; mais ces symptômes disparurent par l'emploi de quelques toniques. Au surplus, mes expériences à l'hôpital Saint-Louis m'ont prouvé que ces sortes d'inoculations pouvoient être tentées avec fruit. Je dirai plus bas ce que j'en ai obtenu.

XXXIII. Il semble donc qu'il faille comparer les matières croûteuses ou squammeuses dont se purge le cuir chevelu des enfans, aux diverses gommes ou aux sucs dont certains arbres se débarrassent par leurs écorces, quand ils sont élaborés par une activité organique trop considérable ; et ces éruptions sont presque toujours le résultat d'un principe de vie exubérant, auquel la nature fournit une issue. Le vulgaire même est convaincu de cette vérité : aussi voit-on les femmes du peuple regretter souvent que leurs nourrissons soient dépourvus de ces sortes d'exanthèmes, et faire des efforts pour les faire naître. Les gens de l'art les plus expérimentés forment le même voeu. Ceci s'applique particulièrement aux ulcérations superficielles qui constituent la Teigne muqueuse, que l'on cherche journellement à provoquer par des applications topiques stimulantes. On ne peut contester les heureux effets qui en proviennent.

XXXIV. Toutes les Teignes même, quelque pernicieux que soit leur caractère, ont toujours dans leur marche un but d'utilité réelle, qui est de détourner par la peau des principes qui surabondent dans l'économie animale, et dont la présence ne pourroit que nuire à la plénitude de ses fonctions organiques. On explique, d'après cette vue, pourquoi la

rétropulsion de ces exanthèmes a été, dans quelques cas, si fatale. Des observateurs dignes de foi ont vu le lobe droit du cerveau tomber en suppuration, l'hydrocéphale survenir, les glandes mésentériques devenir squirreuses, & c. Forestus, Bonet, Hoffmann, citent des accidens qui ont été très-funestes. Quelquefois la nature supplée par d'autres voies à ces dépurations morbifiques. J'ai vu des dévoiemens opiniâtres succéder à la suppression spontanée de la Teigne muqueuse. Le fait qui suit est digne de remarque. Il y avoit à l'hôpital Saint-Louis une jeune fille atteinte d'une Teigne furfuracée ; on lui frottoit la tête avec des fleurs de soufre incorporées dans du sain-doux. Lorsque les démangeaisons du cuir chevelu s'appaisoient, la malade éprouvoit un prurit violent dans les parties génitales, et il s'y manifestoit une éruption de boutons rougeâtres. Au contraire, lorsqu'on discontinuoit pendant quelques jours l'application du soufre, ce prurit et cet exanthème n'avoient plus lieu, et la Teigne se montrait de nouveau. Nous observions également qu'à mesure que la Teigne, combattue par des applications furfureuses, se dissipoit, les urines de cette jeune fille se chargeoient d'un sédiment très-épais.

XXXV. Tous les tempéramens ne favorisent pas également la production des Teignes. Le favus attaque principalement les individus qui vivent sous la prédominance sanguine et bilieuse. J'ai observé cette affection sur des têtes dont les cheveux étoient noirs, blonds et même rouges. Les enfans les plus sujets à la Teigne granulée, sont ceux dont la peau est brune ou basanée. Ils ont, en général, le teint moins fleuri que dans la Teigne précédente. La Teigne furfuracée existe le plus communément chez les individus dont les cheveux sont d'un châtainclair. La Teigne amiantacée a constamment été observée dans les constitutions mélancoliques ; la Teigne muqueuse affecte les enfans dont les cheveux ont une belle couleur d'or, & c.

XXXVI. La disposition à manifester les symptômes des Teignes paroît se transmettre héréditairement, si j'en crois du moins les renseignemens fournis sur les enfans soignés à l'hôpital Saint-Louis. J'ai vu en outre plusieurs fils d'une même mère attaqués à-la-fois d'une même espèce de Teigne, et chez lesquels elle s'étoit déclarée alors même qu'ils étoient

séparés les uns des autres ; en sorte qu'on ne peut pas dire qu'ils l'avoient contractée par contagion. D'ailleurs, nous prouverons plus bas que cette voie de communication n'est pas aussi fréquente qu'on le pense ordinairement, et qu'il faut faire beaucoup de restrictions à ce qu'on a dit à ce sujet.

ARTICLE III.

Des Causes extérieures que l'on croit propres à favoriser le développement des Teignes.

XXXVII. ON a regardé les alimens grossiers et indigestes, principalement ceux qui abondent en principe albumineux, comme pouvant favoriser particulièrement la naissance des différentes espèces de Teigne. On a attribué le même effet à la saleté dans laquelle la plupart des enfans sont élevés. Ces causes peuvent sans doute y contribuer, puisque cette maladie est, pour l'ordinaire, le triste apanage des personnes indigentes. Le favus sur-tout semble attaquer les individus qui ont langui dans des lieux humides et mal-propres ; il abonde dans les quartiers de Paris qui sont principalement consacrés à la retraite des pauvres. Mais on observe quelquefois cette affection sur des enfans qui appartiennent à des parens riches et aisés. Il est vrai que ces derniers sont plus enclins à la Teigne granulée ou à la Teigne muqueuse.

XXXVIII. Est-ce par voie de contagion que la Teigne se propage ainsi d'une manière aussi rapide parmi les enfans des pauvres ? Est-ce par l'habitude qu'ont la plupart d'entr'eux de se servir du même peigne pour leurs cheveux ? Quelques observations semblent le prouver. La plus grande fréquence des Teignes dans les villes que dans les campagnes, paroît venir à l'appui de cette assertion. La même remarque se fait encore dans les hôpitaux, dans tous les lieux où beaucoup d'individus sont rassemblés. Cependant, qu'il me soit permis de le dire ; on a beaucoup exagéré les

dangers de cette communication. M. Gallot a constaté, par quatre exemples, que si la Teigne est contagieuse, elle l'est moins fréquemment qu'on ne se l'imagine, et qu'il faut du moins des causes prédisposantes pour faciliter sa transmission d'un individu à l'autre. Il fait mention, dans sa Thèse soutenue à l'Ecole de Médecine de Paris, d'un officier de santé qui tenta vainement de donner cette maladie à deux petites filles scrophuleuses, dans la croyance où il étoit que leur corps en contenoit déjà le germe, et qu'il étoit important de l'appeler à la peau. Ce fut vainement que, pendant huit jours, il mit tous les soirs sur leur tête rasée un linge imbibé de pus fourni par cet exanthème. Ce même chirurgien parvint néanmoins dans la suite à communiquer le favus à un autre enfant âgé de six ans et demi, par l'application réitérée d'un cataplasme tellement imprégné de virus teigneux, qu'il répandoit une odeur fétide comme l'urine de chat. Mais M. Gallot cite deux cas ultérieurs où la contagion ne s'est point effectuée, malgré les circonstances les plus favorables.

XXXIX. Des faits particuliers, dont j'ai été le témoin, m'ont paru également propres à justifier l'opinion que je viens d'émettre sur la difficulté avec laquelle se propagent les exanthèmes du cuir chevelu. J'ai vu un enfant élevé dans une pension, qui n'a jamais communiqué la Teigne granulée dont il étoit atteint, quoiqu'on eût négligé de le séparer de ses compagnons d'étude, avec lesquels il jouoit continuellement. La nommée Jeanne-Magdelaine Duval, âgée de treize ans, qui est venue se faire traiter à l'hôpital Saint-Louis, couchoit constamment avec sa sœur depuis six mois, sans lui avoir communiqué le favus dont elle étoit affligée depuis son enfance. Ne pourrais-je pas alléguer un nombre infini de pareilles preuves ? Au surplus, on trouve rarement les occasions de procéder à des expériences directes sur le caractère contagieux de ces affections. J'ai tenté néanmoins des essais prudents, dans les cas où leur suppression m'avoit paru entraîner des inconvénients pour la santé. J'ai essayé de redonner la Teigne, comme on essaie de redonner la gale, et cet expédient ne m'a réussi que dans une seule circonstance pour la Teigne faveuse. Je puis pourtant ajouter que, dans un autre cas, des linges humectés dans le pus abondant d'une Teigne muqueuse, ont provoqué quelques petites ulcérations derrière les oreilles

d'un sujet scrophuleux, chez lequel je cherchois à réveiller l'action cellulaire par intromission d'un virus étranger. J'ai lieu de soupçonner que ces moyens, d'un ordre entièrement nouveau, seroient d'un secours très-avantageux dans le traitement des maladies lymphatiques. Que conclure, en conséquence, des deux faits isolés que j'expose ? N'est-il pas manifeste que la qualité contagieuse des Teignes n'est point encore rigoureusement démontrée pour tout observateur exact et judicieux, et que cette question problématique nécessite au moins des recherches nouvelles ?

XL. Au surplus, on a assigné, avec raison, une infinité de sources diverses à l'affection cutanée dont il s'agit. En général, tout ce qui augmente l'activité de la circulation, peut servir de stimulus pour le cuir chevelu, et diriger vicieusement un afflux d'humeurs morbifiques vers la tête, qui jouit alors d'une sorte d'exubérance vitale. Il peut arriver même que plusieurs causes nuisibles concourent à-la-fois pour augmenter le mouvement tonique de cet organe. Parmi ces causes, il faut principalement compter les chagrins, les emportemens, et autres passions de l'ame auxquelles s'abandonnent imprudemment les nourrices. Nous avons vu, à l'hôpital Saint-Louis, Lucie Dugard, âgée de vingt-deux mois, née d'une mère qui se portoit habituellement à des excès de fureur. Cette petite fille ayant tété de son lait à la suite d'un de ses violens mouvemens de colère, fut dès-lors attaquée d'une Teigne muqueuse qui occupoit le front, la face et les oreilles, et qui laissoit écouler une humeur jaunâtre et visqueuse. Il est bien remarquable que cette Teigne diminuoit d'intensité quand la mère étoit plus calme, et sur-tout plus sobre ; car nous apprîmes également que cette femme dénaturée se livroit quelquefois au vin sans aucune retenue. Elle étoit d'ailleurs très-débauchée.

ARTICLE IV.

Du Siége spécial des différentes espèces de Teigne.

XLI. LE siège des Teignes est une question qui a beaucoup d'intérêt pour les pathologistes. Plusieurs médecins établissent leur siège primitif dans les bulbes des cheveux ; mais aucun fait positif ne le démontre. On a vainement allégué l'alopecie comme une preuve irrécusable de cette assertion ; car, outre que ce phénomène n'est pas constant, et qu'il ne s'observe que dans les Teignes qui ont fait des progrès considérables, il survient dans d'autres maladies qui tiennent à des lésions entièrement étrangères au cuir chevelu. D'ailleurs, le fa vus attaque très-souvent des parties qui sont dépourvues de cheveux, comme le derrière des épaules, les reins, les cuisses, & c. La Teigne muqueuse irrite le front, la face, le col, les oreilles, & c. Il est donc à présumer que, dans ces sortes de cas, l'altération du tissu réticulaire suffit pour mettre en évidence la véritable origine des Teignes. Les cheveux ne peuvent, en général, prospérer quand ce tissu est profondément atteint dans les fonctions qui lui sont départies. Ils doivent, par conséquent, périr, parce qu'ils manquent des sucs nécessaires à leur nutrition. N'est-ce pas ainsi que les plantes cessent de végéter et de croître sur un sol stérile et ingrat ?

XLII. Les Teignes paroissent donc avoir leur siège primitif dans le tissu réticulaire. Des anatomistes modernes ont jeté quelques lumières sur la disposition physique de cette partie si remarquable du système dermoïde. L'ingénieux artifice de quelques injections fines a paru démontrer que ce tissu n'est autre chose qu'un lacis de petits vaisseaux qui, projetant leurs troncs déliés à travers les pores incalculables du chorion, viennent se ramifier à sa surface et autour des papilles avec une admirable symétrie. C'est un système capillaire universel destiné à charier les fluides qui colorent les différens individus et offrent des nuances très-variées. Ne pressent-on pas déjà quel jour pourroit jeter sur les maladies cutanées une étude plus approfondie de ces conduits, si long-temps inaperçus, et qui ont, avec les tempéramens, les âges, les sexes, les climats, et beaucoup d'autres circonstances, un rapport bien digne de nos méditations ?

XLIII. Quand les propriétés vitales des vaisseaux dont la réunion constitue le corps réticulaire, sont irrités par la Teigne, cette irritation fait passer le sang dans leur intérieur, et alors la peau paroît rouge et

enflammée. Tous les phénomènes de la phlegmasie s'établissent bientôt sur le cuir chevelu, et donnent lieu à des exsudations diverses, dont la concrétion est la matière des exanthèmes qui frappent nos regards. Les papilles nerveuses qui sont comme enchâssées dans le réseau vasculaire dont il s'agit, sont vraisemblablement le siège des démangeaisons, des cuissons, du prurit, & c. auxquels les malades se trouvent si souvent en proie. Mais à mesure que les Teignes se prolongent et étendent leurs ravages, le chorion s'affecte, ainsi que les autres tissus qui concourent à l'organisation du système dermoïde.

ARTICLE V.

Des résultats fournis par l'Autopsie cadavérique, dans les différentes espèces de Teigne.

XLIV. LES autopsies cadavériques donnent souvent lieu à des erreurs très-graves, quand on se presse d'en déduire trop vite des conclusions sur la nature, le siège et les causes des diverses maladies. Il est si facile de se méprendre, quand on veut apprécier et distinguer sainement les lésions essentielles, accidentelles, sympathiques ou symptomatiques. Je n'ai pourtant pas négligé ce moyen de recherche, quoique les accidens qui suivent l'invasion des différentes Teignes occasionnent fort rarement la mort. Mais ces maladies se compliquent quelquefois avec d'autres beaucoup plus dangereuses, telles que le carreau, les scrophules, & c. ce qui fournit des occasions plus fréquentes de procéder à des examens anatomiques.

Première Autopsie cadavérique. – L'individu dont il est ici question, est le seul qu'on ait vu mourir à l'hôpital Saint-Louis des suites de la Teigne faveuse, qui avoit enveloppé la presque totalité de son corps. C'étoit un enfant de treize ans qui demandoit l'aumône pour vivre ; il étoit sans asyle,

et couchoit souvent dans les rues de Paris. Il fut réduit à un degré si considérable d'émaciation, qu'il succomba avant même que nous eussions pu l'interroger assez long-temps pour savoir de lui tous les détails relatifs à la marche et aux progrès de sa maladie. L'examen anatomique du cadavre donna lieu aux observations suivantes : Tout le cuir chevelu étoit couvert d'une calotte formée par des croûtes faveuses, dont les unes jaunes étoient régulièrement creusées en godet, et les autres blanchâtres et brisées n'offroient qu'une masse de tubercules sans aucune figure déterminée. La peau du milieu de la tête étoit fendillée, excoriée, enduite d'une concrétion sanguinolente. Privation d'épiderme. Le corps réticulaire, le chorion et le tissu cellulaire sous-cutané, participoient à l'altération. Les os pariétaux, l'occipital et le frontal, dépouillés, avoient un aspect très-rougeâtre. La peau du col disséquée laissa voir un chapelet de glandes endurcies. Sur les épaules, les reins et la partie externe des cuisses, on remarquoit d'autres larges plaques de boutons faveux, dont les uns, en tombant, laissoient la peau déprimée et tachée d'un violet noirâtre, et dont les autres, très-adhérens, étoient excavés dans leur milieu comme ceux du cuir chevelu. Le cerveau ne montra rien de particulier. Dans la cavité de la poitrine, tout étoit également sain. Il n'en étoit pas de même dans le bas-ventre. On voyoit le long du mésentère une série de petites concrétions squirreuses et blanches ; le foie, la rate, le pancréas, le conduit intestinal, & c. n'étoient point endommagés.

Deuxième Autopsie cadavérique. – Dans le courant de l'année 1804, le cadavre d'un enfant mâle fut apporté dans l'amphithéâtre de M. Beauchêne, pour les travaux anatomiques. Cet enfant, chez lequel la dentition ne s'étoit point encore effectuée, étoit âgé d'environ six ans. On procéda à son ouverture. L'individu avoit la tête couverte d'une Teigne faveuse qui en occupoit toute la surface, et s'étendoit même en devant jusque sur les sourcils, et en arrière jusqu'à la partie supérieure du col. Ayant procédé à un examen très-attentif de toutes les parties affectées, on s'aperçut bientôt que l'altération ne se bornoit point aux tégumens de la tête. L'aponévrose occipitale, le péricrâne, le tissu osseux lui-même, avoient été envahis. Alors M. Beauchêne désirant mieux connoître l'espèce d'altération que les os

avoient pu éprouver, soumit la tête à une ébullition assez prolongée. Il vit bientôt que la plus grande partie des pariétaux, ainsi qu'une portion de l'os frontal, avoient acquis beaucoup d'épaisseur, que leur lame externe étoit enlevée, et laissoit leur tissu spongieux parfaitement à découvert.

Troisième Autopsie cadavérique. – L'individu dont il est ici question, est mort d'une affection scrophuleuse, après avoir languï plusieurs années dans les différens hôpitaux. Tous les cheveux de la partie postérieure de sa tête étoient collés par de petites croûtes sèches et de couleur brune, qui, par leur caractère, constituoient véritablement la Teigne granulée. La peau du crâne étoit dénuée d'épiderme en trois endroits différens : le corps réticulaire étoit enflammé et rouge ; mais les autres tissus ne paroissoient affectés d'aucune lésion. Il y avoit plusieurs altérations glanduleuses, entièrement étrangères à la Teigne, et totalement dépendantes de la maladie qui a fait périr le sujet.

XLV. M. Gallot fait mention, dans sa *Thèse sur la Teigne*, de cinq autopsies déjà consignées dans les registres de l'Ecole de Médecine de Paris ; mais elles n'offrent rien de particulier. Il faut en convenir ; l'Anatomie pathologique a peu découvert, relativement au mode précis d'altération que doivent subir les divers tissus de la peau, le tissu cellulaire, les glandes, les nerfs, & c. dans les différentes espèces de Teigne ; et il est à désirer qu'on se livre à des recherches plus étendues et plus soigneusement exécutées.

ARTICLE VI.

Des résultats fournis par l'analyse chimique des matières croûteuses ou furfuracées, qui appartiennent aux différentes espèces de Teigne.

XLVI. DÉJA M. Gallot s'étoit occupé de la nature des écoulemens fournis par les exanthêmes teigneux ; il avoit engagé M. Thénard, chimiste

habile, à soumettre une certaine quantité de croûtes faveuses à une analyse exacte. Ces croûtes, soigneusement examinées, ne parurent être formées que d'albumine coagulée ; un sixième seulement fut soluble par l'eau, et les réactifs indiquèrent la présence de la gélatine et du phosphate de chaux. Mais ces renseignemens ne pouvoient suffire ; il falloit les étendre, pour qu'ils fussent d'une importance plus médicinale. En conséquence, d'après mon invitation, M. Vauquelin a bien voulu procéder à des recherches comparatives, sur les croûtes et les squammes provenant de trois différentes espèces de Teigne, telles que la faveuse, la granulée et la furfuracée : ce savant célèbre a exécuté ce travail intéressant, de concert avec M. Cabal, l'un de ses élèves et coopérateurs les plus zélés. J'estime qu'il est sans doute superflu de détailler ici les procédés qu'ils ont suivis, pour arriver à une connoissance parfaite des produits. Je me borne à dire qu'il est résulté de leurs expériences, que la Teigne faveuse est plus albumineuse que gélatineuse ; que la Teigne furfuracée est, au contraire, plus gélatineuse qu'albumineuse, et que la granulée est toute gélatineuse. Voilà donc la Chimie qui vient, en quelque sorte, mettre le sceau aux différences spécifiques établies par le Nosographe. Il est à regretter sans doute que nous n'ayons pu joindre à ce résultat analytique, celui que doivent nécessairement offrir, à leur tour, la Teigne amiantacée et la Teigne muqueuse, d'autant que cette dernière semble receler un principe qui est comme caséux, si l'on en juge du moins par l'odeur qu'elle exhale. Mais la matière des desquamations fournies par ces deux exanthèmes est si difficile à recueillir, que nous avons été contraints de différer encore cet examen.

ARTICLE VII.

Considérations sur les méthodes employées pour la guérison des Teignes.

XLVII. QUAND on consulte les auteurs, on s'aperçoit généralement qu'ils ont eu la prétention de vouloir guérir les Teignes, avant d'apprendre à les bien connoître : aussi est-on surpris du vaste arsenal de recettes qu'ils ont rassemblées pour y parvenir. Mais cette abondance de moyens réputés curatifs, atteste plutôt notre indigence que nos ressources. En effet, plus il y a de remèdes proposés contre une affection quelconque, plus on doit croire qu'il y a eu des tentatives infructueuses. C'est parce que certains médicamens n'ont pas réussi, qu'on a fait des recherches innombrables pour en trouver d'autres.

XLVIII. Qu'est-il donc arrivé, relativement à la guérison des Teignes ? Rien n'a été fixé avec précision. On a accumulé sans choix les formules empiriques, et cette partie intéressante de la Pathologie cutanée est tombée entre les mains des charlatans. Mais, je le demande, que peuvent être des méthodes qui ne sont point appuyées sur une connoissance profonde de l'état des propriétés vitales ? Etrange traitement que celui qui nous laisse dans une ignorance complète des rapports de l'organisation avec les remèdes !

XLIX. Nous avons déjà dit que les différentes éruptions du cuir chevelu avoient un but manifeste pour la conservation de l'économie animale. Avant de leur opposer des méthodes curatives, il convient donc d'examiner s'il est salutaire de les guérir ; et ce n'est pas sans raison, je pense, que le célèbre Ambroise Paré recommandoit aux chirurgiens de ne point entreprendre leur traitement.

L. Sans adopter rigoureusement une assertion de ce genre, on ne sauroit nier que la guérison trop prématurée de la Teigne, n'expose quelquefois à des inconvéniens graves les individus qui en sont atteints. J'ai donné mes soins à une jeune fille, âgée de quatorze ans, qui éprouvoit des maux d'estomac intolérables, accompagnés d'un catarrhe utérin, pour s'être délivrée de cet exanthème avec trop de précipitation. On amena à l'hôpital Saint-Louis une femme dont le front étoit couvert de boutons faveux, qui avoit perdu la vue après avoir placé sur sa tête un violent répercussif. N'a-t-on pas vu, dans quelques circonstances, le virus de la Teigne se déployer sur

les articulations, et entraîner même le spina ventosa ou la phthisie scrophuleuse ? D'autres fois, les malades tombent dans les langueurs de la fièvre hectique ; l'irritation se transporte sur les glandes du mésentère, et il peut survenir une diarrhée mortelle. La meilleure cure de cette maladie seroit, sans contredit, celle qui s'opéreroit d'elle-même par l'action simple des puissances médicatrices, comme cela arrive ordinairement au milieu des troubles organiques de la puberté.

LI. Cependant, l'irritation vive que les Teignes graves excitent presque toujours sur le cuir chevelu, les atteintes profondes qu'elles portent aux glandes, au système lymphatique, au tissu cellulaire, ainsi que je l'ai surtout observé dans la Teigne faveuse, ne permettent point de confier, dans tous les cas, leur guérison aux seules forces de la nature. Les lumières de notre art sont souvent d'une nécessité absolue ; et, il faut le dire, autant la cure des éruptions dont il s'agit, est préjudiciable à l'économie animale, quand elle est entreprise d'une manière prompte et inconsidérée, autant elle est salutaire, quand on procède d'après une méthode sage et des secours médicaux sagement appropriés. Il est temps, en conséquence, de dégager le traitement des diverses Teignes de tout le *farrago* d'un aveugle empirisme. Il paroît, du reste, que les anciens l'avoient envisagé d'une manière beaucoup plus médicinale que les modernes. Alexandre de Tralles vouloit qu'on se dirigeât d'après les indications générales que fournit la considération des sujets et celle de leur genre de vie. L'immortel Rhazès, qui a acquis tant de gloire dans la description de certains exanthèmes, assignoit un mode de curation à chaque tempérament. Il est vrai qu'il a fait à ce sujet des distinctions subtiles, qui ne sont pas d'un grand intérêt pour l'observation clinique.

ARTICLE VIII.

Du Traitement interne employé pour la guérison des Teignes.

LII. Les connexions sympathiques du système dermoïde avec les divers appareils de l'organisation animale, les altérations lymphatiques et

glanduleuses qui surviennent souvent pendant le développement des Teignes, & c. démontrent assez qu'il ne faut pas se borner à un traitement purement local. D'ailleurs, si, comme on a pu s'en convaincre d'après les considérations physiologiques que nous avons précédemment exposées, la cause matérielle de ces éruptions réside dans un trop grand afflux des propriétés vitales vers la tête, et dans l'activité d'un principe morbifique dont l'économie se délivre, et qu'elle dirige vers le cuir chevelu, doit-on songer à la guérison, avant d'avoir préalablement changé l'ordre des mouvemens qui tendent à éliminer le principe morbifique par cette voie ? N'est-il pas utile de favoriser des évacuations qui balancent, par leurs avantages, l'espèce de dépuration que la nature cherche à effectuer ? Une observation intéressante, faite à l'hôpital Saint-Louis, confirme bien ce que nous avançons. On y remarque assez constamment que les enfans qui sont enclins à l'hémorragie nasale, ou à un flux d'urine très-fétide, sont moins sujets aux Teignes, ou du moins qu'ils se débarrassent avec plus de facilité de ces exanthèmes que ceux chez lesquels aucune excrétion ne se développe. On explique, d'après le même point de vue, pourquoi les individus chez lesquels la Teigne sévit avec violence, ne sont presque jamais atteints du catarrhe de la membrane muqueuse des narines, ni même d'autres affections habituelles chez les enfans.

LIII. Au surplus, la nécessité d'un traitement interne avoit été parfaitement sentie par Hippocrate et ses véritables disciples. De là vient qu'ils cherchoient à opérer une dérivation par l'emploi de quelques substances légèrement purgatives. Ils conseilloient aussi l'usage de la chicorée sauvage, du pissenlit, de la bourrache, et autres plantes réputées rafraîchissantes. Ils recommandoient aussi le cresson, le beccabunga, le trifolium fibrinum, & c. Ces différens végétaux étoient administrés plusieurs fois le jour, en infusion ou en aposème. D'après ces idées, émises par les anciens sur l'utilité qu'il y a de procéder par des moyens intérieurs, les modernes ont proposé successivement la jacée, la prime-vère, la violette tricolore, le tussilage, & c. qu'ils font prendre encore, en les faisant bouillir dans du lait ou sous une autre forme. Il est vrai qu'on a singulièrement exagéré les vertus de ces plantes, qui agissent, assure-t-on, en provoquant

abondamment l'excrétion des selles et des urines. Les expériences que j'ai répétées à l'hôpital Saint-Louis me permettent peu de croire aux effets merveilleux qu'on leur accorde, à moins qu'on ne sache les combiner habilement avec le traitement externe.

LIV. Je reviens à la méthode d'Hippocrate. Ce grand homme vouloit aussi que tous les alimens lourds et indigestes fussent interdits aux enfans affectés de la Teigne ; il vouloit enfin, qu'on surveillât avec un soin extrême toutes les parties du régime. Ce précepte est sur-tout applicable dans la Teigne muqueuse, lorsqu'elle est fomentée et entretenue par un lait trop épais ou par une nourriture trop abondante. Il faut alors changer la nourrice, ou réprimer la trop grande voracité de l'enfant. Ces moyens internes que nous venons d'exposer ont l'avantage de n'introduire aucun épuisement dans le système des forces, d'éviter une rétropulsion funeste, et de faire concourir l'administration des topiques avec certitude et sans inconvénient. Ces secousses diverses provoquées à l'intérieur, communiquent d'ailleurs un ébranlement salutaire au système dermoïde, et procurent un avantage incontestable pour la guérison.

ARTICLE IX.

Du Traitement externe employé pour la guérison des Teignes.

LV. On a multiplié à l'infini les recettes pour le traitement local des Teignes. Chaque auteur semble avoir ambitionné l'avantage de proposer un topique de son invention. On a tour-à-tour mis à contribution toutes les substances caustiques, acres ou narcotiques. Il seroit trop long de les décrire. On connoît l'emplâtre célèbre qu'on appliquoit du temps d'Ambroise Paré, où l'on faisoit entrer à-la-fois l'ellébore, l'orpiment, la litharge, le vitriol, l'alun, la chaux vive, les cendres gravelées, le mercure éteint dans de la graisse, en y ajoutant le suc de plusieurs plantes, telles que

la bourrache, la scabieuse, l'oseille, et en y mêlant aussi le vinaigre concentré, la poix de Bourgogne, la cire, & c. Qui pourroit tenter encore de mettre en crédit cette monstrueuse composition ?

LVI. A ce topique, dont la confection est si compliquée, on en a substitué d'autres dont l'application a eu plus ou moins d'inconvéniens ; c'est ainsi, par exemple, que le traitement barbare, vulgairement désigné sous le nom de *calotte*, s'est plus ou moins maintenu dans nos hôpitaux. La manière dont on exécute ce traitement n'est ignorée de personne. Elle consiste à étendre sur de la toile une préparation composée avec la farine de seigle, le fort vinaigre et la poix. C'est après avoir préalablement ramolli et fait tomber les croûtes par des cataplasmes, qu'on pose l'emplâtre dont il s'agit, et qu'on le laisse séjourner et sécher sur le cuir chevelu. Trois jours après, on l'en arrache avec violence, et on en renouvelle l'application. On continue de suite cette opération si cruelle pendant plusieurs mois, et chaque pansement entraîne l'avulsion d'une certaine quantité de cheveux. Ni les souffrances, ni les cris des enfans, pendant qu'on les torture pour leur arracher la calotte, n'ont pu faire abandonner ce procédé extraordinaire. Les empiriques ou plutôt les *médicastres* qu'on emploie pour ce déplorable ministère ne connoissent pas même l'espèce de Teigne qu'ils ont à combattre. Ils n'ont d'autre guide qu'une aveugle routine dont ils ne veulent pas se départir.

LVII. Personne peut-être n'a été plus à même que nous d'apprécier les avantages et les inconvéniens de ce procédé dont je viens de faire l'exposition. L'hôpital Saint-Louis est celui de toute l'Europe où se rendent le plus de Teigneux, et pendant très-long-temps on l'y a mis en usage. Veut-on savoir quels résultats on en obtenoit ? Je vais les transcrire ici avec l'exactitude la plus impartiale, tels que je les ai soigneusement recueillis, de concert avec M. le docteur Gallot, que je m'étois associé pour ce genre d'observations. 1^o. L'espace de six mois au moins étoit nécessaire pour obtenir la guérison des enfans, et c'étoit le plus petit nombre. 2^o. On en voyoit une assez grande quantité qu'on ne parvenoit à délivrer de la Teigne que du neuvième au douzième mois. 3^o. Nous en avons compté plusieurs

qui guérissent dans le courant de la deuxième année. 4 . Il falloit ordinairement trois ans pour guérir ceux chez lesquels cette maladie se montrait la plus opiniâtre. 5°. Nous l'avons vue persister quelquefois après cette époque. 6°. La guérison n'est pas toujours radicale, et il y a eu plusieurs récidives qui ont nécessité un traitement nouveau. 7°. Enfin, certains enfans ont éprouvé des maladies graves après la guérison des Teignes par le procédé dont il s'agit. Nous en avons vu trois rester languissans et cachectiques après l'extirpation du favus par la calotte. Que prouvent maintenant ces divers résultats, recueillis d'après une grande masse d'individus, et sur lesquels j'appelle l'attention sérieuse de mes lecteurs ? On avouera sans doute que l'arrachement des bulbes capillaires par la calotte, en imprimant une irritation excessive au cuir chevelu, et en changeant le mode d'action des propriétés vitales sur ce même organe, peut faire disparaître, dans quelques circonstances, l'exanthème teigneux ; mais les foibles avantages qui suivent l'emploi de cette méthode, ne sauroient, dans aucun cas, en compenser les inconvéniens.

LVIII. Doit-on ajouter plus de confiance au conseil que donnent certains praticiens d'arracher les cheveux un à un avec de petites pinces destinées à cet usage ? Cette méthode n'est-elle pas plus défectueuse, pour ne pas dire plus barbare, que la précédente, par les violences répétées qu'elle fait exercer sur le cuir chevelu ? Ne faut-il pas, sous le même point de vue, rejeter la cautérisation, que certains auteurs substituent à l'avulsion des cheveux, quand la peau de la tête est tendre et qu'on ne peut l'épiler sans s'exposer à décliner les parties ? Il en est qui ont recours à une pommade de cantharides, dont l'application si irritante fait naître une multitude de vésicules autour des bulbes capillaires. C'est à l'aide de ces vésicules qu'il s'établit une suppuration facile à entretenir par des onguens digestifs. J'ai connu un homme absolument étranger à notre art, qui employoit un topique de cette nature qu'il s'obstinoit à garder secret, et dans lequel néanmoins je découvris qu'il faisoit entrer de la chaux ; on observa qu'il parvint à guérir près de soixante-dix individus dans un temps très-limité, c'est-à-dire dans l'espace de six mois. La manière dont il mettoit son arcane en usage étoit très-simple : il se bornoit à en frotter la partie de la tête qui étoit affectée de

la Teigne, dont les croûtes ou squammes étoient déjà tombées par l'action ramollissante des cataplasmes. Qu'arrivoit-il ? Les cheveux tomboient pour renaître dans un autre temps, d'abord avec une couleur pâle, ensuite plus foncée, et l'exanthème disparaissoit ; mais il survenoit assez souvent des rechutes.

LIX. Parmi les nombreux remèdes proposés pour le traitement externe des Teignes, on a principalement distingué différens oxides métalliques. Murray, par exemple, composoit une pommade avec une partie de précipité blanc de mercure et huit parties d'onguent rosat. Le soir, on frottoit avec ce topique les parties malades de la tête des enfans pendant l'espace d'une semaine. On administroit ces frictions deux fois le jour, quand la circonstance l'exigeoit. On les continuoît quelque temps, alors même que la Teigne avoit disparu. Murray dit qu'il a souvent été étonné de la promptitude de la guérison, et qu'il n'a jamais vu de mauvais effets suivre l'emploi d'un pareil moyen. Le cuir chevelu, dit-il, se nettoyoit parfaitement, et finissoit par recouvrer son intégrité première. Ce procédé doit être secondé par l'effet de quelques purgatifs, administrés même dès le commencement. Il faut aussi surveiller le régime, et ne donner que des alimens doux. Que penser de l'oxide de manganèse réduit en poudre et incorporé dans l'axonge ? Plusieurs praticiens en ont fait usage dans les hôpitaux, et prétendent avoir réussi. Je n'ai pas eu le même bonheur, quoique je n'aie rien négligé pour assurer le succès des expériences, en présence de plusieurs témoins fort attentifs. Les améliorations qu'on a observées n'ont eu rien de très-remarquable, et n'ont différé en rien de celles qu'on obtient par d'autres topiques.

LX. Ce que je dis des oxides métalliques, je puis le dire également de quelques sels doués d'une propriété caustique très-puissante, et dont on n'a pas craint d'invoquer l'emploi. Tels sont, par exemple, le muriate mercuriel corrosif et l'acétite de cuivre, particulièrement conseillés par Duncan. Mais Murray a tenté des essais qui ne permettent pas d'y ajouter une grande confiance ; et quand je n'aurois pas cette autorité, je pourrois alléguer les expériences plusieurs fois tentées à l'hôpital Saint-Louis. J'ai absolument imité le procédé de mes prédécesseurs. Je faisois faire des cataplasmes avec

la mie de pain et la dissolution de sublimé ; leur application excitoit d'affreuses démangeaisons, la tête des enfans étoit au martyre, et nous n'avons jamais pu produire une guérison permanente. Nous n'étions pas plus heureux quand nous avons recours à la pommade d'axonge et de vert-de-gris. Si, dans quelques circonstances, l'exanthème paroissoit anéanti, si le cuir chevelu reprenoit sa couleur naturelle, il y avoit presque toujours une récidive quelque temps après qu'on avoit discontinué les frictions opérées avec ce remède. Il est vrai que les espèces de Teigne que nous avons attaquées par ce moyen, étoient d'une nature très-opiniâtre. C'étoient, pour la plupart, des Teignes faveuses qui s'étoient développées presque aussitôt après la naissance.

LXI. La vogue extraordinaire obtenue par l'acide nitrique, il y a peu d'années, a soudainement suggéré l'idée de le mettre à contribution pour le traitement des diverses Teignes ; et la pommade oxigénée a joui d'abord d'un certain crédit. Tous les praticiens se sont emparés de ce remède. Le succès pourtant n'a pas répondu à l'attente générale ; et souvent, après avoir nettoyé la tête par son application réitérée, j'ai vu renaître les pustules et les croûtes avec le même caractère. Le mal finissoit par se déployer avec autant d'intensité qu'auparavant. Aussi M. Chiarugi, qui a eu occasion de l'administrer, ne lui accorde-t-il pas de grands avantages ; et ses résultats s'accordent avec les miens.

LXII. Dans quels détails ne faudroit-il pas entrer, si l'on vouloit énumérer ici toutes les substances proposées pour le traitement externe des Teignes ? La pommade citrine a eu ses prôneurs, ainsi que l'eau phagédénique, l'arsenic, le cobalt, l'eau de saturne, le beurre d'antimoine, la poudre à canon, la décoction de tabac, & c. On a beaucoup recommandé, dans le Journal de Chirurgie de Desault, la gomme ammoniac dissoute dans le vinaigre. On en composoit un emplâtre assez consistant, qu'on étendoit sur de la toile, et dont on recouvroit le cuir chevelu affecté. On assure que ce topique a fait obtenir plusieurs guérisons. On le laisse pendant près de deux mois sur la tête des enfans, et lorsqu'on l'enlève après cette époque, on ne trouve aucune trace de l'ancien exanthème. Il ne paroît pas, du reste, que ce médicament se soit maintenu dans l'art. Au surplus, la fureur des recettes

fut jadis portée si loin, qu'on alla jusqu'à conseiller la poudre de crapaud brûlé, l'ivoire rapée, et autres substances pour le moins aussi insignifiantes.

LXIII. On sait que Murray a essayé de constater les bons effets de l'administration de la ciguë, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. Le 20 janvier de l'an 1780, une jeune malade, confiée aux soins de cet homme célèbre, commença à faire usage de deux grains de l'extrait fourni par cette plante, à la dose de deux grains le matin et le soir. On faisoit en même temps porter à l'enfant, la nuit et le jour, un cucuphe de la même plante sèche et bouillie. L'eau qui avoit servi à la décoction, servoit à laver le cuir chevelu, toutes les fois qu'on renouveloit l'application. Dans les premiers jours, les croûtes tomboient, et il se formoit à la base des cheveux de très-petits abcès pleins de pus, lesquels se crevoient d'eux-mêmes, ou lorsqu'on les pressoit avec le doigt. Sur ces entrefaites, les glandes du col se ramollirent. Aux approches du printemps, on supprima les pilules, et on se contenta de recourir aux cataplasmes de ciguë, dont on n'usoit même que la nuit. L'ancienneté de cette Teigne, et peut-être l'inexactitude avec laquelle on exécutoit le traitement, rendirent la guérison fort lente. Mais il n'est pas moins vrai de dire que ce moyen, joint à l'administration sage des purgatifs, firent qu'au milieu de l'été, l'exanthème étoit presque entièrement dissipé ; en sorte qu'on pouvoit promener l'enfant sans lui couvrir la tête. C'est par ce moyen simple que Murray dit être parvenu à guérir complètement cette jeune fille, infiniment chère à ses parens par la vivacité de son esprit. Personne peut-être n'a mis plus de soin que moi à répéter de semblables expériences à l'hôpital Saint-Louis. J'ai essayé les cataplasmes de ciguë sur huit sujets, dont quatre étoient atteints de la Teigne faveuse, et quatre de la Teigne granulée. Trois de ces derniers ont été parfaitement délivrés de cette affection après cinq mois de traitement. Les autres ont eu des rechutes. J'ai eu recours à d'autres plantes. J'ai employé successivement les applications de la morelle, de la douce-amère, de la patience bouillies, les baies de genièvre réduites en poudre et incorporées dans du saindoux. Toutes ces applications n'ont point eu des effets assez avantageux, pour qu'on doive les recommander.

LXIV. Il est enfin un dernier topique auquel on a prodigué naguère de grandes louanges dans quelques journaux allemands. C'est de la poudre de charbon que je veux parler. On a exalté plusieurs cures opérées par ce remède. Mais quel avantage peut-on retirer de pareils récits, quand on ne nous dit pas même quelle étoit l'espèce de Teigne dont se trouvoient atteints les individus sur lesquels on a expérimenté, quand on n'indique pas même quelle est l'espèce de charbon dont on s'est servi ? Quoi qu'il en soit, voulant constater les essais dont j'avois lu la relation, j'ai successivement adopté le charbon de bois et le charbon de terre. Ce dernier m'a paru obtenir des effets plus marqués ; ce qui m'a donné lieu de présumer que les résultats salutaires qu'on en avoit obtenus, dépendoient sans doute du principe sulfureux que contient cette substance, lorsqu'elle est à l'état de fossile. Alors je pensai que, pour l'usage ordinaire, on pouvoit associer avantageusement les fleurs de soufre à la poussière de charbon de bois, que nous pouvions plus facilement nous procurer. Les témoins assez nombreux qui ont assisté à mes essais, savent que fort souvent nous avons vu cette nouvelle application couronnée d'un succès incontestable. Par le secours d'une pommade composée avec le mélange des deux poudres et le cérat ordinaire, dont on frottoit la tête, après avoir préalablement coupé les cheveux et nettoyé la peau par les cataplasmes les plus émolliens, nous avons vu survenir des guérisons qui nous ont paru plus efficaces et plus certaines que par les moyens précédemment exposés. Sur trente individus, treize ont guéri après environ quatre mois d'un pansement assidu, les autres en sept ou huit mois ; deux ont été traités pendant plus d'un an, et ont éprouvé des rechutes. Mais, en général, on peut assurer que ce topique a paru le meilleur, et plus adapté, par sa propriété pénétrante et diffusible, à l'état morbifique du système lymphatique et des glandes du col, fréquemment engorgées. La réussite étoit relative à la nature du mal, au tempérament des enfans, à l'influence de la saison ou à celle de l'atmosphère, & c. Ce mode de curation n'a présenté, dans aucun cas, les inconvéniens des remèdes irritans, acres et caustiques, auxquels les empiriques ont journellement recours. Par ce moyen, je suis venu à bout de faire disparaître une Teigne faveuse chez une petite fille de onze ans, qu'on m'avoit amenée d'Auteuil, et qui en étoit tourmentée depuis sa première

enfance. M'étant même apperçu que les effets du mélange étoient d'autant plus favorables, que la proportion du soufre étoit plus considérable, nous avons fini par supprimer la poudre de charbon de bois, substance à-peu-près inerte, qui, par elle-même, ne sauroit avoir qu'une action très-médiocre.

LXV. Les accidens des diverses Teignes se faisant particulièrement ressentir sur la périphérie du système dermoïde, tous les procédés curatifs dirigés vers ce système sont d'une utilité plus ou moins marquée. On peut donc adopter, si les circonstances le réclament, les saignées, les cautères, les vésicatoires, & c. proposés par Ambroise Paré, Forestus, Gui-de-Chauliac. Les empiriques seuls ont pu dédaigner ces moyens puissans, parce qu'ils sont incapables d'en apprécier l'action. Ces moyens remplissent clairement l'indication de détourner et de diminuer, autant que possible, l'irritation vive qui existe sur le cuir chevelu. Je dois aussi ajouter, d'après mon expérience, que lorsque le favus attaque les différentes parties du corps, l'immersion dans l'eau tiède a réussi très-bien à l'hôpital Saint-Louis. Un paysan étoit couvert de plaques faveuses : après douze bains donnés successivement, tout disparut. Un enfant étoit atteint de la Teigne muqueuse ; il y avoit un gonflement extraordinaire du cuir chevelu. Je fis appliquer des sangsues derrière les oreilles, et je procurai un soulagement subit. Il est donc incontestable qu'il faut faire concourir plusieurs procédés différens pour effectuer avec sûreté la guérison des diverses Teignes. C'est aux médecins modernes à opérer ce changement heureux.

LXVI. Il est des Teignes qui n'exigent que des soins de propreté, lorsqu'elles ne sont point parvenues à un degré d'intensité très-considérable. Éléonore Marillon, âgée de treize mois, ayant les cheveux très-blonds, me fut présentée avec les restes d'une gourme muqueuse, qui lui causoient un prurit très-incommode. On voyoit sur les parties latérales et à la partie supérieure et moyenne du front des croûtes inégales, d'une couleur verdâtre ou d'un gris sale, qui s'enlevoient facilement du cuir chevelu. Je fis appliquer pendant six semaines, sur la tête de la petite fille, des linges trempés dans l'eau de guimauve. Au bout de ce temps, il ne restoit aucun vestige de l'affection cutanée. Élise Motiot, âgée de deux ans,

blonde comme la précédente, fut incommodée d'un suintement considérable des tégumens de la tête, lesquels se trouvoient ulcérés. Le fluide qui en découloit, étoit épais, muqueux, et se colloït aux cheveux, sous forme de croûtes jaunes. Je suivis un procédé absolument analogue à celui du cas précédent. Bientôt le fluide qui s'échappoit, devint moins visqueux et moins abondant ; la rougeur du cuir chevelu ne tarda pas à disparaître. Au bout de cinq semaines, la petite malade n'éprouvoit pas le moindre symptôme. Je pourrois alléguer plusieurs faits de ce genre, relativement à la Teigne faveuse et à la Teigne granulée. S'étonnera-t-on maintenant que des bonnes femmes guérissent journellement certaines espèces de Teignes, en couvrant la tête des enfans avec des vessies préalablement imprégnées d'huile d'olive ? Galien, Ruffus, Rhazès, étoient grands partisans de ces moyens doux, et proscrivoient avec raison les moyens répercussifs et irritans.

LXVII. Mais s'il est des Teignes qui cèdent aux applications les plus simples, il en est aussi dans lesquelles tous les efforts paroissent absolument infructueux ; je veux parler sur-tout de celles qui sont compliquées d'un vice scrophuleux ou d'un vice siphilitique héréditaires. De pareils cas se présentent souvent à l'observation dans l'intérieur des hôpitaux. Le fait suivant mérite d'être cité. En matière médicale, la bonne méthode consiste à retracer avec candeur jusqu'aux circonstances où l'art a désespéré de ses ressources. Rose Garin, âgée de vingt ans, d'un tempérament lymphatique, d'une constitution foible et d'une stature aussi petite que celle des nains, étoit née de parens sains et bien portans. Sa mère avoit eu six autres enfans, tous morts des suites du carreau. Celle-ci nous fut envoyée à l'hôpital Saint-Louis avec les symptômes les plus graves de la Teigne faveuse. Non-seulement sa tête étoit infectée de croûtes jaunes, creusées en godet, relevées par leurs bords, exhalant une odeur fétide et à peine tolérable ; mais on remarquoit qu'il y avoit eu un retardement très-extraordinaire dans l'accroissement de cette jeune fille. Tout annonçoit en elle l'existence la plus chétive. Elle étoit pâle, émaciée, avoit les yeux caves et enfoncés. Ses règles n'avoient paru qu'une fois depuis un an, encore étoit-ce au milieu des plus vives souffrances. On remarqua néanmoins qu'à l'époque où la menstruation se manifesta, elle grandit soudainement de trois

pouces. Depuis ce temps, elle a resté dans le même état. Sa voix ne rend que des sons frêles ; ses organes génitaux sont sans activité ; le pubis est dénué de poils. Mais ce qui est bien digne de remarque, c'est que sa physionomie, ridée dans certaines parties, particulièrement au front et à la commissure des lèvres, lui donne l'aspect d'une femme qui touche à l'âge de quarante-huit à cinquante ans. Ses mains ont également l'apparence de celles d'une femme déjà vieille. Il semble, en un mot, que les époques intermédiaires de l'âge aient été franchies, et qu'elle ait passé soudainement de l'enfance à la vétusté. Chez cette jeune fille, les glandes cervicales, axillaires et inguinales, éprouvent un engorgement considérable. Qu'est-il advenu ? L'art a échoué dans tous les procédés qu'on a mis en usage pour la guérir ; et après quatre années d'un traitement infructueux, cette infortunée est encore dans l'attente de ce que la nature peut seule opérer en sa faveur.

LXVIII. Je ne saurois donc assez le redire ; l'existence d'une Teigne quelconque suppose généralement un obstacle aux autres excréctions, et l'indication consiste souvent à enlever cet obstacle. Quand on perd de vue un semblable but, tout traitement externe devient préjudiciable. Une dame de Paris confia sa petite fille à une nourrice qui habitoit la campagne : au bout de quatre mois, explosion considérable d'une Teigne muqueuse, qui envahit à-la-fois le cuir chevelu, le front et les tempes ; démangeaisons vives et continuelles. Les ulcérations étoient tellement humides, que les linges dont on couvroit la tête étoient subitement mouillés. La nourrice imprudente chercha à arrêter cet écoulement extraordinaire, dont elle étoit alarmée, par de la farine qu'elle répandit en quantité sur le siège du mal, et qu'elle assujétit avec un bonnet. Fatalité inattendue ! l'enfant devint triste, pâle, et fut saisi d'une fièvre dévorante et continue, qui le fit périr avant qu'on eût pu lui porter le moindre secours. Ce fait arrivé naguère, en rappelle un autre dont Thomas Bartholin fait mention. Il s'agit d'un jeune prince d'Allemagne, atteint d'une Teigne muqueuse, qu'on avoit desséchée mal à propos. Il mourut par suite de diarrée, d'atrophie, et autres symptômes fâcheux qui se déclarèrent. On trouva, dans le crâne, plus de huit cuillerées d'un liquide sanguinolent. – Les deux faits que je viens d'énoncer, sont d'une grande instruction pour les praticiens. Ils viennent à

l'appui de ce que beaucoup d'auteurs ont avancé dans leurs ouvrages, que le développement des diverses Teignes sur le cuir chevelu, tient plus souvent qu'on ne le croit, à des mouvemens conservateurs des puissances médicatrices dans l'économie animale. Une mère éplorée alla consulter le célèbre Forestus, et lui présenta son enfant atteint d'une Teigne très-rebelle. Ce judicieux observateur recommanda d'éviter les topiques répercussifs, et de procéder lentement à sa guérison, dans la conviction où il étoit, que cet exanthème pouvoit le préserver d'autres maladies plus dangereuses.

LXIX. Qu'on me permette, du reste, une réflexion finale qui explique, ce me semble, la diversité extrême des résultats que l'on obtient. Les maladies cutanées, et par conséquent les Teignes, ont, comme les autres maladies, leurs périodes de début, d'accroissement et de décroissement. Les praticiens s'étonnent de ne pas réussir, et il n'est pas rare de les voir administrant, dès le commencement d'une affection de ce genre, des remèdes dont l'application ne peut devenir fructueuse, que lorsque cette même affection est parvenue à son déclin. On doit être surpris que ces réflexions n'aient pas été faites, depuis que Bordeu a si bien démontré l'analogie frappante qui existe entre les maladies aiguës et les maladies chroniques. Mais l'observateur est impatient d'attendre : il semble qu'il se lasse de suivre la nature, lorsqu'elle procède avec une lenteur qui n'est point proportionnelle avec la courte durée de notre vie.

LXX. Que faut-il conclure enfin de tout ce que nous avons déjà dit sur le traitement des diverses Teignes ? que rien n'est plus important que de l'enlever aux faiseurs de recettes ; parce que la sage expérience ne sauroit faire adopter les applications violentes qu'ils ont proposées. Les meilleures méthodes curatives sont celles qui n'emploient que les moyens les plus doux. Tout se réduit à apaiser l'irritation du cuir chevelu, et à ramener cet organe à ses conditions naturelles. C'étoit, du reste, d'après cette vue que les anciens combinoient leurs procédés curatifs. On sait qu'Avicenne se bornoit à laver la tête avec de l'huile de rose ou de violette, et Rhazès n'avoit recours à des topiques plus actifs, qu'à raison des degrés de l'affection. Je le répète donc en me résumant ; j'ai essayé comparativement

une multitude de remèdes à l'hôpital Saint-Louis. Pendant que plusieurs Teigneux subissoient l'opération de la calotte, ou étoient frottés avec des onguens plus ou moins actifs, dans lesquels on faisoit entrer l'oxide de manganèse, l'oxide de mercure, & c. des enfans en égal nombre, et atteints de diverses Teignes, étoient simplement traités par le saindoux, dans lequel j'avois préalablement fait incorporer des fleurs de soufre. J'ai constamment observé que ces derniers guérissent aussi vite que les premiers, et avec beaucoup moins d'inconvéniens, pourvu qu'on n'apportât aucune négligence dans le pansement. J'estime donc que cette manière simple de procéder à la guérison des Teignes, est la seule qu'il faudroit désormais adopter dans les hôpitaux où l'on traite ces sortes d'exanthèmes. On peut l'appliquer avec le même succès aux différentes espèces de Teigne. Quand bien même, en usant de ces moyens, il faudroit un temps plus long pour réussir, les profonds physiologistes savent que les meilleures méthodes thérapeutiques sont moins celles qui guérissent la maladie avec promptitude, que celles qui la terminent méthodiquement et sans danger pour les individus. La nature sera toujours en contradiction avec celui qui ne voudra pas mettre à la guérison un temps convenable. D'ailleurs, les accidens qu'on a vu succéder à des cures trop précipitées, sont un avertissement que les praticiens ne doivent jamais bannir de leur mémoire. C'est donc perfectionner le traitement des Teignes, que de le simplifier ; c'est même le moyen unique de parvenir un jour à extirper une affection si funeste pour des êtres qui commencent la vie, et qui ont un si grand besoin de nos soins, de notre intérêt et de notre appui.

LES PLIQUES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES PLIQUES.

LXXI. LE nom que porte la maladie dont nous allons traiter, lui vient de ce que les cheveux s'agglutinent et s'entortillent d'une manière inextricable, en formant des mèches, des queues, des touffes ou des masses qu'il est impossible de démêler. C'est une affection endémique qu'on rencontre sur-tout en Pologne, en Lithuanie en Hongrie, en Transilvanie, depuis la source de la Vistule jusqu'aux monts Krapach, en Prusse, en Russie, et dans la Grande Tartarie. On l'a observée en Suisse, en Alsace, dans le Brisgaw et dans la Belgique. On la trouve quelquefois en France, quoique bien rarement ; il paroît même que l'Europe n'est pas la seule partie du globe où elle ait été remarquée. D'après Roderic-à-Fonseca, qui le tenoit d'un témoin digne de foi, lequel avoit voyagé dans la Nouvelle-Espagne, les Indiens qui boivent de certaines eaux corrompues, sont sujets à une maladie qui a beaucoup d'analogie avec la Plique . En effet, les cheveux se contournent ou s'agglomèrent comme dans cette dernière affection, et il en suinte une matière visqueuse et fétide. Cette maladie est donc plus généralement répandue qu'on ne le croit communément.

LXXII. La Plique n'est pas une maladie qui soit uniquement propre à l'homme ; elle peut généralement attaquer tous les animaux domestiques. On a vu quelquefois, à Paris, des chevaux qui en étoient atteints ; et M. Huzard, habile vétérinaire, a recueilli deux cas de ce genre : mais ce phénomène s'observe sur-tout en Pologne et dans quelques endroits de la

Russie. Elle attaque fréquemment les bœufs, les moutons, les chiens, & c. qui habitent un semblable climat. Les loups et les renards y sont pareillement exposés. Cette affection singulière, qui n'épargne les poils de presque aucun quadrupède, semble respecter les volatiles, et ne point atteindre les plumes des dindons, des poules, des coqs et autres oiseaux de basse-cour.

LXXIII. On croit assez généralement que la maladie dont nous allons nous occuper, s'est propagée de l'Asie en Europe par les invasions des Tartares ; et Hirschel, un des meilleurs auteurs qui aient écrit sur ce sujet, fixe cette époque vers 1287. Stabel fait remonter sa première apparition vers 1387, par conséquent cent années plus tard. Un passage de la Vie du B. Ladislas, rapporté par Ducange, fait déjà mention de la Plique , et détruit entièrement l'opinion de ceux qui lui assignent une origine plus récente.

LXXIV. Géhéma cherche également à prouver l'origine tartare de la Plique ; et il s'appuie, à cet égard, de l'autorité de Hirtemberg, historien polonais du dix-septième siècle. Cet historien fait voir combien alors on connoissoit peu, dans son pays, la nature de la Plique , et quelle idée absurde on se formoit de son origine. Aussi Géhéma assure que, dans ce même temps, les Professeurs de Cracovie n'osoient point entreprendre la cure de cette affection ; il ajoute qu'ils s'adressèrent à l'Université de Pavie, pour obtenir des éclaircissemens nécessaires sur son traitement, et qu'ils envoyèrent même dans cette ville plusieurs de leurs malades.

LXXV. Depuis cette époque, plusieurs observateurs, parmi lesquels il suffit de citer Hirschel, Hoffmann, Stabel, Gilibert, & c. ont dirigé plus particulièrement leurs recherches vers cette maladie singulière. Vicat a publié quelques Mémoires sur le même sujet : mais personne ne nous semble avoir mieux approfondi la nature de la Plique que M. de Lafontaine, premier chirurgien du dernier Roi de Pologne. Je dois à sa correspondance, des détails qui intéressent autant par leur importance que par leur nouveauté.

LXXVI. Il n'est point de genre de maladie qui réclame de plus profondes recherches relativement à ses symptômes, à son origine, à ses causes et à sa curation : aussi, en abordant un pareil sujet, n'ai-je pu me dissimuler les difficultés sans nombre dont j'allois m'environner. En effet, cette affection si singulière, dont je dois entretenir mes lecteurs, est fort rare : je suis d'ailleurs placé à une distance considérable du climat qui favorise son développement. C'est en quelque sorte une substance exotique que j'ai à décrire, pour me servir du langage des Naturalistes : je suis donc privé des ressources dont je jouissois, quand je me suis livré à l'étude des Teignes si fréquentes parmi nous.

LXXVII. Quant à la Plique , j'ai eu à la vérité l'occasion de l'observer trois fois ; d'abord sur deux mendiants polonais que leur vie errante avoit conduits jusqu'à Paris, et en second lieu, sur une femme née dans l'un des départemens du septentrion de la France. Mais malgré le soin que j'ai pris de rassembler les symptômes divers qui caractérisent cette affreuse maladie, je sens que je n'ai pu contempler, de mes propres yeux, toutes les conditions particulières que doit lui imprimer l'influence des lieux et de la température atmosphérique. J'ai été dès-lors contraint de recourir aux travaux des Médecins étrangers, et d'ajouter les faits multipliés dont ils ont bien voulu me faire part, au petit nombre de faits que j'avois vus moi-même. Je suis donc plus redevable à leur expérience qu'à la mienne. J'ai choisi, du reste, parmi mes correspondans, ceux dont la véracité est la plus authentique, et je n'avancerai rien qui n'ait eu des témoins irréfragables.

LXXVIII. J'ai suppléé d'ailleurs à l'éloignement des lieux, en faisant transporter à Paris, plusieurs têtes d'individus qui avoient succombé à la Plique , et j'ai pu les étudier à loisir. C'est ainsi que les Naturalistes s'arrogent des productions étrangères pour leur instruction, et rassemblent souvent, dans leurs cabinets, des richesses qui appartiennent aux pays les plus lointains et les plus variés. Pourquoi le Pathologiste ne marcheroit-il pas sur leurs traces ? Je remarque seulement que de tels échantillons ne sauroient offrir des tableaux complets : ils sont comme ces dépouilles curieuses, mais inertes, que nous rapportent tant de savans voyageurs, et qui

ne nous apprennent rien sur les mœurs et sur la manière de vivre des animaux. Mais je remarque aussi qu'un pareil inconvénient n'aura point lieu dans cette circonstance, puisque des praticiens longuement exercés à l'observation, m'ont fourni des renseignements certains sur les symptômes divers qui peuvent caractériser la marche des Plique s, et ont tenu pour moi, un registre fidèle de tous leurs effets sur le théâtre même des causes qui les produisent.

LXXIX. Afin de classer d'une manière convenable les phénomènes des différentes Plique s, les auteurs ont désigné, par des noms particuliers, leurs caractères physiques principaux, et ont établi, pour cet objet, des distinctions superflues, que je me borne à rappeler. C'est ainsi, par exemple, qu'ils qualifient du titre de *vraie Plique*, celle qui tient à une altération générale de l'économie animale, ou qui semble être le résultat de la métastase critique d'un principe de maladie ; et ils appellent *fausse Plique*, celle qui est produite par un excès de malpropreté, qui n'est point accompagnée de symptômes généraux, et qui n'existe probablement que dans les cheveux. Ils ont eu pareillement recours aux expressions vagues de *bénigne* et de *maligne*, quand ils ont voulu retracer la plus ou moins grande intensité des symptômes qui signalent une affection si étrange. Ils donnent le nom de *Plique simple*, à celle qui n'attaque qu'une partie chevelue du corps ; et de *Plique composée*, à celle qui atteint toutes les parties chevelues, même les ongles des mains et des pieds. Les Pathologistes connoissent encore la *Plique larvée* ou *cachée*. Cette dénomination lui vient de ce qu'on ne peut l'apercevoir lorsque la tête est poudrée, et de ce que les cheveux conservent leur forme et leur situation ordinaires, quoiqu'on ne puisse les démêler. Enfin, ils font mention de la *Plique isolée*, dans laquelle la matière trichomatique pénètre à la vérité la substance des cheveux, mais ne s'arrête qu'à leur portion intermédiaire. On ne la voit point se manifester à leurs racines ou à leurs pointes.

LXXX. Attachons-nous aux distinctions réelles et importantes, qui constituent des caractères spécifiques et tranchans. Tous les caractères extérieurs des Plique s se rapportent donc à trois formes principales. Dans la première, les cheveux s'agglutinent, en se divisant par mèches séparées ;

dans la seconde, ils s'alongent en queue, en prenant un accroissement excessif ; dans la troisième enfin, ils s'agglomèrent par touffes, par masses ou par pelotons. Ces trois formes primitives m'ont déterminé à n'établir que trois espèces de Plique , qui se modifient néanmoins, et comprennent sous elles quelques variétés. Au surplus, j'ai fait figurer et graver ces différents aspects avec un soin particulier, qui tient au vif desir que j'avois d'éclairer les phénomènes obscurs d'une maladie si peu connue, et si peu étudiée par les gens de l'art.



Plique Multiforme
Moreau Valvile pour Tresca sevly



Plique Multiforme Congéniale
Moreau Valvile pour Tresca sevly

PREMIÈRE PARTIE.

FAITS relatifs à l'histoire particulière des Pliques.

ESPÈCE PREMIÈRE.

PLIQUE MULTIFORME. *PLICA* caput-medusæ. Planches VI et VII.

Plique dans laquelle les cheveux ou les poils se mêlent et s'agglutinent par mèches séparées plus ou moins grosses, plus ou moins longues, plus ou moins flexueuses, ce qui les fait ressembler à des cordes, et les a fait comparer à des serpens.

OBS. Cette espèce comprend plusieurs variétés, parmi lesquelles on distingue sur-tout :

A. LA PLIQUE MULTIFORME EN LANIÈRES. *Plica caput-medusæ laciniata*. – Dans cette variété, les cheveux sont divisés par mèches : mais les touffes des cheveux paroissent comme déchirées.

B. LA PLIQUE MULTIFORME EN VRILLES. *Plica caput-medusæ cirrhata*. – Cette Plique prend son nom de l'extrémité des mèches qui se roulent et s'entortillent a la manière des vrilles qu'on observe dans certains végétaux.

TABEAU DE LA PLIQUE MULTIFORME.

LXXXI. DE même que dans l'état de santé les cheveux ou les poils de l'homme peuvent quelquefois se désunir naturellement, et se disperser en boucles plus ou moins nombreuses, de même, dans l'état de la maladie que nous décrivons, ils peuvent se séparer et s'agglutiner par mèches distinctes les unes des autres. Tout ce qu'on raconte de la tête de Méduse et des autres Gorgones, n'a rien de plus effrayant que le spectacle que nous offre alors la Plique multiforme. Souvent ces différentes mèches conservent, en s'allongeant, la roideur et la consistance des cables les plus forts ; souvent elles forment des inflexions, des ondulations analogues à celles des serpens, ce qui leur donne une sorte de ressemblance avec ces reptiles, et communique l'aspect le plus terrible à la physionomie des malades ; souvent enfin, on observe sur le trajet des mèches plusieurs renflemens et nodosités considérables. Dans quelques cas, les mèches vont en diminuant de calibre ; dans d'autres cas, elles augmentent de volume, et chacune d'elles se termine en une énorme massue. Il n'est pas très-rare que les mèches affectent une forme aplatie, au lieu de prendre la forme cylindrique. On a cité, dans quelques ouvrages, l'exemple d'un individu qui portoit plus de soixante Plique s immenses. Ces Plique s surpassoient la largeur d'une queue de castor, et descendoient jusqu'au coccix. Skummovius prétend les avoir coupées. Qu'on s'imagine l'épouvante que doivent répandre autour d'eux les individus atteints de cette espèce de Plique , lorsqu'ils se livrent aux excès de la boisson, et par suite aux emportemens de la colère ! Quand l'un des deux mendiens polonais que j'ai observés à Paris étoit plongé dans l'ivresse, ce qui lui arrivoit fréquemment, sa démarché chancelante, et les mouvemens continuels de ses bras, lui donnoient l'air d'Oreste agité par les Furies.

Si la maladie est grave, les cheveux sont pliqués jusqu'à leurs racines ; si elle est peu intense, ils ne sont collés que par leurs extrémités : souvent aussi ils sont divisés vers le milieu de leur trajet, et sont fortement agglutinés vers leur base ou vers leurs pointes. Il n'est pas rare de voir, lorsque les symptômes de la Plique multiforme diminuent, des cheveux sains remplacer les cheveux malades, lesquels s'isolent et se séparent de la tête ; quelquefois enfin on aperçoit les cheveux sains au travers des cheveux malades, et l'œil exercé les distingue aisément.

Les Pliques peuvent tomber et se remplacer successivement ; mais les secondes ne se forment que lorsque les premières commencent à se séparer, et que des cheveux nouveaux ont paru. Le Journal de Médecine, publié par Vandermonde, fait mention de l'épouse d'un bourgeois de Bitche, parvenue à sa soixante-deuxième année. Elle étoit affectée de la quatrième Plique depuis l'âge de seize ans : cette Plique s'étoit tellement amincie à la partie supérieure de l'occipital, lieu de son insertion, qu'il n'étoit pas difficile de prévoir sa chute prochaine. Une cinquième Plique, d'environ trois pouces de longueur, croissoit à côté pour lui succéder. On assure que celle qui étoit sur le point de tomber, étoit longue de quatre pieds, et que sa circonférence, qui étoit de deux pouces, présentait trois ou quatre nœuds fort larges.

Il paroît que la Plique multiforme est plus fréquente chez les hommes que chez les femmes. On l'a observée quelquefois chez les nouveau-nés : ce cas, du reste, est excessivement rare, puisque M. de Lafontaine n'a pu remarquer qu'un seul fait de ce genre, depuis vingt-cinq ans qu'il habite la Pologne. L'enfant représenté (*Planche VII*) étoit né avec trente petites Pliques ; sa mère et sa grand'mère avoient été atteintes de la même affection : il avoit eu cinq frères, pareillement venus au monde avec les cheveux piqués.

J'ai voulu, du reste, retracer dans ce tableau que les caractères physiques qui signalent particulièrement la Plique multiforme. Les phénomènes généraux et propres aux différentes espèces dont il s'agit, seront exposés avec les détails nécessaires dans la seconde partie de cette dissertation.

Observations relatives à la Plique multiforme.

LXXXII. *Première Observation.* – J'ai observé il y a peu de temps à Paris, Thomas Quart (dit le *Gueux*), dont l'histoire est intéressante à raconter. Il s'occupoit habituellement à ramasser des chiffons dans les rues, ou demandoit l'aumône, quand cette ressource ne lui suffisoit pas pour vivre. Il étoit âgé de quarante-cinq ans, très-robuste, d'une constitution marquée par la prédominance bilieuse. Il avoit un air sinistre, et toujours affamé. Sa barbe longue et touffue, ses sourcils épais et arqués, lui donnoient un aspect sombre et farouche. Presque toutes les parties de son

corps étoient velues. A ce physique véritablement pittoresque, il joignoit une malpropreté dégoûtante, dans laquelle il paroissoit se complaire, et qui le rendoit hideux à contempler. Il aimoit passionnément à boire et à s'enivrer ; et lorsqu'il avoit un peu plus d'argent qu'à son ordinaire, il consumoit en un instant ce qui auroit pu le faire subsister pendant plusieurs jours. Il avoit une aversion invincible pour le travail ; trouvoit d'ailleurs sa condition très-heureuse. Dans les premiers temps où j'ai eu l'occasion de le voir, les longs poils de sa barbe ne s'étoient point encore pliqués, et il se mettoit souvent aux gages des peintres pour leur servir de modèle. Cet homme étoit polonais. Il étoit né à Belséjour, village voisin de Varsovie, d'une femme du pays et d'un Français qui étoit au service du roi Stanislas, en qualité de tapissier. Ses parens n'avoient jamais eu la Plique ; il est vrai qu'ils vivoient dans une condition aisée, où on rencontre beaucoup plus rarement cette maladie. Thomas Quart éprouva à l'âge de trois ou quatre ans, une gourme très-abondante, qui donna lieu à la chute de tous ses cheveux. Cependant ils repoussèrent, et lorsqu'ils eurent atteint une longueur considérable, ils se pliquèrent. La révolution de Pologne survint ; cet homme se réfugia en France à l'âge de dix-huit ans, pour y exercer l'état de son père. Vers cette même époque, il se laissa cheoir du haut d'un arbre, et fut grièvement blessé à la tête. On le porta à l'Hôtel-Dieu, et c'est là que ses cheveux pliqués lui firent ressentir des douleurs très-vives. Immédiatement après sa guérison, il se fit hermite dans la forêt de Senart. L'ordre du couvent dans lequel il entra, n'admettant ni les cheveux ni la barbe, on le rasa. Il resta dans cette solitude jusqu'à l'âge de trente ans, s'occupant aux travaux de la campagne. Son monastère ayant été détruit dans le commencement des troubles révolutionnaires qui agitèrent la France, il tomba dans l'indigence la plus affreuse. Dès-lors, il fut contraint de se faire employer dans les travaux publics. Le peu de soin qu'il prit de sa tête, et la honteuse crapule dans laquelle il vécut depuis ce temps, firent que ses cheveux se pliquèrent avec la même intensité qu'auparavant. Les douleurs céphalalgiques dont j'ai fait mention plus haut, se réitérèrent, et le malade éprouva un tiraillement, une roideur dans tout le cuir chevelu, qui l'empêchoient de mouvoir le col. Il prit alors le parti de se faire couper les cheveux et la barbe ; ce qui ne fut suivi d'aucun accident fâcheux. Depuis

l'an 1793, il a subi trois fois la même opération. Il y a environ dix-huit mois qu'il rentra ivre dans une chétive chambre qu'il occupoit au faubourg Saint-Marceau. Bientôt après il voulut en sortir ; mais, dans le trouble de ses fonctions intellectuelles, il passa par la fenêtre, au lieu de prendre le chemin de la porte, et tomba d'un deuxième étage dans une cour pavée. Il se fit seulement une plaie longitudinale à la région temporale du côté droit. Il fallut derechef le transporter à l'hôpital, d'où il étoit déjà sorti depuis six semaines, guéri d'une contusion qui lui avoit été faite sur les reins par la roue d'une pesante voiture. Pour mieux panser sa blessure, on lui enleva presque tous ses cheveux, qui étoient noirs et d'une extrême finesse. On lui laissa uniquement autour de la tête une couronne composée de cinquante mèches pliquées, c'est-à-dire rapprochées les unes des autres, mêlées et agglutinées par une matière grasse, onctueuse, très-fétide, et d'une odeur *sui generis*. Leur arrangement ne pouvoit mieux être comparé qu'à la texture d'un feutre. Ces mèches, assez longues pour couvrir une partie de la face, étoient à-peu-près de la grosseur du petit doigt ; quelques-unes d'entr'elles étoient très-petites, et sembloient se rapprocher pour former des mèches plus considérables. La manière dont les cheveux étoient mêlés, donnoit aux mèches une forme contournée, noueuse ; elles étoient plus grosses à leur base qu'à leur sommet, terminé par une pointe très-déliée. A l'époque dont je parle, sa barbe n'étoit point pliquée, parce qu'il avoit l'attention de la laver tous les jours à la première fontaine qui s'offroit à sa rencontre, ou dans l'eau de la Seine. Par ce moyen, disoit-il, il empêchoit les poils de s'échauffer. Il faut croire qu'il a négligé dans la suite ce soin important de propreté, puisque nous l'avons revu six mois après avec plusieurs pliqués au menton, lesquelles étoient infectées d'une multitude innombrable de poux. Il exhaloit en dernier lieu une odeur si repoussante, que personne ne vouloit le loger. Tous les traits de sa physionomie étoient altérés par la maigreur ; sa voix étoit foible et rauque ; il mendoit son pain par des sons plaintifs et entrecoupés. Il expectoroit sans effort une matière purulente. Une soif inextinguible le dévorait, et le contraignoit sans cesse à faire des excès nouveaux dans la boisson du vin, de la bière et des liqueurs spiritueuses. Ses jambes chancelantes pouvoient à peine le supporter dans les rues. J'examinai la couleur de sa peau, qui étoit devenue terreuse et

scorbutique, depuis qu'il couchoit la nuit sur les fumiers. Il fut un temps, moins malheureux pour son existence, où cet individu si singulier s'avisa d'établir une sorte de spéculation sur les Pliques qui se manifestaient à la partie antérieure de sa tête. Il les laissoit couper, pour de l'argent, à deux élèves de médecine, pour lesquels il étoit devenu un objet d'étude et d'observation. Je lui achetai moi-même trois mèches, que je conserve encore dans ma collection pathologique.

Deuxième Observation. – Il y a peu d'années que l'on vit mourir à Paris un mendiant septuagénaire, fort lié d'amitié avec le malade précédent, et qui avoit exercé long-temps le même métier que lui. Je n'ai pu recueillir que fort peu de détails sur sa manière d'exister. Ce vieillard avoit pareillement reçu la naissance en Pologne. Il portoit sur le sommet de sa tête une très-petite quantité de cheveux blancs, lesquels étoient pliés par mèches très-séparées les unes des autres. Sa barbe grisâtre subit un mode d'altération absolument analogue dans le dernier temps de sa vie. Il se livroit immodérément aux excès de la boisson ; il étoit d'une saleté repoussante, et constamment dévoré par la vermine. Cet homme excitoit beaucoup la curiosité des enfans, qui se rassemblant autour de lui, et l'accompagnant dans les rues, rioient de son délire bachique, de ses agitations et de ses attitudes burlesques. Il périt victime d'une brûlure qu'il s'étoit faite à la jambe, un jour qu'il s'étoit endormi ivre auprès d'un grand feu.

Troisième Observation. – Le fait que je vais exposer a été consigné dans une dissertation inaugurale sur la Plique , par le docteur Jean-Mathias Kordaly. Un ouvrier de la partie de la Pologne qui est voisine de la Silésie, âgé de quarante-deux ans, étoit atteint d'un gonflement œdémateux des pieds, et de douleurs vagues dans tout le corps, particulièrement dans les membres. Il éprouvoit des céphalalgies continuelles, et six mois s'étoient à peine écoulés, que ses cheveux étoient déjà agglutinés en petites cordes tournées en spirale, de figure et de longueur différentes. Cette maladie étoit héréditaire en lui, puisque son père et sa mère en avoient été affectés pendant toute leur vie. L'individu même dont il s'agit, avoit ressenti quelques accidens de la Plique dans son enfance. Dans cette seconde

invasion, comme le pouls étoit dur et fébrile le soir, et que les souffrances étoient plus vives, on administroit quelques remèdes tempérans. Le matin, au contraire, comme le pouls étoit naturel, on faisoit prendre jusqu'à trente gouttes de teinture alkaline martiale, mêlée avec du savon de térébenthine, et cette dose étoit réitérée quatre fois. On y joignoit une décoction de bois de gayac, de racines d'oseille, de réglisse, de salse-pareille et de sommités de houblon ; on avoit aussi recours à la saponaire, aux feuilles du cochléaria et du ménianthe. Tous les cinq jours, on donnoit de la manne et de la rhubarbe. Après deux mois de traitement, le malade entra en convalescence. Ses cheveux étoient encore plus contournés qu'auparavant. On lui prodigua les médicamens balsamiques et toniques. On eut soin de couper avec des ciseaux les cheveux piqués à l'endroit où l'on avoit apperçu une quantité considérable de squammosités. Tous les symptômes diminuoient de plus en plus ; mais bientôt il se manifesta une tumeur inguinale, accompagnée d'une certaine douleur et de quelques mouvemens fébriles. On la fit mûrir par des cataplasmes émolliens ; on l'ouvrit ensuite avec une lancette, et il en sortit une matière jaunâtre, ichoreuse, et d'une grande fétidité. Ce qui est véritablement digne de remarque, c'est qu'à l'aide de cet ulcère, les cheveux se purgèrent de la matière visqueuse qui les tenoit agglutinés, et qu'ils se déroulèrent. La nouvelle plaie fut pansée d'après les procédés ordinaires, et cet homme recouvra entièrement sa santé. Les poils du pubis restèrent seuls piqués ; on n'osa point en opérer la section.

Quatrième Observation. – Il faut, sans contredit, rapporter à cette espèce la Plique observée par Sauvages, et dont il fait mention dans sa *Nosologie méthodique*. Celui qui en étoit affecté, étoit un capitaine qui avoit servi vingt ans en Pologne. Il en revint avec tous les symptômes de la phthisie pulmonaire, et une Plique velue qui ne recouvroit pas entièrement la tête : elle étoit uniquement composée de trois mèches de cheveux d'une ténuité extrême. Comme cette maladie n'étoit d'ailleurs accompagnée d'aucun symptôme fâcheux, il la portoit depuis fort long-temps sans avoir jamais songé à la guérir ; il la conservoit au contraire avec un soin particulier. Il tenoit beaucoup au préjugé que l'on a dans les campagnes des environs de Varsovie, de Wilna, et dans tous les lieux où cette maladie est endémique,

préjugé qui consiste à la regarder comme un accident salulaire pour l'économie animale. Ce militaire, du reste, garda cette Plique jusqu'à l'âge de soixante-dix ans, sans autre inconvénient qu'une douleur qu'il ressentait à la racine des cheveux, pour peu qu'on les pressât : toutes les fonctions s'exécutoient d'ailleurs avec beaucoup de régularité.

LXXXIII. L'espèce de Plique que nous venons de décrire, paroît être la plus fréquente de toutes ; mais comment établir une juste proportion dans le rapport du nombre des espèces, quand les auteurs ont si mal retracé ce genre de maladie, quand ils ont établi des distinctions futiles et négligé des distinctions importantes ! Le secours des monographies et la méthode analytique, introduiront un jour plus d'exactitude dans ce calcul.

ESPÈCE DEUXIÈME.

PLIQUE A QUEUE ou SOLITAIRE. *PLICA* Planche IX.

Plique dans laquelle les cheveux ou les poils ne se divisent point, comme dans la précédente, en mèches distinctes et nombreuses, mais se réunissent pour acquérir un allongement excessif, qui la fait ressembler à une queue de cheval ou de tout autre quadrupède.

OBS. Parmi les variétés de la Plique à queue ou solitaire, on peut noter celles qui suivent :

A. LA PLIQUE A QUEUE OU SOLITAIRE LATÉRALE. *Plica longicauda lateralis*. – Souvent il en paroît une de chaque côté des tempes ; d'autres fois il n'en paroît qu'une d'un seul côté.

B. LA PLIQUE A QUEUE OU SOLITAIRE FUSIFORME. *Plica longicauda fusiformis*. – Celle-ci est une queue cylindrique, qui diminue progressivement de calibre en manière de fuseau.

C. LA PLIQUE A QUEUE OU SOLITAIRE FALCIFORME. *Plica longicauda falciformis*. – Dans cette variété, la Plique est recourbée à son extrémité inférieure, comme l'instrument que l'on désigne sous le nom de *faulx*.

D. LA PLIQUE A QUEUE OU SOLITAIRE EN MASSUE. *Plica longicauda clavæformis*. – Cette Plique est tellement renflée à son extrémité inférieure, qu'elle présente quelquefois l'aspect d'une massue énorme.

TABLEAU DE LA PLIQUE A QUEUE OU SOLITAIRE.

LXXXIV. JE parle de cette Plique , d'après un échantillon que j'ai sous les yeux, et d'après les relations qui m'ont été transmises par des médecins observateurs. Elle offre des circonstances déplorables ; elle attaque sur-tout

les femmes, parce que leurs cheveux sont naturellement plus longs que ceux des hommes. Cependant on la voit aussi survenir chez les individus du sexe masculin, particulièrement chez les Cosaques, qui ont la tête rasée sur les parties latérales, et ne conservent qu'une seule touffe à l'occiput. Alors la matière de la Plique se concentre dans cette touffe villeuse. L'afflux continu des forces vitales, imprime une énergie particulière à sa végétation, et lui fait acquérir avec les années une longueur extraordinaire. M. de Formey, médecin ordinaire du roi de Prusse, vit dans les environs de Lowitz, un individu occupé à garder les pourceaux. Il avoit la tête chauve ; mais toute la masse de cheveux située au-dessus de la nuque, avoit pris un accroissement si prodigieux, qu'elle descendoit jusqu'aux jarrets. Dans le Muséum d'Histoire naturelle de Dresde, on remarque une Plique polonaise qui a près de neuf pieds de longueur, ainsi que le docteur Flajani a eu occasion de s'en convaincre, en la mesurant lui-même. On voit, dans l'intérieur du même établissement, la peau du cheval d'Auguste II, roi de Pologne. La queue de cet animal est d'une étendue démesurée : les crins de cette queue ne sont point entremêlés, mais sont infiniment plus gros que de coutume.

L'incommodité principale causée par cette espèce de Plique , est le poids énorme dont elle est pour les malades. Le plus souvent ils sont condamnés à la laisser traîner par terre ; ce qui les fatigue au-delà de toute expression, par l'effet du tiraillement douloureux qu'endure le cuir chevelu. Quelquefois il leur est impossible de marcher, et ils passent leurs jours dans l'inaction la plus triste. Plusieurs exécutent une progression pénible, en portant la tête penchée en arrière, et sont forcés à tous les instans de prendre du repos.

Il est assez commun de voir la Plique à queue ou solitaire, former divers plis autour des épaules ou des reins des personnes qui en sont affectées ; ces circonvolutions ont quelque chose d'effrayant au premier aspect, et rappellent les serpens monstrueux qui embrassoient le corps de Laocoon. On a rencontré souvent des infortunés qui soutenoient cette pesante queue avec leurs mains, ou lui donnoient des points d'appui par des liens fixés à leurs vêtemens, lorsqu'ils alloient mendier leur pain dans les villages de la Pologne.

Dans certains cas, la Plique à queue ou solitaire va en diminuant de circonférence, depuis sa partie supérieure jusqu'à sa partie inférieure. Dans d'autres cas, elle se renfle dans son extrémité, et se termine en globe ou en massue. Elle part tantôt du sommet, tantôt du milieu, tantôt du bas de la tête. Le plus souvent elle est unique sur le cuir chevelu ; ce qui la fait désigner, par quelques Pathologistes, sous le nom de *solitaire* ; et nous avons cru devoir lui conserver cette dénomination. On cite néanmoins une circonstance où il s'en forma deux qui croissoient isolément sur chaque côté des tempes. Cette Plique attaque quelquefois le pubis, les aisselles, le sternum, & c.

Ceux qui sont fatigués par la longueur prodigieuse de la Plique à queue ou solitaire, n'osent procéder à sa section, parce qu'ils redoutent l'hémorragie ou la rétropulsion de la matière trichomatique. Il peut arriver néanmoins qu'elle s'use par l'effet du frottement ou par vétusté, et qu'il s'en détache quelque portion. On l'a vue aussi se séparer spontanément et en entier de la tête, après avoir pris un accroissement extraordinaire, et s'être considérablement amincie à sa racine. Apinus fait mention d'une malade de Brunswick, dont la Plique, qui avoit sept pieds de longueur, tomba après dix ans d'existence, sans causer aucun symptôme fâcheux. On a aussi parlé d'une dame polonaise parvenue à un âge très-avancé, qui avoit porté plusieurs Pliques successives, lesquelles se détachèrent communément du cuir chevelu après un espace d'environ sept années. Il est digne d'observation, qu'il n'en paroissoit jamais deux à la fois.



Plique Solitaire
Moreau Valvile pour Tresca sevly

Observations relatives à la Plique à queue ou solitaire.

LXXXV. *Première Observation.* – C'est ici le cas de citer l'observation d'une infortunée Polonaise, dont on a gravé le dessin dans plusieurs journaux scientifiques. C'étoit une paysanne des terres du prince de Radziwil, mariée à l'âge de quinze ans. Elle n'en avoit que dix-huit,

lorsqu'elle fut attequée de cette maladie endémique et populaire. Elle la porta pendant toute sa vie. Durant ce temps, elle éprouva des douleurs et un dessèchement universel dans les articulations, qui l'empêchoient de se mouvoir et de sortir. Elle restoit toujours couchée, et ne changeoit de situation que deux fois chaque année, en hiver et au printemps. Elle aimoit si fort le froid, qu'à l'approche de la saison rigoureuse, elle ne pouvoit endurer aucune sorte de chaleur, pas même l'approche d'une chandelle allumée. A la moindre élévation qui survenoit dans la température atmosphérique, elle se faisoit placer dans les endroits les plus frais. Il est à remarquer qu'elle ne buvoit pas de liqueurs spiritueuses, comme il arrive d'ordinaire aux personnes qui sont atteintes de ce genre d'affection. Elle ne mangeoit que du mauvais pain et des végétaux crus. Elle mourut à l'âge de soixante-dix-sept ans. Le docteur Flouricke, médecin du prince de Radziwil, fit dessiner cette femme de son vivant, avec sa Plique , qui avoit quatre aunes de long et une palme de large. CettePliqueauroit eu encore plus d'étendue, selon M. Flouricke, si, pendant le cours de ses cruelles souffrances, le frottement et la malpropreté n'en avoient détruit une portion considérable.

Deuxième Observation. – M. le docteur Corona m'a dit avoir observé à Rome un hermite polonais, dont la Plique étoit si longue, qu'elle s'étendoit de son lit jusqu'à terre. Cet homme étoit pâle ; il avoit la respiration très-difficile, et tomboit de jour en jour dans une prostration de forces extraordinaire. Il succomba à cette désastreuse maladie. Quand on lui coupoit des portions de sa Plique , il en résultoit un flux de matière sanguinolente, qui effrayoit les assistans. On fut obligé de renoncer à cette opération.

Troisième Observation. – M. le comte de S***, polonais, m'a remis les détails qui vont suivre : Une pauvre femme, née à la campagne, non loin des bords de la Vistule, étoit depuis long-temps tourmentée par une affection périodique de la poitrine, qui l'empêchoit de se livrer à aucun exercice fatigant. A une époque assez avancée de sa vie, elle éprouva une fièvre rémittente bilieuse, dont les redoublemens avoient beaucoup

d'intensité. Cette maladie se termina par une exsudation extraordinaire du cuir chevelu, ou plutôt il s'établit un flux critique vers la tête, qui fit disparaître l'infirmité ancienne ; car, dans la suite, cette femme fut entièrement délivrée des gênes considérables de la respiration, qui l'oppressoient par intervalles, et qu'aucun remède n'avoit pu soulager. Mais peu à peu ses cheveux se pliquèrent, et se convertirent en une queue cylindrique qui s'allongea prodigieusement de jour en jour, au point qu'elle pendit bientôt jusqu'à terre. La malade conservoit, dit-on, précieusement cette queue traînante, et la regardoit comme un préservatif contre toute autre maladie. Elle s'en servoit pour attirer la compassion des riches, qui lui donnoient de l'argent pour elle et pour ses enfans. Cette Pliquen'avoit ni renflemens ni nodosités. M. le comte de S*** ne savoit absolument rien sur les circonstances qui accompagnèrent la mort de la malade.

Quatrième Observation. – Je vais consigner ici une observation qui a été faite par Stabel. La femme d'un paysan nommé Kobiéla, âgée de vingt ans, d'une constitution robuste, ayant toujours joui d'une santé régulière, fut un jour atteinte, sans cause manifeste, de douleurs lancinantes et continuelles à la tête ainsi qu'aux articulations. Peu de temps après, il se forma de petits ulcères sordides dans le fond de la gorge et dans l'intérieur des narines ; les mains et les pieds étoient remplis de tubercules dispersés çà et là. Administration des mercuriaux tant à l'extérieur qu'à l'intérieur : mais ce traitement fut inutile. Peu de temps après, la plupart des cartilages et la luette tombèrent en putréfaction : les autres symptômes alloient croissant. Stabel examina attentivement toutes les circonstances, et vit facilement que le virus qu'on avoit vainement combattu, n'étoit point de nature vénérienne, mais le résultat d'une Plique héréditaire qui tendoit à se développer. La malade éprouvoit toutes les nuits une sueur visqueuse à la tête ; l'appétit étoit dépravé ; les ongles étoient rudes au toucher et recourbés : on administra les diaphorétiques. Par l'usage continué de ces moyens, la Plique commença à s'annoncer, et parvint peu à peu à une longueur considérable : les ulcères se cicatrisèrent ; les tubercules et nodosités disparurent ; tous les symptômes que je viens d'indiquer cessèrent entièrement.

LXXXVI. Cette Plique est une de celles dont les phénomènes étonnent le plus l'imagination et la pensée. L'allongement extraordinaire qu'acquièrent les cheveux, l'augmentation de calibre de leurs canaux capillaires dans certains cas, & c. prouvent le rôle important que doit jouer le système pileux dans l'économie animale, et peut frayer une route nouvelle aux expérimentateurs physiologistes.

ESPÈCE TROISIÈME.

PLIQUE EN MASSE. *PLICA cespitosa*. Planches VIII et X.

Plique dans laquelle les cheveux ou les poils se mêlent, se collent et s'agglomèrent ensemble, sans jamais se séparer, au point de n'offrir aux regards de l'observateur, qu'une masse informe plus ou moins volumineuse, qui surcharge la tête d'un poids énorme.

OBS. On peut signaler, comme variétés de la Plique en masse :

A. LA PLIQUE EN MASSE MITRIFORME. *Plica cespitosa calyptræformis*. — Cette Plique forme, sur la tête, une espèce de coiffe ou de calotte.

B. LA PLIQUE EN MASSE GLOBULEUSE. *Plica cespitosa globiformis*. — Cette variété acquiert quelquefois un volume très-considérable : souvent on ne voit qu'un seul globe ; d'autres fois on en remarque plusieurs ; ce qui donne à la tête du malade un aspect monstrueux.

TABLEAU DE LA PLIQUE EN MASSE.

LXXXVII. CETTE espèce de Plique, que j'ai soigneusement observée dans une circonstance à Paris, offre un mélange inextricable de cheveux qui constituent une seule masse, tantôt en forme de calotte, tantôt en forme de globe plus ou moins volumineux. Il arrive quelquefois que rien ne change, du moins en apparence, dans l'arrangement primitif des cheveux, lesquels se maintiennent dans la même situation où ils étoient à l'instant de l'invasion de la maladie. C'est ainsi qu'on a vu une dame, coiffée en boucles très-élégantes, conserver la même frisure pendant une certaine série d'années. Les Pathologistes désignent ce mode particulier d'altération, sous

le nom de *Plique larvée*, parce qu'à la première vue il est difficile de la reconnoître.

La Plique dont il s'agit est souvent si volumineuse et si pesante, que les individus qui en sont affectés peuvent à peine supporter un si lourd fardeau. Qu'on se représente ces infortunés avec une masse monstrueuse de cheveux contournés et pliqués, vacillant à chaque pas, et se soutenant avec difficulté dans les rues ! Leur fatigue et leur embarras offrent un spectacle digne de pitié.

Quelquefois les masses ou touffes de cheveux pliqués, se manifestent isolément sur les côtés, sur le devant ou sur la partie postérieure de la tête, d'où résultent différentes difformités. On observe alors que les tiraillemens que supporte ordinairement la peau du crâne, n'ont lieu que dans les endroits où les cheveux se pliquent. On mettroit vainement une adresse infinie à passer le peigne au travers des cheveux pour les démêler ; les cheveux se replient et se roulent d'une manière surprenante. Dans plusieurs cas, il est absolument impossible de toucher à l'épaisseur de ces touffes villeuses, sans provoquer des douleurs vives.

La Plique en masse est très-commune chez les femmes qui ont une grande quantité de cheveux. Sa couleur ordinaire est d'un châtain assez clair. On a vu pourtant des Pliques en masse qui étoient blanches, quoique ce phénomène soit excessivement rare. M. le docteur de Lafontaine m'en a fait parvenir un échantillon. Je citerai plus bas l'observation qu'il m'a communiquée à ce sujet. On a eu l'occasion de remarquer fréquemment cette Plique sur les parties génitales de la femme.

Malgré l'ennui extrême qu'occasionne l'énorme fardeau de la Plique en masse, croira-t-on que les malades sont réduits à la regarder comme un bienfait de leurs dieux pénates, et à craindre toujours qu'elle ne disparoisse ? Leurs alarmes du reste sont très-fondées ; mais les faits qui les rendent légitimes, concernent généralement toutes les espèces de Pliques. Nous traiterons ailleurs de cet intéressant phénomène.

Observations relatives à la Plique en masse.

LXXXVIII. *Première Observation.* — J'ai observé à Paris la Plique en masse chez la nommée Éléonore Gaudray, âgée de trente-huit ans, native de Lille, département du Nord. Cette femme étoit depuis long-temps au service d'une actrice célèbre de la capitale. Elle étoit d'une taille assez haute ; sa physionomie étoit fort agréable. Son tempérament étoit bilieux et cholérique, ses sourcils bruns, ses cheveux châains. Parvenue à l'âge de seize ans, elle se livra au penchant de l'amour, et cohabita avec un militaire ivrogne, qui la promenoit dans les cabarets, et lui fit sans doute contracter le goût qu'elle manifesta dans la suite pour l'eau-de-vie et les liqueurs spiritueuses. Quoi qu'il en soit, vers cette époque elle tomba dans une sorte d'abrutissement, dont sa maîtresse cherchoit vainement à la faire rougir. Dès-lors, les traits de sa figure devinrent moins réguliers. Il se manifesta des crachemens de sang, et une toux opiniâtre qui duroit toute la nuit, en sorte que personne ne pouvoit dormir autour d'elle. Il survint de plus une fièvre brûlante, dont les accès s'allumoient le soir, et alarmoient tous ceux qui connoissoient la malade. Un régime adoucissant sembla calmer les douleurs et le désordre de la poitrine ; mais presque aussitôt des migraines fréquentes tourmentèrent Éléonore Gaudray. Sa lace devint rubiconde, et son teint enflammé comme celui des personnes qui s'abandonnent habituellement aux excès de la boisson. Une humeur visqueuse, dont l'odeur étoit aussi étrange que fade, afflua bientôt vers toutes les parties de la tête. La pauvre malade fit d'inutiles efforts pour nettoyer et démêler ses cheveux ; ils s'agglutinèrent de jour en jour, et formèrent une épaisse et large calotte, dont l'aspect étoit feutré, et ressembloit assez bien au corps d'un chapeau dont on auroit entièrement coupé les bords. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que lorsque cette grande masse villeuse étoit humide, la poitrine étoit singulièrement soulagée. Dans le cas contraire, quand l'humeur visqueuse se desséchoit, il se déclaroit des anxiétés nouvelles dans les organes de la respiration. Les crachats devenoient sanguinolens. Cependant, cette femme continuoit toujours d'abuser du vin et des liqueurs fortes. Un jour, les maîtres qu'elle servoit, en revenant du spectacle, la trouvèrent ivre et couchée devant le feu. Ses vêtemens étoient en partie brûlés. On la chassa de la maison ; mais on la reprit quelque temps après, à cause de son extrême fidélité, et de quelques autres qualités qu'on lui avoit

constamment reconnues. Après plusieurs années de souffrances, cette malheureuse femme m'a été envoyée à l'hôpital Saint-Louis, expectorant le pus, en proie à une fièvre continuelle, enfin avec tous les symptômes de la consommation pulmonaire. D'autres infirmités sembloient se réunir pour l'accabler. Elle avoit des fleurs blanches, des foiblesses et des langueurs d'estomac ; elle étoit en outre tourmentée d'une chute de l'intestin rectum. Je lui prodiguai des soins, particulièrement ceux qui devoient tendre à apaiser l'irritation de la poitrine et des quintes de toux qui la déchiroient. Un jour, elle se leva en sursaut pour prendre un bouillon qu'on lui présentait, et mourut subitement. Je fis procéder à l'ouverture du cadavre. Je rendrai compte de cette autopsie dans un autre article.



Plique en Mafse
Moreau Valvile pour Tresca sevly



Plique du Pubis
Moreau Valvile pour Tresca sevly

Deuxième Observation. — Le fait que je viens d'exposer a beaucoup de rapport avec l'observation suivante de M. de Lafontaine, qui pratique notre art avec une grande distinction à Varsovie. Une dame, âgée de vingt-six ans, souffroit depuis long-temps d'un point de côté, avec toux et palpitation de cœur. Ces symptômes disparurent, et elle recouvra sa santé. Après un excès d'eau-de-vie, qu'elle aimoit beaucoup, il survint un crachement de sang, et enfin des ulcères au poumon. On administra le quinquina, le lait d'ânesse, le lichen d'Islande, & c. La malade se trouva sensiblement mieux ; mais elle éprouva de fortes douleurs à la tête. Un vésicatoire à la nuque parut la soulager. Il survint des sueurs grasses au cuir chevelu, et enfin une grande Plique en masse. Le retour de la santé, la cessation de la toux, ainsi que des crachats, lui rendirent le goût pour les liqueurs spiritueuses. Après de nouveaux excès, elle succomba au bout de six semaines.

Troisième Observation. — C'est encore à M. le docteur de Lafontaine que je dois la communication du fait que je vais rapporter. Il a bien voulu y joindre l'échantillon de la Plique qui fait le sujet de l'observation, et j'ai pu en faire un examen très-attentif. Il s'agit d'une dame qui, jusqu'à l'âge de quarante-six ans, n'avoit éprouvé aucun genre de maladie. Elle avoit accouché de six enfans très-sains. Vers l'an 1800, elle ressentit une douleur au-devant de la tête ; cette douleur ne se faisoit ressentir que dans un espace d'environ deux lignes, à l'endroit même où les cheveux commencent à se développer. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que le moindre attouchement exercé sur cette place, occasionnoit des convulsions, tandis qu'on pouvoit presser impunément les autres parties du cuir chevelu, ainsi que le front. La sensation que la malade éprouvoit, étoit brûlante, comme si elle eût été produite par un fil d'archal enflammé. C'est en vain que, pour en diminuer la force, on avoit recours à l'eau froide, à la glace, à la neige, & c. Cette douleur extraordinaire fut accompagnée d'un accident aussi pénible pour la dame dont il s'agit, que pour ceux qui l'entouroient. La malade commença bientôt à exhaler une odeur si fétide, que son mari, ses enfans, ses domestiques même, ne pouvoient rester un quart-d'heure dans sa chambre. On avoit beau mouiller les habits et le lit avec des eaux odoriférantes, avec du vinaigre, & c. on avoit beau remplir les appartemens des parfums les

plus exquis ; rien ne pouvoit pallier ou affoiblir cet excès de puanteur. L'urine, mais sur-tout la sueur et les règles, surpassoient tout ce que le mot de *mauvaise odeur* peut exprimer. Après une sueur abondante, la surface du corps de la malade prit une couleur brune, assez analogue à celle que donne la lèpre dans certaines circonstances. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine, et après qu'on l'eut bien lavée, qu'elle recouvra sa blancheur naturelle. Cette matière infecte, qui dégradoit et souilloit ainsi le système dermoïde, n'étoit autre chose que l'exsudation trichomatique, devenue si abondante, que les cheveux ne suffisoient point à la contenir. Le linge conservoit toujours, après la menstruation, des taches brunes que les lessives ne pouvoient faire disparaître. Cette malade passoit son temps à la campagne, faisant fort peu de remèdes. Enfin elle résolut de se rendre dans une ville voisine, pour y consulter les gens de l'art. Elle contracta dans la route une fièvre catarrhale, accompagnée d'une violente inflammation des yeux. Les soins qu'on lui donna, furent infructueux. Après un séjour de trois mois, elle se détermina à venir chercher des secours à Varsovie, où elle réclama les conseils et les soins de M. de Lafontaine. Comme elle arriva fort affoiblie, ce dernier ne songea d'abord qu'à rétablir ses forces par un régime restaurant et par le repos. Au surplus, tous les accidens annonçoient une Plique larvée. D'ailleurs, sa grand'mère et sa mère avoient éprouvé jadis cette maladie. M. de Lafontaine ordonna divers médicamens pour en faciliter l'éruption à la tête ; entr'autres moyens, il employa extérieurement une décoction de plantes aromatiques, qu'il unit à de la moutarde. Dans la troisième semaine qui suivit l'usage de ces remèdes, le dépôt critique s'effectua dans les cheveux, lesquels étoient fort longs et fort touffus. Il se développa une Plique d'un volume prodigieux. Durant ce temps, la malade eut plusieurs fois des convulsions, qu'on appaisoit par les opiacés. L'extrême fétidité dont j'ai déjà fait mention plus haut, disparut quelques heures après l'apparition de la Plique ; mais la céphalalgie augmenta de nouveau d'une manière insupportable. Sans doute la crise n'étoit pas complète ; car le deuxième jour après que la Plique fut formée, la malade éprouva de nouveau quelques mouvemens convulsifs, et sua considérablement de la tête. Enfin il se fit une énorme fissure au travers de cette masse extraordinaire de cheveux agglutinés ; et pendant douze jours, il

en découla une matière brune, et horriblement repoussante par sa puanteur. A cet inconvénient s'en joignoit un autre ; c'est l'innombrable quantité de poux qui tourmentoient cette infortunée. M. de Lafontaine la délivra bientôt de ceux qui occupoient la couche extérieure de la Plique, par l'huile de lavande et l'onguent mercuriel ; mais il falloit atteindre ceux qui se trouvoient sous la couche la plus inférieure. Cet habile chirurgien se détermina à opérer trois incisions au milieu de cette énorme touffe villeuse, et dans toute sa longueur. Les poux eurent dès-lors une issue, et la malade put s'en débarrasser, à l'aide des moyens déjà indiqués. Deux jours après, par un événement inattendu, les incisions se joignirent, en sorte qu'on ne reconnoissoit plus l'endroit où elles avoient été faites. Six semaines s'étoient à peine écoulées, que la malade étoit entièrement rétablie. Il n'y avoit plus de trace de cette inflammation opiniâtre des yeux, dont j'ai fait mention. Des remèdes toniques, une nourriture restaurante, le vin, l'air frais, & c. contribuoient à lui donner tous les jours de nouvelles forces. Dans la douzième semaine, M. de Lafontaine fit une ligature à la Plique, qui commençoit à s'isoler de la tête, et bientôt la coupa totalement.

Quatrième Observation. — Le même auteur rapporte une observation intéressante d'une Plique en masse, qui se manifesta au pubis d'une jeune femme, dans le moment où elle alloit devenir mère pour la seconde fois. Malgré des douleurs vraies et fortes, l'accouchement n'avançoit pas : on examina dès-lors de plus près l'état des organes, et on s'aperçut qu'une touffe villeuse, d'un très-grand volume, oblitéroit la vulve, au point qu'il étoit impossible d'y introduire le doigt. Cette Plique avoit commencé de se former dans le cinquième mois de la grossesse. Une très-petite ouverture donnoit passage à l'urine : M. de Lafontaine proposa sur-le-champ de la couper ; mais la femme ne voulut point y consentir, craignant, comme c'est l'ordinaire, les suites fâcheuses de cette opération. Cependant les souffrances de l'enfantement devenoient toujours plus intenses, et la mère s'affoiblissant à un point extrême, il fallut procéder à l'excision de la Plique : aussi-tôt l'accouchement se termina sans le moindre accident pour la malade, et l'affection des poils ne reparut pas.

LXXXIX. Si l'on procède à un rapprochement judicieux des quatre observations que je viens d'exposer, on se convaincra aisément que le cas qui s'est présenté à moi dans le sein de l'hôpital Saint-Louis, est totalement semblable à ceux que l'on voit si souvent en Pologne. Je conserve dans mon cabinet les échantillons qui offrent entr eux une identité frappante. Ce que je dis de la Plique en masse, je puis l'appliquer aux autres espèces, que j'ai cru devoir décrire dans cet ouvrage avec plus d'exactitude, de détail et de précision qu'on ne l'avoit fait jusqu'ici. Il ne me reste maintenant qu'à signaler les phénomènes généraux propres à un genre si singulier de maladie.

SECONDE PARTIE.

Des Faits relatifs à l'histoire générale des Pliques.

XC. FIDÈLE à l'ordre que j'ai déjà suivi, en exposant les faits qui concernent le genre des Teignes, je vais renfermer dans cette seconde partie tous les divers points de vue que m'a offerts la considération générale des Pliques. Cet ordre est celui qui me paroît le plus conforme à la marche de l'analyse, à laquelle les sciences doivent de si grands progrès. Sans cet ordre méthodique, les objets glissent, pour ainsi dire, dans la mémoire, et passent sans aucun intérêt pour l'esprit.

ARTICLE PREMIER.

Des Phénomènes généraux qui caractérisent la marche des Pliques.

XCI. L'invasion des différentes espèces de Pliques commence ordinairement par un abattement universel, un engourdissement dans tous les membres du corps ; des douleurs vagues se font d'abord ressentir dans les articulations des mains et des pieds, gagnent ensuite les omoplates, l'épine du dos, et s'étendent bientôt à la région postérieure du col et de la tête. Le soir, il se manifeste un accès fébrile qui se prolonge très-avant dans la nuit, et se termine par une sueur visqueuse, gluante et excessivement

fétide. Le matin, le pouls est naturel : il y a une sorte de rémission dans les symptômes que je viens d'indiquer.

XCII. Aux douleurs arthritiques qui constituent presque toujours le début de cette singulière et déplorable affection, viennent se joindre des mouvemens convulsifs dans les muscles, des soubresauts dans les tendons, un tintement d'oreilles très-pénible, une céphalalgie atroce que les malades cherchent vainement à calmer par des médicamens sédatifs ou narcotiques, des vertiges, une pesanteur autour des orbites, des picotemens, et une sensation très-incommode de resserrement dans la partie postérieure du cuir chevelu.

XCIII. Mais bientôt un phénomène externe, et très-surprenant pour le physiologiste observateur, se déclare. Les cheveux se mêlent, s'entortillent, s'agglutinent, se séparent en faisceaux ; on les voit s'arranger en petites cordes tournées en spirale, en sorte que la tête paroît environnée d'un amas de couleuvres effrayantes qui rappellent l'image affreuse d'une Gorgone. On les voit aussi s'allonger comme des queues traînantes qui atteignent les jarrets, et quelquefois pendent jusqu'à terre ; on les voit enfin se hérissier comme les poils d'une bête fauve, ou comme les soies qui se dressent le long du col des pourceaux. Enfin il arrive quelquefois que les cheveux s'entassent en globes ou en masses informes, qui deviennent de lourds fardeaux pour ceux qui les portent. Les poux fourmillent au milieu de ces touffes villeuses, en une multitude extrême, et avec une promptitude qu'on ne peut exprimer. A la base de ces touffes, on voit une grande quantité d'écaillés furfuracées.

XCIV. Au surplus, on pensera, avec juste raison, que les formes singulières et bizarres qu'affectent les Pliques diverses qu'on a remarquées, dépendent souvent de la manière d'être des cheveux. Beaucoup de Polonais les coupent et les conservent habituellement fort courts. Certains se font raser la tête, et ne laissent venir qu'une touffe plus ou moins considérable à son sommet. Les femmes, au contraire, brillent par une belle et longue chevelure ; ce qui donne lieu à des modifications sans nombre dans la figure

de leurs Pliques. On en voit qui, surprises en quelque sorte par la maladie après la toilette la mieux soignée, restent pendant plusieurs années avec des cheveux élégamment frisés.

XCV. La Plique n'attaque pas seulement le cuir chevelu ; elle se manifeste également dans les autres parties du corps humain qui sont pourvues de poils. Elle survient quelquefois au menton, aux aisselles, à la région sternale, et sur-tout aux organes de la génération des deux sexes. Le professeur Kaltschmid, à Jena, conservoit dans son cabinet le pénil d'une femme, duquel sortoit une Plique si monstrueuse, qu'elle auroit fait aisément le tour du ventre de la personne à qui elle avoit appartenu.

XCVI. Le virus trichomatique s'introduit souvent jusque dans les ongles des mains et des pieds, particulièrement chez les individus qui sont chauves. L'analogie de structure de ces organes avec les cheveux, explique facilement cette dégénération hideuse. Tantôt ils prennent un accroissement prodigieux ; tantôt ils s'épaississent, et offrent beaucoup d'aspérités au toucher. Ils deviennent jaunâtres, livides, noirs comme la corne d'un bouc, ou quelquefois même ils sont crochus comme les griffes des quadrupèdes carnassiers. On observe, du reste, que l'altération des ongles n'arrive que long-temps après l'altération des cheveux ou des poils.

XCVII. Toutes ces déformations physiques et extérieures que nous venons de signaler, sont causées et entretenues par la sécrétion extraordinairement abondante qui suinte des parties couvertes de villosités, et qui constitue la Plique proprement dite. Cette excrétion, qui afflue surtout vers la tête, ne s'échappe pas uniquement des pores de la peau du crâne, mais encore des cheveux eux-mêmes, ainsi que l'ont constaté des observations microscopiques. On a vu, en effet, que les extrémités des canaux capillaires exhalaient une espèce de vapeur qui se déposait et se condensait ensuite dans leurs interstices. Cette matière est d'une nature ichoreuse et sanguinolente. Si le dépôt qui s'en fait dans les cheveux est si copieux que ceux-ci ne puissent la contenir, alors ils se rompent dans leur milieu, et la matière s'écoule au-dehors en très-grande quantité. Elle exhale

une odeur *sui generis*, qui est très-repoussante pour l'odorat. Cette odeur a beaucoup de rapport avec celle de la graisse rancie, comme il m'a été facile de m'en convaincre sur les malades que j'ai observés à Paris, et sur les échantillons de Plique qui m'ont été envoyés par M. de Lafontaine. Il est vrai que cette odeur varie dans quelques circonstances. M. le docteur Niskouski a vu chez une jeune demoiselle, une Plique des aisselles qui étoit très-aromatique, et qui répandoit le parfum de l'ambre.

XCVIII. Il paroît que la Plique étend particulièrement ses ravages sur les cheveux châtons. Elle affecte néanmoins assez fréquemment les cheveux les plus noirs, et même ceux qui sont d'une couleur rougeâtre, comme, par exemple, chez certains juifs. L'expérience prouve aussi que les cheveux blancs ne sont point à l'abri de l'infection, quoiqu'ils jouissent d'une vitalité moins active que les précédens. Les journaux du temps ont rapporté qu'on a vu autrefois à Bitche un vieillard, né à une très-petite distance de cette ville, lequel portoit une grande Plique flottante sur ses épaules, très-hérissée et blanchie par les années. M. de Lafontaine m'a fait parvenir de Varsovie une Plique en masse, dont la couleur grise démontre l'âge avancé de la personne qui en avoit été atteinte. C'étoit une malheureuse femme qui avoit tellement souffert des suites d'une goutte vague, qu'elle avoit perdu l'usage de tous ses membres. Ses forces s'épuisèrent entièrement, et elle succomba au milieu des plus vives douleurs.

XCIX. Jusqu'à présent, je n'ai retracé que les accidens les plus ordinaires de la Plique. Mais cette affreuse maladie acquiert souvent le plus grand degré d'intensité ; elle revêt une multitude de physionomies ; et dès-lors le caractère de ses symptômes paroît entièrement subordonné à la direction que prend la matière trichomatique dans l'économie animale. Fait-elle son irruption vers l'organe cérébral, des accès épileptiques se déclarent. Souvent les malades sont foudroyés par l'apoplexie ; quelquefois ils sont en proie à des transports maniaques. Stabel cite l'exemple d'une femme qui avoit éprouvé une violente frénésie avec fièvre aiguë, une aliénation marquée de l'esprit et un délire furieux. Ces désordres ne cessèrent que lorsque les cheveux commencèrent à se pliquer.

C. Si la métastase s'opère vers le système de la respiration, elle détermine l'asthme, l'hydrothorax, les crachemens de sang, la phthisie pulmonaire, le catarrhe suffocant. Les palpitations suivent les atteintes du système circulatoire. Enfin, quand le virus de la Plique affecte l'estomac, les intestins ou les autres viscères contenus dans la cavité abdominale, on voit arriver le flux dyssentérique, la diarrhée, les coliques, l'hypocondrie, la mélancolie, & c. La faculté digestive est pervertie. On a vu naître chez certains individus, non-seulement un penchant irrésistible pour les boissons spiritueuses, mais aussi des goûts bizarres, dépravés, en un mot le vrai *pica*. M. de Lafontaine avoit fait cette remarque, et je l'ai confirmée sur les trois individus malades que j'ai observés par moi-même. On a vu survenir l'inflammation ou l'ulcération du foie, & c. Chez les femmes, la menstruation est troublée ou interrompue, et communément elle ne reprend son cours régulier et périodique, que lorsque la Plique vient se manifester à la tête.

CI. Stabel a particulièrement observé que les effets du virus trichomatique diffèrent à raison des systèmes organiques dans lesquels il pénètre en premier lieu. C'est ainsi que, lorsqu'il s'introduit dans le système lymphatique, il donne naissance à des engorgemens glanduleux, très-rebelles aux moyens curatifs. Il se forme des nodosités et des tubercules dans les articulations, des squirres, & c. La peau se décolore, et acquiert une couleur terreuse. Il n'est pas très-rare de voir cette maladie produire la carie des os, pénétrer même jusqu'à la moelle de ces organes. Un juif qui portoit une Plique à la tête, en fut promptement guéri par un charlatan. Il lui survint un abcès au front, suivi d'une carie, qui, en trois années de temps, avoit acquis beaucoup d'étendue. Il fut trépané par M. de Lafontaine, qui parvint à le guérir. Stabel parle d'un empyrique qui pratiquoit la médecine en voyageant dans les campagnes de la Pologne. Il coucha dans un lit qui avoit servi à une personne atteinte de la Plique, et ne tarda pas lui-même à en être infecté. Il eut recours aux plus violens drastiques. Mais bientôt il ressentit des douleurs vives à la tête et dans les jointures des membres. Toute la surface du corps se couvrit d'ulcères sordides. La nutrition cessa de

s'opérer ; les forces s'anéantirent. Les os devinrent friables ; lorsqu'on vouloit essayer de le lever de son lit, les deux tibia se fracturoient. Quand il essayoit de lever le moindre fardeau avec le bras, les os de l'épaule se rompoient avec éclat. Les différens moyens médicaux et chirurgicaux furent inutiles ; il mourut dans l'état le plus déplorable.

CII. J'ai déjà dit que la Plique étoit annoncée par des symptômes plus ou moins graves, qui devançoient de plusieurs jours son invasion ; mais quelquefois aussi elle se déclare sans aucun accident précurseur, et sans exciter la moindre sensation douloureuse. Tantôt elle se forme lentement et successivement, tantôt elle se manifeste avec une rapidité inconcevable. L'événement le plus léger suffit quelquefois pour provoquer son développement. Il n'est pas rare aussi qu'elle survienne sans cause apparente. M. de Lafontaine fait mention d'une jeune dame qui dînoit un jour en très-bonne gaîté, et qui en fut atteinte subitement. On peut également assurer, d'après des observations très-exactes, que le virus trichomatique peut se communiquer par la génération, et qu'après la naissance il peut rester caché un grand nombre d'années dans l'économie animale, sans produire aucun effet nuisible, principalement lorsqu'on mène une vie régulière et sobre, et qu'on évite tout ce qui porte atteinte à la santé. Mais si quelques personnes n'en ressentent aucune incommodité notable, d'autres deviennent la proie des accidens les plus funestes.

CIII. Je n'ai jamais eu l'occasion d'observer les phénomènes de la Plique chez les quadrupèdes. On dit qu'ils ont une analogie très-frappante avec ceux que l'on remarque chez l'homme. La douleur se peint dans leur physionomie, et s'exprime par leurs gestes inquiets. Les chiens sur-tout sèment par-tout l'épouvante, parce qu'ils paroissent être enragés. Lorsqu'ils marchent, leur queue traîne entre leurs jambes, leur gueule est écumante. Ils n'aboient pas, mordent tout le monde, même leurs maîtres, cessent de prendre de la nourriture, se heurtent aveuglément contre les murs, & c. Il est vrai qu'ils ne redoutent pas l'eau ; au contraire, ils en boivent beaucoup dans cette maladie. Il est pourtant nécessaire d'ajouter que leur morsure ne donne point la rage. Il en est de même des loups, des renards, des chats, des brebis, & c. Les chevaux s'affoiblissent ; ils perdent leur courage et la

vivacité, sont incapables de tout travail, ne mangent point, mais sont tourmentés par une soif inextinguible. Il faut bien que la Plique imprime une grande dégénération au bétail, puisque les bouchers refusent d'acheter, pour la consommation des villes, les bœufs qui en sont affectés. Les pelletiers et les corroyeurs ne réussissent jamais à donner à leur peau l'apprêt convenable. La corne même de ces animaux est tellement altérée, qu'il est difficile de la faire servir à la confection des peignes ou d'autres objets de commerce et d'utilité.

CIV. Je viens de rapporter les phénomènes principaux qui, le plus communément, caractérisent la naissance, le développement et la terminaison des différentes espèces de Pliques ; mais lorsque ces phénomènes ne produisent leurs terribles effets que dans l'intérieur du système humain, il est souvent difficile de les distinguer et de les reconnoître, parce qu'ils prennent le masque des autres maladies. Que faut-il faire alors ? Il importe de s'assurer de tous les signes qui peuvent confirmer l'existence de la Plique : ainsi, on examine s'il n'y a point quelque disposition héréditaire à cette maladie, si le malade n'auroit pas pu la contracter par la voie de la contagion. On cherche à apprécier quels sont les dangers auxquels il s'est exposé. Il est des signes qui sont encore plus concluans, comme, par exemple, les céphalalgies et les sueurs visqueuses qui se manifestent quelquefois à la tête, la malpropreté des cheveux, les petites écailles qui se forment, & c. Il faut avoir égard aux ongles, qui présentent des altérations très-remarquables, qui offrent une grande rudesse au toucher, qui ont une couleur livide, et qui quelquefois sont dans une sorte de fonte et de décomposition. L'assemblage de ces divers signes et de beaucoup d'autres, indique presque toujours, d'une manière certaine, l'existence du virus trichomatique, sur-tout quand on habite les lieux où cette maladie a coutume de se manifester.

ARTICLE II

Des rapports d'analogie observés entre la Plique et les autres Maladies.

CV. Le tableau des phénomènes de la Plique doit nous ramener nécessairement à la considération de ses rapports d'analogie avec les autres maladies. Certains auteurs ont cru appercevoir une similitude frappante entre cette affection et la Teigne. L'identité du siège et de quelques-uns de ses effets, tels que l'altération des ongles, l'apparition des écailles sur le cuir chevelu, & c. semble confirmer cette similitude. D'autres jugent qu'elle diffère peu de la maladie vénérienne, par les douleurs ostéocopes dont elle est accompagnée. Plusieurs d'entre eux ont cru que, dans les cadres de Nosologie, il convenoit de la placer à côté de la Goutte, à cause des douleurs articulaires et des nodosités qui se forment aux pieds et aux mains. Enfin, quelques-uns les comparent au rhumatisme. Ce qu'il y a de vraisemblable, c'est que l'éruption de la Plique, qui paroît en quelque sorte critique, et sa chute spontanée sur-tout, qui met souvent fin à toute maladie ; le danger qu'il y a d'en faire l'excision prématurée, & c. ; tous ces phénomènes ont certainement une liaison intime avec la chute spontanée des cheveux dans nos climats, à la suite de beaucoup de maladies aiguës et quelquefois même chroniques ; chute qu'il est quelquefois très - dangereux de hâter, comme le docteur Lanoix l'a très-bien démontré, et qui est ordinairement accompagnée ou précédée d'une augmentation de sédiment dans les urines.

CVI. Au surplus, ce qui fait que les Pathologistes ont autant insisté sur les rapports de la Plique avec d'autres maladies, c'est que cette affection extraordinaire prend, pour ainsi dire, le masque de toutes les infirmités humaines. Appuyons cette assertion par quelques exemples. Je citerai les faits suivans, contenus dans un ouvrage qui a pour titre : *Primitiæ physico - medicæ, ab ils qui in Poloniâ et extrâ eam medicinam faciunt collectæ*. Ces faits ont été recueillis par le docteur Gottlob Ephraïm Herrmann. *Premier Cas*. Un homme de la Lithuanie, âgé de trente-six ans, ayant de l'embonpoint, d'une constitution robuste, menant une vie peu sobre, après avoir éprouvé des coliques atroces dans l'abdomen, fut atteint d'une

diarrhée sanguinolente. Ce flux dura cinq jours, sans qu'il y eût une prostration notable dans le système des forces, sans que l'appétit fût diminué, ainsi que le sommeil. On jugea d'abord que ce flux étoit hémorroïdal, et par conséquent salulaire. Quoi qu'il en soit, comme ce flux s'étoit prolongé pendant quatorze jours, et qu'il survenoit de la torpeur dans la main gauche, ainsi que des frissons fébriles, on consulta le médecin, qui examinant toutes les circonstances, ne savoit d'abord à quel genre de maladie attribuer de tels accidens ; mais qui, bientôt après, conjectura qu'on pourroit bien les rapporter à la Plique. Durant la nuit, sommeil inquiet, côté gauche presque immobile. Tous les membres finirent par se paralyser. Après cinq semaines de traitement, par les remèdes vulgairement regardés comme dépuratifs, les cheveux commencèrent à s'agglutiner à l'occipital, vers la fin de la suture sagittale, et vers le commencement de la suture lambdoïde. Il se forma une Plique qui fut bientôt longue d'une aune, et avoit plus de trois pouces d'épaisseur. C'est alors seulement que les forces se rétablirent, que les tintemens d'oreille commencèrent à s'évanouir ; le teint du malade s'anima, et il ne tarda pas à recouvrer la santé : il vécut ensuite plusieurs années. La Plique ne tomba point d'elle-même, et il ne la fit point couper.

Deuxième Cas. Il s'agit d'une femme de condition, d'un tempérament sanguin, belle, très-abondamment réglée, ayant été trois fois mère. Après des chagrins dont on ignore la nature, elle éprouva tous les symptômes d'une fièvre continue : ni la saignée, ni les boissons nitrées, ni les diaphorétiques n'apportèrent le moindre soulagement : elle tomba dans un délire maniaque, en sorte que trois hommes suffisoient à peine pour la contenir. On conseilla une émulsion camphrée, à prendre par cuillerées. C'étoit la nuit : par erreur des domestiques, la malade prit une trop grande quantité de cette potion : dès-lors convulsions si violentes, qu'on fut obligé de la lier, pour qu'elle ne se jetât pas par la fenêtre. Un peu de calme et de sommeil succéda néanmoins à cet état extraordinaire ; il se manifesta un léger prurit à la tête, et bientôt les cheveux se pliquèrent : par des substances légèrement sudorifiques, la matière du trichoma fut poussée vers le cuir chevelu, et la malade se rétablit.

Troisième Cas. Une veuve qui avoit atteint sa quarante-sixième année, d'un embonpoint considérable, coupa une Plique multiforme dont elle étoit atteinte. Un an s'étoit à peine écoulé,

qu'elle ressentit des douleurs arthritiques très-violentes : ces douleurs s'appaisèrent d'elles-mêmes ; et on n'essaya aucun remède, dans la crainte de rappeler la Plique. Peu de temps après, cette femme éprouva un vif chagrin par la mort de son mari ; les symptômes suivans se manifestèrent : le matin, vomissemens et coliques ventrales très-vives ; palpitations, souffrances dans l'épine du dos, sentiment de froid sur le vertex, diminution de l'appétit, & c. : le soir, des frissons avec des alternatives de chaleur, sommeil interrompu, terreurs paniques, des quintes de toux, le hoquet, & c. On consulta plusieurs médecins, même des charlatans, qui tous se formèrent une idée différente de la maladie, et par conséquent administrèrent divers médicamens. Les uns regardoient cette affection comme hystérique ; les autres la rapportoient à la présence des vers : enfin, il y eut une telle lutte d'opinions, que la malade ne savoit à quoi s'en tenir. Herrmann néanmoins attribua, avec juste raison, ces symptômes à une Plique imprudemment coupée. Il annonça qu'il faudroit plusieurs mois pour opérer la guérison : il conseilla les médicamens propres à faire renaître la maladie des cheveux, et cette femme fut rendue au calme et à la santé.

CVII. Le docteur Ernest-Jérémie Neifeld a également consigné, dans le recueil mentionné plus haut, une observation que je rapporte, parce qu'elle éclaire la même question. Un homme d'une constitution cholérique, arrivé à l'âge de soixante-dix ans, ayant suivi les armées, monté à cheval la nuit et le jour, ayant le corps fatigué par les travaux les plus durs, s'étant nourri d'alimens salés, fumés, et d'une digestion difficile, ayant bu du vin avec excès, n'avoit cependant ressenti aucun détriment dans l'équilibre de ses fonctions ; mais lorsque les forces de son corps ne purent plus tenir à ce genre de vie, et qu'il fut contraint de garder le repos, il se plaignit de douleurs rhumatismales dans les articulations. On estima que ces douleurs céderoient à la saignée et à un exercice modéré. Si l'on excepte ces douleurs, il jouissoit d'ailleurs d'une santé assez bonne. Quelques années après, pendant le repas, il est soudainement pris d'une tension très-incommode au vertex et aux paupières. Le médecin qui fut appelé, ne porta son attention que sur l'état de la maladie présente, et jugea que la fonction du nerf optique étoit peut-être interrompue par une congestion ou par un

amas de matière séreuse. Administration des résolutifs internes, des céphaliques, des laxatifs légers, tels que la rhubarbe, & c. ; emploi des pédiluves. On fit fomentier les yeux avec le baume de vie d'Hoffmann. La vue se rétablissoit progressivement par l'effet de ces remèdes : cependant, les douleurs rhumatismales persistaient. Après quelques mois, apparition des mêmes symptômes ; application des mêmes moyens avec le même succès. La vision n'étoit pas tout-à-fait rétablie, mais elle étoit bien moins obscure, et le malade souffroit beaucoup moins des paupières. Je supprime ici des détails superflus, et je me contente de dire que le plus heureux changement s'opéra dans l'économie du malade. Ne sachant à quoi l'attribuer, on aperçut enfin une Plique à laquelle personne n'avoit songé. Depuis ce temps, l'individu dont il s'agit néprouva aucun symptôme fâcheux. La marche de cette maladie démontre clairement que la cause de la cécité et des autres symptômes qui se sont manifestés chez le malade, étoit une matière trichomatique, qui avoit long-temps resté inactive dans l'économie animale, sans aucune incommodité pour le malade, et qui s'étoit enfin déployée.

CVIII. Presque tous les faits recueillis par M. de Lafontaine, et consignés dans l'ouvrage qu'il a écrit sur ce sujet (*Voyez Chirurgisch medicinische abhandlungen vershiedenen inhalts polen betreffend*), concourent à établir ce rapport intime de la Plique avec plusieurs autres affections. Ce praticien a vu les symptômes de la péripneumonie et de la phthisie disparaître par l'apparition du trichoma. Un homme frappé d'une paralysie générale, après quelques légers accès apoplectiques, recouvra l'usage de tous ses mouveinens aussi-tôt que la transition de cette même matière se fut opérée à la tête, aux poils des aisselles, à ceux du pubis, & c. L'inoculation de ce virus guérit une femme prise d'une amaurose des deux yeux. Le fait qui suit est tellement digne de remarque, qu'il est nécessaire de le détailler. On conduisit à M. de Lafontaine, quatre enfans qui étoient frères, et atteints tous les quatre de nyctalopie. Leurs pareils avoient eu la Plique, et ils avoient été nourris par leur mère. M. de Lafontaine parvint, avec beaucoup de succès, à leur inoculer le virus de cette affection et ils recouvrèrent la faculté de voir. Je pourrois multiplier infiniment les citations de ce genre ;

mais je me borne à l'exposition du fait suivant, que le docteur Niskouski a eu la complaisance de me communiquer. Ce fait est relatif aux maladies diverses qui peuvent précéder la formation de la Plique, et disparaître après son développement. Une demoiselle née de parens assez riches, et entrée à l'âge de dix-huit ans au couvent des religieuses de Wilna, y prit librement le voile. Cette jeune personne, douée d'une complexion très-délicate, commença insensiblement à perdre sa gaîté naturelle : on la trouvoit souvent plongée dans une profonde mélancolie, sans qu'on put en découvrir la cause. Dans la suite, elle éprouva de fréquens accès de migraine ; contractions douloureuses de l'épigastre, suppression des règles, lassitudes dans tous les membres. Un jour, se trouvant dans un meilleur état de santé qu'à son ordinaire, elle alla au chœur, et y resta plus d'une heure : l'air humide de mars lui fit éprouver de légers frissons. Rentrée dans sa cellule, elle éprouva un abattement total, une douleur dans les articulations, et particulièrement dans un genou, qui l'obligèrent de garder le lit. Elle s'affoiblit considérablement ; le pouls devint fréquent ; la respiration un peu gênée, sans qu'il y eût cependant aucune affection locale des poumons ; douleur à l'épigastre, avec des nausées et des vomissemens : le genou affecté étoit rouge et très-douloureux. On prescrivit les toniques. Ce traitement fut continué pendant six jours avec un régime convenable : le septième jour tous les symptômes furent plus intenses, le pouls plus fréquent ; il survint de la difficulté dans l'émission des urines : le huitième, il y eut une éruption de dartres miliaires : le neuvième, changement en mieux ; les pustules plus abondantes sur les extrémités inférieures, distilloient une humeur séreuse en telle quantité, que très-souvent il falloit changer le linge. La malade se sentit fort soulagée. Enfin, le douzième jour, la fièvre cessa, et il ne resta qu'une foiblesse contre laquelle l'usage d'une infusion de quinquina et une diète nourrissante furent employés avec succès. Dans cet état de convalescence, la malade apprit la triste nouvelle de la mort subite de son père : ce chagrin produisit une grande commotion. Dessèchement spontané de l'éruption herpétique, dont j'ai déjà fait mention ; douleur à l'épigastre et dans les membres ; fièvre forte et céphalalgie continuelle. Tous les remèdes internes furent inutiles : une limonade et quelques tasses d'un bouillon léger, un vésicatoire à la nuque et

des lavemens ; voilà tout ce qu'il fut possible de mettre en usage, pendant les trois jours qui suivirent cette rechute. Le quatrième, la malade commença à ressentir une tension dans la partie chevelue de la tête, et la douleur s'y fixa. La coutume des religieuses d'avoir la tête toujours couverte, devint alors très-favorable au développement de la Plique. Le sixième jour, céphalalgie moins forte, cessation du vomissement. La malade prit une poudre composée d'un demi-grain d'opium et d'ipécacuanha, mêlé avec du sucre. Le septième jour, mouvemens fébriles, anxiété, sentiment de froid passager à la tête, qui annonçoit une solution critique de la maladie : le huitième, rémission complète de tous les symptômes. La malade se plaignit d'une vive démangeaison dans le cuir chevelu : lorsqu'elle changea de bonnet, on lui trouva la tête et les cheveux humectés d'une matière visqueuse, produisant une odeur désagréable. Tout s'améliora ; le sommeil et l'appétit se rétablirent. Le onzième jour, la religieuse étoit levée, et s'occupoit à démêler ses cheveux, dont la totalité étoit entrelacée et collée ensemble : le soin qu'avoit pris la malade de les séparer, n'avoit servi qu'à les arranger dans une touffe plus régulière. La Plique formée, conserva une sorte d'onctuosité pendant plusieurs semaines. Cependant, sa complexion foible l'obligea de prendre des précautions : elle quitta le régime austère du couvent, prit une nourriture plus succulente, et continua plusieurs mois l'emploi des extraits amers. Il paroît, du reste, que le germe de cette funeste affection avoit été transmis héréditairement à la malade, puisque sa sœur avoit les ongles épais, inégaux, racornis, opaques, en un mot, tels qu'on les observe chez les personnes attaquées de la Plique : en les ratissant, on appercevoit plusieurs couches, dans lesquelles il étoit facile de distinguer des petits canaux remplis d'une matière épaisse et glutineuse. Ce phénomène s'étoit aussi manifesté chez la mère.

CIX. Au surplus, ces aspects divers sous lesquels se manifeste la Plique, prouvent moins son analogie avec les autres maladies, que l'extrême mobilité du virus trichomatique, qui est susceptible d'atteindre tous les systèmes et organes de l'économie vivante. Qui ne voit pas que cette affection, si difficile à connoître, doit changer de physionomie, selon qu'elle attaque les os, les membranes, le périoste articulaire, les tendons, les

muscles, le cerveau, les nerfs, les organes des sens, les poumons, les viscères abdominaux, les glandes, le système lymphatique, & c.!

ARTICLE III.

Des Causes organiques qui influent sur le développement des Pliques.

CX. Nous pensons que c'est perdre le temps en des discussions futiles et superflues, que de rechercher les causes organiques qui peuvent influencer sur le développement des diverses Pliques dans l'économie animale. Cette affection désastreuse est le résultat d'un principe morbifique dont on ignore absolument la nature. On sait seulement que ce principe porte spécialement son action sur les tégumens de la tête, sur l'universalité du système pileux, sur les ongles, & c. Mais connoît-on mieux le virus qui développe l'infection syphilitique, la variole, la goutte, le rhumatisme, le scorbut, & c.?

CXI. Les auteurs ont émis un paradoxe très-extraordinaire. Ils ont dit que dans le temps où les Tartares faisoient des irruptions dans la Pologne, ces peuples, qui ne vivent que de chair crue ou d'alimens indigestes, souillèrent les femmes de la nation par un commerce impur. Dès-lors, le sang contracta une fatale dégénération qui fit éclore la Plique, maladie nouvelle pour les humains, et qui, à cette époque, étoit aussi peu connue en Europe que l'étoit la vérole avant qu'on eût découvert le Nouveau-Monde. Une telle assertion est certainement dénuée de toute vraisemblance ; car comment expliquer l'apparition du trichoma dans les chevaux, les vaches, les chiens, les loups, les renards, les chats et autres quadrupèdes munis de poils ?

CXII. Certains assurent que la Plique n'a acquis le caractère dangereux qu'on lui reconnoît, que par sa complication avec le virus syphilitique. Je crois pouvoir attester, dit Hirschel, qu'avant que la maladie vénérienne eût

été connue en Pologne, la Plique n'avoit jamais produit les symptômes graves qui la font redouter aujourd'hui, et qu'ils ne lui sont propres que depuis le moment funeste où ce fléau dévastateur a passé de l'Amérique en Europe. Il fait observer, en outre, qu'aucun auteur n'a écrit sur le trichoma avant cette époque. Hirschel ajoute que chez tous les individus où la Plique est suivie d'accidens fâcheux, il y a complication des deux maladies. Aussi la vérole est-elle très-répandue en Pologne, et elle y produit de grands désastres. On a vu souvent, selon le même auteur, dans les villes de ce royaume, une quantité considérable d'habitans succomber de la manière la plus sinistre à ce terrible fléau.

CXIII. Mais il est plus convenable d'établir que laPliqueest une affection *sui generis*, qui opère sa crise par le cuir chevelu, comme les Teignes, dont nous avons déjà fait mention. La matière visqueuse qui colle et agglutine le système pileux, est une excrétion dont se purge l'économie animale. De-là vient que cette excrétion est le plus souvent salutaire. Ceux qui en sont atteints, la conservent quelquefois toute leur vie, sans qu'aucun trouble survienne dans les fonctions, excepté les accidens qui sont inséparables de l'existence du trichoma. Il est également constaté par l'observation, que ceux qui éprouvent les effets dont il s'agit, sont exempts d'autres maladies qui tirent leur origine de la prédominance lymphatique : ils sont également à l'abridés inconvéniens attachés à la répercussion de la transpiration insensible, & c. Le peuple même n'ignore pas ces vérités.

CXIV. On a même remarqué qu'il ne falloit rien craindre de la durée de cet acte sécrétoire dans l'économie animale, à moins qu'on n'ait imprudemment tenté de diminuer ou de supprimer une semblable excrétion. Quelquefois elle persiste toute la vie, et les organes s'y habituent tellement, qu'elle devient, pour ainsi dire, indispensable ; quelquefois aussi la nature la fait cesser spontanément, et détache les cheveux pliqués. C'est précisément ce qui a été observé à Paris, chez une malade confiée aux soins de M. le docteur Duffour, et que ce médecin m'a mis à même de voir et d'interroger. Cette femme, après des chagrins très-violens et une grossesse très-orageuse, essuya une fièvre d'abord angio-ténique, puis adynamique,

dont la crise s'effectua sans doute par les cheveux, puisqu'ils s'entrelacèrent et s'agglutinèrent à un tel point, qu'il étoit impossible de les démêler. Mais quelque temps après, cette Plique se détacha spontanément de la tête, entraînant avec elle l'épiderme du cuir chevelu, en sorte qu'elle présentoit la forme d'une perruque.

CXV. Parmi les causes organiques qui favorisent le plus l'apparition des phénomènes de la Plique, il faut sur-tout distinguer la disposition constitutionnelle et héréditaire de certains individus. En effet, on voit souvent cette maladie se transmettre de génération en génération, et les nouveau-nés présenter l'empreinte de ses symptômes les plus fâcheux. On observe même assez fréquemment qu'elle attaque le père et le petit-fils, tandis que le fils est épargné, caractère qui lui est commun avec d'autres maladies, particulièrement avec la goutte. Enfin, il n'est pas rare que le virus du trichoma subsiste dans l'intérieur de l'économie animale, sans donner, comme j'ai déjà eu occasion de le dire, des marques apparentes de son existence, et n'éclate que lorsque des circonstances favorables le développent. Parmi ces circonstances, il faut sur-tout distinguer le tempérament marqué par la fibre lâche et la prédominance muqueuse.

ARTICLE IV.

Des Causes extérieures qu'on croit propres à favoriser le développement des Pliques.

CXVI. LES causes extérieures qui influent sur le développement de la Plique, sont vraisemblablement en très-grand nombre, et c'est souvent le concours de leur influence qui rend leurs effets plus violens. Hercules Saxonia rapporte cette maladie à la constitution humide de l'atmosphère, et insiste mal-à-propos sur ce sujet. Ceux qui l'attribuent à la qualité sulfureuse saline, ou métallique des eaux, ne sont pas mieux fondés en raison. Car il s'ensuivroit de cette hypothèse, que les étrangers qui vivent en Pologne y seroient pareillement sujets ; et pourtant il est d'observation

qu'ils n'en sont presque jamais atteints. C'est sans doute par la difficulté qu'il y a d'entrevoir et d'assigner les causes extérieures de la Plique, que des paysans superstitieux font ridiculement provenir ses divers accidens de la malveillance de quelques esprits aériens.

CXVII. M. de Lafontaine ne croit point que l'eau, ni l'air, ni la nourriture, contribuent à la formation de la Plique. M. Gilibert soutient une opinion contraire, et prétend que la diète animale y coopère puissamment. C'est le grand usage de la viande qui est cause que la transpiration des habitans de la Lithuanie est d'une odeur forte et extrêmement désagréable. Il est certain que, lorsqu'on examine la manière de vivre et les usages des juifs polonais chez lesquels la Plique est on ne peut plus fréquente, on se persuade sans peine combien les écarts diététiques doivent influencer l'origine et la propagation de cette maladie, puisque ceux qui y sont principalement sujets, ne se nourrissent principalement que de viandes salées ou de boissons spiritueuses, et sur-tout de l'eau-de-vie, qui ne leur plaît jamais tant que lorsqu'elle est empyreumatique.

CXVIII. Hirschel croit que la malpropreté influe singulièrement sur la propagation de la Plique. En effet, la plupart des Polonais ne démêlent que fort rarement leurs cheveux, et ne se nettoient jamais la tête. Ils se couvrent d'ailleurs de bonnets fourrés, ce qui produit vers le cuir chevelu un afflux considérable d'humeurs. Le cuir chevelu devient, pour ainsi dire, l'égout de tous les organes, et toutes les matières hétérogènes s'y portent. Alors les pores des tégumens sont tellement obstrués, que la matière de la transpiration doit nécessairement se faire jour à travers la substance creuse et vasculaire des cheveux : elle les colle ensemble, et donne lieu à ces agglomérations hideuses.

CXIX. Ce qui ajoute aux inconvéniens de la malpropreté, c'est la manière dont les enfans (particulièrement ceux des juifs) sont élevés ; la plupart sont nourris dans des appartemens mal-sains et très-peu spacieux, dans lesquels néanmoins trois ou quatre familles sont quelquefois entassées, avec de la volaille et autres animaux domestiques. Souvent, dans ces repaires infects, la même nourrice allaite plusieurs enfans à la fois. Ces

malheureux individus, parvenus à l'âge de quatorze ou quinze ans, donnent, par un mariage précocé, l'existence à de nouveaux êtres aussi chétifs que ceux à qui ils doivent le jour, et aussi disposés qu'eux aux maladies lymphatiques.

CXX. L'expérience apprend que la Plique polonaise est une maladie contagieuse. Si les expériences que j'ai tentées à Paris pour prouver ce mode de communication, n'ont pas réussi, c'est sans doute parce que les cheveux malades dont je me suis servi dans mes essais, n'étoient pas fraîchement coupés, et que la matière visqueuse étoit desséchée. On raconte qu'une jeune dame française ayant contracté la Plique à Varsovie, entra dans un tel dépit, qu'elle se fit un plaisir de la propager, en faisant essayer un bonnet très-élégant, qu'elle portoit, à plusieurs femmes de sa connoissance. On la gagne souvent par le coït, et en même temps que la maladie vénérienne. M. le docteur Bréra atteste avoir vu deux soldats prussiens à l'hôpital de la Charité de Berlin, lesquels avoient pris la Plique, en 1795, en cohabitant avec des Polonaises captives. Il n'est pas rare de voir quelques-uns des accidens de la Plique se transmettre par l'allaitement. C'est le cas d'une femme dont parle M. de Lafontaine, et qui avoit été élevée par une nourrice infectée du trichoma. Elle souffroit fréquemment des douleurs arthritiques ; à la suite d'un abcès, elle éprouva une carie au sacrum : jamais ses cheveux ne s'altérèrent ; mais de trois enfans qu'elle eut, deux vinrent au monde pliqués. Enfin, il faut regarder comme une cause fréquente de contagion, les vêtemens, les chapeaux, les bonnets, les coiffes, les peignes, & c.

CXXI. Il ne faut pas révoquer en doute l'influence des affections morales sur la production de la Plique. La colère et l'effroi la communiquent quelquefois d'une manière soudaine. Un homme fut attaqué dans sa maison par des voleurs, qui l'attachèrent et lui enlevèrent une partie de ce qu'il possédoit. Il fut tellement frappé de terreur, qu'il éprouva un violent accès de fièvre, au bout duquel ses cheveux s'agglutinèrent en une masse informe, avec gonflement de la face et du col. La matière glutineuse qui sortoit du cuir chevelu, exhaloit une excessive puanteur.

ARTICLE V.

Considérations physiologiques sur les fonctions des cheveux et des poils dans l'économie animale ; utilité de ces Considérations pour l'intelligence des Phénomènes de la Plique.

CXXII. JUSQU'A présent, on s'est peu occupé des fonctions des cheveux et des poils dans l'économie du corps vivant. Aucun sujet néanmoins n'est plus nécessaire à approfondir pour pénétrer le véritable siège de la Plique. D'ailleurs, ces organes jouent un rôle dont on ne sent point assez l'importance. La physiologie et la pathologie le démontrent. Rien n'a donc plus d'attrait pour notre curiosité, que l'étude de ces canaux si fins et si déliés, répandus avec tant d'abondance sur toute la périphérie du système humain, et qui concourent à la fois à son ornement et à sa conservation.

CXXIII. Mon intention n'est point de répéter ici tout ce qu'on a écrit dans les livres, touchant la structure physique des cheveux et des poils. On est pénétré d'étonnement, quand on songe que ces organes sont formés d'une matière mucilagineuse que le travail des forces vitales réduit en filamens, par un mécanisme analogue à celui de la toile de l'araignée ou du tissu du ver-à-soie. L'anatomie nous les montre renfermés à leur base dans de petits sacs membraneux, ordinairement désignés sous le nom de *bulbes*, et pénétrés de toutes parts par des vaisseaux sanguins et par des nerfs. Quand on les considère ainsi enchâssés dans ces sacs, on croit voir des plantes qui se développent dans des vases. Aussi leur nutrition s'opère-t-elle par une espèce de suc qu'ils pompent dans le bulbe, et qui les parcourt jusqu'à leur extrémité.

CXXIV. Les cheveux et les poils ont une analogie frappante de structure avec la peau. Comme elle, ils sont revêtus d'une enveloppe épidermoïque

qui est toujours blanche, quoiqu'ils présentent différentes nuances. Mais ces nuances proviennent de la matière diversement colorée qui circule dans l'intérieur de leurs cavités. C'est sans doute cette ressemblance d'organisation qui les a fait regarder par quelques Physiologistes, comme une prolongation de l'enveloppe tégumentaire.

CXXV. Ce qui, du reste, confirme davantage cette analogie que nous venons d'établir, c'est la couleur des cheveux, ainsi que des poils, qui suit ordinairement celle de la peau : quand celle-ci est très-blanche, ils sont communément blonds ou châains ; lorsqu'elle est brune, ils sont noirs ; enfin, quand elle est roussâtre, ils sont rouges. Ajoutons que cette similitude de couleur ne se manifeste pas uniquement dans le corps en santé, mais encore dans les corps décolorés par quelque altération morbifique du système dermoïde. On trouve dans les *Opuscoli Scelti* de Milan, l'histoire d'un paysan, mort de phthisie pulmonaire dans l'hôpital de cette ville. Le cadavre de cet individu, transporté au lieu commun des inhumations, se distinguoit aisément de tous les autres par la blancheur éclatante de sa peau, de ses cheveux et de sa barbe. On observe dans ce moment à l'hospice de Bicêtre, une espèce d'albinos, né de parens d'ailleurs très-sains, et dans la classe des ouvriers. Sa peau est blanche comme la neige, aussi bien que ses cheveux, qui sont en outre fort touffus et presque aussi rudes que la crinière d'un cheval. La même disposition se remarque dans les cils, les poils des aisselles, des parties génitales et de l'universalité des tégumens. On puiseroit beaucoup d'autres faits de ce genre dans les recueils scientifiques.

CXXVI. La couleur des cheveux et des poils est donc un phénomène plus important à méditer qu'on ne le croit vulgairement. En effet, c'est leur couleur qui marque l'énergie des forces vitales et la nature du tempérament de l'homme. Les cheveux noirs indiquent la force ; les cheveux blonds décèlent un état de foiblesse et de langueur. Les cheveux rouges paroissent être le résultat d'une organisation imparfaite et malade, et inspirent généralement une sorte d'aversion. Les cheveux blancs qui accompagnent la vieillesse, annoncent l'atonie des tégumens de la tête et la disette des sucs nutritifs. « On les voit (pour me servir des expressions de » M. Lanoix),

semblables a des rameaux non avivés, se détacher peu à peu, après avoir observé dans leur » dépérissement toutes les nuances de la dégradation et de la mort ». Personne n'ignore que dans les endroits où il y a des cicatrices, ces organes offrent moins de vigueur et une teinte moins foncée. Je remarque journellement qu'après la guérison de la teigne par l'application de la calotte ou autres topiques, les cheveux qui repoussent sur les parties anciennement malades, sont pâles et décolorés, tandis que ceux qui croissent dans les parties saines, conservent leur teinte naturelle.

CXXVII. J'ai déjà dit que la couleur particulière des cheveux et des poils éclaircit infiniment le physiologiste sur le tempérament physique des individus ; je puis ajouter, par conséquent, qu'elle doit fournir des renseignements avantageux au praticien, sur les diverses maladies cutanées auxquelles sont spécialement enclins ces mêmes individus. J'ai eu l'occasion fréquente de faire cette étude comparée à l'hôpital Saint-Louis. Il conste, par mes remarques continuelles, que les hommes à cheveux blonds ou roux, sont presque toujours sujets à la dartre furfuracée, affection qui décèle en eux une foiblesse radicale du système dermoïde, et un état maladif des exhalans, qu'il est difficile de déterminer. De-là vient sans doute que les tourmens affreux du prurigo attendent souvent ces mêmes hommes dans leur vieillesse.

CXXVIII. Les phénomènes et altérations qu'éprouvent les cheveux et les poils dans plusieurs maladies, n'ont presque pas été considérés. Madame P***, dans une fièvre adynamique qui a suivi des couches très-laborieuses, a perdu la plus belle chevelure blonde au milieu d'un fluide visqueux qui inondoit sa tête de toutes parts, et cette chevelure a repoussé très-noire après son entier rétablissement. Jérôme B*** étoit né avec des cheveux bruns. Il les perdit dans une maladie, et il lui en vint d'autres d'un rouge ardent. La consistance et l'état physique des cheveux éprouvent également des changemens dignes de remarque. Je donne des soins à une femme dont les cheveux frisoient beaucoup avant son mariage ; après son premier enfant ils sont devenus constamment humides, au point qu'il est absolument

impossible de les réduire en boucles. Les poils des aisselles, & c. sont devenus très-huileux.

CXXIX. On doit peu s'étonner de cette funeste influence des maladies sur les cheveux et les poils, quand on songe que ces organes sont doués d'une sorte de sensibilité qui se développe bien davantage par l'état morbifique. Personne n'ignore qu'ils se dressent par l'effet de certaines passions, et ce phénomène paroît leur être commun avec les plumes des paons, des coqs, des dindons, agités par l'orgueil ou par la colère ; avec celles des colombes auxquelles on a refusé de l'eau depuis quelques jours ; avec les poils des chats ou autres quadrupèdes irrités ; avec les crins des chevaux qu'anime l'ardeur des combats, & c. Quelquefois les affections morales frappent les tégumens de la tête d'une constriction spasmodique, qui empêche la circulation des sucs, et dessèche instantanément tout le système pileux. Dans le temps sinistre où la terreur, réduite en système politique, plongea la France dans un abîme de calamités, un malheureux jeune homme, qui devoit être supplicié le lendemain, vit ses cheveux blanchir entièrement dans l'espace d'une seule nuit.

CXXX. En général, quoique le système pileux soit répandu dans toutes les parties du corps vivant, on observe néanmoins qu'il abonde principalement dans les parties destinées à de grands actes de l'organisation, ou a des fonctions très-importantes dans l'économie animale. Ainsi, il se manifeste d'ordinaire dans les organes de la génération des deux sexes, à l'époque où ces organes commencent à se développer. Il est même certains faits qui prouvent, d'une manière merveilleuse, cette correspondance des parties de la reproduction avec les cheveux et les poils. M. Moreau a présenté à l'École de Médecine de Paris, un enfant chez lequel le développement prémature des testicules avoit tellement forcé le développement du système pileux, qu'à l'âge de six ans sa poitrine étoit velue comme chez l'adulte le plus vigoureux ; et ce petit homme est, depuis ce temps, forcé de faire sa barbe. Le fœtus est à peine parvenu à quelques mois dans le sein de la mère, qu'on apperçoit déjà très - distinctement des cheveux sur sa tête. Après la naissance, ces cheveux croissent de plus en

plus, et forment une sorte de forêt autour du viscère le plus essentiel à la vie. On les voit ensuite se dessécher, blanchir ou se détacher du front de l'homme, à mesure qu'il approche du terme de son existence, et qu'il devient incapable de se reproduire. C'est ainsi que les bois des cerfs tombent, lorsque ces animaux deviennent moins agiles, et qu'ils perdent la faculté d'engendrer.

CXXXI. Ces divers phénomènes physiologiques inspirent le desir de rechercher quelles peuvent être les fonctions des cheveux dans l'économie animale. Cette matière est encore couverte d'un voile épais. Il faut bien néanmoins que ces organes aient quelque destination importante, puisqu'ils existent dans le fœtus, puisque les oiseaux même sont munis de poils dans la coque de l'oeuf qui les recèle. Les cheveux et les poils seroient-ils destinés à opérer la fonction exhalante, de concert avec la peau ? En effet, quand l'action de l'une diminue, l'action des autres paroît augmenter, *et vice versa*. Les nègres de l'Amérique ont les cheveux courts et crépus, parce qu'il se fait une déperdition très - abondante par le système cutané. Dans le Nord, au contraire, on transpire moins ; aussi les cheveux sont-ils plus longs, et leur propriété hygrométrique plus considérable.

C XXXII. Kniphof pense que l'usage général des cheveux et des poils est de servir à une dépuration universelle des humeurs. C'est, selon cet auteur, à l'aide de leurs bulbes que s'opère ce phénomène. Ils servent en quelque sorte d'émonctoire à la lymphe. C'est ainsi que les feuilles des arbres travaillent à mûrir la sève végétale pour la perfection de la fleur et de la semence. Pour mettre dans son plus grand jour cette vérité, qu'on examine les maladies qui se jugent par les sueurs. Les cheveux sont tellement humectés d'une matière visqueuse, qu'il faut souvent changer de bonnet. D'une autre part, avant qu'on apperçoive la transpiration sur toute la surface du corps, les endroits couverts de cheveux ou de poils, tels que la tête, le menton, les aisselles, & c. répandent déjà des gouttes humides. Les cheveux et les poils exercent donc une fonction excrétoire dans l'économie vivante.

C XXXIII. D autres faits prouvent, ce me semble, que des humeurs excrémentitielles sont chassées du corps vivant au moyen des cheveux et des poils. Les gouttes qui coulent de ces organes sur la face, ont un principe salin qu'il est facile de reconnoître, si elles pénètrent dans la bouche. Les tuniques et autres vêtemens de soie teints en rouge, prennent une couleur bleue, à cause de l'acidité de ce principe sécrété par les poils sub-axillaires. Ceux qui se servent long-temps du même bonnet pendant la nuit, le trouvent enduit d'une matière onctueuse jaune. Le même phénomène arrive sur le linge du corps. Les parties de ce linge qui touchent les cheveux de la nuque et la barbe du menton, en sont pareillement recouvertes. Les personnes qui portent les cheveux très-longs, ont leurs habits tout souillés ; d'où il suit manifestement que l'office des cheveux est d'excréter cette matière unguentacée.

CXXXIV. Il y a, du reste, une foule de matières qu'on sépare de la tête par le moyen du peigne, et qui démontrent également la faculté excrétoire des cheveux et des poils. Kniphof cite l'autorité du professeur Ludwig, qui, dans sa dissertation *De humore cutem inungente*, conclut, d'après des observations faites sur les racines des cheveux, que les vaisseaux transmettent une humeur dans leur gaine, humeur qui sert d'abord à les alimenter, et qui devient ensuite excrémentitielle. Mais cette idée avoit été déjà conçue par Hippocrate, ainsi que le remarque fort sagement M. Lanoix, dans un Mémoire qu'il a publié sur le danger de couper les cheveux dans quelques cas des maladies aiguës. Hippocrate, en effet, les croyoit destinés à pomper le superflu de l'humide que filtroient les glandes, et à s'en nourrir. C'étoit, selon ce grand homme, autant de syphons soutirant à leur profit les fluides gazeux ou les liquides que les forces vitales faisoient affluer dans les cavités intérieures du cerveau. Ainsi donc les poils de la moustache et de la barbe servoient à la dépuration des sucs salivaires. Ceux des parties génitales étoient réservés pour l'excrétion du résidu de la liqueur séminale. Les poils des sourcils et les cils avoient des rapports de fonction avec les larmes ; ceux des fosses nasales, avec le mucus filtré dans ces cavités, & c. Au surplus, si ces vérités n'ont point pour un observateur sévère le caractère frappant de l'évidence, elles induisent du moins à penser que les cheveux et

les poils jouent un rôle très-important dans le système des fonctions humaines ; et, sous tous les rapports, ce sujet est digne de nos plus actives recherches et de nos plus profondes méditations. Les découvertes qu'on pourra faire à cet égard, éclaireront infailliblement les Pathologistes sur le siège spécial de la Plique, et sur les vraies méthodes qui doivent diriger son traitement.

ARTICLE VI.

Des résultats fournis par l'Autopsie cadavérique des sujets qui ont succombé à la Plique, ou qui sont morts pendant l'existence de cette affection.

CXXXV. L'EXAMEN anatomique des sujets qui sont morts victimes de la Plique, ou qui ont perdu la vie par toute autre cause pendant qu'ils étoient en proie à cette affection, n'a fourni encore aucune lumière suffisante pour expliquer complètement sa théorie. M. de Lafontaine a procédé à la dissection de plusieurs individus qui n'avoient éprouvé la Plique que peu de temps avant leur mort, et chez lesquels, par conséquent, elle étoit encore près de la tête. Il a trouvé que les bulbes des cheveux étoient plus volumineux qu'à l'ordinaire ; quand il pressoit ces bulbes, il en sortoit une liqueur jaunâtre, laquelle étoit absolument analogue à celle qui auroit pris la route des cavités capillaires, si la mort n'avoit point intercepté cet écoulement. Ce praticien d'ailleurs n'a eu occasion de faire aucune autre observation qui lui ait paru mériter d'être consignée dans son ouvrage. Pour ce qui nous concerne, nous n'avons recueilli que les deux cas qui suivent.

Première Autopsie cadavérique. — Il y a près de vingt mois qu'on apporta dans l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Louis, le cadavre d'un vieillard très-robuste, dont M. Aumont fit la dissection. Après un mûr

examen, nous nous aperçûmes que les cheveux de la région occipitale étoient réunis en une masse d'un tissu très-serré. Ces cheveux, peu abondans, d'une finesse extrême, d'une couleur claire, voisine du blond, étoient crépus, très-mêlés, réunis par une matière grasse, jaune, fétide, et formoient une espèce de feutre, semblable à celui que présentent les cheveux pliqués. Des divers points de sa surface procédoient plusieurs mèches d'une grosseur médiocre, offrant beaucoup de densité jusqu'à la moitié de leur longueur. Là, elles se bifurquoient pour donner naissance à deux autres mèches, qui tantôt étoient pliquées, d'autres fois ne l'étoient point. Il ne me fut pas difficile de reconnoître la Plique multiforme en lanières (*Plica caput-medusæ laciniata*). Le cadavre d'ailleurs ne nous offrit rien de particulier, et l'état des poils des autres parties n'étoit en aucune manière altéré. L'homme qui fait le sujet de cette observation, étoit né à Fontenay en Brie, de parens français, agriculteurs. Il embrassa la profession de jardinier. Ayant éprouvé une maladie longue, à la suite de laquelle il perdit l'usage de ses membres, il entra à l'hospice des Vieillards incurables en 1789, et y resta jusqu'en l'an 1804, époque de sa mort. Pendant tout le temps qui s'écoula depuis son entrée dans cette maison, il ne fut jamais malade. Malgré sa difficulté de marcher, il aimoit à mener une vie fort active. Il étoit d'une malpropreté extrême, ivrogne, d'un appétit très-vorace, et fréquemment atteint d'indigestions. Il en éprouva successivement trois, et succomba. Cet homme n'avoit jamais voyagé en Pologne.

Deuxième Autopsie cadavérique. – J'ai déjà rapporté l'observation que j'ai eu occasion de faire à l'hôpital Saint-Louis, sur une femme née à Lille, département du Nord, et qui mourut des accidens de la Plique en masse (*Plica cespitosa*). M. Lenoble procéda à l'ouverture de son corps, et je remarquai avec lui les phénomènes qui suivent : les cheveux réunis, mêlés considérablement, et retenus dans cet état par une matière particulière. Cette agglutination villeuse formoit une large calotte qui couvroit toute la tête, et comprenoit tous les cheveux jusqu'à la racine ; le cuir chevelu étoit couvert d'une matière jaunâtre, sébacée, laquelle se trou voit dans des petites dépressions qu'offroit cette même partie. Le tissu cellulaire étoit plus dense que de coutume. Le poumon du côté droit étoit sain ; celui du côté gauche, dur, serré, étoit rempli de petitstubercules purulens, plus nombreux à la

partie supérieure qu'à l'inférieure ; quelques endroits étoient ulcérés ; d'autres offroient de petits points noirs et très-durs. La plèvre qui couvroit cet organe étoit recouverte d'une fausse membrane. L'abdomen nous présenta le foie très-volumineux, s'étendant jusque dans la région hypogastrique du côté droit, et occupant la région ombilicale du côté gauche. La matrice enflammée avoit son volume ordinaire. L'intestin rectum s'étoit déplacé, et ses membranes épaissies formoient une large tumeur.

CXXXVI. J'aurois pu rapporter les observations faites par Scultet, Hercules Saxonia et autres auteurs, sur les cadavres des individus morts des suites de la Plique . Mais, par amour pour le merveilleux, ils ont mis beaucoup d'exagération dans les phénomènes qu'ils ont rapportés. Rien n'offre généralement des différences plus tranchées, que les résultats obtenus par l'anatomie pathologique de cette affection. Ces résultats sont totalement subordonnés à la direction qu'a pu prendre dans l'économie animale le virus mobile du trichoma. Tantôt c'est un véritable état de phlegmasie dans le parenchyme des plus nobles viscères, tels que le poumon, le foie, la rate, la vessie ; tantôt ce sont des ulcérations profondes dans le tissu cellulaire ou dans les muscles ; tantôt ce sont des caries aussi hideuses que celles qui caractérisent les affections syphilitiques ; tantôt, enfin, ce sont des exostoses, des concrétions tophacées, qui attestent les douleurs articulaires que les malades ont eu à souffrir pendant leur vie.

ARTICLE VII.

Des résultats fournis par l'analyse chimique des cheveux et de la matière de la Plique .

CXXXVII. Pour mieux pénétrer la nature d'une maladie aussi extraordinaire que la Plique , j'ai dû nécessairement invoquer les lumières de la chimie moderne, comme je l'avois tenté avec quelque succès, quand j'ai écrit l'histoire pathologique de la Teigne. En conséquence, j'ai dirigé d'abord mon attention sur la savante analyse des cheveux, publiée depuis long-temps par Berthollet, l'un des plus profonds génies dont notre siècle s'honore. J'ai sollicité ensuite M. Vauquelin, pour qu'il entreprît un nouveau travail sur cette matière, qui me paroissoit être d'une importance majeure. Ses recherches ont eu un résultat fort intéressant. Je vais en faire ici l'exposition.

CXXXVIII. J'avois fait parvenir à M. Vauquelin des cheveux très-variés par leur couleur, que j'avois recueillis dans l'intérieur de l'hôpital Saint-Louis, particulièrement des cheveux très-noirs et des cheveux très-rouges. Il résulte des essais de ce célèbre chimiste, que les premiers sont formés de neuf substances différentes : 1^o. d'une substance animale, qui en fait la plus grande partie ; 2^o. d'une huile blanche et concrète, en petite quantité ; 3^o. d'une autre huile verte, fluide, plus abondante ; 4^o. de fer, dont l'état, dans les cheveux, n'est pas encore déterminé ; 5^o. d'une petite proportion d'oxide de manganèse ; 6^o. de phosphate de chaux ; 7^o. d'un peu de carbonate de chaux ; 8^o. de beaucoup de silice ; 9^o. de soufre. Les mêmes expériences font connoître que les cheveux rouges ne diffèrent des cheveux noirs, qu'en ce qu'ils contiennent une huile rouge, au lieu d'une huile verte ; enfin, que les cheveux blancs diffèrent des deux espèces déjà désignées, parce que leur huile n'est presque pas colorée, et qu'ils contiennent du phosphate de magnésie qu'on n'a pas trouvé dans les autres. D'après les connoissances acquises par M. Vauquelin, sur la nature des principes constitutifs des cheveux, il est à présumer que leur couleur noire est due à la combinaison du fer avec le soufre, et à une huile noire. Au moins, cette espèce de cheveux contient-elle une quantité de ces substances, suffisante pour colorer la masse de matière animale ; ce qui semble donner du poids à cette opinion, c'est que les cheveux blancs recèlent moins de fer. Quant aux cheveux rouges, il faut bien que ce soit une huile qui les colore,

puisqu'ils prennent une nuance beaucoup plus foncée, aussi-tôt qu'on sépare cette huile, par le moyen de l'alkool.

CXXXIX. M. Vauquelin observe que, si ces faits sont constans dans les différentes sortes de cheveux, on pourra facilement rendre raison des couleurs variées qui les distinguent. La couleur noire seroit, par exemple, la combinaison du fer métallique avec le soufre, et une huile noire comme un bitume. Les couleurs rouges et blondes seroient dues, au contraire, a la présence d'une huile rouge ou jaune, dont l'intensité, diminuée par une petite quantité de fer sulfuré, donne le roux ; enfin, la couleur blanche résulteroit de l'absence du fer, ou au moins de la quantité extrêmement petite de cette substance. Il paroît que dans les cheveux rouges et blonds, ainsi que dans les blancs, il y a toujours un excès de soufre ; car, quand on y applique des oxides métalliques blancs, tels que ceux d'argent, de plomb, de bismuth, de mercure, & c. ils noircissent très-promptement. Le soufre semble être combiné dans les cheveux avec l'hydrogène ; du moins est-il vrai qu'il agit sur les oxides métalliques, à la manière de l'hydrogène sulfuré.

CXL. J'ai déjà eu l'occasion d'observer, dans l'article précédent, que les cheveux avoient blanchi parfois d'une manière aussi prompte qu'inattendue, par l'effet d'un vif chagrin ou d'une grande frayeur. Peut-on se rendre compte de ce phénomène, d'après la théorie chimique qui vient d'être établie ? M. Vauquelin l'explique ce me semble, très-ingénieusement, lorsqu'il suppose que, dans ces momens de commotion universelle où les fonctions du corps vivant sont tout-à-coup troublées, il se développe dans l'économie animale un agent qui, passant dans les cheveux, décompose leur matière colorante. Il soupçonne que cet agent pourroit bien être d'une nature acide ; car les cheveux noirs, trempés pendant quelque temps dans des menstrues, sur-tout dans l'acide muriatique oxigéné, blanchissent très-sensiblement. La production spontanée d'un acide dans l'économie animale, ne doit pas paroître impossible à réaliser, quand les physiologistes observent qu'un mouvement extraordinaire de fureur dans quelques animaux, suffit pour imprimer une qualité vénéneuse à leurs humeurs. Pour ce qui est de la blancheur qui survient aux cheveux graduellement et avec

l'âge, ne peut-on pas dire que les matières qui servoient à leur coloration, cessent alors d'être sécrétées par les organes accoutumés ?

CXLI. Ainsi donc, les essais de M. Vauquelin prouvent que les cheveux contiennent deux substances principales ; savoir, celle qui en forme le corps, et celle qui les colore. Qu'on ne pense pas que la dernière de ces substances soit homogène ! Dans les cheveux noirs, c'est du fer sulfuré et une huile bitumineuse, ainsi que paroît le prouver la substance qui se sépare pendant leur dissolution dans la potasse ; dans les cheveux rouges, c'est une huile de la même couleur ; et dans les cheveux blancs, c'est la privation de ces substances. Les huiles grasses et diversement colorées qui existent dans les cheveux, donnent à ces organes la souplesse, l'élasticité la propriété de ne point se dessécher, et de se conserver long-temps sans altération. Ce sont ces mêmes huiles qui les rendent susceptibles de se consumer avec tant de promptitude, et de jeter une flamme si vive quand on les approche des corps en ignition.

CXLII. Jusqu'à présent, il n'a été question que de la matière colorante des cheveux ; passons maintenant à ce qui constitue essentiellement le corps de ces organes. Cette substance est de nature animale. Ce n'est point de la gélatine, puisqu'elle n'est pas soluble dans l'eau, comme ce principe, & c. Ce n'est pas non plus à l'albumine qu'on peut rapporter la formation des cheveux ; car la solution de celle-ci est coagulée par la chaleur, les acides et l'infusion de noix de galle, tandis que l'autre ne l'est dans aucun de ces cas. L'albumine paroît d'ailleurs beaucoup plus susceptible de décomposition. M. Vauquelin pense donc que la matière dont la substance des cheveux se rapproche le plus (si toutefois ce n'est pas absolument la même), est celle que les chimistes modernes ont désignée sous le nom de *mucus* ou de mucilage animal. Ce mucus est séparé dans les narines, dans la bouche, dans la trachée-artère, le canal alimentaire, la vessie, et en général dans toutes les cavités du corps. On sait qu'il donne à l'eau beaucoup de viscosité, et qu'il lui communique la faculté de mousser par l'agitation et l'ébullition. Dans l'irritation produite par le coryza, elle se file comme la substance de la soie, ou comme celle dont les araignées font leur toile, conserve de la transparence et de la flexibilité après la dessiccation ; et si elle

contenoit un peu d'huile, elle ressembleroit entièrement à la substance des cheveux. L'épiderme, les ongles, la corne, la laine, et les poils en général, sont aussi formés du même mucus animal, et recèlent également dans leur composition une certaine quantité d'huile qui leur donne l'élasticité et la souplesse qui leur sont propres.

CXLIII. On a soumis aux mêmes expériences l'humeur de la Plique, et on a remarqué qu'elle contenoit à-peu-près les mêmes principes que les cheveux sains, mais en moindre quantité. Ainsi, il y a moins de soufre, moins de phosphate de chaux, à peine quelques indices de carbonate de chaux, très-peu de fer, point de sulfate de chaux, ni d'huile ; mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'elle se dissout très-facilement dans l'eau, même à froid, au lieu que la matière des cheveux ordinaires ne se dissout qu'à une haute température. Il paroît donc que l'humeur de la Plique est la substance des cheveux privés d'huile, et qui est surabondante à la formation des cheveux. Les échantillons de Plique que j'ai fournis à M. Vauquelin pour cette analyse, n'étoient pas très-frais ; ils m'avoient été envoyés de Varsovie à Paris par M. de Lafontaine. L'humeur qui enduisoit et agglutinoit les cheveux, étoit devenue solide par son dessèchement.

ARTICLE VIII.

Considérations sur les Méthodes employées pour la guérison des Pliques,

CXLIV. J'AI déjà eu l'occasion de faire observer que la Plique disparoît souvent d'elle-même, et par la seule puissance des forces vitales. J'ai cité un cas où des touffes villeuses d'une grandeur énorme, se détachèrent spontanément du cuir chevelu, entraînant dans leur chute des fragmens d'épiderme. Un semblable phénomène se remarque journellement dans la Pologne ; et lorsqu'une Plique s'est ainsi isolée, l'homme superstitieux qui la portoit, va l'enterrer soigneusement dans le cimetière. Dans une pareille

circonstance, quand la guérison s'opère naturellement, le médecin n'a rien à entreprendre. Ses secours deviennent superflus.

CXLV. Aussi est-il certain que, depuis fort long-temps, les habitans de la Pologne éprouvent une répugnance extrême à faire guérir la Plique . Ils sont accoutumés à l'envisager comme un bienfait du ciel. On est véritablement surpris de les voir conserver religieusement une dégénération aussi hideuse que repoussante. La plupart ne voient d'autre cause de ce fléau, que des influences sydérales qu'il est nécessaire de respecter. Mais une croyance populaire repose quelquefois sur des vérités importantes. L'opinion vulgaire dont il s'agit, a du résulter primitivement des symptômes graves et pernicious qui ont succédé dans quelques circonstances à la suppression soudaine de la Plique . Les hommes n'ont pu voir l'apoplexie, le catarre aigu, les spasmes, les convulsions, les douleurs articulaires, les maladies organiques de tout genre, & c. devenir la suite funeste de la rétrocession du trichoma, sans frémir d'avance des moyens curatifs qu'on vouloit opposer à cette étonnante maladie.

CXLVI. Cependant, que faut-il faire quand la Plique étend ses ravages, et quand les ressources de la nature sont impuissantes pour les arrêter ? Les soins de l'art sont alors indispensablement nécessaires. Le premier devoir est, sans contredit, d'examiner alors quelle est l'époque de sa marche à laquelle cette affection est parvenue, et d'étudier ensuite les différentes complications dont elle est susceptible. On adapte le plan de guérison à ces divers cas. En second lieu, les médecins qui sont appelés à procéder au traitement de la Plique , doivent l'envisager comme le résultat d'une crise nécessaire, qui doit s'effectuer par les cheveux, les poils et les ongles. C'est une maladie errante dans l'économie animale, qui prend mille physionomies, mille formes. Malheur à ceux qui voudroient intercepter son abord vers ses couloirs ordinaires ! Ils doivent, au contraire, le favoriser et l'entretenir.

ARTICLE IX.

Du Traitement interne employé pour la guérison des Pliques.

CXLVII. LA méthode qu'il convient de suivre dans le traitement interne de la Plique , doit être absolument analogue à celle qui dirige la guérison des autres maladies du corps humain. Il faut observer avec attention la marche régulière de la nature. Puisque cette affection produit, d'après l'observation, un mouvement salulaire, il est manifeste que la première indication doit tendre à porter son dépôt critique vers la tête. En conséquence, après avoir éliminé, par des émétiques appropriés au tempérament physique des individus, les saburres gastriques qui surchargent les voies digestives, on excite doucement la diaphorèse par des boissons où l'on fait entrer la bardane, la fumeterre, le sassafras, le gaïac, et autres substances végétales qui paroissent agir d'une manière spéciale sur les propriétés vitales des exhalans. On a très-anciennement recommandé le lycopodium. Mais les essais de M. de Lafontaine ne prouvent pas que cette plante jouisse d'une grande vertu. Le soufredoré d'antimoine possède, parmi les minéraux, une réputation plus méritée, et tous les sages praticiens attestent que, dans le traitement de la Plique , il est presque aussi utile que le mercure dans la maladie vénérienne.

CXLVIII. Dèsqu'une fois la matière trichomatique a pris la route des cheveux, ce qui se reconnoît aisément à l'aspect onctueux que prennent ces organes, à l'humeur visqueuse qui vient inonder la tête du malade, on continue l'usage des légers sudorifiques, et on y joint l'emploi de quelques infusions ou décoctions délayantes et rafraîchissantes. On met alors en usage des plantes, telles que l'oseille, la poirée, la chicorée-sauvage, la laitue, le pissenlit, & c. Il faut donner des limonades, des boissons d'orge et de miel. Le médecin éclairé sait, du reste, ce qu'il doit employer en pareil cas, et je n'ai besoin de lui indiquer ici ni des remèdes, ni des recettes.

CXLIX. J'avertis seulement qu'il faut suivre avec une attention éclairée les mouvemens de la fièvre dont le malade est tourmenté, la modérer si elle est trop énergique, l'accroître si elle est trop foible. Quelquefois le dépôt critique s'opère avec violence, et de manière à épuiser entièrement le système des forces. Chez les personnes accablées par l'âge, le chagrin, ou par d'autres causes énervantes, la crise ne peut s'effectuer par les seuls efforts de la nature. Alors, sans doute, les médicamens toniques sont d'une nécessité urgente. De ce nombre doivent être le quinquina, la gentiane, les eaux ferrugineuses, toutes les substances amères, & c. Rien n'égale alors les avantages des bouillons de viande, des gelées et autres mets restaurans. Souvent la Plique est compliquée par la maladie vénérienne. Il importe d'obéir à ces indications nouvelles. Dans ce dernier cas, les mercuriaux doivent être habilement combinés avec les médicamens vulgairement usités contre le trichoma.

ARTICLE X.

Du Traitement externe employé pour la guérison des Pliques.

CL. LES remèdes externes paroissent jouer un grand rôle dans le traitement de la Plique . C'est ainsi que, pour faciliter son éruption, les praticiens ont fréquemment recours à des fomentations douces et émollientes qui appaisent l'irritation du cuir chevelu. D'autres fois, il est important de produire un effet contraire, et on met en usage des topiques stimulans, tels que des vésicatoires, des synapismes, des emplâtres attractifs dont l'action appelle, en quelque sorte, vers les tégumens de la tête le dépôt de la matière trichomatique, laquelle ne tarde pas à se déposer dans les cheveux ou dans les ongles. M. le docteur de Lafontaine fait frotter les bouts des doigts avec l'essence de cantharides, ou mieux encore avec une Plique fraîchement coupée, et qui conserve encore son caractère contagieux. Cette opération est souvent suivie d'un plein succès.

CLI. Cependant, il pourroit arriver que ces moyens fussent infructueux. Il faudroit examiner alors quels avantages résulteroient de l'application du moxa. On l'a vu réussir dans une circonstance qui mérite d'être rappelée. Une demoiselle de Moulins étoit depuis long-temps affligée de la Plique ; elle éprouvoit des céphalalgies si cruelles, et étoit tellement en proie à la vermine, qu'on se détermina à lui couper les cheveux. Cette opération fut à peine terminée, qu'il s'écoula des racines de ces organes une humeur visqueuse et roussâtre. D'une autre part, les cheveux devinrent tellement sensibles à leur base, qu'au moindre attouchement la malade tomboit en défaillance ; elle éprouvoit de telles fatigues dans les membres, qu'il lui étoit impossible de marcher. On avoit inutilement essayé l'emploi des bains, des lavemens, & c. Dans cet état extraordinaire, on se détermina à appliquer sur les tégumens de la tête plusieurs cylindres de coton. On assure que, dès le même jour, la jeune demoiselle se trouva infiniment mieux. Il s'établit une suppuration abondante, qui dura plusieurs mois, et mit fin à tous les symptômes fâcheux. Peu à peu, le boursoufflement extraordinaire du cuir chevelu se dissipa ; en un mot, tous les accidens qui avoient si long-temps alarmé les parens de la malade disparurent, en sorte qu'à l'aide du moxa on parvint à opérer une entière guérison.

CLII. Au surplus, si ces moyens, malgré l'énergie de leur action, ne parvenoient point à diriger vers la tête le dépôt de la matière trichomatique, il faudroit pratiquer l'inoculation, d'après l'exemple de M. de Lafontaine. Cette opération s'exécute d'une manière très-simple. On choisit un malade chez lequel cette affection s'est nouvellement déclarée. On lui fait mettre, pour quelques heures, un bonnet, dont on couvre ensuite celui auquel on desire communiquer l'infection. On répète ce procédé autant qu'il le faut pour atteindre le but qu'on se propose. Il est avantageux de faire coucher les deux individus dans la même chambre la matière du trichoma, transportée trop loin et exposée à l'air frais, perdrait son activité.

CLIII. Peut-on procéder sans péril à la section des Plique s ? Cette question a occupé différens Pathologistes, et tous ne sont point entièrement d'accord sur ce sujet. M. de Lafontaine, avec lequel je m'en

suis particulièrement entretenu durant le cours du voyage qu'il vient de faire à Paris, assure qu'il seroit dangereux de couper une Plique , à moins qu'elle ne soit déjà en partie détachée, et qu'elle ne communique avec les tégumens de la tête que par des cheveux parfaitement sains et nouvellement repoussés. Il veut, en outre, qu'elle ait perdu son odeur fétide et son aspect onctueux.

CLIV. Lorsque la Plique n'est point compliquée avec la maladie vénérienne ou avec le scorbut, ce que l'on reconnoit à la cessation des symptômes graves après la crise, Hirschel prescrit les minoratifs, tels que les sels neutres ; les diaphorétiques, et spécialement les préparations antimoniales, & c. Le même auteur emploie également ces moyens avant l'éruption du virus trichomatique. Il fait souvent raser et laver la tête à l'eau froide ; il considère ce dernier moyen comme très-utile, parce qu'il imprime de l'énergie aux propriétés vitales du cuir chevelu. Quand les symptômes sont très-graves, il recommande l'établissement des cautères, des sétons, afin d'affaiblir, par une irritation éloignée, le trop grand afflux de la matière trichomatique vers la tête. Il insiste aussi sur les pédiluves pour remplir la même indication. Enfin, lorsque la Plique n'est point de mauvais caractère, il la coupe peu à peu, en continuant les remèdes ci-dessus indiqués.

CLV. La méthode de Hirschel renferme des vues très-saines ; celle de M. de Lafontaine nous paroît toutefois mériter la préférence. On n'entrevoit point, effectivement, quel profit on peut retirer d'une section prématurée de la Plique , puisqu'elle ne contribue ni à dissiper le mal, ni à l'appaiser. Il seroit, tout au plus, avantageux de recourir à cette opération, ainsi qu'aux lotions d'eau froide, dans le cas où la maladie proviendrait d'un excès de malpropreté. Mais certes, Hirschel a trop vaguement indiqué les circonstances qui pourroient permettre ce genre de traitement. D'ailleurs, pour le mettre en pratique aussi généralement qu'il le propose, que es nuances délicates à saisir, sur lesquelles l'œil du médecin le plus éclairé peut s'aveugler ?

CLVI. La coupe des cheveux paroît devoir entraîner d'autres inconvéniens. Il est une vérité pathologique incontestée, c'est la

susceptibilité de certains organes pour les crises qui suivent ordinairement la terminaison es ma adies. Oter à la matière de ces crises le moyen de les atteindre, c'est lui fermer le chemin, la contraindre de changer sa marche accoutumée, & c. Aussi voyons-nous que la crise trichomatique s'opère sur les ongles des pieds et des mains, sur les os, & c. chez les personnes chauves, parce que celles-ci ne lui offrent point les cheveux, qui sont les organes qu'elle choisit de prédilection.

LES DARTRES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES DARTRES.

CLVII. LE sujet que je vais entreprendre est, sans contredit, le plus intéressant dont je puisse traiter dans cet ouvrage ; car les Dartres attaquent tous les âges et toutes les classes de la société : par-tout ces tristes et repoussantes infirmités dégradent l'homme aux regards de l'homme. Cependant elles sont encore bien mal connues et bien mal décrites. Tâchons de porter, dans cette matière, le flambeau d'une expérience nouvelle et d'une observation plus rigoureuse. Les empyriques qui ont osé s'emparer de cette partie si essentielle de la Médecine-pratique, l'ont infectée d'erreurs et de préjugés : séparons avec soin la pure vérité de leurs hypothèses futiles et mensongères. Plus le nombre des faits s'agrandit à nos yeux, plus nos recherches doivent tendre à devenir plus exactes et plus positives.

CLVIII. En effet, ces sortes d'éruptions semblent s'être infiniment multipliées depuis quelques siècles. Ne seroient-elles pas le funeste résultat des progrès de notre civilisation et des écarts de notre diététique ? On seroit tenté de le croire, d'après le silence que gardent, à ce sujet, les premiers Pères de l'art. Du temps d'Hippocrate, on les envisageoit comme des phénomènes rares et inouis. Alors sans doute il se manifestoit des exanthèmes sur le système dermoïde ; mais ces exanthèmes avoient peu d'intensité, et n'étoient en quelque sorte que le symptôme le plus apparent

de certaines fièvres épidémiques. La peau de l'homme s'est donc altérée davantage à mesure qu'il s'est corrompu ? Les empreintes qui la souillent, sont une des suites déplorables de ses dérèglements ; car la nature n'a point tissu avec tant d'habileté l'enveloppe du corps humain, pourqu'elle devînt la proie des maladies.

CLIX. Les Dartres, attentivement observées, produisent aujourd'hui des symptômes et des phénomènes si variés, qu'on les distingue aisément les unes des autres, et qu'elles réclament nécessairement une méthode de classification ; car si dans quelques circonstances, elles se montrent à peine sur le système dermoïde, dans d'autres cas elles le recouvrent d'écailles dures, de croûtes épaisses, de pustules tuberculeuses, de phlyctènes horribles, d'ulcères sordides, de gerçures énormes, & c. On en voit qui versent, sur des organes voisins, une sanie ichoreuse et fétide, qui établissent dans le tissu muqueux, des sécrétions vicieuses, des végétations meurtrières ; qui creusent, rongent et consomment nos tégumens, comme ces insectes avides qui dévorent l'écorce des arbres. Delà vient qu'il n'existe pas une seule, mais plusieurs espèces de Dartres : toutefois elles conservent une physionomie analogue, qui les fait rapporter au même genre.

CLX. Ce n'est qu'à l'hôpital Saint-Louis qu'on peut les étudier sous des points de vue si différens ; ce n'est que sur ce théâtre que tout se montre à l'œil attentif de l'observateur, l'opposition ou l'analogie frappante de certains caractères physiques, l'influence de l'âge, du sexe, du tempérament, celle des conditions, des métiers, des habitudes, & c. ; c'est là qu'on peut constater mille assertions énoncées dans les livres de l'art, sur l'hérédité, la propagation, les métastases des Dartres ; c'est là qu'on acquiert une telle habitude de la contemplation de ces objets hideux, qu'on m'a vu souvent signaler et nommer une espèce d'éruption, alors même qu'il en restoit à peine la plus légère trace sur les tégumens : tant il est vrai que la vue est celui de nos sens dont la mémoire est la plus puissante !

CLXI. C'est sur-tout au milieu de cette réunion immense de malades, qu'on apprend à saisir les caractères communs qui lient entre elles les

différentes espèces de Dartres, et en font en quelque sorte une même famille. Ces exanthèmes chroniques sont en général formés par des boutons pustuleux ou vésiculeux, environnés d'une aréole rouge, réunis en corymbe ou par groupes, qui enflamment la peau, et provoquent un sentiment de prurit, de tension ou d'ustion. Bientôt ces boutons se rompent naturellement ou artificiellement, et laissent échapper une matière ichoreuse ou purulente, laquelle se convertit en écailles ou en croûtes. Souvent ce sont des cicatrices indélébiles, qui succèdent à l'altération profonde du tissu dermoïque : enfin, la peau est âpre, et présente presque toujours une certaine tuméfaction au toucher. Les Dartres ne sont point, du reste, accompagnées de lièvres comme les autres exanthèmes dépurateurs ; et dans les parties voisines de leur éruption, la peau conserve sa couleur naturelle.

CLXII. Comme on n'a point encore déterminé jusqu'où peut aller la dégénération du vice dartreux ; comme les idées sont encore peu fixées relativement à son mode de propagation, cette maladie est devenue un objet d'épouvante et d'effroi pour beaucoup d'hommes. Certains la regardent comme un ferment corrupteur, qui communique sa mauvaise qualité à tous les corps qu'il touche ou qu'il approche : aussi ceux qui ont le malheur d'en être affectés, marchent-ils environnés d'une sorte de honte dans la société. On craint de séjourner sous le toit qu'ils habitent ; on a horreur de leurs vêtemens ; on n'ose se reposer sur les meubles qui ont été long-temps à leur usage. Cependant, s'il est vrai que quelques espèces de Dartres puissent se transmettre par la voie de la contagion, c'est à un degré bien foible, et d'ailleurs la plupart de ces maladies sont dépourvues de cette propriété funeste.

CLXIII. Par un singulier contraste, beaucoup de personnes regardent les Dartres comme des affections légères et de peu d'importance : ils vont même jusqu'à dire que, dans tous les cas, il faut redouter de les guérir, parce que leur développement est salutaire à l'économie animale. Mais que penseroient ces personnes, si elles voyoient ainsi que moi plusieurs des individus qui en sont atteints, tomber et languir dans le marasme ; si elles voyoient les fonctions du corps se pervertir successivement, et se préparer

ainsi de loin la ruine entière des forces vitales ? Des suites diverses de ces affections, la plus fatale est, sans contredit, l'infiltration universelle du tissu cellulaire. J'ai observé certains sujets, qui, dans une époque avancée de l'infection dartreuse, étoient pris d'une toux importune ; qui expectoroient un mucus épais, dont l'odeur seule provoquoit la nausée ; qui étoient tourmentés par un sentiment de suffocation, & c. Souvent, dans ces tristes conjonctures, les malades se félicitent de ce que leur épiderme s'exfolie en petites lames ; mais ce dépouillement continuuel n'indique alors autre chose qu'une altération profonde et radicale du système dermoïde, et la conversion totale des humeurs en virus herpétique.

CLXIV, La Pathologie cutanée a été, jusqu'à ce jour, tellement négligée par les gens de l'art, qu'on trouvera dans ce travail une multitude de faits entièrement nouveaux pour la science. Rien n'excite davantage l'étonnement, que les détails qui se sont présentés à moi dans le cours de ces contemplations intéressantes. Pour les retracer convenablement, il faudroit avoir le pinceau d'Arétée, de cet observateur immortel, l'un des premiers créateurs de la Médecine descriptive. Afin de me rapprocher d'un si grand modèle, je me suis servi de tous les moyens de recherche que les sens pouvoient me fournir : non-seulement je me suis appliqué à discerner les formes innombrables des différentes espèces de Dartres, mais j'ai étudié jusqu'aux nuances infinies que présente leur couleur, qui est tantôt blanchâtre, tantôt grisâtre, tantôt verdâtre, tantôt rougeâtre ou noirâtre, selon la cause qui les produit et les entretient.

CLXV. Ma première étude au sein de l'hôpital Saint-Louis, a été de suivre les Dartres dans les différens sièges qu'elles occupent. La peau a des emplois si variés, que les maladies dont elle est atteinte changent continuellement d'intensité, à mesure qu'elle change de structure et d'usage. C'est ainsi que la Dartre squammeuse, par exemple, est d'un caractère plus pernicieux et plus opiniâtre, lorsqu'elle attaque l'intérieur de l'oreille où se secrète le cérumen, les bords des lèvres fréquemment arrosés par la salive ou irrités par le contact des alimens, les fosses nasales

habituellement remplies par le mucus qui leur est propre, les paupières baignées de l'humeur que filtre la glande lacrymale, & c.

CLXVI. J'ai sur-tout rappelé un fait que les Médecins modernes me paroissent avoir perdu de vue ; c'est que les Dartres se propagent souvent du système dermoïde jusque sur le système muqueux : alors il s'établit sur les membranes de ce dernier système des douleurs vives, qu'on rapporte sans fondement à une irritation nerveuse, lorsqu'elles ne sont que le résultat de la présence du virus herpétique. Hippocrate, du reste, paroît avoir fait cette observation, lorsqu'il énonce que ces affections se dirigent quelquefois sur l'organe de la vessie, ce qui produit des maux interminables. Enfin, j'ai pu remarquer les effets du vice dartreux, lorsqu'il se porte sur le cerveau, sur le foie, ou sur d'autres viscères non moins importants de l'économie animale. Cette considération m'a conduit à des vérités fort utiles pour la théorie générale des maladies chroniques.

CLXVII. La peau, comme les Physiologistes le démontrent, est l'émonctoire des excréments les plus volatils du corps vivant, et des résidus les plus simples de sa nutrition. Il falloit apprécier quel étoit l'état des fonctions de cette enveloppe pendant l'existence des Dartres : c'est ainsi que j'ai constaté que ses propriétés exhalantes étoient presque nulles dans certaines circonstances. Nous avons vu, à l'hôpital Saint-Louis, des malades dont la transpiration cutanée étoit, pour ainsi dire, interrompue, et remplacée par une exhalation pulmonaire beaucoup plus abondante que de coutume. La matière de cette exhalation sortoit quelquefois en une quantité si considérable, qu'après être sortie en vapeur, elle se condensoit par la fraîcheur de l'air et des voûtes des salles, et retomboit en rosée sur les draps ou couvertures des lits, qu'elle mouilloit et imbiboit dans une très-grande étendue : nous observions en outre que cette vapeur, qui s'échappoit des organes de la respiration, étoit d'autant plus considérable que l'atmosphère étoit plus refroidie, et que les malades étoient restés plus long-temps la veille plongés dans le bain.

CLXVIII. Il est un point de médecine descriptive qui est d'un intérêt extrême pour les Pathologistes, et dont j'ai cru devoir m'occuper avec l'attention la plus soutenue ; c'est que chaque affection herpétique provoque son mode particulier de douleur ou de prurit sur le système dermoïde. Tantôt la sensation est presque nulle, ou n'est pas plus vive que celle que donneroit la simple application d'une mouche à la surface de la peau ; tantôt, pour me servir du langage figuré des Médecins arabes, cette sensation est aussi incommode que les morsures simultanées d'une grande quantité de fourmis. Quelquefois c'est une démangeaison violente et continuelle, qui fait que le malade trouve un plaisir indicible à se gratter et à se déchirer l'épiderme ; quelquefois c'est un sentiment de tension insupportable ; dans d'autres cas enfin ce sont des élancemens, comme si le derme étoit traversé par une multitude d'aiguilles ou de dards. J'ai vu certains dartreux qui se croyoient investis par des ceintures de feu, ou en contact avec des tisons brûlans, & c. ; j'ai interrogé soigneusement les malades sur tous ces divers genres de souffrance : avec quelle éloquence ils peignent leurs intolérables tourmens ! combien de fois ne m'ont-ils pas fourni eux-mêmes les expressions les plus énergiques, pour retracer ce qu'ils éprouvoient !

CLXIX. C'est en me livrant à une semblable étude, que j'ai pu méditer sur ces accès de prurit et de démangeaison, vulgairement indiqués par ceux qui les éprouvent, sous le nom de *crises dartreuses*. Aucune plume n'avoit encore retracé ces irritations soudaines, qui se déclarent souvent à des temps déterminés, comme les paroxysmes des fièvres intermittentes : alors les malades ont beau se contenir, leurs mains sont portées machinalement, et par une force irrésistible, sur les parties de leurs corps qui sont affectées de Dartres ; une sorte de fureur s'empare d'eux ; ils parcourent successivement tout le siège du mal avec leurs ongles, et s'écorchent avec une sorte de délice, jusqu'à ce que le sang arrive. Ces phénomènes ne seroient-ils que des mouvemens particuliers de la nature, qui tend à se pratiquer des couloirs et des issues ?

CLXX. Les recrudescences ou rechutes dartreuses étoient une matière à peine ébauchée. J'ai prouvé qu'elles avoient le plus grand rapport avec les récidives, dont toutes les maladies sont en général susceptibles ; qu'elles exigeoient par conséquent les mêmes précautions et les mêmes moyens prophylactiques. Il suffit souvent qu'il reste, dans l'économie animale, un atome de venin herpétique, pour que l'affection puisse ressusciter d'une manière inattendue et avec les mêmes dangers qu'auparavant. Les Dartres naissantes ressemblent à ces étincelles légères, qui se convertissent quelquefois en vastes incendies.

CLXXI. Dans l'étude approfondie que j'ai faite des Dartres, je me suis particulièrement occupé de remonter à leur source primitive : je crois que c'est la seule manière d'arriver à une guérison certaine et permanente. Parmi les faits que j'ai recueillis, il en est un qui est aussi consolant qu'il est remarquable ; c'est que le virus herpétique n'est pas aussi transmissible par la voie de la contagion, que le vulgaire le présume. Je puis alléguer des expériences qui ont été faites sur moi-même. Et quel est l'homme qui ne voudroit pas découvrir une vérité dans une science, quand ce seroit au péril de sa santé ? J'ai donc manié familièrement la matière des croûtes et des pustules dartreuses ; je n'ai pas craint de l'appliquer sur quelques parties de mon corps, sans que jamais je me sois vu atteint par l'infection. Un élève zélé pour son art, s'est soumis vainement à des essais semblables. Peut-être faudroit-il des tentatives plus réitérées et plus prolongées : toutefois, est-il vrai de dire que le virus dartreux ne se communique qu'avec une extrême difficulté ; qu'il faut des causes intérieures ou organiques qui nous disposent à son atteinte, & c.

CLXXII. J'ai voulu ouvrir aux praticiens différentes sources d'indications curatives, et peut-être suis-je parvenu à quelques règles utiles à cet égard. Par exemple, j'ai souvent été à même d'observer que, pendant l'administration d'un remède, les affections herpétiques augmentoient pour quelques jours, et qu'alors la moindre commotion dans le mouvement du sang et des humeurs suffisoit pour faire éclater, dans toute leur énergie, des maladies qui étoient cachées et silencieuses. J'ai prouvé que, dans une telle

circonstance, il ne falloit pas sans doute se désister des moyens qu'on avoit adoptés. Lorry a vu lui-même le mal s'accroître durant les quarante premiers jours, et diminuer ensuite successivement par l'effet des procédés qu'il employoit. J'ai démontré aussi combien il importoit de combattre une affection cutanée, alors même qu'elle avoit disparu, comme on poursuit un ennemi long-temps après qu'il a pris la fuite : j'ai prouvé enfin, que déterminer l'état des propriétés vitales dans chaque maladie de la peau, c'est presque arriver à la guérison, & c.

CLXXIII. Je n'indique ici, du reste, que quelques-uns des points de vue généraux qui ont attiré mon attention dans l'étude d'une famille aussi nombreuse que celle des Dartres. Voulant traiter cette matière avec méthode, et par conséquent de la manière la plus profitable pour mes lecteurs, j'ai cru devoir séparer celles qui sont essentielles et idiopathiques, d'une foule d'autres éruptions qui ne sont que l'indice ou le symptôme d'autres maladies, telles, par exemple, que les exanthèmes scrophuleux, scorbutiques. Je les ai sur-tout soigneusement distinguées de ces stigmates sans nombre, phénomènes honteux de la débauche et des excès funestes du rapprochement des sexes ; je veux parler des signes extérieurs de la syphilis. Quoique ces affections soient liées avec les Dartres par plusieurs traits de ressemblance, par les écailles, les croûtes et les ulcérations qu'elles développent, elles ont néanmoins des caractères propres, auxquels ne se méprend guère le Nosographe expérimenté : j'ai cru devoir en faire autant de genres distincts : cette séparation étoit d'ailleurs d'autant plus convenable, qu'il faut toujours approprier le remède aux causes.

CLXXIV. La Pathologie cutanée n'a été malheureusement que trop cultivée par des observateurs superficiels, et on a confondu des choses essentiellement différentes par leurs attributs. J'ai dû opérer en conséquence des distinctions qui étoient indispensables. Mais les espèces que j'ai établies, sont fondées sur un si grand nombre d'observations, qu'on doit les considérer comme immuables. Les faits passent et repassent si souvent sous mes yeux, que j'ai saisi sans peine leurs plus constans caractères.

CLXXV. Toutefois, malgré le soin que j'ai pris de retracer, avec ses couleurs les plus vraies, la physionomie de chaque Dartre, je sens que beaucoup de choses ne peuvent se faire connoître par la tradition. Il en est de la Médecine, comme de toutes les sciences physiques : combien de vérités pathologiques qu'on ne sauroit transmettre par le discours, et qu'il faut pour ainsi dire conquérir par une longue pratique de l'art, et par une fréquentation assidue des hôpitaux, où l'on se livre à d'utiles et constantes comparaisons ! D'ailleurs les Dartres subissent une multitude d'altérations accidentelles, qui empêchent souvent de les distinguer. Mais ces tableaux aplaniront la route des praticiens, et faciliteront les études cliniques.

CLXXVI. Au surplus, il n'est pas encore temps d'exposer les phénomènes sans nombre qui caractérisent la marche des affections herpétiques. Tous les points de doctrine que j'ai réunis sur leurs causes, leurs sièges, leurs transformations, leurs métastases, leur terminaison, & c. seront discutés avec l'étendue nécessaire, dans la seconde partie de mon travail. Occupons-nous d'abord de la description des différentes espèces de Dartres : cherchons à rendre plus familière l'étude de ces dégoûtantes maladies, et tâchons de faire partager, à tous ceux qui se livrent à la pratique de notre art, nos goûts, notre zèle et notre ardeur. En m'occupant de ces tristes tableaux, j'en ai sévèrement écarté ce qui n'est point d'une vérité démonstrative : je n'ai pas oublié que la postérité répète les expériences, et qu'elle condamne à un juste oubli les observateurs qui manquent d'exactitude.



Dartre Furfuracée Volante
Moreau Valvile pour Tresca sevly



Dartre Furfuracée arrondie.
Moreau Valvile pour Tresca sevly

PREMIÈRE PARTIE.

FAITS relatifs à l'histoire particulière des Dartres.

ESPÈCE PREMIÈRE.

DARTRE FURFURACÉE. *HERPES furfuraceus*. Planches XI et XII.

Dartre se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens par de légères exfoliations de l'épiderme, qui ressemblent aux molécules de la farine ou aux écailles du son. Ces petites écailles tantôt sont très – adhérentes à la peau, tantôt s'en détachent avec une extrême facilité.

OBS. J'ai recherché avec un soin particulier toutes les variétés qui pouvoient se rapporter à cette espèce de Dartre, qu'on peut regarder comme étant la plus commune : je n'ai rencontré que les suivantes :

A. LA DARTRE FURFURACÉE VOLANTE. *Herpes furfuraceus volitans*. – Les Pathologistes lui ont donné cette dénomination, parce qu'elle est remarquable par son caractère ambulant, qui fait qu'elle se manifeste successivement sur plusieurs parties du corps. Il faut observer en outre, que la matière farineuse ou les squammules qui la constituent, s'enlèvent quelquefois de la peau avec une telle facilité, qu'elles se répandent en grande quantité dans les lits où couchent les personnes qui en sont affectées. C'est la Dartre qui se déclare quelquefois sur le visage de ceux dont on a fait la barbe avec un rasoir mal nettoyé. Les individus qui ont les cheveux blonds ou roux, qui ont la peau blanche et sans énergie, y sont plus enclins que les autres.

B. LA DARTRE FURFURACÉE ARRONDIE. *Herpes furfuraceus circinatus*. – Cette variété se présente si fréquemment à l'hôpital Saint-Louis, que j'en pourrais citer des milliers d'exemples. Elle attaque ordinairement des sujets forts et robustes, chez lesquels prédomine le tempérament bilieux et sanguin : elle forme sur la peau des plaques circulaires ou arrondies, dont les bords sont plus rudes et plus élevés que le milieu : souvent même, à mesure que ces plaques s'agrandissent, leur centre devient parfaitement sain, et reprend la couleur naturelle. La Dartre furfuracée arrondie se manifeste de préférence aux bras, aux jambes, particulièrement au voisinage des articulations du coude et du genou.

TABLEAU DE LA DARTRE FURFURACÉE.

CLXXVII. JE doute qu'il y ait aucune Dartre qui porte une dénomination plus convenable que celle dont je vais tracer le tableau. En effet, j'ai vu des malades dont la figure étoit tellement recouverte de cette matière farineuse ou furfuracée, qu'ils ressembloient à des meuniers ou à des boulangers. Certains auteurs la désignent dans leurs ouvrages sous le titre de *Dartre sèche*, parce que les petits boutons qui lui donnent naissance ne fournissent en apparence aucun fluide. On s'aperçoit néanmoins d'une exsudation très-sensible, lorsqu'on l'observe très-attentivement dès son origine. D'autres praticiens l'ont appelée *Dartre bénigne*, à cause du peu d'intensité de ses phénomènes. Cependant, je l'ai vue si grave dans quelques circonstances, qu'elle suscitoit des démangeaisons vives et continuelles. Je l'ai vue de plus si opiniâtre, qu'elle résistoit à tous les moyens de l'art.

Je puis dire avoir surpris en quelque sorte cette espèce de Dartre dans le mécanisme secret de sa formation. Il se manifesta sur la peau du bras d'une pauvre femme une multitude de petits grains si peu perceptibles à la vue, que j'étois obligé de me servir d'une forte loupe pour les mieux appercevoir. Ces grains excitoient un certain prurit et une légère ardeur, sur l'endroit affecté. Je résolus de suivre d'une manière constante le développement de ces granulations, qui augmentèrent peu à peu de volume. La peau enflammée et plus rouge que dans l'état naturel, devint enfin le centre d'une exfoliation de l'épiderme, laquelle se renouveloit

continuellement, sur-tout quand la malade se grattoit pour appaiser la démangeaison.

La Dartre dont il s'agit prend, du reste, différentes formes à mesure qu'elle se développe dans l'économie animale. Tantôt la cuticule se résout en farine de couleur très-blanche, éparse çà et là sur les tégumens ; d'autres fois (et c'est alors qu'elle a plus d'intensité), elle se dessine sur le derme en plaques rondes ou orbiculaires, dont les bords sont âpres, rudes et proéminens. Si on lave ces plaques furfuracées avec de l'eau tiède, la matière de l'exfoliation se détache, et l'endroit malade de la peau présente un aspect rouge et luisant. C'est sur-tout lorsque l'épiderme se convertit simplement en substance farineuse, qu'il est facile de l'enlever. Un peu de salive suffit souvent pour la faire disparaître. Mais, au contraire, quand la Dartre manifeste les plaques arrondies dont j'ai parlé, et quand les petites écailles qui la constituent, ressemblent absolument à celles du son, il semble que ces dernières soient plus adhérentes au système dermoïde. La couleur terne de ces squammules furfuracées n'est pas toujours aisée à déterminer. Parfois, cette couleur donne à la Dartre l'apparence des mousses ou des lichens. D'autres fois, elle se rapproche de celle qu'offre le plâtre des murs pulvérisé et sali par le contact de l'air.

La Dartre furfuracée se déclare généralement sur les endroits de la peau qui sont d'un tissu ferme et serré, au voisinage des aponévroses. De là vient qu'on la rencontre quelquefois sur le cuir chevelu, et qu'on la confondroit avec la Teigne qui porte le même nom (*tinea furfuracea*), si une longue habitude d'observer, et les plaques dartreuses qui se remarquent d'ordinaire sur le reste du corps, ne dévoilaient d'une manière positive son caractère spécifique. Mais le plus souvent, on la trouve à la partie externe de l'avant-bras, et au lieu de son articulation avec le bras, à la partie antérieure de la jambe et du genou, & c. Je l'ai fréquemment vue placée sur les sourcils, et c'est alors qu'elle est très-rebelle aux moyens curatifs. Elle peut du reste attaquer toutes les parties de l'appareil tégumentaire, et il est des individus qui en sont universellement couverts.

La marche de cette Dartre est très-variée. Car, si dans quelques circonstances, elle conserve long-temps le siège qu'elle a d'abord occupé, dans d'autres cas, elle disparaît soudainement pour se reproduire ailleurs

sous la même forme. Il semble même que cette mobilité soit un de ses caractères distinctifs ; car les autres espèces de Dartre sont plus fixes, et ne changent presque jamais de place.

Je ferai observer en outre que la Dartre furfuracée exécute une sorte de rampement à la surface de la peau. Ce phénomène qui s'opère avec beaucoup de lenteur, explique l'étymologie des noms de *serpigo*, d'*herpes*, & c. que les auteurs ont primitivement imposé à ce genre d'affection, et qui sont encore employés par les pathologistes modernes.

C'est à l'aide de ce mouvement de reptation, que les plaques furfuracées s'agrandissent et s'étalent sur le système dermoïde. Alors elles perdent quelquefois la forme ronde et deviennent ovales ou triangulaires. On en voit qui affectent la figure d'un croissant ; leur centre se guérit communément ; les bords seuls restent rouges et élevés. Ces dispositions sont infiniment dignes de remarque pour un médecin observateur. Mais ces disques ou cercles furfuracés sont dans certains cas si nombreux, qu'ils recouvrent, ainsi que je l'ai déjà dit, la totalité des tégumens. Le derme s'irrite et s'enflamme de plus en plus, et il n'est pas rare de voir la Dartre furfuracée se changer en Dartre squameuse. Cette conversion est de mauvais augure, parce que les malades sont exposés aux plus vives souffrances, et qu'ils peuvent tomber dans la cachexie scorbutique.

J'ai décrit la forme physique et les principaux caractères extérieurs de la Dartre furfuracée. Il me reste à parler des démangeaisons qu'elle occasionne. Ces démangeaisons, quoique peu considérables, sont souvent plus incommodes que les plus fortes douleurs. Elles se déclarent avec plus ou moins de vivacité, selon le siège qu'elles occupent. C'est ainsi qu'elles sont très-fatigantes à l'anus et sur la région du coccyx, chez les hommes dont la vie est habituellement sédentaire. Elles deviennent sur-tout intolérables, lorsqu'elles attaquent les parties génitales des deux sexes. Alors, l'humeur onctueuse qui lubrifie naturellement ces organes, contribue singulièrement à les entretenir. Combien de fois n'a-t-on pas vu qu'elles se continuoient pendant plusieurs années sur les grandes lèvres des femmes, sans qu'on se doutât du virus herpétique qui les fomentoit ! Dans cette circonstance, des praticiens ignorans ou inattentifs faisoient redouter sans raison une affection organique de l'utérus, ou tout autre accident non moins

chimérique. Lorsque la Dartre furfuracée attaque les cils ou les paupières, elle y provoque une sensation de fourmillement, qu'il est très-difficile de calmer. Les malades ne cessent alors de frotter leurs yeux, ce qui ne fait qu'accroître l'irritation. On peut du reste avancer généralement que le prurit qu'excite la Dartre furfuracée est d'autant plus intense, qu'il a attaqué des parties plus éminemment douées de la sensibilité. C'est pourquoi ce prurit se manifeste si vivement sur le visage. On y éprouve quelquefois une telle ardeur, que les malades n'osent approcher du feu. La chaleur du lit l'augmente considérablement.

La Dartre furfuracée ne porte d'ailleurs aucune atteinte aux fonctions intérieures du corps vivant. Les individus qui en souffrent ont un appétit dévorant et des forces digestives très-puissantes. Ils sont robustes et vigoureux, désirent et exercent énergiquement le coït, & c.

Il paroît que la Dartre furfuracée n'est pas seulement une maladie particulière à l'homme, et qu'elle est commune chez différentes espèces de quadrupèdes. Je l'ai observée sur les naseaux d'un cheval, d'où elle s'étoit propagée successivement jusqu'aux oreilles. Cette éruption constituoit des plaques arrondies, circonscrites, isolées, comme dans l'une des variétés dont j'ai parlé (*herpes furfuraceus circinatus*). Elle fournissoit une multitude d'écaillés fines, transparentes, entièrement analogues à celles du son de froment. Les démangeaisons qu'enduroit ce pauvre animal étoient si vives, qu'il se frottoit perpétuellement contre le ratelier, contre les parois des murs, & c. Les endroits de la peau où siégeoit la Dartre étoient durs et desséchés. Au surplus, cette Dartre, quant à sa marche et à ses symptômes, ne différoit en rien de la Dartre furfuracée humaine. Les auteurs vétérinaires ont négligé de la décrire avec les détails qui lui appartiennent.

Observations relatives à la Dartre furfuracée.

CLXXVIII. *Première Observation.* – Rien de plus triste que l'histoire du malheureux malade que nous avons vu venir réclamer nos soins dans différentes circonstances à l'hôpital Saint-Louis. Il se nommoit le Tellier, étoit âgé d'environ cinquante-huit ans. Sa peau étoit d'une couleur brunâtre. Sa tête presque chauve offroit çà et là quelques cheveux fins et entièrement

blanchis. Il vivoit du travail de ses mains. Avant la révolution de France, il servoit en qualité de valet-de-chambre chez un membre du Parlement de Paris. Nous croyons utile de rapporter cette particularité de sa vie, parce qu'elle influa sur le développement de l'affection cutanée dont il fut ensuite la victime. Voici le fait, tel qu'il eut lieu dans le temps orageux que nous venons de rappeler. Un jour qu'il traversoit l'un des ponts de la Seine, il voit son ancien maître indignement traîné vers l'affreux supplice de la guillotine. A ce spectacle, il est frappé d'une telle terreur, qu'une éruption furfuracée se manifeste soudainement sur toute la périphérie de son corps. Cette affection prend le véritable caractère de la Dartre furfuracée. L'épiderme s'exfolie légèrement et offre l'aspect d'une farine très-blanche qui recouvre principalement le front, le menton, les tempes, l'occiput, la partie postérieure du col, la partie externe des deux bras, la poitrine, l'abdomen et les cuisses. Il se déclara en même temps des démangeaisons si vives, que le malade s'abandonna sans réserve au besoin indicible de se gratter. Lorsqu'il prenoit des bains tièdes, le prurit étoit moindre, et même s'appaisoit quelquefois entièrement. Mais passoit-il plusieurs jours sans recourir à ce moyen, nouvelle exfoliation fur furacée et prurit intolérable. Nous observions que cette matière farineuse se détachoit si facilement de la peau, qu'il suffisoit de frotter légèrement les membres avec un linge pour en faire tomber une quantité assez considérable. Souvent même cette matière se formoit en si grande abondance, qu'elle tomboit spontanément et d'elle-même sans aucune cause mécanique. Cette éruption dartreuse dont je parle, n'étoit point en plaques arrondies ou orbiculaires, comme il arrive communément. Tout le système dermoïde étoit affecté et se résolvoit en squammules furfuracées, ou en molécules farineuses. Nous traitâmes cet infortuné par le régime le plus doux. Des bains émolliens qui lui furent assidûment prodigués, assouplirent l'épiderme, lui donnèrent une apparence plus saine, finirent même par détruire jusqu'aux moindres traces de cette affection herpétique. Mais cet homme étant sorti de l'hôpital, négligea tous les soins qui rendent une guérison solide et permanente. Il éprouva par sa faute des récidives tellement réitérées durant le cours de trois années, qu'il tomba dans l'affaiblissement et le marasme. Enfin, il succomba au sein de l'indigence et de l'ennui. Cette variété de Dartre, quoiqu'infiniment grave

dans cette occasion, étoit celle que les auteurs ont désignée sous le nom de Dartre furfuracée volante (*herpes furfuraceus volitans*).

Deuxième Observation. – La variété dont je vais maintenant retracer l'histoire est celle qui se manifeste le plus communément. Je l'ai indiquée plus haut sous le nom d'*herpes furfuraceus circinatus*. Je n'ai jamais vu de cas où cette affection ait été plus opiniâtre. Un jeune homme nommé Girou, qui exerçoit à Paris l'état de boucher, en fut atteint dix-huit mois après sa naissance. Il la conserva plusieurs années, sans qu'on l'attaquât par des remèdes. On redoutoit une répercussion funeste, et d'ailleurs, on présuinoit que cette éruption s'évanouiroit à la puberté. Espoir chimérique ! Au contraire, la maladie fit des progrès considérables, quand le sujet dont il s'agit, fut parvenu à l'âge de vingt ans. On le traita alors par différens moyens, dont quelques-uns parurent réussir ; mais la Dartre ne disparoissoit que pour un temps ; elle se monroit de nouveau avec la même gravité qu'auparavant. Voici quelle étoit la manière dont elle se développoit. Je voyois d'abord la peau de l'individu se couvrir de très-petites plaques à-peu-près rondes, dont les bords s'étendoient par degrés, et s'élevoient très-sensiblement au-dessus du niveau des tégumens. Ces plaques étoient toujours recouvertes d'une matière farineuse d'un blanc grisâtre, qui s'enlevoit fort difficilement, à moins que le système dermoïde n'eût été long-temps mouillé par le contact d'un bain tiède ; mais alors elle ne tarroit pas à se reproduire. Ces disques dartreux, répandus çà et là sur toutes les parties du corps, masquoient principalement le visage, occupoient la poitrine, l'abdomen, les extrémités supérieures et inférieures, et laissoient des intervalles où la peau étoit absolument saine et naturelle. Cette disposition donnoit au malade quelque chose de hideux et de repoussant, au point que personne n'osoit habiter avec lui. Il jouissoit du reste, dans ses fonctions intérieures, d'une santé vigoureuse. Ses bras étoient musclés et volumineux, ainsi que ses cuisses, comme il arrive aux hommes qui vivent habituellement au milieu des émanations des boucheries. Cet homme, après six mois de traitement, sortit guéri de l'hôpital Saint-Louis, du moins en apparence. Peut-être n'eût-il éprouvé aucune rechute, s'il eût continué de prendre des bains, et s'il eût vécu dans une modération constante. Mais les

personnes du peuple font rarement ce qui convient pour rendre durables les effets curatifs. Ce malheureux arrive tous les ans à l'hôpital Saint-Louis ; et s'il en sort parfaitement rétabli, c'est toujours pour perdre le fruit des soins que nous lui avons prodigués.

Troisième Observation. – Ce cas a beaucoup de rapport avec le premier dont j'ai fait mention. Le nommé Jacques-Philippe Adam, âgé de cinquante-trois ans, d'un tempérament bilieux-sanguin, doué d'ailleurs d'une constitution physique très-forte, vit incarcérer un de ses meilleurs amis. Trois mois après, nouveau chagrin, par la suppression d'une place qu'il occupait. A la nouvelle de ce malheur, frisson très-fort, commençant par les pieds, se portant avec rapidité à la tête, et y produisant un bruit semblable à celui d'un coup de pistolet. Je rapporte les propres expressions du malade ; ensuite chaleur considérable, et sueur abondante la nuit. Le lendemain, érysipèle à la face, terminé au bout de sept jours, par les remèdes d'usage. Mais il resta des petits boutons que le rasoir ne fit qu'écorcher. Alors la peau devint rude, rouge, et se couvrit d'une couche blanchâtre, absolument semblable, pour l'aspect, à de la farine. Cette couche tomboit très-facilement en poussière au moindre frottement, et la peau qui en étoit recouverte ne présentait aucune altération : elle étoit seulement un peu rouge. On doit noter comme un fait très-remarquable, que lorsque le malade cherchait à répercuter momentanément cette matière farineuse, il étoit pris d'un violent mal de tête, lequel ne cessoit que lorsque la matière farineuse avoit reparu.

Quatrième Observation. – Louise Largière étoit d'un tempérament sanguin ; elle avoit toujours, ainsi que ses parens, joui d'une parfaite santé. Enceinte de quatre mois, elle fut soudainement affectée de violentes démangeaisons à la peau, ce qui la contraignit à se gratter fortement. Il se manifesta presque en même temps au coude du bras droit une très-petite plaque circulaire, qui détacha l'épiderme, et qui augmenta toujours progressivement en conservant toujours la même forme, en sorte qu'elle eut bientôt dépassé la grandeur d'unécu de trois livres. Bientôt il parut d'autres plaques rondes qui parcoururent les mêmes périodes d'accroissement ; et

plusieurs se réunirent par leur circonférence, au point d’embrasser un grand espace dans différentes parties du corps. Ces éruptions ou couches furfuracées avoient une couleur blanche nuancée d’une légère teinte jaune ; elles étoient relevées par leurs bords, lesquels étoient un peu dentelés. Quand les petites écailles des plaques se détachèrent dans le bain, les endroits darts de la peau présentoient une surface luisante et d’un rouge très-vif. La malade guérit par les procédés mis en pratique à l’hôpital Saint-Louis.

Cinquième Observation. – Quoique la Dartre furfuracée se manifeste le plus souvent chez les personnes qui vivent du travail de leurs mains, surtout chez celles qui sont d’une constitution très-robuste, on peut néanmoins la rencontrer dans tous les états. Une dame d’une très-haute qualité, âgée d’environ vingt-huit ans, née dans l’Inde, sur les bords du Gange, mais ayant toujours habité les contrées méridionales de la France depuis sa première jeunesse, éprouva à la suite d’une affection rhumatismale assez vive, une éruption de ce genre, qui se porta principalement aux parties internes et externes des cuisses, ainsi qu’au visage. Voici quel étoit le caractère de cette affection : plaques d’abord légèrement rouges, peu saillantes, avec un léger prurit à la peau de ces parties, se développant ensuite davantage, offrant un interstice de peau saine dans leur centre, et une sorte de bourlet à leur circonférence, couvertes d’une couche farineuse d’un blanc grisâtre, laquelle résultoit de la desquamation de l’épiderme ; et d’une humeur peu abondante concrétée. On voit que cette affection a la plus grande analogie avec les précédentes. Elle disparut par l’effet des bains sulfureux que l’on administre dans l’établissement de Tivoli.

Sixième Observation. – Marianne Soblain, moissonneuse, âgée de vingt ans, d’une constitution bilieuse, jouissant d’ailleurs d’une excellente santé, fut affectée d’une Dartre furfuracée (*herpes furfuraceus circinatus*). Ses parens n’avoient jamais eu aucune maladie de peau ; et la Dartre dont je parle, commença sans cause connue, d’abord par de petites éminences aplaties dans divers endroits du corps, et principalement aux articulations des bras et

des jambes. Ces éminences étoient recouvertes de squammules furfuracées, qui tomboient par le frottement ou par le contact prolongé de l'eau, mais qui se reproduisoient sans cesse. Quand les petites écailles avoient disparu, la peau restoit d'un rouge rosacé. On remarqua que cette affection cutanée qui s'étoit développée aux premières chaleurs de l'été, s'évanouit vers la fin de l'automne, sans que la malade eût tenté l'emploi d'aucun remède. Ce phénomène eut lieu pendant trois années consécutives. C'est la quatrième année, que nous vîmes la malade venir réclamer nos soins à l'hôpital Saint-Louis. Elle prit les amers et une grande quantité de bains : elle parut ensuite entièrement guérie. Mais l'été suivant, cette Dartre opiniâtre se déclara de nouveau pour suivre ses périodes ordinaires, & c. C'étoit néanmoins à un degré moins considérable, et la malade observoit même que tous les ans, cette éruption alloit en diminuant d'intensité et d'étendue. Elle a fini par s'éteindre entièrement à l'aide des secours que nous lui avons administrés. La malade ne souffroit que des démangeaisons fort légères, qui ne l'empêchoient point de vaquer aux occupations les plus fatigantes.

CLXXIX. La Dartre furfuracée est (ainsi que je l'ai déjà dit), l'espèce que les praticiens sont le plus à portée d'observer. Elle est si commune en Flandre, dans la Belgique, que beaucoup d'hommes la conservent pendant une longue suite d'années sans s'inquiéter de la guérir. Cependant, malgré sa fréquence, ceux qui en ont traité avant moi, ont négligé beaucoup de choses importantes dans sa description. J'ai fait tous mes efforts pour réparer les lacunes qui existoient à cet égard.



Dartre Squammeuse humide

Moreau Valvile pour Tresca sevly



Dartre Squammeuse Orbiculaire

Moreau Valvile pour Tresca sevly



A. – *Dartre Squammeuse Centrifuge*

B. *Dartre Squammeuse Lichénoïde*
Moreau Valvile pour Tresca sevly

ESPÈCE DEUXIÈME.

DARTRE SQUAMMEUSE. *HERPES squammosus*. Planches XIII, XIV et XV.

Dartre se manifestant sur une ou plusieurs parties des tégumens, par des exfoliations de l'épiderme qui constituent des écailles plus larges que dans l'espèce précédente. Ces exfoliations ou lames s'enlèvent aisément de la peau, quand on les saisit avec les ongles des doigts ; souvent même elles tombent spontanément, à mesure qu'elles se dessèchent.

OBS. Parmi les faits divers que j'ai rassemblés, il en est un grand nombre qui autorisent à établir les variétés ci-dessous indiquées :

A. LA DARTRE SQUAMMEUSE HUMIDE. *Herpes squammosus madidans*. – Dans cette variété, qui n'est malheureusement que trop fréquente, la peau exhale presque continuellement une humeur ichoreuse, qui ressemble à des gouttes de rosée. Cette humeur est quelquefois si abondante, qu'elle imbibe tous les linges qu'on applique sur le corps. Elle se manifeste le plus communément aux oreilles (Voyez la Planche XIII.), au nez, à la bouche, aux parties génitales des deux sexes ; mais souvent elle occupe l'universalité du système dermoïde ; et, dans ce cas, les malades endurent des souffrances inexprimables, comme on peut s'en convaincre d'après les observations que j'ai recueillies.

B. LA DARTRE SQUAMMEUSE ORBICULAIRE. *Herpes squammosus orbicularis*. – Celle-ci est le plus souvent sèche, et présente quelquefois l'aspect de plusieurs cercles qui seroient concentriques. Elle forme des écailles sèches, qui tombent et se renouvellent successivement. Elle se place ordinairement sur le milieu et le tissu graisseux des joues. Elle est beaucoup plus vive et plus enflammée dans certaines constitutions atmosphériques que dans d'autres.

C. LA DARTRE SQUAMMEUSE CENTRIFUGE. *Herpes squammosus centrifugus*. – Cette variété de la Dartre squammeuse est vraiment singulière par ses phénomènes. On apperçoit, dans le creux des deux mains, des cercles ou points orbiculaires, lesquels résultent du dessèchement de l'épiderme, qui blanchit. Ces cercles, plus ou moins nombreux, vont en s'agrandissant du centre à la circonférence, jusqu'à ce que la main se trouve totalement dépouillée : alors l'épiderme se reproduit, et l'affection disparoît entièrement. (Voyez la Planche XIV, n^o 1.)

D. LA DARTRE SQUAMMEUSE LICHENOÏDE. *Herpes squammosus lichenoides*. – Cette Dartre est formée par des écailles dures, coriaces, blanchâtres, exactement analogues à des lichens par leur couleur et leur consistance. Nous avons observé, à l'hôpital Saint-Louis, un individu chez lequel cette ressemblance étoit si frappante, qu'on eût dit qu'il étoit tout couvert de ces végétaux parasites. (Voyez la Planche XIV, n^o 2.)

TABLEAU DE LA DARTRE SQUAMMEUSE.

CLXXX. La Dartre squammeuse que je vais décrire est infiniment plus grave que la Dartre furfuracée. Ce n'est pas sans raison que les auteurs lui ont donné le nom de *Dartre vive*, de *Lichen féroce*, & c. Nous avons dit que l'espèce précédente se manifestoit communément dans les endroits les plus secs des tégumens, et les plus voisins des articulations ou des aponévroses, & c. Celle-ci, au contraire, paroît occuper, de préférence, les parties dans lesquelles la graisse, le mucus, le gluten abondent davantage. De-là vient qu'on la rencontre si fréquemment autour des oreilles, au nez, aux lèvres, au bout des mamelles chez les femmes, à l'anus, aux organes sexuels, au périnée, & c. Souvent, elle envahit l'universalité de la peau et y forme des plaques écailleuses, d'une étendue considérable. Enfin, elle n'épargne point les membranes muqueuses, et rampe quelquefois jusque dans l'intérieur de la bouche, du rectum, et du vagin, d'où il est très-difficile de la déraciner.

Lorsque la Dartre squammeuse commence à se développer, le système dermoïde s'enflamme, s'irrite, et rougit ordinairement dans un ou plusieurs

points de sa surface. Il s'y forme alors de très-petites pustules plus ou moins rapprochées, qui se multiplient en excitant un prurit excessif. Bientôt, il s'en écoule une matière ichoreuse, âcre, dont l'odeur (ainsi que j'ai eu plusieurs fois l'occasion de m'en convaincre) se rapproche beaucoup de celle de la farine échauffée ou du bois vermoulu. Les vaisseaux par lesquels l'épiderme s'unit à la peau se détruisent, et cette membrane se résout en écailles larges, humides et transparentes, lesquelles tombent, et sont remplacées par d'autres destinées à subir le même sort.

Dans cette variété de la Dartre squammeuse, qui a reçu le nom de squammeuse humide (*Herpes squammosus madidans*), la peau se fend, et prend un aspect gercé très-propre à la faire reconnoître, sur-tout quand elle est située à la bouche, aux oreilles, & c. Je ferai observer en outre que les grandes écailles qu'elle forme ne s'exfolient que par un de leurs bords, tandis que l'autre bord adhère fortement à la place qu'elles occupent, d'où on les enlève par lambeaux. Ce caractère physique, vers lequel j'appelle l'attention de mes lecteurs, peut servir à la faire distinguer de la Dartre furfuracée, dans laquelle les squammules se séparent entièrement et par la totalité de leur circonférence.

La Dartre squammeuse ne prend pas toujours la même physionomie. Souvent les malades ressentent simplement dans une partie de leur corps une sorte de tension et de gêne, qui devient insupportable, et provoque le besoin de la gratter. Bientôt la peau de cette partie acquiert une rougeur aussi intense que celle du carmin, et suinte pendant l'espace de quelques jours. La matière de ce suintement donne lieu à la formation d'une écaille légère sous laquelle vient aboutir une humeur nouvelle. L'écaille tombe : le bouton grossit, s'enflamme, s'agrandit, suinte, et s'exfolie encore par le même mécanisme. Cette Dartre, qui se place communément sur le tissu graisseux de la joue, perd beaucoup de son intensité dans certaines influences atmosphériques, tandis qu'elle devient plus prononcée et plus ardente dans d'autres. Je l'ai vue acquérir une très-grande étendue chez un enfant de seize ans. (Voyez la Planche XIV.) Cette variété de Dartre s'agrandit en conservant toujours cette forme orbiculaire, qui lui a fait donner, avec juste raison, la dénomination d'*Herpes squammosus orbicularis*.

Ces écailles qui constituent la Dartre que nous décrivons, prennent des formes très-variées. Souvent la Dartre squammeuse a pour signe extérieur le plus éminent, de tracer dans l'intérieur des mains des orbes qui vont en s'agrandissant du centre à la circonférence. L'épiderme s'altère, blanchit dans plusieurs points de sa surface, et s'enlève circulairement. C'est la variété que je désigne sous le nom de Dartre squammeuse centrifuge. (Voyez la Planche XV, fig. 1.) Souvent aussi les écailles desséchées et coriaces prennent une consistance dure au toucher, et jusqu'à la couleur d'un jaune verdâtre, qu'affectent les lichens dont l'écorce de certains arbres est constamment recouverte. (Voyez la Planche XV, fig. 2.) La ressemblance est si frappante à l'extérieur du carpe et du métacarpe, du tarse et du métatarse, aux extrémités des mains et des pieds, qu'il seroit aisé de s'y méprendre. J'ai vu du reste dans la Dartre squammeuse lichénoïde, les ongles suivre la dégénération de la peau, se racornir, et contracter différens vices de conformation, souvent même tomber avec les débris de l'épiderme. Pareille remarque a déjà été faite dans la Teigne et dans la Plique .

C'est sur-tout lorsque la Dartre squammeuse suinte, et qu'elle est souillée de toutes parts par la matière ichoreuse, qu'elle provoque les démangeaisons les plus violentes. Alors la peau est si vivement et si universellement enflammée, qu'elle devient rouge comme le carmin. J'ai même expérimenté dans cette circonstance que l'eau qu'on jette sur leur corps se dessèche avec une rapidité étonnante. Les malades ne parlent que *d'âcreté de sang*, de *feu intérieur*, & c. Il en est qui se croient dans un brasier ardent qui les dévore sans les consumer jamais. D'autres ressentent comme des flammes qui montent et traversent subitement le visage ou d'autres parties du système dermoïde. Aucun auteur n'a véritablement décrit, avec des couleurs assez fortes, les tortures innombrables dont ces infortunés sont la proie. Dans leur désespoir, ils invoquent la mort. J'en ai vu qui éprouvoient des atteintes si véhémentes, qu'ils vouloient se précipiter par les fenêtres de l'hôpital Saint-Louis ; il y eut un malheureux perruquier qui essaya de se pendre avec la corde dont les malades se servent pour se soulever dans leur lit. Aucun repos n'est permis aux malheureuses victimes de la Dartre squammeuse. La nuit, sur-tout, la rosée muqueuse qui

les inonde, les empêche de se livrer au sommeil, parce qu'elle provoque à chaque instant des démangeaisons nouvelles. J'en ai observé plusieurs qui, après avoir essuyé mille angoisses depuis la veille, se déchiroient encore au point du jour, au milieu des débris sanglans de leur épiderme. La situation de ces malheureux individus est véritablement des plus souffrantes et des plus pittoresques.

Quelquefois pourtant les démangeaisons que provoque la Dartre squammeuse ne sont pas continuelles. Les malades ont des instans de relâche, pendant lesquels leurs douleurs paroissent totalement amorties. Mais leur corps semble réceler des humeurs ennemies qui éclatent à la moindre cause. Tout-à-coup, et sans qu'on s'y attende, un nouveau prurit se manifeste. La sensibilité de la peau se réveille, et s'exalte à un tel point, qu'elle absorbe toutes les facultés de l'ame. Ni les exhortations ni les reproches ne peuvent arrêter l'ardeur qu'ils ont à se gratter. La démangeaison s'étend à mesure que le malade tourmente et déchire son enveloppe cutanée, et l'infortuné parcourt ainsi avec ses ongles la totalité de son épiderme. Qui peindra sur-tout les cuissons que l'on éprouve, lorsque la Dartre squammeuse se porte sur la membrane muqueuse du vagin, de la verge, des fosses nasales, de la voûte du palais ! L'humeur qui lubrifie naturellement cette membrane est un aliment continuel pour l'inflammation ; et le supplice qu'on endure se perpétue souvent toute la vie.

J'aisouvent vu survenir dans la Dartre squammeuse les phénomènes les plus alarmans. J'ai vu le visage et le corps des malades s'œdématiser, et le tissu cellulaire se bouffir et se gonfler par l'irritation herpétique. Nous avons été souvent contraints de traiter des hydrothorax, des ascites, des anasarques, & c. Les douleurs et le prurit s'appaisent alors communément ; mais ces fonctions internes s'exécutent mal. Combien alors n'avons-nous pas eu à gémir des métastases dartreuses et des engorgemens considérables qui s'effectuoient dans les plus nobles viscères de l'économie animale !

Il arrive communément que la Dartre squammeuse est entretenue et fomentée par un vice intérieur ; alors elle ulcère profondément la peau et se convertit en Dartre rongeannte. Des maux plus graves encore peuvent succéder à cette horrible maladie, et les anciens disoient, avec juste raison,

que le lichen frayoit la route vers la lèpre. En effet, dans quelques circonstances, la peau se gerced'une manière affreuse ; la chute des poils s'opère à sa surface. On voit s'écouler de toutes parts une matière purulente et fétide, qui se convertit à-la-fois en croûtes et en écailles. La fièvre hectique se déclare. Il se manifeste des douleurs vives qui s'exaspèrent pendant la nuit, ainsi que des démangeaisons universelles. Les corps dégénèrent, pour ainsi dire, en pourriture ; enfin, on voit suivre de très-près le marasme, l'insomnie et la mort.

Mais il est des variétés de la Dartre squammeuse qui, dans aucun cas, n'ont une terminaison aussi déplorable. Plusieurs disparaissent spontanément à certaines époques de la vie, et sont remplacées par d'autres infirmités. La squammeuse centrifuge est une des affections cutanées les moins fâcheuses. Elle cesse naturellement par une desquamation successive de l'épiderme des mains. Certains malades guérissent par des bains émolliens ou autres moyens aussi simples. Au surplus, je ne finirois pas, si je voulois raconter ici tous les phénomènes dont j'ai été le témoin. Je prendrai l'exemple le plus frappant dans chaque variété de l'espèce que je décris.

Observations relatives à la Dartre squammeuse.

CLXXXI. *Première Observation.* – J'ai observé la Dartre squammeuse humide (*Herpes squamosus madidans*), chez le sieur B***, né en 1760, à Troyes en Champagne, ville entourée de marais, qui en rendent l'air très-mal-sain. Ce malade ne fut d'ailleurs exempt d'aucun des exanthèmes qui sont propres à l'enfance. Sa tête fut couverte par les croûtes de la teigne muqueuse. Il fut même tellement maltraité par la petite-vérole, qu'il lui en resta une surdité, laquelle disparut néanmoins par des purgations réitérées que lui prescrivit le célèbre médecin Bouvard. L'affection cutanée dont il s'agit se développa dès les premiers temps de sa vie ; mais ce fut sur-tout vers l'âge de dix-neuf ans qu'elle éclata avec une extrême violence. Elle se porta à la tête d'une force singulière, et sortoit par le front et les joues, où elle déposoit des écailles épaisses d'un aspect affreux. Toute la tête étoit enflée, ainsi que le col, le dessous du menton, et les parties qui avoisinent les oreilles. On y observoit un grand nombre de glandes engorgées qui se

prolongeoient jusqu'aux aisselles. Ce mal horrible influoit sur toutes les fonctions du malade ; il dormoit mal, étoit tourmenté par des rêves pénibles, perdoit l'appétit, et tomboit de jour en jour dans un état de foiblesse et de langueur. Je supprime ici tous les remèdes dont il fit usage, pour ne m'arrêter qu'à la partie descriptive de la maladie. Il s'opéra une telle irruption de la Dartre sur la face, que cet infortuné ayant horreur de lui-même, se réfugia à la campagne, pour n'être exposé aux regards de personne. Une matière ichoreuse et roussâtre s'échappoit de son corps. On essuyoit et on absorboit l'humidité avec des linges qui s'y colloient et y adhéroient sans cesse. Certes, je le répète, il seroit trop long de détailler ici les arcanes divers auxquels le malade avoit recours, dans le désespoir où il se trouvoit. Les drogues qu'il avala, le fatiguèrent à un tel point, qu'elles opérèrent en quelque sorte une révolution dans son tempérament. Il devint semblable au vieillard, et n'éprouva plus aucun attrait pour le sexe féminin. On remarquoit néanmoins que cette effroyable Dartre avoit des temps de calme, et qu'elle sévissoit par intervalles, selon que le sieur B*** éprouvoit des chagrins, des inquiétudes domestiques, selon qu'il étoit exposé aux intempéries de l'atmosphère, ou à d'autres causes irritantes. C'est alors que le visage se chargeoit d'une manière épouvantable ; l'éruption étoit vive et très-enflammée ; elle gonfloît les joues et les oreilles, au point qu'elles devenoient d'une épaisseur extraordinaire. Il disoit y ressentir des pulsations analogues à celles qui se manifestent dans une partie où il surviendrait un abcès. Ce qu'il faut sur-tout ne pas oublier dans le tableau de cette affection désastreuse, ce sont des accès de démangeaison si subits et si violents, que le malade se grattoit par une impulsion involontaire, et s'écorchoit jusqu'au sang. Quelques efforts que l'on fît alors pour l'arrêter, quelques discours qu'on lui tint, rien ne pouvoit apaiser cette fureur de prurit extraordinaire. Les crises déchirantes se déclaroient quelquefois au milieu de la nuit, quelquefois le jour, dans le bain ou hors du bain. Le malade, qui s'étudie continuellement, a écrit lui-même un rapport très – étendu de ses souffrances, dans lequel il attribue les symptômes qui l'affligent, à ce que sa mère devint enceinte de lui, dans le temps de la menstruation ; même elle fut contrainte de sevrer un autre enfant qu'elle allaitoit. Cette cause, à ce qu'il prétend, jeta dès-lors un ferment de corruption dans son sang. Ce qui

le confirme dans son opinion, c'est que son père et sa mère jouissent de la meilleure santé, c'est que ses frères et sœurs n'ont jamais éprouvé la moindre éruption herpétique, & c. Au surplus, le sieur B*** a obtenu, dans le courant de sa vie, des intervalles très-remarquables de soulagement. Ainsi la première invasion dartreuse qui avoit eu lieu à l'âge de cinq mois, parut s'adoucir à l'âge de cinq ans, c'est-à-dire, en 1765, par l'apparition de la petite-vérole et autres maladies de l'enfance, auxquelles il faillit succomber. Ensuite, la santé du sieur B*** ne subit aucune altération jusqu'en janvier 1779. Voilà donc quatorze ans de relâche. Alors, commença la deuxième irruption, qui se prolongea jusqu'en 1789 ; en sorte qu'elle dura environ dix années. Enfin, nouveau calme, qui se continua pendant environ l'espace de douze ans, et qui conduisit le malade jusqu'en 1805. Pendant ce temps, il n'éprouva que quelques légères inquiétudes, suite inévitable des vestiges de son ancienne affection. Enfin, ce malheureux citoyen a essuyé une autre atteinte ; il a suivi tous les conseils ; il a employé tous les remèdes ; il s'est soumis à tous les moyens. Et cependant, à l'heure où j'écris, il est encore dans la plus triste position. Il ne peut goûter le moindre repos. *Souvent, dit-il, la douleur me réveille en sursaut ; elle est si aiguë, qu'il me semble avoir sur la jambe une étrille qui la déchire et la brûle tout-à-la-fois.* Alors, il a beau se contenir, pour ne pas se gratter. Bientôt le prurit triomphe de sa surveillance, et il se déchire avec ses ongles. Quelles expressions assez fortes peuvent peindre les angoisses de l'état que nous décrivons ! Quelle existence, que celle qui fait des jours d'un homme un tissu continu de tourmens et d'amertumes ! Un semblable fléau n'est-il pas plus affligeant pour l'espèce humaine que la fièvre adynamique ou la péripleurésie, dont le péril est au moins d'une courte durée !

Deuxième Observation. – L'histoire du malheureux Fauvelet offre des circonstances aussi déplorables que la précédente. Cet homme, âgé d'environ quarante-cinq ans, vint à l'hôpital Saint-Louis en 1804. Il en sortit guéri ; mais depuis cette époque, il y entra une seconde fois, à cause d'une rechûte qu'il avoit éprouvée. Il avoit exercé long-temps le métier de tisserand, à Noyon, département de l'Oise, pays humide et marécageux. Ses parens étoient d'ailleurs bien portans, et ont fourni une longue carrière.

Sous ce point de vue, on ne peut que s'étonner de la ressemblance frappante de cette maladie avec celle que j'ai déjà exposée très en détail. Au surplus, l'éruption qui se manifesta sur le corps de Fauvelet, lut la suite d'une péripneumonie grave, laquelle se termina, dit-on, par des furoncles d'un volume extraordinaire. Bientôt des boutons nombreux, environnés d'une aréole enflammée, parurent par groupes sur toute la périphérie du système dermoïde. La tête de ces boutons présentait d'abord une pellicule mince et légère, et leur réunion donnoit lieu ensuite à la formation de plusieurs écailles d'une étendue si considérable, que je les enlevois par lambeaux avec mes doigts, pour les montrer aux élèves qui suivoient mes leçons cliniques. La peau, dépouillée de sa cuticule, étoit tendue, gonflée, luisante, et d'un rouge prononcé comme le carmin. Le malade y ressentait un tel sentiment de cuisson, qu'il se croyait dans un brasier ardent. Toutefois, à force de bains, les symptômes s'adoucirent. Deux ans après, nouvelle attaque plus terrible encore que la première. Il fut reçu de nouveau à l'hôpital Saint-Louis, et il y demeura, pendant plus de six mois, en proie aux plus vives démangeaisons. Lorsqu'il avoit passé toute une journée à se gratter, sa peau sanglante et dénuée d'épiderme le rendoit semblable à un animal écorché. Il suintait de tout son corps une humeur ichoreuse dont l'odeur forte se rapprochoit beaucoup de celle du bois vermoulu. Un prurit brûlant se renouveloit sans cesse, et son désespoir étoit si violent, qu'il se livroit à des mouvemens de fureur que rien ne pouvoit apaiser. L'heure de la nuit, que d'autres attendent avec tant d'impatience, devenoit une heure fatale pour lui, puisqu'elle étoit celle de son supplice. Privé de sommeil, le pauvre Fauvelet tomba dans l'amaigrissement et le marasme. Croira-t-on qu'il a essuyé près de neuf rechûtes ou récidives, et qu'il n'a été guéri qu'après plusieurs années d'un traitement assidu !

Troisième Observation. — Je pourrais citer plusieurs exemples de la Dartre squammeuse orbiculaire (*Herpes squammosus orbicularis*). Je me borne à citer le cas qui suit : Un garçon âgé d'environ seize ans, d'une physionomie très-agréable, ressentait un léger prurit sur le milieu de ses deux joues. La peau y étoit rouge et fort enflammée ; bientôt il s'y développa deux plaques écailleuses d'une forme orbiculaire. (Voyez la

Planche XIV.) Ces plaques avoient été précédées par de très-petits boutons, qui fournissoient un suintement presque imperceptible. Ce qu'il y avoit de très-remarquable, c'est que ces écailles mettoient huit jours à se manifester ; au bout de ce temps, elles tomboient, et se renouveloient encore avec les mêmes phénomènes et les mêmes circonstances. Cette Dartre augmentoit d'intensité, lorsque l'air atmosphérique étoit plus vif et plus froid que de coutume. Elle s'appaisoit durant les chaleurs excessives de l'été.

Quatrième Observation. – La Dartre squammeuse lichénoïde (*Herpes squamosus lichenoïdes*) s'est déclarée avec beaucoup de force chez le nommé Cardonne, tailleur de pierre. Cet homme éprouvoit des démangeaisons analogues à celles que suscitent les autres variétés de Dartre que j'ai précédemment établies. Mais les écailles, au lieu d'être humides et transparentes, étoient sèches, dures, coriaces, épaisses et d'une très-forte consistance. Elles étoient spécialement situées sur les phalanges des pieds et des mains, occupoient aussi toute la surface du corps, en sorte que cet homme maigre et desséché par la vieillesse, vu dans son état de nudité, ressembloit à un arbre antique dont l'écorce seroit recouverte de mousses et de lichens, ce qui lui donnoit l'attitude la plus hideuse et la plus pittoresque.

Cinquième Observation. Rien de plus intéressant pour la curiosité des Pathologistes, que la forme qu'affecte la Dartre squammeuse centrifuge. (Voyez la Planche XV, fig. 2.) J'en citerai ici deux exemples. *Premier fait.* Une jeune dame vit se manifester dans le creux de ses mains plusieurs petits boutons qui s'élargissoient en cercle, et qui offroient dans leur milieu un point blanc. Ce point blanc, qui n'étoit autre chose que l'épiderme desséché, croissoit de jour en jour, à mesure que la desquamation s'opéroit, et alloit en s'écaillant du centre à la circonférence. Ces zones étoient rougeâtres ; elles étoient toujours un peu élevées au-dessus du niveau de la peau, et très – dures au contact. Sur les bords de ces cercles, on remarquoit une petite membrane blanche qui n'étoit autre chose qu'un reste de la cuticule. Au-delà de cette membranule existoit un contour rouge qui annonçoit que l'épiderme alloit se soulever et se dessécher. Quand cette membrane étoit tombée, elle ne tarδοit point à se régénérer. Rien n'égalait les démangeaisons que ressentoit la malade, sur-tout lorsque la main étoit

exposée à la chaleur, ou qu'on la lavait avec de l'eau tiède. Alors l'éruption devenoit plus foncée en couleur, et prenoit un aspect presque violacé. Quand la malade se grattoit, il s'ensuivoit un gonflement dans l'intérieur de la main, et une chaleur brûlante. La malade jouissoit d'ailleurs d'une bonne santé, et étoit enceinte. *Deuxième fait.* Nous avons observé la Dartre squammeuse centrifuge, à l'hôpital Saint-Louis, sur Jeanne-Marie Richard, âgée de vingt-quatre ans. Il y avoit dans la paume d'une de ses mains sept points d'altération de l'épiderme, qui avoient été produits par l'action du savonnage. Cette Dartre étoit à la main gauche, sur laquelle Marie Richard, qui étoit blanchisseuse, frottoit le linge, comme sur une pierre à laver. Cette Dartre occasionnoit des cuissons, sur-tout quand la femme fermoit et ouvroit la main.

CLXXXII. Est-il une maladie plus horrible et plus désespérante que celle que je viens de décrire ! Cependant elle n'est malheureusement que trop répandue de nos jours ; et les moyens de l'art ne sont que trop souvent sans pouvoir contre un fléau si funeste pour l'espèce humaine.



lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

***Description des maladies de la
peau observées à l'hôpital
Saint-Louis, et exposition des
meilleures méthodes suivies
pour leur traitement, par J.-L.
Alibert,... avec figures coloriées***

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k10434292>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'étape d'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format EPUB (*electronic publication*), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect

de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

Notes

1 J'ai déjà donné le motif qui m'a fait abstenir de parler directement de la *croûte de lait* dans cet ouvrage : cette éruption ne pouvant, dans aucun cas, être considérée comme une maladie, elle a dû s'offrir rarement à mon observation, dans la clinique des hôpitaux.

Table des matières

1. Page de titre
2. DISCOURS PRÉLIMINAIRE.
 1. PREMIÈRE SECTION. Coup-d'œil général sur les Maladies qui sont le sujet de cet Ouvrage.
 2. DEUXIÈME SECTION. Des modifications que l' âge, le sexe, le tempérament, les saisons et le climat impriment aux Maladies de la Peau.
 3. TROISIÈME SECTION. Des Causes diverses qui contribuent au développement des Maladies de la peau.
 4. QUATRIÈME SECTION. Des Phénomènes physiologiques que peut révéler l'étude des Maladies de la Peau.
 5. CINQUIÈME SECTION. Considérations générales sur les procédés curatifs appliqués au Traitement des Maladies de la Peau.
 6. SIXIÈME SECTION. Exposition sommaire de la Méthode que ai suivie dans la confection de cet Ouvrage.
3. DESCRIPTION DES MALADIES DE LA PEAU.
 1. LES TEIGNES.
 1. PREMIERE PARTIE. FAITS relatifs à l'histoire particulière des Teignes.
 1. ESPÈCE PREMIÈRE. TEIGNE FAVEUSE. TINEA favosa. Planche I.
 2. ESPÈCE DEUXIÈME. TEIGNE GRANULÉE. TINEA granulata. Planche II.
 3. ESPÈCE TROISIÈME. TEIGNE FURFURACÉE. TINEA furfuracea. Planche III.
 4. ESPÈCE QUATRIÈME. TEIGNE AMIANTACÉE. TINEA asbestina. Planche IV.
 5. ESPÈCE CINQUIÈME. TEIGNE MUQUEUSE. TINEA muciflua. Planche V.

2. SECONDE PARTIE. Des Faits relatifs à l'histoire générale des Teignes.

1. ARTICLE PREMIER. Des Phénomènes généraux qui caractérisent la marche des Teignes.
2. ARTICLE II. Des Causes organiques qui influent sur le développement des Teignes.
3. ARTICLE III. Des Causes extérieures que l'on croit propres à favoriser le développement des Teignes.
4. ARTICLE IV. Du Siège spécial des différentes espèces de Teigne.
5. ARTICLE V. Des résultats fournis par l'Autopsie cadavérique, dans les différentes espèces de Teigne.
6. ARTICLE VI. Des résultats fournis par l'analyse chimique des matières croûteuses ou furfuracées, qui appartiennent aux différentes espèces de Teigne.
7. ARTICLE VII. Considérations sur les méthodes employées pour la guérison des Teignes.
8. ARTICLE VIII. Du Traitement interne employé pour la guérison des Teignes.
9. ARTICLE IX. Du Traitement externe employé pour la guérison des Teignes.

2. LES PLIQUES.

1. PREMIÈRE PARTIE. FAITS relatifs à l'histoire particulière des Pliques.

1. ESPÈCE PREMIÈRE. PLIQUE MULTIFORME. PLICA caput-medusæ. Planches VI et VII.
2. ESPÈCE DEUXIÈME. PLIQUE A QUEUE ou SOLITAIRE. PLICA Planche IX.
3. ESPÈCE TROISIÈME. PLIQUE EN MASSE. PLICA cespitosa. Planches VIII et X.

2. SECONDE PARTIE. Des Faits relatifs à l'histoire générale des Pliques.

1. ARTICLE PREMIER. Des Phénomènes généraux qui caractérisent la marche des Pliques.

2. ARTICLE II Des rapports d'analogie observés entre la Plique et les autres Maladies.
3. ARTICLE III. Des Causes organiques qui influent sur le développement des Pliques.
4. ARTICLE IV. Des Causes extérieures qu'on croit propres à favoriser le développement des Pliques.
5. ARTICLE V. Considérations physiologiques sur les fonctions des cheveux et des poils dans l'économie animale ; utilité de ces Considérations pour l'intelligence des Phénomènes de la Plique.
6. ARTICLE VI. Des résultats fournis par l' Autopsie cadavérique des sujets qui ont succombé à laPlique, ou qui sont morts pendant l'existence de cette affection.
7. ARTICLE VII. Des résultats fournis par l'analyse chimique des cheveux et de la matière de la Plique .
8. ARTICLE VIII. Considérations sur les Méthodes employées pour la guérison des Pliques,
9. ARTICLE IX. Du Traitement interne employé pour la guérison des Pliques.
10. ARTICLE X. Du Traitement externe employé pour la guérison des Pliques.

3. LES DARTRES.

1. PREMIÈRE PARTIE. FAITS relatifs à l'histoire particulière des Dartres.
 1. ESPÈCE PREMIÈRE. DARTRE FURFURACÉE. HERPES furfuraceus. Planches XI et XII.
 2. ESPÈCE DEUXIÈME. DARTRE SQUAMMEUSE. HERPES squammosus. Planches XIII, XIV et XV.

4. Notes

5. À propos de cette édition numérique